



Statistiques sociales européennes

Deuxième rapport
sur le revenu, la pauvreté
et l'exclusion sociale

Données 1994-1997

.....



COMMISSION
EUROPÉENNE



THÈME 3
Population
et conditions
sociales

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

ISBN 92-894-4334-0

© Communautés européennes, 2002

AVANT-PROPOS

Le présent rapport est le deuxième numéro¹ d'une série de publications périodiques sur le revenu, la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'Union européenne. Il renseigne sur ces phénomènes dans chaque État membre ainsi qu'au niveau agrégé et utilise à cet effet les données les plus récentes tirées du panel communautaire de ménages (PCM)². Le rapport présente des informations transversales collectées d'année en année durant les premières vagues de cette enquête sociale sans précédent. Il examine les corrélations entre les aspects monétaires et non monétaires de la pauvreté et de l'exclusion sociale et décrit des analyses longitudinales et dynamiques.

Contexte

Les statistiques sur le revenu, la pauvreté et l'exclusion sociale ont pris une place de plus en plus importante ces dernières années, à mesure que ces problématiques se sont hissées au rang des grandes préoccupations politiques. La première étape a été l'introduction du chapitre social dans le traité d'Amsterdam (cf. articles 136 et 137). Ensuite, le Conseil européen de Lisbonne (en mars 2000) a ancré la politique sociale au cœur même de la stratégie visant à faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Le Conseil européen a en outre reconnu qu'il était «inacceptable que, dans l'Union, tant de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et soient touchées par l'exclusion sociale». Un Agenda pour la politique sociale a été élaboré pour «prévenir et éradiquer la pauvreté et l'exclusion et promouvoir l'intégration et la participation de tous à la vie économique et sociale».

En décembre 2000, le Conseil européen de Nice s'est à nouveau penché sur ces questions et a adopté des objectifs communs pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale: «promouvoir la participation à l'emploi et l'accès de tous aux ressources, aux droits, aux biens et services, prévenir les risques d'exclusion, agir pour les plus vulnérables et mobiliser l'ensemble des acteurs.» Adoptés en juin 2001, les premiers Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale définissent des objectifs en la matière, ainsi que des stratégies pour les réaliser au niveau national, complétées par un Rapport conjoint sur l'inclusion sociale.

En novembre 2001, un programme d'action communautaire d'un montant de 75 millions d'euros a été approuvé; son but est de soutenir des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les initiatives menées au titre des fonds structurels et du fonds de cohésion (qui, ensemble, représentent environ 35 % du budget total de l'UE pour la période 1994-1999) ont toujours pour objectif de réduire l'écart de développement entre les régions et, partant, de promouvoir la cohésion économique et sociale.

À Nice, une première liste d'«indicateurs structurels» a été adoptée, dont sept concernent la cohésion sociale; des données s'y rapportant ont été soumises par la Commission dans son rapport de synthèse au Conseil européen de Stockholm en mars 2001 (ainsi qu'à Barcelone en mars 2002). Durant toute l'année 2001, le sous-groupe «Indicateurs» du Comité de la protection sociale du Conseil s'est employé à établir une liste complète d'indicateurs en matière de cohésion sociale. Un premier ensemble de dix indicateurs primaires et de huit indicateurs secondaires a été adopté au Conseil européen de Laeken (en décembre 2001); il constitue un instrument pour le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs arrêtés à Nice. Le sous-groupe poursuit ses travaux afin de peaufiner et d'étoffer cette liste.

Le présent rapport constitue une contribution importante à ces travaux car il place l'analyse de la pauvreté monétaire dans une perspective dynamique et examine les corrélations avec des aspects non monétaires de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Remerciements

Le présent rapport a été élaboré pour l'unité E2 d'Eurostat «Conditions de vie» – chef d'unité: Anne Clemenceau, coordinateur du projet: Ian Dennis – dans le cadre du contrat n° 2000.363.00002, lot 3. Les

(¹) Voir Eurostat (2000), *European Social Statistics: Income, poverty and social exclusion, Detailed Tables*, Luxembourg.

(²) Le PCM est une enquête longitudinale, reposant sur un questionnaire harmonisé et un ensemble commun de définitions, qui est effectuée auprès d'un échantillon représentatif de ménages dans chaque État membre de l'UE. Lancé en 1994, il vise à collecter des informations sur les revenus et certaines questions sociales s'y rapportant par le biais d'entretiens en face à face. Pour plus de détails méthodologiques, veuillez consulter l'annexe 2.

responsables d'équipe étaient Liana Giorgi et Vijay Verma, avec l'aide de Kimberly Fisher (appui rédactionnel); Matthias Till, Liana Giorgi et Vijay Verma (chapitre 4), Richard Layte, Chris Whelan et Vijay Verma (chapitre 5), Gianni Betti et Vijay Verma (chapitre 6), Chris Whelan et Vijay Verma (chapitre 7), Michael Förster et Géza Tarcali (chapitre 8), Michael Förster et Géza Tarcali (chapitre 9); Matthias Till et Gianni Betti (équipe «données techniques») en collaboration avec les institutions suivantes: ORC Macro, le Centre interdisciplinaire pour la recherche comparative en sciences sociales (CIR), l'*Economic and Social Research Institute* (ESRI), le Centre européen de recherche en politique sociale et l'université de Sienne. La traduction du rapport original en français et en allemand a été réalisée par le Service de traduction de la Commission.

Eurostat remercie les nombreux instituts nationaux de statistique ainsi que d'autres instances nationales chargées de fournir les données relatives au PCM: les universités de Liège et d'Anvers (Belgique), le *Socialforskningsinstituttet* (Danemark), DESTATIS en collaboration avec le DIW (Allemagne), l'INE (Espagne), le NSSG (Grèce), l'INSEE (France), l'ESRI (Irlande), l'ISTAT (Italie), le CEPS (Luxembourg) le CBS (Pays-Bas), l'ICCR (Autriche), l'INE (Portugal), *Tilastokeskus* (Finlande), le SCB (Suède) et l'ONS en collaboration avec l'université de l'Essex (Royaume-Uni).

Avertissement concernant les données

Les données pour la période 1994-1997 sur lesquelles repose la présente publication sont tirées de la base de données «Utilisateurs» (BDU) de la cinquième vague du panel communautaire de ménages (version de décembre 2001). Le PCM résulte de la collaboration entre Eurostat et les États membres. La BDU du PCM est produite au terme d'un processus de validation de longue haleine comportant des vérifications aux niveaux national et international. Une fois validée, la base de données est approuvée et peut être employée pour l'établissement de statistiques telles que celles contenues dans le présent rapport.

Exceptionnellement, deux problèmes de qualité subsistaient dans la BDU après sa diffusion en décembre 2001. D'une part, deux fournisseurs nationaux de données (le Royaume-Uni et la Belgique) ont relevé de graves lacunes dans la qualité des données qu'ils avaient communiquées. D'autre part, les procédures approuvées d'imputation en cas de non-réponse pour un poste et de calcul des pondérations se sont traduites dans certains cas par des valeurs extrêmes, de sorte qu'il a été convenu par la suite de revoir la méthode de calcul. Après des efforts considérables au niveau national et d'Eurostat, ces deux problèmes ont été résolus à temps pour la publication de la base de données de la sixième vague, en décembre 2002. Les résultats tirés de la nouvelle base de données ne peuvent pas être considérés comme comparables avec les résultats issus de l'ancienne. Selon la base utilisée, certains indicateurs présentent en effet de grandes différences, notamment en ce qui concerne les taux de risque de pauvreté pour les retraités du Royaume-Uni, qui sont surestimés par rapport à la vague 6. Il n'a malheureusement pas été possible de reproduire les calculs exacts et les analyses associées dans le texte actuel en utilisant, à la place, la base de données de la vague 6.

Les résultats individuels présentés dans la publication actuelle doivent donc être traités comme provisoires et interprétés avec prudence. Les auteurs du rapport estiment cependant que les problèmes mentionnés ci-dessus ne devraient pas avoir d'incidence grave sur la teneur de leurs travaux.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
TABLE DES MATIÈRES	7
1 RÉSUMÉ	11
2 INTRODUCTION	18
3 CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE	20
3.1 Cadre conceptuel	20
3.1.1 Pauvreté monétaire et/ou exclusion sociale?	20
3.1.2 La pauvreté et l'exclusion sociale sont des notions relatives	21
3.1.3 Pauvreté non monétaire ou d'existence	22
3.1.4 Cheminement vers la pauvreté monétaire et l'exclusion sociale	22
3.2 Cadre méthodologique	23
3.2.1 Sources des données pour l'analyse transversale	23
3.2.2 Sources de données pour l'analyse longitudinale	24
3.2.3 Pondération de l'échantillon longitudinal	24
3.2.4 Imputation des éléments relatifs à la pauvreté non monétaire	24
3.2.5 Définitions statistiques fondamentales et mises en garde	24
3.2.6 Principales variables ou perspectives analytiques	26
3.2.7 Analyse des indicateurs non monétaires	28
3.2.8 Logique «floue»	29
4 RÉPARTITION DES REVENUS ET RISQUE DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE	30
4.1 Niveaux de revenu en 1997	30
4.2 Niveaux et répartition des revenus: comparaison entre 1994 et 1997	31
4.3 Écart économique entre revenus élevés et bas revenus	33
4.4 Concentration des revenus	35
4.5 Bas revenus et risque de pauvreté monétaire	37
4.6 Profil social de l'avantage/du désavantage économique	42
4.6.1 Les étapes de la vie et leur importance pour les femmes	42
4.6.2 Niveau d'études	44
4.6.3 Classe sociale	45
4.6.4 Chômage	46
4.6.5 Intensité de travail	46
4.6.6 La charge de famille en tant qu'indicateur de besoins accrus	47
4.7 Profil social du risque de pauvreté monétaire	47
4.8 Examiner l'intensité de la pauvreté monétaire par la logique «floue»	52
4.9 Conclusions	54
5 DYNAMIQUE DU RISQUE DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE	56
5.1 Comparaison des mesures longitudinales et transversales	56
5.2 Persistance du risque de pauvreté monétaire	57
5.3 Mesure longitudinale de la pauvreté monétaire selon la logique «floue»	60
5.4 Probabilités de sortie de l'état de risque de pauvreté monétaire	62
5.5 Probabilités de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire	63
5.6 Profil des personnes menacées de pauvreté monétaire persistante	65
5.7 Transitions dans la pauvreté monétaire	70
5.8 Conclusions	75

6 PAUVRETÉ NON MONÉTAIRE OU D'EXISTENCE	76
6.1 Choix des indicateurs	76
6.2 Identification des dimensions fondamentales	78
6.3 Analyse transversale de la pauvreté d'existence	79
6.3.1 Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence globale	79
6.3.2 Variations entre les dimensions de la pauvreté d'existence	80
6.3.3 Profil social de la pauvreté non monétaire ou d'existence	82
6.3.4 Évolution dans le temps	87
6.4 Analyse longitudinale de la pauvreté non monétaire ou d'existence	88
6.4.1 Pauvreté d'existence au moment x et pauvreté d'existence persistante	88
6.4.2 Évolution sur quatre ans (de 1994 à 1997)	90
6.5 Conclusions	91
7 RISQUE DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE ET PAUVRETÉ D'EXISTENCE	93
7.1 Analyse transversale du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	93
7.2 Risque de pauvreté monétaire, santé, relations sociales et bien-être subjectif	97
7.3 Persistance du risque de pauvreté monétaire et d'existence	99
7.4 Privations multiples et pauvreté monétaire persistante	102
7.5 Analyse relative de la pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	104
7.6 Persistance de la pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	106
7.7 Approche «floue» du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	111
7.7.1 Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence: analyse transversale	111
7.7.2 Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence: perspective dynamique	113
7.8 Conclusions	116
8 RÔLE DES TRANSFERTS SOCIAUX	119
8.1 Niveaux et répartitions des transferts sociaux	119
8.1.1 Retraites	121
8.1.2 Transferts hors retraites	122
8.2 Effets redistributifs: viser l'«efficacité»	124
8.3 Réduction du risque de pauvreté par les transferts sociaux	128
8.4 Conclusions	132
9 PROFILS DES PAYS	133
9.1 Belgique	133
9.2 Danemark	134
9.3 Allemagne	135
9.4 Grèce	135
9.5 Espagne	136
9.6 France	137
9.7 Irlande	138
9.8 Italie	139
9.9 Luxembourg	140
9.10 Pays-Bas	141
9.11 Autriche	142
9.12 Portugal	143

9.13 Finlande	144
9.14 Suède	145
9.15 Royaume-Uni	145
10 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	147
ANNEXE 1: GLOSSAIRE	149
ANNEXE 2: MÉTHODOLOGIE	152
Analyse du degré de risque de pauvreté monétaire par la logique floue	152
Élaboration de l'indice de risque de pauvreté monétaire pour l'analyse par la logique floue	152
Indices longitudinaux de risque de pauvreté monétaire pour l'analyse par la logique floue	153
Élaboration d'indices de pauvreté non monétaire	154
Application de la logique floue à l'élaboration d'indices de pauvreté d'existence	155
Analyse transversale: combinaison du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	157
Précisions concernant les régressions logistiques	158
Résumé de la méthodologie du PCM	158
ANNEXE 3: TABLEAUX	160
Liste des tableaux figurant dans la présente annexe	160
ANNEXE 4: LISTE DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX FIGURANT DANS LE CORPS DE L'OUVRAGE	172
Liste des graphiques figurant dans le corps de l'ouvrage	172
Liste des tableaux figurant dans le corps de l'ouvrage	174

1. Résumé

Répartition des revenus et risque de pauvreté monétaire: l'analyse sous l'angle transversal

[1.01] En 1997, le niveau de revenu⁹ moyen dans l'Union européenne était de 11 500 SPA (ce montant correspond à la valeur des biens qu'il aurait été possible d'acheter avec les différentes monnaies nationales et s'obtient par la conversion de celles-ci en une unité de pouvoir d'achat transeuropéenne). Le revenu moyen s'échelonnait de 6 500 SPA au Portugal à 19 000 SPA au Luxembourg. Par comparaison, le Portugal, la Grèce et l'Espagne sont les États membres les moins prospères de l'UE, avec un niveau de revenu moyen égal ou inférieur à 8 000 SPA. Avec un niveau moyen allant de 13 000 à 14 000 SPA, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique et le Danemark se situent au-dessus de la moyenne des pays.

[1.02] Le niveau de revenu moyen dans les États membres de l'UE a augmenté d'environ 10 % entre 1994 et 1997, ce qui représente une hausse moyenne de 2,5 % par an. L'accroissement a été plus marqué au Danemark, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni. C'est l'Irlande qui, avec une hausse de 6,5 % par an, enregistre la progression la plus rapide.

[1.03] La hausse du niveau de vie général (mesurée par une hausse du niveau de revenu nominal) ne signifie pas nécessairement que la population en a bénéficié de la même manière dans tous les pays. Entre 1994 et 1997, la proportion des bas revenus a connu une baisse du même ordre de grandeur que la hausse enregistrée par la tranche des revenus élevés au Danemark, alors qu'un phénomène pratiquement inverse s'est produit en Irlande. Au Royaume-Uni, qui, lui aussi, a connu une forte croissance économique durant cette période, les tranches des bas revenus et des revenus élevés ont augmenté, évolution qui s'est accompagnée d'une baisse du nombre de personnes relevant des revenus moyens et des revenus très élevés.

[1.04] En 1997, l'écart économique entre les plus riches et les plus pauvres dans la société était, en moyenne, de 4:1 dans l'UE. Le ratio était le plus élevé au Portugal et en Grèce, où il avoisinait les 6:1. Cela signifie qu'un Portugais ou un Grec vivant dans un ménage riche disposait, en moyenne, d'un revenu disponible six fois plus important qu'un concitoyen vivant dans un ménage pauvre. Des niveaux d'inégalité similaires aux niveaux portugais et grec ont également été observés en Espagne et au Royaume-Uni. En revanche, la répartition des revenus était bien moins inégale au Luxembourg et dans les pays nordiques: l'écart économique entre les plus riches et les plus pauvres y était de 3:1 (au Luxembourg), voire moins (en Finlande, en Suède et au Danemark).

[1.05] Cette même année, le quintile des bas revenus ne représentait, dans l'Union européenne, que 8 % des revenus totaux, contre 38 % pour celui des revenus très élevés. Le ratio de concentration des revenus était par conséquent d'un peu moins de 5:1 en moyenne; il était inférieur au Danemark (3:1), en Finlande (3,2:1) et en Suède (3,3:1), mais supérieur au Portugal (7,3:1), en Grèce (6,7:1), en Espagne (6,5:1) et au Royaume-Uni (5,8:1).

[1.06] À la fin des années 1990, plus de soixante millions de citoyens européens, soit 17 % de la population totale, disposaient d'un revenu inférieur aux seuils nationaux de risque de pauvreté monétaire. Dans les États membres, le taux de risque de pauvreté monétaire variait de 24 % au Portugal à 8 % au Danemark et en Finlande. Ce sont généralement les pays du Sud de l'Europe et les pays anglo-saxons (à savoir le Portugal, la Grèce, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Irlande et, dans une moindre mesure, la France, qui est la plus proche de la moyenne de l'UE) qui affichent des risques de pauvreté monétaire supérieurs à la moyenne européenne. Ce risque était moins répandu dans les États membres continentaux et scandinaves, la Belgique et l'Allemagne s'écartant le moins de la moyenne de l'UE.

[1.07] Pour l'année 1997, le revenu net nécessaire pour éliminer le risque de pauvreté monétaire dans les quinze États membres de l'UE se monte à 87,5 milliards de SPA, ce qui correspond à un écart médian global de risque de pauvreté monétaire de 22 %. Dans la plupart des pays, l'écart oscille entre 20 et 24 %, les Pays-Bas, la France, l'Autriche et la Suède se situant en dessous de la moyenne de l'UE et le Portugal au-dessus. En Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, l'écart dépasse 26 %. C'est la Grèce qui, avec 33 %, enregistre l'écart le plus élevé.

[1.08] L'écart de risque de pauvreté monétaire est généralement plus important dans les pays qui affichent des taux de risque de pauvreté monétaire supérieurs à la moyenne. Ce constat ne se vérifie cependant pas dans tous les pays. L'Irlande, qui présente l'un des taux de risque de pauvreté monétaire les plus élevés d'Europe (20 % avec le seuil de 60 %), enregistre le plus faible écart de risque de pauvreté monétaire des

⁽⁹⁾ Dans le présent document, on entend par «revenu», le «revenu équivalent»: voir glossaire (annexe 1) et notes méthodologiques (annexe 2).

États membres de l'UE (19 %) après celui de la Finlande. Cela signifie que, sur le plan des revenus, les Irlandais menacés de pauvreté monétaire sont concentrés sous le seuil des bas revenus.

[1.09] Si l'ampleur et la gravité du risque de pauvreté monétaire constituent deux préoccupations essentielles de la politique sociale, le niveau des inégalités entre personnes exposées à ce risque est tout aussi important. L'inégalité de répartition des revenus est nettement plus faible parmi les personnes en situation précaire que dans l'ensemble de la population. En 1997, le coefficient de Gini moyen dans les États membres de l'UE était de 18 pour les personnes à bas revenus, contre 30 pour l'ensemble de la population. En Italie et en Espagne, le coefficient de Gini de concentration des revenus était supérieur à 24. L'inégalité au sein de la population menacée de pauvreté monétaire était la plus faible en Irlande et au Danemark, avec un indice inférieur à 12. Dans les autres pays, le coefficient de Gini de la population pauvre oscillait entre les chiffres de la Finlande (14) et de la Grèce (20).

[1.10] En résumé, le Danemark, le Luxembourg et l'Autriche sont caractérisés par une prospérité élevée, de faibles inégalités et un risque de pauvreté monétaire réduit. Il en va de même pour les Pays-Bas et les pays nordiques, où la prospérité est légèrement moins élevée. En revanche, les quatre pays du Sud de l'Europe affichent tous un faible niveau de prospérité, de grandes inégalités et un risque de pauvreté monétaire substantiel. En Irlande, un plus faible niveau de prospérité s'accompagne aussi d'un risque de pauvreté monétaire plus important, bien que les inégalités y soient moins prononcées. L'Allemagne et la France sont proches de la moyenne (non pondérée) de l'UE pour la plupart des aspects; il se peut néanmoins, étant donné la taille de ces pays, que ces mesures agrégées masquent des disparités régionales considérables. Au Royaume-Uni, des niveaux élevés d'inégalités et de risque de pauvreté monétaire coïncident avec un niveau de revenu médian nettement supérieur à la moyenne de l'UE. La Belgique sort également du lot: elle enregistre un niveau de vie globalement élevé, parallèlement à des inégalités et à un risque moyen de pauvreté monétaire comparativement élevés.

[1.11] Il ressort de l'examen du profil social des inégalités dans les pays que les femmes sont les plus touchées par le désavantage économique et le risque de pauvreté monétaire, surtout à certaines étapes de leur vie. Les jeunes et les enfants sont généralement désavantagés par rapport aux personnes d'âge actif. Les revenus sont plus faibles à l'âge de la retraite, ce qui se traduit par un risque de pauvreté monétaire accru, notamment chez les femmes âgées vivant seules. Un faible niveau d'études, une situation moins favorable sur le plan de l'emploi et le chômage sont les voies principales qui conduisent à la pauvreté. De même, avoir trois enfants à charge ou plus entraîne également un risque de pauvreté monétaire supérieur à la moyenne. Les familles monoparentales ayant un seul enfant (ainsi que celles en comptant plusieurs) sont dans une situation similaire. Les jeunes adultes isolés, les chômeurs de longue durée et les personnes vivant dans des ménages dont aucun des membres d'âge actif ne travaille connaissent la situation la plus précaire.

Dynamique du risque de pauvreté monétaire: l'analyse sous l'angle longitudinal

[1.12] Dans l'ensemble de l'UE comme dans chacun des États membres, le taux transversal de risque de pauvreté monétaire est nettement inférieur à la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire pendant un an entre 1994 et 1997. En d'autres termes, cette proportion est plus élevée que la part de personnes menacées de pauvreté monétaire quelle que soit l'année. Les proportions plus élevées de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire selon le taux longitudinal montrent que ce risque touche une fraction plus large de la population que ne l'indique la mesure transversale.

[1.13] La majorité de la population a totalement évité le risque de pauvreté monétaire de 1994 à 1997. Les proportions de personnes touchées par le risque persistant de pauvreté monétaire tout au long des quatre ans varient d'un peu moins d'un sur 25 au Danemark à environ un sur 8 au Portugal. Comme le Portugal, la Grèce et l'Irlande affichent aussi des taux élevés (8 %) de risque persistant de pauvreté monétaire.

[1.14] Même si le risque persistant de pauvreté monétaire ne concerne qu'une minorité de personnes, il convient de souligner que les proportions d'individus dans une telle situation sont beaucoup plus élevées que celles que l'on obtiendrait si l'expérience du risque de pauvreté monétaire quelle que soit l'année était indépendante de celle vécue n'importe quelle autre année. Cela dénote une certaine «inertie» de l'expérience du risque de pauvreté monétaire, qui se traduit généralement par des épisodes de pauvreté s'échelonnant sur plusieurs années plutôt que se limitant à une seule.

[1.15] Dans les différents pays, plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé, moins il est réparti dans la population. Par exemple, le ratio du risque au moment x par le taux transversal est de 1,55 au Portugal (avec un taux transversal moyen de risque de pauvreté monétaire de 23 %), contre 2,14 au Danemark (avec un taux moyen de 10 %). De même, plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé dans un pays, plus ce risque perdure pour les mêmes individus. Par exemple, le ratio du risque persistant par le taux transversal s'élève à 0,82 au Portugal, contre 0,56 au Danemark.

[1.16] Dans la plupart des pays, la probabilité de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire diminue avec le temps, bien que ce phénomène varie à la fois en fonction du seuil de risque de pauvreté monétaire choisi et du pays considéré. Avec le seuil de 70 %, c'est le Portugal qui affiche les taux de sortie les plus faibles, même après un an; il est suivi par l'Irlande et le Royaume-Uni. L'utilisation du seuil égal à 60 % du revenu médian fait apparaître des profils similaires, quoique plus accentués. Si le Portugal affiche de nouveau les taux les plus faibles, le Royaume-Uni et la France présentent des baisses importantes après la première année pour aboutir à des taux de sortie presque aussi faibles après trois ans. L'ampleur de la baisse du taux de sortie au fil du temps révèle l'action d'un processus régulier et structuré qui réduit la capacité des personnes et des ménages à échapper au risque de pauvreté monétaire. Ce processus est plus apparent dans certains pays que dans d'autres.

[1.17] Les taux de rentrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire varient fortement; après la deuxième année, ils chutent de deux tiers aux Pays-Bas, contre un peu moins de 15 % de moins au Royaume-Uni. Aucun trait commun à différents pays ne se dégage de ces résultats. Les chiffres sont similaires avec un seuil égal à 70 % du revenu médian, bien que la probabilité de rentrée soit plus élevée, ce qui n'est guère surprenant puisque le seuil de risque de pauvreté monétaire est placé plus haut et que l'on risque donc plus facilement de se retrouver dessous. Les baisses du taux de rentrée sont du même ordre de grandeur; elles s'échelonnent de 66 % au Danemark à 7 % en France.

[1.18] Tant les facteurs qui accroissent le niveau des besoins dans les ménages que ceux qui réduisent les ressources disponibles donnent lieu à de plus fortes probabilités de souffrir de pauvreté monétaire persistante. Un faible niveau d'études et l'appartenance à la classe ouvrière tendent à augmenter le risque de pauvreté persistante, bien que le risque lié à cette seconde caractéristique varie d'un pays à l'autre. Les écarts sont faibles au Danemark, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne; le Royaume-Uni, la France et l'Irlande enregistrent un risque moyen, les pays du Sud de l'Europe affichant généralement le risque le plus élevé. Ce découpage des pays n'est pas aussi net pour les différentes configurations des ménages, même s'il n'en reste pas moins vrai que les parents isolés, les personnes âgées ou les familles nombreuses sont exposés à un risque persistant de pauvreté monétaire plus élevé que les couples non âgés qui n'ont pas plus de deux enfants.

[1.19] Le basculement dans une situation de risque de pauvreté monétaire ou l'augmentation du risque sont généralement précédés par la baisse des revenus plutôt que par l'accroissement des besoins du ménage. C'est la chute des revenus du travail (sous la forme soit de salaires ou de traitements, soit de revenus d'une activité indépendante) qui est la plus susceptible de se traduire par une période de risque de pauvreté monétaire. Si plusieurs raisons peuvent être à l'origine de la chute des revenus d'une activité rémunérée, le passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage ou d'inactivité joue un rôle central. La transition emploi-chômage donne lieu à un risque près de 3,3 fois supérieur de devenir pauvre et réduit les probabilités de sortie de plus de 40 %. De même, la transition emploi-inactivité entraîne un risque de pauvreté monétaire 1,7 fois supérieur et une baisse de 20 % des probabilités de sortie.

[1.20] En l'absence d'autres sources de revenu, les transitions emploi-chômage ou emploi-inactivité rendent les personnes tributaires des transferts sociaux, sous la forme de prestations sociales. Comme celles-ci sont généralement d'un montant inférieur aux revenus du travail, le risque de pauvreté monétaire s'en trouve souvent accru. Le fait de dépendre des prestations sociales augmente les probabilités de basculer dans la pauvreté et réduit les chances d'en sortir. Constat plus intéressant, les probabilités d'entrée grimpent pour passer à 7,6 dans le cas de ménages qui deviennent tributaires des prestations sociales. En revanche, cette transition réduit de 50 % la probabilité d'échapper au risque de pauvreté monétaire. Lorsqu'un ménage cesse de dépendre des prestations sociales, sa situation précaire antérieure en termes de dépendance ou de bas revenus fait qu'il a toujours 2,4 fois plus de risque d'entrer dans une situation de pauvreté monétaire que les ménages qui n'ont jamais dépendu de ces prestations, bien que les chances d'échapper à cette situation augmentent de 160 %.

[1.21] L'arrivée d'un enfant ou d'un adulte supplémentaire dans un ménage augmente les probabilités de devenir pauvre, bien que l'incidence de la taille du ménage soit moins importante en termes absolus qu'un changement affectant les revenus. Un adulte supplémentaire augmente les probabilités de risque de pauvreté monétaire de 12 %, contre 9 % pour un enfant en plus. En revanche, l'arrivée d'un adulte ne semble pas faire baisser la probabilité de risque de pauvreté monétaire, tandis que celle d'un enfant se traduit par un effet négatif significatif qui réduit les probabilités de transition.

Pauvreté non monétaire ou d'existence

[1.22] Cinq dimensions de la pauvreté non monétaire ou d'existence ont été définies sur la base des indicateurs tirés du PCM.

- Pauvreté d'existence primaire: concerne des éléments tels que l'alimentation et l'habillement, la possibilité de prendre des vacances au moins une fois par an, le remplacement du mobilier usagé et les retards de paiement.
- Pauvreté d'existence secondaire: concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables, tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle.
- Commodités du logement: fait de disposer dans le logement d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante, commodités généralement considérées comme indispensables.
- Détérioration du logement: existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols.
- Problèmes liés à l'environnement: problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière.

[1.23] L'indice global de pauvreté non monétaire ou d'existence correspond à la moyenne pondérée des privations pour les différents éléments et s'avère nettement lié au niveau des revenus et au risque de pauvreté monétaire. Plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé, plus la pauvreté d'existence augmente; elle diminue en revanche lorsque le niveau des revenus s'accroît. Dans la mesure où les pays moins prospères de l'UE sont aussi généralement ceux où les inégalités de revenus sont les plus prononcées, l'indice de pauvreté non monétaire présente une variation plus importante entre les États membres, avec notamment des valeurs particulièrement élevées au Portugal et en Grèce.

[1.24] Lorsque l'on considère séparément chacune des cinq dimensions de la pauvreté d'existence, on constate des niveaux très élevés de pauvreté d'existence primaire en Grèce, de détérioration du logement au Portugal et de manque de commodités de logement élémentaires dans ces deux pays. En revanche, les Pays-Bas et le Royaume-Uni n'enregistrent qu'un dénuement très faible en ce qui concerne le confort de base de l'habitation.

[1.25] Les profils sociaux qui se dégagent de l'analyse des aspects non monétaires sont similaires à ceux résultant de l'étude du risque de pauvreté monétaire. De manière générale, la principale différence est que les écarts entre catégories sociales sont globalement moins importants dans le cas des indicateurs non monétaires, parfois de façon très nette. Par exemple, la situation des familles monoparentales reste désavantagée, quoique dans une mesure légèrement plus faible avec les indicateurs non monétaires qu'en termes de risque de pauvreté monétaire. Par ailleurs, la situation des familles nombreuses est moins défavorable avec les indicateurs non monétaires qu'en termes de risque de pauvreté monétaire. Les ménages ayant le niveau d'études le plus élevé restent privilégiés avec les indicateurs non monétaires, mais les écarts sont moins marqués qu'avec les mesures monétaires. De même, les écarts entre classes sociales sont moindres, sauf dans le cas des travailleurs manuels, qui connaissent un désavantage relatif légèrement accru.

[1.26] En moyenne dans l'UE, le taux transversal de pauvreté non monétaire avoisine les 17 %. Le taux au moment x est environ une fois et demie supérieur sur une période de trois ans, ce qui signifie que, selon ce taux, environ 50 % d'individus en plus ont connu la pauvreté d'existence à un certain moment des trois années que ne l'indique le taux transversal quel que soit le moment (l'année). Approximativement 60 % des personnes ayant connu la pauvreté d'existence à n'importe quel moment de la période ont été dans cette situation de façon persistante tout au long des trois années. Tout comme le risque de pauvreté monétaire mais de façon plus prononcée, la pauvreté non monétaire ou d'existence a généralement tendance à s'installer (c'est-à-dire à affecter les mêmes individus dans la durée). On note à cet égard une différence d'environ 15 % entre les indicateurs non monétaires et les indicateurs monétaires.

[1.27] Plus le niveau de pauvreté d'existence est élevé dans un pays, moins celle-ci est répartie dans la population. Par exemple, le ratio de la pauvreté d'existence au moment x par le taux transversal est de 1,3 au Portugal (avec un taux de pauvreté d'existence globale égal à 34 %) et de 1,5 au Danemark (avec un taux de pauvreté d'existence globale égal à 11 %). De même, plus le niveau de pauvreté d'existence est élevé dans un pays, plus celle-ci perdure pour les mêmes individus. Par exemple, le ratio de la pauvreté non monétaire persistante par le taux transversal est de 0,7 au Portugal et de 0,5 au Danemark. Ces résultats sont cohérents avec ceux relevés dans le cadre de l'analyse de la pauvreté monétaire persistante.

Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence

[1.28] Les personnes qui vivent dans des ménages se retrouvant sous le seuil de risque de pauvreté monétaire sont plus susceptibles de connaître la pauvreté d'existence sous diverses formes, par exemple en ce qui concerne la possibilité de prendre des vacances, de remplacer le mobilier usagé, de renouveler sa garde-robe, de recevoir des invités ou de chauffer le logement. La situation est particulièrement grave en la matière dans les pays du Sud de l'Europe, notamment au Portugal et en Grèce. Des proportions particulièrement élevées de ménages irlandais et grecs sont endettés.

[1.29] Les niveaux de privation sont nettement inférieurs pour les éléments de la dimension secondaire, qui concerne l'équipement en biens durables. Cela s'explique probablement par le rôle accru que jouent les préférences personnelles pour ces facteurs et par le fait que ces biens ont pu avoir été achetés depuis un certain temps, de sorte qu'ils sont moins influencés par les fluctuations à court terme des ressources financières. Les niveaux de privation les plus élevés concernent la possession d'une voiture ou d'un lave-vaisselle. Pour le premier élément, les démunis sont les plus nombreux au Portugal, avec près d'un répondant sur deux. En Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Irlande et en Grèce, la part des démunis se situe entre 20 et 30 %. Dans tous les autres cas, la proportion n'atteint pas 20 %, l'Italie se distinguant par une proportion particulièrement faible de 6 %.

[1.30] En ce qui concerne les éléments relatifs à la détérioration du logement, le niveau de privation dans les ménages menacés de pauvreté monétaire varie sensiblement d'un pays à l'autre. Un groupe de six pays affiche des valeurs très faibles pour les trois éléments: le Danemark, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche, la Finlande et l'Italie. Au Portugal, suivi à une certaine distance par la Grèce et l'Espagne, de nombreuses personnes vivant dans des ménages menacés de pauvreté monétaire accumulent en revanche tous les problèmes de détérioration du logement.

[1.31] La grande majorité des répondants menacés de pauvreté monétaire ne se plaignent pas de problèmes sur le plan des commodités présentes dans leur logement. Le Portugal, où de nombreuses habitations ne disposent pas de commodités élémentaires, et la Grèce, où de nombreux ménages doivent se passer de l'eau chaude courante, constituent des exceptions significatives.

[1.32] Le niveau de pauvreté d'existence est nettement moins important en ce qui concerne la pollution et le manque de lumière; la proportion la plus élevée est de un sur quatre en Italie pour la première et de un sur trois au Portugal pour le deuxième. L'élément relatif à la criminalité et au vandalisme revêt un intérêt tout particulier compte tenu des stéréotypes largement répandus selon lesquels la population pauvre serait concentrée dans les ghettos urbains exposés à ces problèmes. Avec 28 %, le niveau de pauvreté d'existence est le plus élevé en France. Sept pays se situent dans une plage étroite comprise entre 21 et 26 %. Enfin, des pays comme le Danemark, le Luxembourg, l'Autriche et la Grèce affichent des niveaux inférieurs à 10 %. Une très nette majorité de répondants menacés de pauvreté monétaire ne se plaignent pas de problèmes de criminalité ou de vandalisme.

[1.33] On note un rapport évident et frappant entre le degré d'exposition au risque de pauvreté monétaire dans le temps et l'ampleur de la pauvreté d'existence primaire. La Belgique constitue un bon exemple de ce rapport le plus souvent monotone. Parmi les répondants qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire, seulement 6 % déclarent être privés d'au moins trois éléments liés à la dimension primaire. Le pourcentage passe à 11 % pour ceux qui ont été concernés une fois par le risque de pauvreté monétaire; il grimpe à 22 % pour ceux qui ont connu ce risque à deux reprises et plafonne à 48 % pour les répondants qui l'ont connu pendant au moins trois années sur quatre. La proportion de répondants déclarant être privés d'au moins trois éléments parmi les personnes menacées de pauvreté monétaire dépasse les deux tiers dans les trois pays du Sud de l'Europe les plus pauvres: de 73 % en Espagne à 91 % en Grèce.

[1.34] Dans chaque pays, le niveau de la pauvreté d'existence secondaire augmente avec la durée du risque de pauvreté monétaire; il est le plus élevé parmi les répondants exposés à ce risque de façon persistante. La pauvreté d'existence pour cette catégorie est la plus forte au Portugal, en Espagne et en Grèce, avec respectivement 56, 39 et 25 %. L'Irlande, la Belgique et l'Allemagne se situent entre 20 et 30 %. L'Italie, l'Autriche et la France affichent des résultats plus faibles avoisinant 10 %. Enfin, un groupe de pays enregistre des niveaux très bas de pauvreté d'existence secondaire, qui ne dépassent pas 6 %: il s'agit du Danemark, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

[1.35] On observe en outre un rapport tout aussi étroit entre l'exposition croissante au risque de pauvreté monétaire et l'expérience de difficultés économiques (on entend par là le fait de vivre dans un ménage qui rencontre beaucoup de difficultés à boucler son budget). La France constitue un très bon exemple. Les difficultés économiques sont les moins fréquentes, avec un taux de 11 %, parmi les répondants qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire. Le taux passe à 28 % pour les répondants ayant connu une

fois le risque de pauvreté monétaire, à 34 % pour ceux qui l'ont connu à deux reprises et, enfin, à 41 % pour les personnes exposées à un risque persistant, soit trois années au moins sur quatre.

[1.36] Le cumul de privations, qui est défini comme la privation d'un élément dans au moins deux ou trois dimensions, est lié de façon significative au risque de pauvreté monétaire. Ce lien est néanmoins plus faible que celui relevé avec chacune des dimensions de la pauvreté d'existence, surtout les dimensions primaire et secondaire. En d'autres termes, la majorité des personnes menacées de pauvreté monétaire ne cumulent pas les privations, de même que la majorité des démunis cumulant les privations ne sont pas exposés au risque de pauvreté monétaire.

[1.37] Plus le risque de pauvreté monétaire perdure, plus l'expérience du cumul de privations augmente. L'Irlande illustre bien ce phénomène. Parmi ceux qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire, le taux de cumul de privations s'élève à 11 %. Il passe à 28 % pour ceux qui ont été exposés une fois au risque de pauvreté monétaire et à 31 % pour ceux qui l'ont connu à deux reprises. Enfin, il plafonne à 43 % pour les répondants exposés à ce risque pendant au moins trois années sur les quatre. Les chiffres sont très similaires en Belgique, le taux passant de 8 à 13, puis à 23 et enfin à 46 %. De manière générale, la majorité des personnes menacées de pauvreté monétaire de façon persistante ne subissent des privations multiples que dans quatre pays: en Irlande (51 %), en Espagne (65 %), au Portugal (75 %) et en Grèce (78 %). Cinq des pays restants (les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Royaume-Uni et la France) se situent entre 40 et 49 %. Les autres pays, où même ceux connaissant un risque persistant de pauvreté monétaire sont relativement peu menacés de cumul de privations, sont l'Autriche, l'Allemagne, le Luxembourg et le Danemark, qui se situent dans la tranche comprise entre 32 et 15 %.

[1.38] Les variables relatives à l'emploi et au marché du travail exercent une grande influence sur le risque de pauvreté d'existence persistante. Dans tous les cas sauf un, plus d'un tiers des individus vivant dans des ménages dont la personne de référence est concernée par le chômage de longue durée sont frappés de pauvreté d'existence persistante. C'est le cas d'environ une personne sur deux au minimum dans deux pays; en Grèce, la proportion est de deux sur trois. Les caractéristiques des familles jouent également un rôle en termes de pauvreté d'existence persistante, quoique dans une moindre mesure.

[1.39] Le risque persistant de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence persistante n'interagissent pas de façon cumulative. Les taux de difficultés économiques ne sont donc pas nécessairement identiques ou plus élevés pour ceux qui sont exposés de façon persistante aux deux formes de pauvreté que pour ceux qui sont seulement concernés par le risque persistant de pauvreté monétaire. La pauvreté d'existence persistante exerce en effet un impact très puissant sur ceux qui ne sont pas menacés de pauvreté monétaire de façon persistante.

Rôle des transferts sociaux

[1.40] En moyenne, les transferts représentent un tiers du revenu disponible individuel et viennent compléter les ressources tirées du marché du travail, principalement les rémunérations. Ils comptent pour une part plus faible dans les pays du Sud de l'Europe, en particulier en Grèce, mais plus élevée dans les pays nordiques, notamment en Finlande⁴, et en Belgique.

[1.41] Les retraites favorisent généralement les revenus plus élevés dans les quinze États membres de l'UE. La part revenant au quintile le plus riche dépasse la proportion de celui-ci dans la population (20 %) dans tous les pays, de 43 % au Portugal à 24 % au Danemark. Dans un certain nombre de pays, à savoir au Danemark, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg et en Suède, les retraites semblent aussi favoriser légèrement les revenus moyens. Le seul pays où les 20 % les plus pauvres perçoivent plus de 14 % de la totalité des retraites est le Danemark. Les retraites sont donc en grande partie distribuées de façon régressive, suivant ainsi la distribution inégale des rémunérations (passées).

[1.42] En revanche, les transferts hors retraites sont, dans l'ensemble, distribués de façon progressive, c'est-à-dire plus favorable aux bas revenus. En moyenne dans l'UE, 29 % de l'ensemble des transferts hors retraites reviennent au quintile le plus pauvre, 57 % aux revenus moyens et 14 % au quintile supérieur. En d'autres termes, ils exercent un impact redistributif sur la répartition sinon très inégale des rémunérations et d'autres sources de revenus. On peut ainsi distinguer quatre groupes de pays: a) le Danemark, la Finlande et l'Irlande présentent la répartition la plus ciblée des transferts hors retraites, bien au-delà de la moyenne de l'UE; b) l'Autriche et l'Espagne sont caractérisés par une répartition quasi «proportionnelle» des transferts hors

⁽⁴⁾ Voir cependant la note méthodologique sur le PCM à l'annexe 2.

retraites, témoignant d'un apport égal; c) au Portugal et en Italie, les transferts hors retraites sont légèrement plus favorables aux groupes de revenus plus élevés; d) les huit pays restants suivent très étroitement la moyenne légèrement ciblée de l'UE qui est décrite ci-dessus.

[1.43] Tant les indemnités de chômage que les prestations familiales sont distribuées comme les transferts hors retraites en général, c'est-à-dire de façon légèrement ciblée sur les tranches de revenus plus faibles. Les indemnités d'éducation sont aussi ciblées sur les bas revenus, de manière encore plus marquée que les indemnités de chômage ou les prestations familiales. Les prestations de maladie et d'invalidité ne sont pas ciblées sur les bas revenus, mais sont plutôt réparties également dans l'échelle des revenus de la population d'âge actif. Enfin, les allocations de logement et les prestations d'aide sociale sont, sans surprise, les plus ciblées: quelque deux tiers de l'aide sociale sont perçus par le quintile le plus pauvre de la population d'âge actif.

[1.44] Les transferts hors retraites réduisent pratiquement de moitié le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire et diminuent l'écart par rapport au seuil de risque de pauvreté monétaire (l'intensité) d'environ 40 % dans la population d'âge actif. Quatre groupes de pays se dégagent selon l'importance relative des prestations universelles ou sous condition de ressources: a) dans sept pays, l'action combinée des différents transferts hors retraites diminue de façon relativement importante tant le nombre de personnes concernées par le risque de pauvreté monétaire que l'intensité de celui-ci: c'est le cas en Belgique, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Finlande⁵, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en Espagne; b) dans un deuxième groupe de pays (Danemark, Suède, Luxembourg et Autriche), les transferts hors retraites réduisent essentiellement le nombre de personnes menacées de pauvreté monétaire, mais contribuent beaucoup moins à combler l'écart; c) l'Irlande est le seul pays où les transferts hors retraites ont plus d'impact sur l'écart que sur le taux de risque de pauvreté monétaire; d) dans les trois pays restants (Grèce, Italie et Portugal), les transferts hors retraites n'ont qu'un impact limité sur le risque de pauvreté monétaire, les taux de réduction s'échelonnant de 6 à 24 % seulement.

[1.45] Si les transferts sociaux n'existaient pas, le pourcentage de personnes menacées de pauvreté monétaire à un moment donné augmenterait d'environ 20 points de pourcentage, de 30 % actuellement à 50 % en moyenne dans l'UE. L'impact serait principalement ressenti par les personnes exposées à de longues périodes de risque de pauvreté monétaire (trois années sur quatre): au lieu des 13 % actuels, plus d'un tiers de la population connaîtrait le risque de pauvreté monétaire pendant trois ans ou plus. On peut donc dire que les transferts sociaux réduisent la durée moyenne de l'exposition au risque de pauvreté monétaire en Europe de 3 à 2,2 ans. Il s'avère que cette réduction du risque de pauvreté monétaire de longue durée est particulièrement marquée au Danemark, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche, mais plus faible en Grèce et au Portugal.

⁽⁵⁾ Voir cependant la note méthodologique sur le PCM à l'annexe 2.

2. Introduction

Le présent rapport porte sur les statistiques du risque de pauvreté monétaire et de l'exclusion sociale dans l'Union européenne. Il repose sur l'analyse des données du panel communautaire de ménages (PCM) pour la période 1993-1997.

Le panel communautaire de ménages constitue l'une des rares sources de données microéconomiques sur le revenu, la situation sociale et le mode de vie en Europe à l'heure actuelle et est probablement la seule à présenter des données comparables entre les États membres. Il s'agit donc d'une base de données essentielle, même si elle pêche par certains défauts conceptuels et méthodologiques qui sont vraisemblablement inévitables dans tout exercice comparatif d'envergure. Par ailleurs, le PCM est particulièrement précieux pour des analyses sur longues périodes, c'est-à-dire longitudinales, et pour l'examen de la dynamique des problématiques considérées, que ce soit sous l'angle temporel, transdimensionnel ou des rapports de causalité.

Aussi, le rapport entend non seulement décrire la situation en matière de risque de pauvreté monétaire à la fin des années 1990 et le rôle des systèmes de protection sociale à cet égard, mais poursuit également deux autres objectifs importants:

- premièrement, analyser la dynamique du risque de pauvreté monétaire en s'appuyant sur les données longitudinales du PCM – disponibles pour la première fois – qui couvrent une période importante ainsi qu'une part considérable de la population;
- deuxièmement, étudier les corrélations qui existent entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire ou d'existence sur les plans transversal et longitudinal afin de mieux appréhender la notion complexe d'exclusion sociale.

Le présent rapport a été rédigé par plusieurs auteurs conformément à des lignes directrices conceptuelles et méthodologiques communes, à partir de la même base de données et du même ensemble de variables (construites). Il comporte les parties décrites ci-dessous.

Le chapitre 3 présente le cadre conceptuel et méthodologique dans lequel s'inscrit l'étude. Il décrit ce que nous entendons par risque de pauvreté monétaire et exclusion sociale, notions apparentées bien que distinctes, et indique comment nous les avons définies pour les besoins de l'analyse statistique en cherchant à exploiter au mieux les avantages du PCM tout en tenant compte de ses inconvénients. Ce chapitre expose les méthodes employées dans les différents chapitres en matière d'analyse des revenus. L'annexe méthodologique (annexe 2) détaille plus avant certaines de ces méthodes ainsi que, le cas échéant, les théories statistiques ou mathématiques sur lesquelles elles reposent. Le glossaire figurant à l'annexe 1 définit de façon concise les termes et notions statistiques employés.

Le chapitre 4 présente les résultats transversaux de l'analyse, en particulier ceux concernant l'année 1997. Il décrit non seulement les niveaux⁶ de revenu et leur évolution depuis 1994, année du lancement du PCM, mais aussi différentes mesures de la répartition des revenus (écart et concentration), avant de se consacrer au risque de pauvreté monétaire et au profil socioéconomique des personnes à bas revenus ou menacées de pauvreté.

Le chapitre 5 examine comment exploiter la base de données longitudinale du PCM pour mettre en relief la dynamique du risque de pauvreté monétaire. Il évalue ensuite la persistance du risque de pauvreté et recherche, sur le plan socioéconomique, les différences entre les individus menacés de pauvreté pendant une (plus) longue période et ceux qui encourent un risque de pauvreté temporaire ou de courte durée. Il identifie en outre les facteurs qui influencent l'entrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire ou la sortie d'une telle situation, ainsi que le rôle d'autres transitions à cet égard (comme les transitions emploi-chômage ou mariage-divorce).

Le PCM comprend différents indicateurs concernant la pauvreté non monétaire. Le chapitre 6 explique comment les évaluer et les utiliser pour construire des dimensions distinctes et/ou un indice global de la pauvreté non monétaire. Ce chapitre analyse en outre le profil socioéconomique des individus connaissant la pauvreté non monétaire et tente de déterminer si et dans quelle mesure ce profil diffère de celui des personnes exposées au risque de pauvreté monétaire.

Sur cette base, le chapitre 7 analyse les corrélations entre la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire ou d'existence sur les plans transversal et longitudinal. Dans quelle mesure la possession et/ou la possibilité

⁽⁶⁾ Dans le présent document, on entend par «revenu» le «revenu équivalent»: voir glossaire (annexe 1) et notes méthodologiques (annexe 2).

d'acquérir des biens de première nécessité et/ou des biens de consommation durables secondaires dépendent-elles du revenu? Quelle est l'incidence de celui-ci sur les relations sociales, le degré de satisfaction ou la santé? Quelle proportion de la population menacée de pauvreté (de façon persistante) souffre-t-elle simultanément de privations multiples d'ordre non monétaire?

Le chapitre 8 présente une première analyse de l'efficacité des régimes de protection sociale en Europe, en particulier des systèmes de transferts (retraites et autres prestations sociales). Ces transferts contribuent-ils à améliorer le revenu et la situation sociale des citoyens européens et, surtout, de ceux qui sont menacés de pauvreté monétaire de façon persistante? La réponse apportée n'est pas exhaustive car seuls les transferts nets de revenus sont pris en considération (par rapport au revenu disponible individuel). Toutefois, les résultats du PCM donnent, même à ce niveau, des informations essentielles pour guider la réflexion concernant une réforme de la protection sociale ou la fixation de priorités en matière de politique sociale.

L'analyse statistique s'achève au chapitre 8. Le chapitre 9 récapitule les principaux résultats des chapitres précédents pour chaque État membre de l'UE examiné dans l'étude. Enfin, le chapitre 10 résume les conclusions les plus importantes et formule des recommandations pour l'action politique et la recherche.

3. Cadre conceptuel et méthodologique

3.1. Cadre conceptuel

3.1.1. Pauvreté monétaire et/ou exclusion sociale?

Les réflexions actuelles sur la pauvreté et l'exclusion sociale se fourvoient souvent en tentant d'établir une distinction nette entre le risque de pauvreté monétaire et l'exclusion sociale. Cette dernière a fait son apparition dans le discours politique il y a quelques années et a acquis depuis une signification conceptuelle.

Pour une large part, ces analyses sont surévaluées et, en fait, rendent les choses obscures plus qu'elles ne les éclairent; elles résultent d'une représentation étroite plutôt que d'une appréciation objective des recherches sur la problématique de la pauvreté et des résultats qu'elle a obtenus au fil des années.

La recherche sur la pauvreté est souvent associée – à tort – à l'argumentation qui identifie la pauvreté à l'étude de l'insuffisance des revenus. En fait, elle est beaucoup plus diversifiée et seule une minorité des chercheurs dans ce domaine appréhende l'étude de la pauvreté sous le seul angle du revenu. La plupart s'attachent à étudier plutôt «les vies appauvries et pas seulement (...) le contenu des portefeuilles»⁷. Le revenu est une ressource importante – peut-être la plus importante – mais ce n'est pas la seule. Dans la même optique, un revenu faible est un résultat important, mais pas le seul, du manque de ressources ou de processus discriminatoires. Dans ce contexte, les réflexions sur l'exclusion sociale exagèrent souvent tant le caractère novateur de l'insistance sur les désavantages cumulatifs que les limites de la recherche classique sur la pauvreté.⁸

Pour Sen, la véritable nouveauté dans l'idée d'exclusion sociale réside dans sa mise en évidence du «rôle des aspects relationnels en matière de privation d'opportunités de réalisation et donc de vécu de la pauvreté».⁹ Il ne s'agit donc pas seulement de déterminer qui vit dans la pauvreté, mais aussi de comparer la manière de vivre de différents groupes et de voir dans quelle mesure les divergences observées peuvent s'expliquer par des critères structurels ou intrinsèques de stratification. Le concept d'exclusion sociale implique d'étudier également l'importance des relations et des interactions sociales dans le tableau d'ensemble.

Le résultat de ce raisonnement est qu'il est nécessaire d'élaborer une approche intégrée:

- a) qui reconnaisse la multiplicité des causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale et qui soit capable d'identifier ces causes;
- b) qui prenne en considération la dimension temporelle de phénomènes connexes (d'où l'accent mis sur les processus);
- c) qui apprécie la pertinence de l'action et des capacités individuelles et, partant, qui fasse la part du rôle médiateur des stratégies de prise en charge et du soutien social;
- d) qui soit multidimensionnelle dans la prise en compte des ressources et des résultats et ne considère donc pas le revenu comme la seule ressource permettant l'intégration dans la société, ni un revenu faible comme la seule conséquence de l'absence d'intégration;
- e) qui permette d'examiner comment la pauvreté monétaire, qui constitue l'un des aspects de l'exclusion sociale, s'articule avec d'autres aspects de l'exclusion (ou de l'inclusion) sociale, notamment les relations et la participation sociales.

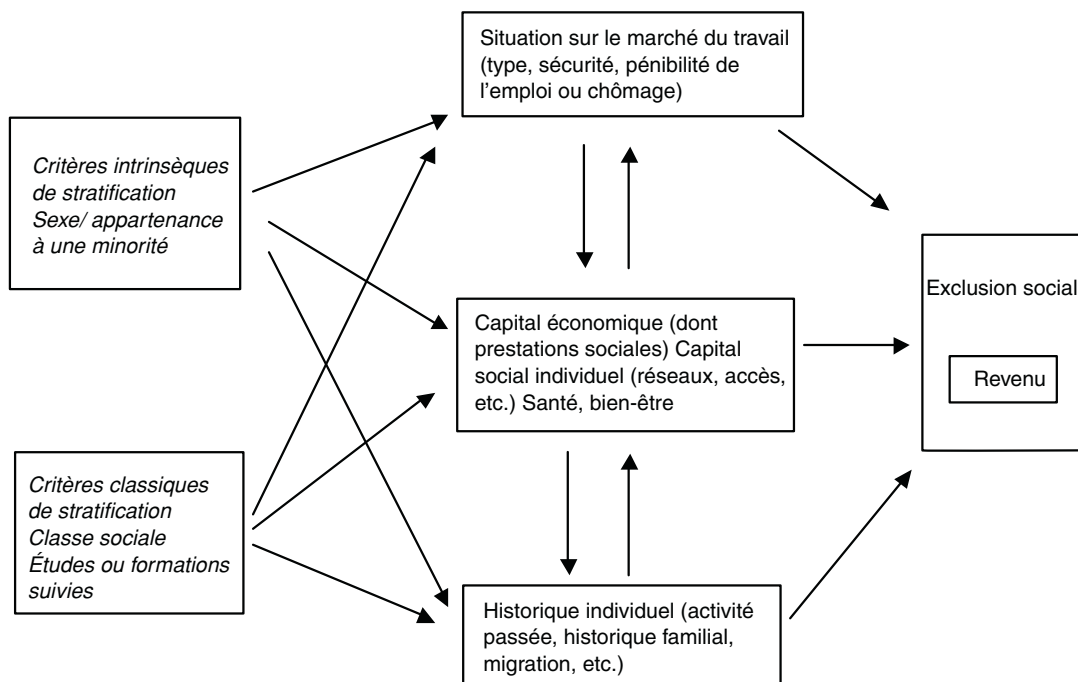
Le graphique 3.1 présente visuellement les éléments constitutifs d'un tel cadre, ainsi que les rapports de causalité entre eux. Il s'agit d'une version plus détaillée du cadre élaboré par Eurostat et employé dans le premier rapport social européen¹⁰. Le lecteur notera qu'un certain nombre d'indicateurs classés avec les ressources se retrouvent aussi du côté des conséquences en ce qui concerne l'exclusion sociale: par exemple, le revenu figure dans les ressources alors qu'un revenu faible ou le risque de pauvreté monétaire fait partie des indicateurs de l'exclusion sociale. Les interfaces sont complexes et varient souvent selon les pays ou les groupes considérés. L'un des objectifs du présent rapport est de permettre de mieux comprendre ces variations.

⁽⁷⁾ Sen, A. (2000), 'Social Exclusion: Concept, Application and Scrutiny', *Social Development Papers*, n° 1, Office of Environment and Social Development, Asian Development Bank, p. 3.

⁽⁸⁾ Voir notamment Layte, R. *et al.* (2001), 'Persistent and consistent poverty in the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel', *Review of Income and Wealth*, série 47, n° 4, p. 427-450.

⁽⁹⁾ Sen, A. (2000) *op. cit.*

⁽¹⁰⁾ Mejer, L. (1999), 'Social Exclusion Statistics', actes de la conférence organisée conjointement par le *Statistics Users' Council* et le CEIES le 22 novembre 1999; Eurostat (2000) *op. cit.*

Figure 3.1. Cadre de l'exclusion sociale dans l'Union européenne


De manière générale, il convient de garder à l'esprit que les notions de pauvreté monétaire et d'exclusion sociale ne sont pas utilisées en tant que termes antinomiques, mais plutôt comme des notions complémentaires qui, ensemble, permettent de comprendre le cheminement vers la marginalisation et ses conséquences. Eu égard à la complexité des interactions à observer, il est inévitable qu'un tel cadre ne soit jamais tout à fait transparent (c'est-à-dire constitué de composantes ou de variables sans aucun chevauchement ni répétition).

Notre analyse est limitée concrètement par le manque d'informations sur certains indicateurs du PCM. Cette enquête constitue une source très riche de données pour l'étude de la répartition des revenus et du risque de pauvreté monétaire, mais est moins complète en ce qui concerne les indicateurs de l'exclusion sociale et, plus particulièrement, les aspects relationnels s'y rapportant. Notre objectif étant de faire avancer les connaissances concernant l'applicabilité et l'emploi d'indicateurs non monétaires dans l'étude de l'exclusion sociale, nous nous trouvons finalement limités dans notre analyse par la couverture non exhaustive de ces indicateurs dans le PCM.

3.1.2. La pauvreté et l'exclusion sociale sont des notions relatives

Dans l'acception courante, la pauvreté dans les pays riches est souvent définie comme l'impossibilité de s'assurer un niveau de vie décent. Le manque de biens nécessaires à la vie sur les plans de l'alimentation, de l'habillement et du logement constitue donc un critère de mesure évident. Toutefois, ce que l'on considère comme suffisant et ce que l'on identifie généralement comme relevant des besoins évoluent avec le temps et varient d'une société à l'autre. En ce sens, la pauvreté est relative, comme l'illustre un passage souvent cité d'Adam Smith, qui définit les biens de première nécessité comme comprenant non seulement les biens indispensables à la vie, mais aussi tout élément dont la privation est considérée, selon l'usage dans un pays déterminé, comme inconvenante pour des personnes honorables, même des classes inférieures. Pour Sen, c'est dans la notion de « honte » que le concept de pauvreté trouve son essence : l'absence de ressources place les individus dans une situation qui ne leur permet pas d'occuper dignement leur place dans la société. Dans le présent rapport, nous parlons de risque de pauvreté monétaire et non de pauvreté monétaire en tant que telle, pour souligner cet aspect relatif de la pauvreté monétaire.¹¹

(¹¹) Dennis, I. (2002), "Social Cohesion Indicators adopted at the Laeken European Council (12/2001): Detailed tables presenting the latest available data", Document de groupe de travail, Eurostat, Luxembourg.

3.1.3. Pauvreté non monétaire ou d'existence

L'analyse de la pauvreté en termes relatifs repose sur le principe général qu'au-delà d'un certain écart par rapport à la moyenne, les individus à faible revenu ne peuvent pas accéder au mode de vie minimal acceptable dans la société où ils vivent par manque de ressources et se trouvent par conséquent dans une situation de pauvreté d'existence. Toutefois, certains objectent que la faiblesse des revenus n'est pas un indicateur fiable de la pauvreté parce qu'il ne permet pas de distinguer les différents niveaux de pauvreté d'existence que peuvent connaître les ménages. Plusieurs études menées dans différents pays industrialisés ont en effet révélé qu'une part considérable des ménages à bas revenus ne souffrent pas de pauvreté d'existence tandis que certains dont les revenus se situent au-dessus des seuils de pauvreté monétaire vivent dans une telle situation.

Outre l'erreur de mesure, il existe plusieurs raisons à cette liaison flottante entre le revenu et la pauvreté d'existence. Premièrement, l'impact de la faiblesse du revenu sur le niveau de vie dépend de la durée pendant laquelle le revenu reste faible et de la disponibilité éventuelle d'autres ressources (par exemple des économies ou le soutien financier de la famille ou d'amis) venant compléter le revenu courant. Deuxièmement, les ménages qui disposent de ressources suffisantes ne choisissent pas toujours de les utiliser pour acquérir des biens considérés comme de première nécessité par les statisticiens ou par la population en général. Enfin, il va de soi que le mode de vie et la pauvreté d'existence sont influencés par de nombreux autres facteurs que le revenu courant. Bon nombre de processus sociaux et économiques conditionnent le niveau de pauvreté d'existence. Des ménages qui se situent à un niveau similaire de revenu courant y sont arrivés en suivant une multitude de parcours différents.

En anglais, le terme de *deprivation* (traduit ici par «pauvreté d'existence») est, tout comme le terme de *poverty* (traduit ici par «pauvreté monétaire»), très largement employé et, très souvent, sans que le concept qu'il recouvre soit défini. Par conséquent, il est interprété de façons parfois très différentes. Pour les auteurs du présent rapport, un élément fondamental du concept de pauvreté d'existence est le fait pour les individus de ne pas avoir la possibilité de faire ou de posséder quelque chose. Le terme «pauvreté d'existence» s'entend donc ici comme l'incapacité à se procurer des biens et des commodités ainsi que l'incapacité à participer à des activités qui sont généralement considérées comme importantes dans la communauté en question. La pauvreté d'existence traduit les contraintes qui limitent les choix des individus et pas seulement les résultats de ces choix. S'il est plus facile d'observer ces résultats, il convient néanmoins de toujours veiller à faire la distinction, dans la mesure de la pauvreté d'existence, entre l'impact des contraintes et celui des choix. Pour ce faire, nous examinerons des indicateurs dont on peut raisonnablement penser a priori que l'absence de l'élément concerné est, la plupart du temps, imputable au manque de ressources plutôt qu'à d'autres contraintes telles que le lieu ou les préférences personnelles. Il est ainsi possible de restreindre les domaines que l'on veut couvrir par des indicateurs en se focalisant sur ceux qui sont vraisemblablement affectés directement par l'accès aux ressources financières.

3.1.4. Cheminement vers la pauvreté monétaire et l'exclusion sociale

Comme le montre la figure 3.1, le risque de pauvreté monétaire et/ou l'exclusion sociale résultent de l'action conjuguée de deux grands types de facteurs: d'une part les facteurs qui influencent le niveau des «besoins» dans le ménage et, d'autre part, les facteurs qui déterminent le niveau des «ressources» disponibles. On trouve dans le premier groupe des caractéristiques telles que le type de ménage, c'est-à-dire le nombre de personnes qui le composent, les liens qui unissent celles-ci et leur âge respectif. Le deuxième englobe des facteurs tels que le niveau d'études des membres du ménage et la classe sociale à laquelle ils appartiennent; il s'agit là de deux des nombreux facteurs qui déterminent le niveau de la rémunération perçue sur le marché du travail. Bien que rudimentaire, ce distinguo permet de structurer l'analyse et de comprendre les tendances qui se dégagent, même si certaines variables relevant de la catégorie des besoins peuvent aussi avoir une incidence sur le niveau des ressources.

Nous opérons cette distinction tout au long du rapport en tentant de caractériser le profil socioéconomique des personnes menacées de pauvreté monétaire, des personnes démunies en termes de conditions d'existence, des personnes exposées de façon persistante au risque de pauvreté monétaire et/ou des personnes qui sont à la fois exposées de façon persistante au risque de pauvreté monétaire et souffrent de privations multiples. Une telle analyse revêt une importance majeure car elle permet de focaliser l'action des politiques sociales.

Si l'étude devait révéler que ce sont des «ressources» comme le niveau d'études ou la classe sociale – les variables de stratification classiques – qui pèsent le plus lourd dans l'explication du risque de pauvreté monétaire et/ou de pauvreté d'existence, il faudrait en déduire que les politiques sociales doivent continuer à mettre l'accent sur l'amélioration du contexte socioéconomique dans lequel les citoyens évoluent plutôt que de se focaliser sur la redistribution des revenus. L'identification de besoins spécifiques ou supplémentaires résultant de la composition du ménage, de sa taille ou d'événements particuliers fournirait des indications sur la manière dont les prestations sociales sous condition de ressources ou d'autres mesures doivent être ciblées.

3.2. Cadre méthodologique

3.2.1. Sources des données pour l'analyse transversale

Les analyses transversales (qui figurent aux chapitres 4 et 6) s'appuient sur les données de la base de données «Utilisateurs» (BDU) des vagues 1 à 4 qui couvrent la période de 1994 à 1997,¹² en particulier la version de décembre 2001.¹³

Pour la présentation des résultats les plus récents, les données PCM de la base de données «Utilisateurs» pour l'année d'enquête 1997 ont été utilisées dans la plupart des pays, avec les exceptions suivantes.

- Allemagne: à l'issue de la troisième vague du PCM en 1996, l'échantillon initial a été remplacé par le panel national existant (SOEP). Ce dernier a été employé pour établir les statistiques sur la répartition des revenus pour 1997. Toutefois, il présente des lacunes en ce qui concerne les indicateurs de pauvreté non monétaire ou d'existence. C'est pourquoi l'échantillon initial du PCM de 1996 a été utilisé pour ces indicateurs dans le cas de l'Allemagne.
- Royaume-Uni: ici également, l'échantillon initial du PCM a été remplacé par le panel national existant (BHPS) à l'issue de la troisième vague de l'enquête en 1996. Tout comme dans le cas de l'Allemagne, le BHPS de 1997 a été utilisé aux fins des statistiques sur la répartition des revenus, tandis que les indicateurs de pauvreté non monétaire ou d'existence reposent sur l'échantillon initial du PCM de 1996 au Royaume-Uni.
- Luxembourg: la BDU pour les vagues 1 à 4 ne comporte pas de données pour l'année d'enquête 1997. Tant la répartition des revenus que les indicateurs de pauvreté non monétaire ou d'existence s'appuient sur l'étude PSEL-1, convertie au format du PCM pour 1996.
- Finlande: les données du PCM se réfèrent uniquement aux données de 1996 et 1997.
- Suède: ce pays n'a pas pris part au PCM. Toutefois, pour l'enquête de 1997 (revenus de l'année de référence 1996), des statistiques sur la répartition des revenus ont été établies dans le format du PCM à partir d'autres sources (registres). Ces données ont été utilisées selon les besoins dans l'analyse de la répartition des revenus. On ne dispose cependant pas de données suffisamment complètes ou comparables sur les indicateurs de la pauvreté non monétaire ou d'existence.

Pour la présentation des résultats les plus anciens, les données PCM de la base de données «Utilisateurs» pour l'année d'enquête 1994 ont été utilisées dans la plupart des pays, avec les exceptions suivantes.

- Autriche: les données se rapportent à l'année d'enquête 1995, la première vague du PCM ayant été lancée cette année-là en Autriche.
- Finlande: les données se rapportent à l'année d'enquête 1996, la première vague du PCM ayant été lancée cette année-là en Finlande.

⁽¹²⁾ Nous n'avons malheureusement pas pu inclure les données de 1998 dans les analyses du présent rapport en raison de la diffusion tardive de la base de données de la vague 5 en cours de production. À l'évidence, ces données auraient fourni des informations transversales plus à jour. Elles auraient certes permis d'affiner davantage certaines conclusions mais, en ce qui concerne les tendances et les schémas socioéconomiques observés, ainsi que l'analyse longitudinale, tout porte à croire qu'aucun élément fondamentalement ou radicalement différent n'aurait été trouvé. Les processus sociaux en cause dans la dynamique de pauvreté ne changent guère à court terme et l'on peut donc raisonnablement penser que les quatre vagues, avec la composante longitudinale, représentent bel et bien une avancée dans la connaissance de la pauvreté et de la dynamique de la pauvreté en Europe, même en l'absence des données de 1998. De même, la base de données de la vague 6 (1994-1999) n'a pas été diffusée avant décembre 2002 et il n'a pas été possible de répéter les calculs et analyses.

⁽¹³⁾ Dans un premier temps, l'analyse a été effectuée à partir de la version de septembre 2001 de la BDU de la vague 4 (1994-1997). Étant donné les réserves exprimées par certaines délégations d'États membres auprès d'Eurostat concernant la qualité des données, l'analyse a été recommencée sur la base des données pour 1994-1997 de la version révisée de la base de données diffusée en décembre 2001 (vague 5). Toujours préoccupé par la qualité des données sur le revenu de la vague 5 au Royaume-Uni, l'office statistique britannique (ONS) a invité l'unité nationale de collecte de données, l'université de l'Essex, à communiquer à Eurostat une nouvelle version de sa base de données. Ceci a été fait pour la base de données de la vague 6. Ces corrections n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport car elles n'ont été disponibles qu'après son achèvement. L'attention du lecteur est par conséquent attirée sur le fait que les analyses figurant dans la présente publication concernant le Royaume-Uni ne reposent pas sur des données approuvées officiellement et pourraient ne pas correspondre totalement aux statistiques officielles publiées par le Royaume-Uni. Par exemple, il est connu que les taux de risque de pauvreté pour les retraités du Royaume-Uni sont surestimés par rapport aux résultats basés sur la vague 6. Les auteurs du rapport estiment toutefois, compte tenu des tendances et des schémas socioéconomiques observés, ainsi que de l'analyse longitudinale, que l'utilisation de ces données n'a pas de conséquences majeures sur le fond de l'argumentation présentée ici.

3.2.2. Sources de données pour l'analyse longitudinale

Les analyses longitudinales ont principalement été effectuées à partir de «panels équilibrés» couvrant les quatre années d'enquête entre 1994 et 1997 et comprenant des personnes interrogées dans chacune des quatre vagues.

En ce qui concerne les statistiques sur la répartition des revenus, cela a été possible dans tous les pays, avec les exceptions suivantes.

- Suède et Finlande: le rapport ne présente pas de données pour la Suède (seule une enquête reconstruite pour l'année 1997 est disponible), ni pour la Finlande (deux années seulement, enquêtes PCM de 1996 et 1997).
- Autriche et Luxembourg: l'analyse ne porte que sur trois années pour ces pays: il s'agit de la période 1995-1997 pour l'Autriche, qui a démarré le PCM un an plus tard que les autres pays, et de la période 1994-1996 pour le Luxembourg, les données n'étant disponibles que jusqu'en 1996 (elles reposent en effet sur l'enquête PSEL-1 qui s'est arrêtée en 1996; les données du PSEL-2, qui couvrent la période de 1997 à la fin du PCM, ne sont pas encore disponibles).
- Allemagne et Royaume-Uni: les statistiques sur la répartition des revenus pour toute la période de 1994 à 1997 s'appuient sur les panels nationaux qui ont remplacé les échantillons initiaux du PCM dans ces deux pays à compter de 1997. Les échantillons initiaux du PCM n'ont pas été employés pour l'analyse de la répartition des revenus dans ces pays parce qu'ils ne couvrent pas les quatre années sur le plan longitudinal.

Les remarques susmentionnées concernant l'élaboration des indicateurs longitudinaux non monétaires de la pauvreté d'existence s'appliquent également dans le cas de la Suède, de la Finlande, de l'Autriche et du Luxembourg. En Allemagne et au Royaume-Uni, cependant, les échantillons initiaux du PCM ont été employés parce que, dans les panels nationaux qui les ont remplacés, ces indicateurs n'avaient pas une couverture adéquate. Ces échantillons ne couvrent bien sûr que trois années, de 1994 à 1996, comme indiqué ci-dessus en ce qui concerne le Luxembourg.

3.2.3. Pondération de l'échantillon longitudinal

La base de données «Utilisateurs» (BDU) fournit des pondérations de l'échantillon (appelées «poids de départ») afin d'assurer que les membres du panel interrogés l'année t soient les plus représentatifs possible de la population. Pour étudier la pauvreté d'existence dans une perspective longitudinale, il est possible de ne considérer qu'un «panel équilibré», c'est-à-dire composé de personnes interrogées l'année t ainsi que chacune des années précédentes durant la période observée ($t-1$, $t-2$, etc.). Il se peut que, par rapport à l'échantillon au moment t utilisé pour l'élaboration des pondérations du PCM, le panel équilibré ne compte plus suffisamment de personnes. Nous l'avons donc repondéré pour qu'il reflète le plus fidèlement possible l'échantillon au moment t . Toutefois, les changements des pondérations sont généralement peu importants parce que l'attrition du panel est, pour une bonne part, cumulative (elle affecte les deux échantillons de la même manière). Repondérer le panel équilibré pour refléter le panel PCM de départ lors de la première vague aurait en revanche été beaucoup moins indiqué (et aurait en outre pu avoir un effet beaucoup plus perturbateur sur la structure de pondération du PCM).

3.2.4. Imputation des éléments relatifs à la pauvreté non monétaire

Les éléments relatifs à la pauvreté non monétaire qui sont les plus pertinents pour les analyses effectuées aux chapitres 6 et 7 ne sont pas disponibles pour tous les ménages et ont donc dû être imputés partiellement. Les procédures d'imputation reposent sur l'approche SRMI (*sequential regression multivariate imputation*) utilisée par le logiciel d'imputation IVE-ware. La méthode proposée par les auteurs du logiciel consiste à obtenir les valeurs imputées en ajustant une série de modèles de régression et en tirant les valeurs de la distribution prédictive correspondante, en prenant pour hypothèses un mécanisme MAR (données manquantes de façon aléatoire), une taille d'échantillon infinie et un échantillonnage aléatoire simple.¹⁴

L'imputation a pu être effectuée pour tous les ménages pour lesquels on disposait de données concernant le revenu (~98,5 %) et pour lesquels le nombre d'éléments non monétaires manquants était inférieur à 7 (~99,5 %). Tous les autres ménages (et leurs membres) ont dû être exclus des analyses; cela représente environ 2 % des ménages repris à l'origine dans la base Utilisateurs du PCM.

3.2.5. Définitions statistiques fondamentales et mises en garde

Les paragraphes ci-dessous présentent des définitions fondamentales valables dans tous les chapitres de la présente publication. Un glossaire est proposé à l'annexe 1.

⁽¹⁴⁾ Raghunathan T. E., Lepkowski J., Van Voewyk J., Solenberger P. (1997): 'A Multivariate Technique for Imputing Missing Values Using a Sequence of Regression Models', *Technical Report, Survey Methodology Program*, Survey Research Center, ISR, University of Michigan.

- Les standards de pouvoir d'achat (SPA) sont employés pour la conversion des revenus des ménages libellés en monnaie nationale en une unité standard de mesure, et ceci afin de neutraliser les effets des niveaux de prix différents entre les États membres.
- Les ressources monétaires sont mesurées sur la base du revenu équivalent du ménage, c'est-à-dire du revenu ajusté en fonction du nombre de membres du ménage et de l'âge de chacun de ceux-ci. Le revenu équivalent des ménages est calculé d'après l'échelle modifiée de l'OCDE ou échelle UE, qui affecte un poids de 1,0 au premier adulte, de 0,5 à chaque autre membre du ménage de 14 ans ou plus et de 0,3 à chaque enfant de moins de 14 ans. Il est ensuite attribué à chaque membre du ménage. L'unité pour toutes les analyses de la répartition du revenu équivalent est la personne individuelle.
- Les différentes mesures sont élaborées séparément pour chaque État membre selon le niveau et la répartition du revenu équivalent dans le pays. La moyenne simple de ces mesures, appelée «moyenne des pays», résume les tendances dans les États membres de l'UE. Les moyennes communautaires (UE-15) sont calculées en pondérant les données des pays en proportion de la taille de leur population.
- Le revenu médian désigne le niveau de revenu d'une personne type dans l'UE ou dans n'importe quel État membre. Dans toute société, cinquante pour cent de tous les individus disposent d'un revenu inférieur au revenu médian, les cinquante autres pour cent ayant un revenu supérieur à ce seuil. Le revenu médian sert également de référence pour déterminer la place relative dans l'échelle de revenu et le risque de pauvreté monétaire.
- Les déciles correspondent aux dix tranches de 10 % de la population classée selon l'échelle de revenu. L'écart économique entre le décile supérieur et le décile inférieur de la distribution (appelé P90/P10) est un indicateur de l'inégalité de répartition des revenus dans la société observée. Une autre mesure communément utilisée de l'inégalité est le ratio S80/20 qui compare le revenu total perçu par le quintile supérieur (ou les deux déciles supérieurs) de la distribution du revenu à celui dont dispose le quintile inférieur (ou les deux déciles inférieurs).
- Le coefficient de Gini est un indicateur communément employé de l'inégalité de distribution globale des revenus.
- Plutôt que de se baser sur un seuil unique choisi arbitrairement, il convient de présenter les proportions de la population sous les différents niveaux dans la répartition des revenus: en particulier en dessous de 40, 50 et 60 % de la moyenne et en dessous de 50, 60 et 70 % de la médiane. Des deux, il est préférable d'utiliser les proportions définies par rapport à la médiane. S'il faut impérativement considérer un seuil unique, celui de 60 % de la médiane est recommandé. C'est ce seuil qui est employé pour les analyses transversales du présent rapport; l'annexe 3 comporte aussi une série de tableaux qui utilisent le seuil de 50 %.¹⁵ Les seuils de 60 et 70 % sont tous deux employés dans l'analyse longitudinale.
- Dans le présent rapport, les individus qui se situent en dessous du seuil des 60 % du revenu médian sont dits menacés de pauvreté conformément aux recommandations du Conseil de Laeken (décembre 2001).¹⁶
- L'intensité du risque de pauvreté se mesure par l'écart de risque de pauvreté monétaire, qui correspond à la distance moyenne par rapport au seuil de risque de pauvreté monétaire (mesuré en termes de revenu médian), exprimée en pourcentage de ce seuil. Un autre aspect important du risque de pauvreté est l'inégalité de distribution du revenu au sein des ménages pauvres, qui est mesurée par le coefficient de Gini calculé sur les bas revenus. L'indice de Sen constitue un indicateur global qui combine différents aspects du risque de pauvreté monétaire: l'incidence, l'intensité et l'inégalité de distribution des revenus parmi les personnes menacées de pauvreté.
- Pour compléter le taux classique de mesure de la pauvreté monétaire (*headcount ratio*) calculé d'après un seuil fixe de risque de pauvreté, nous avons également élaboré un indicateur alternatif qui affecte un degré d'intensité de pauvreté (dans une fourchette comprise entre 1 pour l'individu le plus pauvre et 0 pour le plus riche) à chaque personne selon la place qu'elle occupe dans l'échelle des revenus. Cette mesure enrichit l'analyse de la position relative de différents groupes à risque de la population en tenant compte non seulement du niveau du risque de pauvreté encouru par ces personnes (mesuré, par exemple, par le taux classique), mais aussi de l'intensité du risque de pauvreté résultant du niveau de revenu, en particulier pour les plus bas revenus. Pour de plus amples informations à ce sujet, voir le dernier point du chapitre.
- Pour l'analyse longitudinale, une période minimale de quatre années consécutives est recommandée. Le risque de pauvreté au moment x concerne les personnes qui sont répertoriées comme menacées de pauvreté pendant au moins une des quatre années. Le risque persistant de pauvreté s'applique à la part de

⁽¹⁵⁾ À l'annexe 3, comparer les tableaux A4.2 et A4.3 aux tableaux A4.4 et A4.5.

⁽¹⁶⁾ Dennis I (2002) op. cit.

la population vivant dans des ménages dont le revenu équivalent total est inférieur à 60 % du revenu équivalent médian pour l'année t , ainsi qu'au moins pour deux des années précédentes t_1 , t_2 et t_3 .¹⁷

L'utilisation de données longitudinales pose elle-même un certain nombre de problèmes qu'il n'est pas inutile de décrire. Premièrement, rien n'indique depuis combien de temps les personnes répertoriées comme menacées de pauvreté monétaire en 1993 (qui est la première année pour laquelle nous disposons d'informations) étaient dans cette situation. Par conséquent, il est très probable que, parmi les sorties l'année suivante, se trouvent des individus et des ménages qui ont été exposés au risque de pauvreté pendant plus longtemps qu'au moins certains des ménages qui sont restés dans cette situation. De même, rien n'indique non plus si et quand ceux qui étaient menacés de pauvreté monétaire lors de l'entretien de 1998 sont sortis de cette situation. Cette censure à gauche et à droite est inévitable lorsque l'on considère un panel sur de courtes périodes et signifie que l'on n'examine pas des «épisodes» de risque de pauvreté monétaire, mais bien plusieurs années de risque de pauvreté sur une période donnée. L'attrition du panel dans l'enquête PCM implique également que nous manquons d'informations sur la situation de certaines personnes pendant les quatre années de l'enquête, ce qui aboutit dans certains cas à une censure à droite prématurée. Bien que certaines techniques analytiques permettent d'y remédier, le problème a été écarté aux fins des études descriptives du rapport en ne prenant en considération que les personnes présentes dans l'échantillon chacune des quatre années et en leur affectant des pondérations pour qu'elles soient représentatives de la population.

Il convient de garder également à l'esprit la question de la période de référence des revenus lors de la lecture des analyses longitudinales du présent rapport. D'un bout à l'autre de celui-ci, les périodes indiquées se rapportent aux années d'enquête du PCM pour éviter toute confusion. En fait, les variables de l'enquête ne portent pas toutes sur les mêmes périodes. Si bon nombre de caractéristiques sont mesurées au moment de l'enquête, les données sur les revenus concernent l'année civile précédant l'enquête. Par conséquent, pour la période d'enquête 1994-1997 analysée, les profils de revenus se rapportent aux années civiles de 1993 à 1996.

3.2.6. Principales variables ou perspectives analytiques

Les analyses utilisent un certain nombre de variables clés, dont certaines sont déjà définies dans la base Utilisateurs alors que d'autres ont été élaborées pour les besoins de la présente étude.

Type de ménage

À partir des variables du PCM, nous avons établi une typologie des ménages qui les différencie selon le nombre de personnes qui les composent, leur âge et les liens qui les unissent afin de constituer des groupements significatifs, par exemple «familles monoparentales» (un adulte vivant seul avec un ou plusieurs enfants), «couples âgés» (de plus de 65 ans) ou «familles nombreuses» (définies ici comme comptant trois enfants ou plus).

Niveau d'études du ménage

Le niveau d'études du ménage est défini sur la base du plus haut niveau d'études atteint par chacun de ses membres. On distingue trois niveaux individuels de base: faible (CITE 0-2), moyen (CITE 3) et élevé (CITE 5-7). Au total, cinq catégories de ménages ont été identifiées: a) niveau élevé pour tous les adultes, b) niveau élevé pour au moins un adulte, c) niveau moyen pour tous les adultes, d) niveau moyen pour au moins un adulte et e) niveau faible pour tous les adultes.

Situation au regard de l'emploi

La situation individuelle au regard de l'emploi est définie sur la base des informations fournies par le répondant et correspond à l'activité principale de celui-ci au cours de l'année de référence. On distingue quatre catégories: a) personnes actives occupant un emploi salarié, b) personnes actives occupant un emploi indépendant, c) personnes actives sans emploi et d) personnes inactives.

⁽¹⁷⁾ Cette définition donne vraisemblablement des estimations légèrement inférieures du risque persistant de pauvreté par rapport à la définition utilisée précédemment par Eurostat (2000/2001) pour la même variable, qui considérait le risque de pauvreté comme persistant si la personne avait été menacée de pauvreté pendant trois années consécutives. Il s'agit d'un critère fixé arbitrairement du point de vue analytique et l'on pourrait en effet objecter qu'une étude de la dynamique du risque de pauvreté monétaire doit employer une définition moins restrictive (étant donné que son objectif n'est pas uniquement, ni même principalement, de déterminer avec certitude combien de personnes sont menacées de pauvreté de façon persistante, mais bien de rechercher comment elles ont abouti à cette situation). Dans ce contexte, l'annexe 3 présente les chiffres relatifs au risque persistant de pauvreté monétaire (ainsi que non monétaire) selon les deux définitions. Comparer les tableaux A7.1a et A7.1b, A7.2a et A7.2b, A7.3a et A7.3b, A7.4a et A7.4b.

Précarité de l'emploi des individus

Le questionnaire du PCM interroge les répondants sur leur situation professionnelle au moment de l'entretien et leur demande d'indiquer s'ils ont été sans emploi au cours des douze mois précédents. L'enquête renseigne en outre sur les éventuelles périodes de chômage durant les cinq dernières années. Une échelle de précarité a été élaborée en isolant les répondants qui ont indiqué être au chômage et avoir aussi été au chômage l'année précédente. On a également fait la distinction entre les personnes qui ont été au chômage pendant plus de six mois au cours de l'année précédente et celles qui l'ont été pendant moins de six mois. Au total, six catégories sont utilisées: a) au chômage au moment de l'entretien et pendant plus de six mois au cours de l'année précédente, b) au chômage au moment de l'entretien et pendant moins de six mois au cours de l'année précédente, c) au chômage au moment de l'entretien mais sans chômage l'année précédente, d) pas au chômage au moment de l'entretien mais au moins une période de chômage au cours des cinq dernières années, e) aucune période de chômage au cours des cinq dernières années et f) personnes inactives.

Position sociale

La position sociale fait référence à un ensemble de situations (plutôt que de personnes) définies en termes d'avantages et de désavantages sur le marché du travail ainsi que dans une perspective plus large. Ce découpage permet de synthétiser un certain nombre d'autres formes de désavantages d'une manière qui tend à rester stable avec le temps. La classification employée ici est une version agrégée du découpage CASMIN¹⁸. Les caractéristiques initiales utilisées pour la définition des classes concernent la situation professionnelle présente ou antérieure, de même que le nombre de salariés dans l'établissement. Les onze catégories du découpage d'origine ont été regroupées pour n'en garder que six. En ce qui concerne les travailleurs indépendants, on distingue ceux qui emploient du personnel salarié, ceux qui n'en emploient pas et ceux qui relèvent du secteur agricole. Les salariés sont aussi scindés en trois catégories: travailleurs manuels, travailleurs non manuels et, parmi ceux-ci, cadres dans de grandes entreprises.

Intensité de travail du ménage

L'intensité de travail du ménage désigne le nombre de mois durant lesquels toutes les personnes d'âge actif (entre 18 et 64 ans) qui le composent ont travaillé (d'après les renseignements fournis par les répondants) et est exprimée par rapport au nombre total de mois durant lesquels les membres du ménage d'âge actif auraient en théorie pu exercer une activité.

Étude des transitions

Nous pouvons étudier les transitions (entrées et sorties) en matière de pauvreté sur la période 1994-1997, qui inclut trois sorties possibles en supposant qu'un état de pauvreté existait en 1994, trois entrées possibles en supposant qu'un tel état n'existait pas en 1994 et des permutations plus complexes comme deux réentrées possibles en supposant un risque de pauvreté en 1994 mais pas en 1995.

Transferts sociaux

Le chapitre 8 analyse l'importance des transferts sociaux publics dans le revenu disponible des ménages européens, ainsi que dans l'atténuation du risque de pauvreté. On distingue les transferts suivants: retraites, prestations relatives à la famille et aux enfants, allocations de chômage, prestations pour maladie ou invalidité, aide sociale, allocations de logement et autres prestations individuelles. Le tableau A.8.1 de l'annexe 3 indique le nombre non pondéré de bénéficiaires de transferts, ainsi que les tailles d'échantillon pour 1997. Afin de séparer les retraites des autres transferts, ces derniers ont été fusionnés en une seule catégorie appelée *transferts hors retraites*. Différentes catégories de transferts ont été analysées pour différentes sous-populations: ensemble des transferts sociaux pour la population entière, retraites pour la population en âge d'être à la retraite (personnes de 61 ans ou plus) et transferts hors retraites pour la population d'âge actif (personnes de 20 à 60 ans). Les revenus équivalents des ménages ont été regroupés en quatre catégories pour les besoins de l'analyse des effets redistributifs des transferts: «bas revenu» désigne un revenu inférieur à 60 % de la médiane nationale, «revenu moyen» un revenu se situant dans la tranche de 61 % à 120 % de la médiane, «revenu élevé» un revenu dans la tranche de 121 % à 180 % de la médiane et «revenu très élevé» un revenu supérieur à 180 % de la médiane.

Il convient de faire différentes remarques.

- Les données sur les retraites couvrent les trois piliers: retraites versées par l'État, régimes professionnels de retraite et retraites privées. En ce qui concerne la population actuellement en âge d'être à la retraite, les

⁽¹⁸⁾ Erikson, R. et Goldthorpe, J. H. (1993), *The Constant Flux*, Clarendon Press, Oxford.

retraites privées ne constituent qu'une faible proportion du total, de sorte que les résultats présentés au chapitre 8 font référence à l'impact des régimes de retraites *publics*.

- Les données concernant l'aide sociale en 1994 ne sont pas disponibles pour le Royaume-Uni et l'Allemagne.
- Des données concernant les autres prestations individuelles ne sont pas disponibles pour l'Allemagne et le Danemark.
- Le rôle des prestations liées au chômage dans la lutte contre la pauvreté au sein de la population sans emploi a été analysé sur la base d'informations concernant la situation au regard de l'emploi de l'année précédente. Ces informations ne sont pas disponibles pour les Pays-Bas et la Suède.
- Pour l'interprétation des résultats relatifs à la Finlande, il convient de garder à l'esprit que, dans la vague 4, la somme des transferts dépasse le revenu disponible pour 746 ménages sur 4 096 (soit 1 376 personnes sur 10 853). La raison de cette différence est que l'ajustement pour tenir compte des transferts sociaux n'est possible que sur une base brute en Finlande, ce qui peut avoir un impact considérable sur la précision des indicateurs calculés.

3.2.7. Analyse des indicateurs non monétaires

Nous avons commencé nos analyses en sélectionnant, dans le large éventail d'éléments ou d'indicateurs disponibles dans le PCM, les plus significatifs et les plus pertinents¹⁹. Il est préférable d'éviter des éléments pour lesquels la question du choix individuel ne peut être résolue de façon satisfaisante, des éléments qui se retrouvent relativement rarement dans la population ou des éléments qui posent des problèmes de comparabilité pour l'analyse entre les pays. Sur cette base, nous avons retenu 24 des quelque 40 indicateurs disponibles dans le PCM pour poursuivre notre étude.²⁰

Nous avons ensuite regroupé ces différents éléments en grandes «dimensions» non monétaires de la pauvreté d'existence. Ces dimensions sont plus significatives et aussi plus comparables entre les pays que les indicateurs ou les éléments pris séparément. Par l'analyse factorielle, les 24 éléments ont été regroupés en cinq dimensions de la pauvreté non monétaire: pauvreté d'existence primaire, pauvreté d'existence secondaire, manque de commodités, détérioration du logement et problèmes liés à l'environnement.

- Pauvreté d'existence primaire: concerne des éléments tels que l'alimentation et l'habillement, la possibilité de prendre des vacances au moins une fois par an, le remplacement du mobilier usagé et les retards de paiement.
- Pauvreté d'existence secondaire: concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle.
- Commodités du logement: fait de disposer dans le logement d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante, commodités généralement considérées comme indispensables.
- Détérioration du logement: existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols.
- Problèmes liés à l'environnement: problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière.

Nous avons élaboré des indicateurs synthétiques pour chacune de ces dimensions et les avons analysés séparément. Ensuite, nous les avons combinés pour obtenir un indice unique global de la pauvreté non monétaire ou d'existence.

Pour établir les indicateurs synthétiques, nous avons pondéré chacun des éléments considérés de façon à refléter la force de «discrimination» de chacun d'entre eux dans les différents pays. Les pondérations affectées aux dimensions ont été définies proportionnellement à la moyenne pondérée (selon les poids de chacun des éléments) des coefficients de variation des éléments relevant de cette dimension. Les pondérations affectées aux éléments et aux dimensions figurent, respectivement, aux tableaux A6.2 et A6.3 de l'annexe 3 du présent rapport. La méthodologie employée est décrite à l'annexe 2.

⁽¹⁹⁾ Voir Eurostat (2000) op.cit.

⁽²⁰⁾ Nous aurions pu, en lieu et place, sélectionner des indicateurs propres à chaque pays mais destinés néanmoins à mesurer la même situation d'exclusion. Une telle approche pose des problèmes d'un point de vue comparatif et risque très fort, dans ce contexte, de ne pas être systématique. Il ne serait en outre pas simple d'expliquer et de prouver pourquoi telle variable est dite significative dans un pays et pas dans un autre; il faudrait pour ce faire des informations contextuelles supplémentaires sur chaque pays dont nous ne disposons pas et dont l'obtention sortirait du cadre de la présente étude.

Le chapitre 6 présente les résultats transversaux et longitudinaux pour l'indice global de pauvreté non monétaire, de même que les résultats transversaux en ce qui concerne les différentes dimensions.

Le chapitre 7 examine la prévalence de la pauvreté d'existence parmi la population menacée de pauvreté monétaire en 1997 et, dans une perspective longitudinale, sur la base du «panel équilibré» défini en fonction du nombre d'années d'exposition au risque de pauvreté. Plus précisément, le chapitre 7 examine:

- a) la prévalence de la privation d'éléments individuels;
- b) l'ampleur des privations dans les dimensions primaire et secondaire, mesurée en fonction du nombre d'éléments (plus de 3) non disponibles ou non accessibles;
- c) le cumul de privations, défini de deux façons: le manque d'au moins un élément de chaque dimension (a) pour deux ou plus ou (b) pour trois ou plus des cinq dimensions relatives aux conditions de vie;
- d) la pauvreté d'existence courante (PEC), mesurée par l'indice pondéré de pauvreté non monétaire pour les dimensions primaire et secondaire (uniquement); le seuil utilisé pour les besoins des analyses relatives a été défini de façon à ce que la part des répondants située en dessous de ce seuil corresponde au mieux à celle qui se situe sous la barre des 60 % du revenu médian.²¹

Par ailleurs, le chapitre 7 analyse plusieurs autres indicateurs non monétaires, principalement ceux relatifs à la santé, aux relations sociales et au bien-être subjectif, ainsi que leur lien avec le risque de pauvreté monétaire.

3.2.8. Logique «floue»

À côté des différentes mesures classiques pour analyser la pauvreté monétaire et non monétaire décrites aux points précédents, le présent rapport utilise une approche reposant sur la «logique floue». Celle-ci remplace le découpage habituel de la population selon une dichotomie simple entre les personnes qui sont menacées de pauvreté, d'une part, et celles qui ne le sont pas, d'autre part, par la mesure du degré de risque de pauvreté monétaire, ou de la propension au risque de pauvreté monétaire, d'après la place occupée dans la distribution des revenus. Cette propension s'exprime sur une échelle de 1 (la personne la plus pauvre) à 0 (la personne la plus riche). La population menacée de pauvreté comprend en principe l'ensemble de la population, mais à des degrés différents selon les individus. La propension d'une personne à être relativement menacée de pauvreté dépend non seulement de la place qu'elle occupe dans la distribution des revenus, mais aussi de la part des ressources totales qu'elle détient. Le degré de risque de pauvreté, mesuré selon la logique floue, traduit l'effet cumulé du niveau et du degré du risque de pauvreté monétaire. Cette mesure a été ajustée pour correspondre au taux classique de risque relatif de pauvreté monétaire (seuil égal à 60 % de la médiane) dans chaque pays selon la définition d'Eurostat. Le chapitre 4 montre que le fait de prendre en considération le degré de risque de pauvreté monétaire plutôt qu'un état discret permet de dégager des informations supplémentaires sur des groupes cibles au sein de la population nationale de chaque État membre.

Ces mesures quantitatives du risque de pauvreté monétaire sont développées au chapitre 5 pour l'étude des aspects dynamiques. Cette approche permet de construire directement les indicateurs du risque de pauvreté monétaire persistant ou au moment x (et de leur différence, le risque de pauvreté transitoire) qui, contrairement aux mesures classiques, évitent de définir les transitions en termes de mouvements de part et d'autre d'un seuil de risque de pauvreté monétaire fixé arbitrairement.

Le chapitre 6 indique comment cette approche peut aussi être appliquée aux variables non monétaires pour déterminer le degré relatif de pauvreté d'existence. Dans un premier temps, nous avons regroupé les indicateurs correspondant aux différents éléments de la pauvreté non monétaire pour obtenir des mesures des différentes dimensions de celle-ci; nous les avons ensuite combinées pour établir une mesure unique de la pauvreté d'existence globale, similaire du point de vue de la forme au taux de risque de pauvreté monétaire. Il nous a ainsi été possible d'élaborer des indicateurs de la pauvreté non monétaire ou d'existence, persistante et au moment x .

L'annexe 2 décrit dans le détail la méthodologie fondée sur la logique floue et la manière dont elle a été appliquée pour construire différents indices concernant la pauvreté tant monétaire que non monétaire.

⁽²¹⁾ L'attention du lecteur est attirée sur le fait que cette définition du seuil diffère de celle employée au chapitre 6 pour l'indice global de pauvreté non monétaire pour lequel $C=0,6$ (ce qui signifie que les personnes privées d'au moins 60 % des éléments, soit 15 sur 24, sont considérées comme faisant partie des «plus démunis»).

4. Répartition des revenus et risque de pauvreté monétaire

Le présent chapitre décrit, dans une perspective comparative, la répartition des revenus et le risque de pauvreté monétaire dans l'Union européenne et dans les États membres. Il examine les écarts entre le niveau de prospérité des différents pays et la moyenne des États membres de l'UE en 1997, ainsi que l'évolution des niveaux de revenu depuis 1994. Il compare en outre la situation en matière de richesse et d'inégalités entre les États membres et à l'intérieur de ceux-ci, de même qu'entre plus grandes régions géographiques (notamment entre les pays du Nord de l'Europe et ceux du Sud). L'étude des inégalités s'achève par un examen approfondi de l'ampleur et de la gravité du risque de pauvreté monétaire dans les États membres de l'UE.

L'analyse nous aidera à mieux comprendre la situation sociale des citoyens européens et fournira quelques pistes préliminaires pour expliquer les causes et les trajectoires amenant à une situation de risque de pauvreté monétaire et d'exclusion. Dans les chapitres suivants, nous examinerons plus en détail les risques de pauvreté monétaire à travers une analyse longitudinale (chapitre 5), les dimensions transversale et longitudinale de la pauvreté non monétaire ou d'existence (chapitre 6) et la conjugaison des aspects monétaires et non monétaires (chapitre 7).

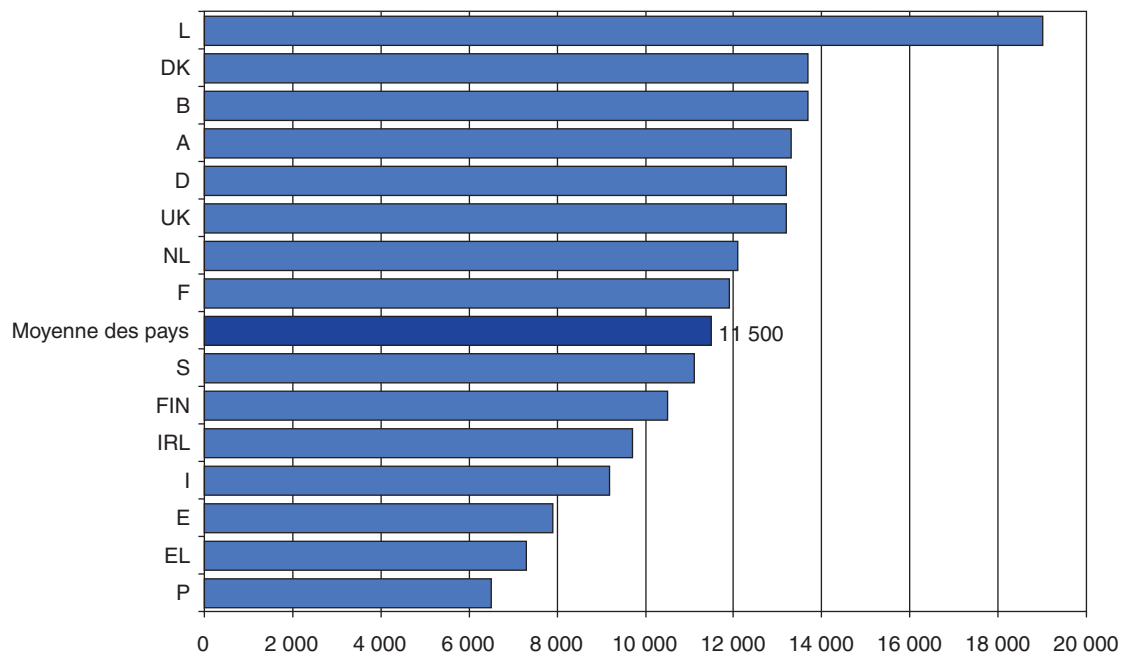
4.1. Niveaux de revenu en 1997

En 1997, le niveau de revenu moyen dans l'Union européenne était de 11 500 SPA; il variait entre 6 500 SPA au Portugal et 19 000 SPA au Luxembourg. Les différences entre les États membres sont illustrées à la figure 4.1.

Si l'on compare la situation dans l'UE, le Portugal, la Grèce et l'Espagne sont les États membres les moins prospères, avec un niveau de revenu médian égal ou inférieur à 8 000 SPA. L'Irlande, l'Italie et la Finlande se situent aussi sous la moyenne européenne, mais s'en écartent nettement moins.

Si la France, les Pays-Bas et la Suède ont des niveaux de revenu proches de la moyenne européenne, le Royaume-Uni, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique et le Danemark affichent un niveau de revenu moyen supérieur à la moyenne des pays, entre 13 000 et 14 000 SPA. L'État membre de l'UE le plus prospère est le Luxembourg, où le citoyen type dispose d'un revenu annuel de 19 000 SPA. Ce montant est près de trois fois supérieur à celui que perçoit le citoyen portugais et dépasse de quelque 5 000 SPA le niveau de revenu médian danois.

Figure 4.1. Niveaux de revenu médians dans les États membres de l'UE en 1997, en SPA



En grande partie, ces chiffres correspondent bien à ceux du PIB par habitant, qui constitue l'une des mesures utilisées pour déterminer l'éligibilité au bénéfice des fonds structurels et de cohésion et la part des contributions. Ces deux mesures présentent toutefois une limitation majeure: ils ne fournissent guère d'indications sur la répartition des revenus au sein d'une société donnée. Nous reviendrons sur ce point après avoir comparé les niveaux de revenu en 1997 à ceux de 1994.

4.2. Niveaux et répartition des revenus: comparaison entre 1994 et 1997

Entre 1994 et 1997, le niveau de revenu médian des États membres de l'UE a augmenté, mais ces changements semblent mineurs compte tenu des taux de croissance économique et à l'inflation enregistrés durant cette période. Le tableau 4.1 compare les niveaux de revenus médians, exprimés en SPA, pour cette période de référence. En 1997, le niveau de revenu médian des États membres de l'UE était supérieur d'environ 10 % à celui de 1994 en termes nominaux (c'est-à-dire sans tenir compte de l'impact de l'inflation des prix sur le pouvoir d'achat des revenus), soit une augmentation moyenne de 2,5 % par an. La progression a été plus forte au Danemark, au Royaume-Uni, au Portugal et surtout en Irlande, où la hausse totale a été de plus d'un quart, soit 6,5 % par an. Les données disponibles de l'Autriche et du Luxembourg ne portent que sur trois années, durant lesquelles le niveau de revenu médian est pratiquement resté inchangé. De même, les chiffres pour la Finlande ne concernent que les années 1996 et 1997 et ne sont donc pas strictement comparables.

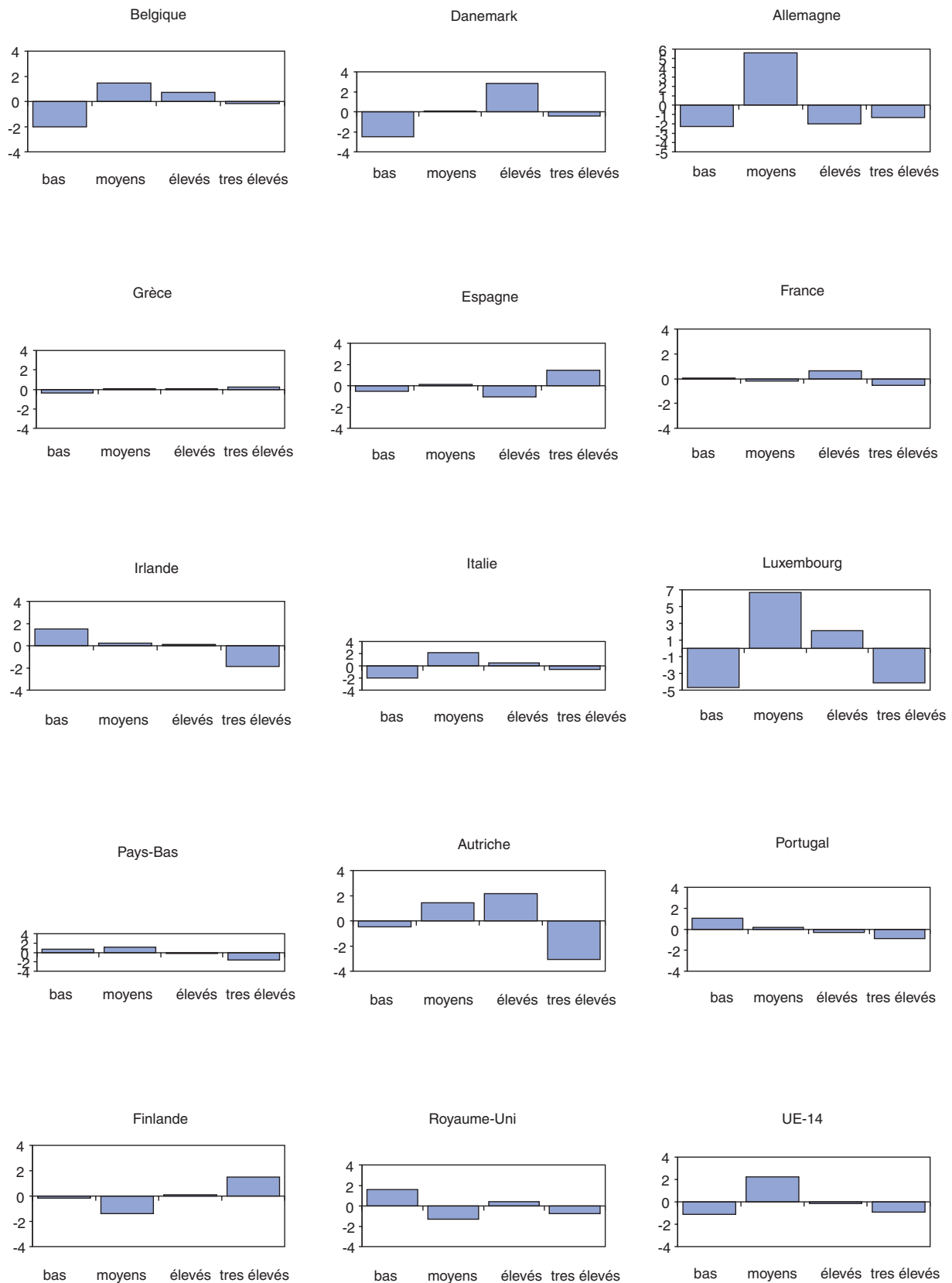
Tableau 4.1. Niveaux de revenu médians en 1994 et 1997, en SPA

	1994	1997	hausse/ an
Belgique	12 900	13 700	1,6%
Danemark	11 900	13 700	3,8%
Allemagne	12 100	13 200	2,3%
Grèce	6 400	7 300	3,5%
Espagne	7 500	7 900	1,3%
France	10 900	11 900	2,3%
Irlande	7 700	9 700	6,5%
Italie	8 600	9 200	1,7%
Luxembourg	18 500	19 000	0,9%
Pays-Bas	10 700	12 100	3,3%
Autriche	12 900	13 300	1,0%
Portugal	5 800	6 500	3,0%
Finlande	10 500	10 500	0,0%
Suède	n.a.	11 100	n.a.
Royaume-Uni	11 200	13 200	4,5%
Moyenne des pays	10 500	11 500	2,5%
UE-14	10 300	11 300	2,5%

La hausse générale de la prospérité dans les États membres de l'UE n'a pas été répartie également entre toutes les catégories de revenus. Pour mettre en évidence les variations, quatre grands groupes de revenus ont été définis par rapport au niveau de revenu médian pour chaque année:

- les «bas revenus» se situent sous 60 % de la médiane nationale;
- les «revenus moyens», entre 60 et 120 % de la médiane;
- les «revenus élevés», entre 120 et 180 % de la médiane;
- les «revenus très élevés», au-dessus de 180 % du niveau de revenu médian.

La figure 4.2 montre les variations, en pour cent, des proportions de la population relevant de chacune des catégories de revenus ci-dessus entre 1994 et 1997.

Figure 4.2. Variations des proportions de la population dans les catégories de revenus entre 1994 et 1997


En moyenne, ce sont généralement les catégories des revenus «moyens» et «élevés» qui sont les plus importantes dans les États membres de l'UE, les personnes relevant des «bas» revenus ou des revenus «très

«élevés» étant moins nombreuses. Cela se vérifie en Belgique, au Danemark, en Allemagne, au Luxembourg, en Italie et en Autriche. En revanche, la part des «bas» revenus dans la population a progressé de façon significative aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Irlande, tandis que celle des revenus «très élevés» n'a augmenté qu'en Espagne et en Finlande. Les variations les plus marquées ont été relevées en Allemagne et au Luxembourg, qui enregistrent tous deux une forte augmentation de la catégorie des revenus «moyens». Un autre changement important concerne les revenus «élevés» et «très élevés» en Autriche et au Danemark: alors que la part des revenus «élevés» a augmenté au Danemark, celle des revenus «très élevés» a fortement chuté en Autriche. La situation est demeurée stable en France, ainsi que dans la plupart des pays du Sud de l'Europe, notamment en Grèce.

Les trois pays qui viennent en tête en termes d'accroissement du niveau de vie général, à savoir le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni, se distinguent par la façon dont cette amélioration a profité aux différents groupes de revenus.

- Au Danemark, la part des «bas» revenus a diminué proportionnellement à la hausse de celle des revenus «élevés».
- En Irlande, c'est presque l'inverse qui s'est produit: alors que la prospérité générale s'est accrue, la part des «bas» revenus a augmenté en 1997 avec, en contrepoint, une baisse du nombre de personnes relevant des revenus «très élevés».
- Au Royaume-Uni, on observe une augmentation de la part des «bas» revenus et des revenus «élevés» avec, en parallèle, une baisse du nombre de personnes ayant des revenus «moyens» ou «très élevés».

Ces exemples montrent que l'amélioration du niveau de vie général ne bénéficie pas nécessairement à tous de la même façon. Les inégalités peuvent aussi bien être atténuées qu'amplifiées. Toute analyse des revenus doit donc toujours passer par l'examen de la *répartition* des revenus, qui fait l'objet des deux points suivants.

4.3. Écart économique entre revenus élevés et bas revenus

Une représentation courante de la répartition des revenus consiste à classer les individus selon leurs revenus et à identifier les valeurs limites qui divisent l'ensemble de la population en tranches de même taille, par exemple: dix tranches comprenant chacune 1/10^e de la population. Les valeurs limites supérieures des dix tranches de revenus de taille égale sont appelées déciles.

En procédant de cette façon, on constate qu'en 1997, à l'extrémité inférieure, 10 % des Portugais vivaient dans des ménages disposant de moins de 2 800 SPA par an tandis qu'à l'extrémité supérieure, 10 % des Portugais vivaient dans des ménages disposant de plus de 15 800 SPA. Le rapport entre ces valeurs extrêmes est appelé ratio P90/P10 et caractérise l'écart économique entre les plus riches et les plus pauvres dans une société donnée. En 1997, ce ratio était de 4:1 pour la moyenne des États membres de l'UE. C'est au Portugal et en Grèce que l'écart était le plus important avec un ratio proche de 6:1. Un Portugais ou un Grec vivant dans un ménage riche disposait donc, en moyenne, d'un revenu six fois supérieur à celui d'un Portugais ou d'un Grec vivant dans un ménage pauvre.

Le tableau 4.2 présente ces chiffres pour tous les États membres. Des niveaux d'inégalité similaires à ceux relevés au Portugal et en Grèce se retrouvent aussi en Espagne et au Royaume-Uni, où le ratio²² P90/P10 dépasse 5,0. À l'inverse, le Luxembourg – l'État membre le plus prospère de l'UE – a une répartition bien moins inégale: l'écart économique entre les plus riches et les plus pauvres y est proche de 3:1.

C'est dans les pays nordiques que la répartition est la moins inégale: le ratio P90/P10 s'y maintient nettement en dessous de 3:1. Il est le plus faible au Danemark (P90/P10 = 2,5), suivi par la Suède (P90/P10 = 2,6) et la Finlande (P90/P10 = 2,7).

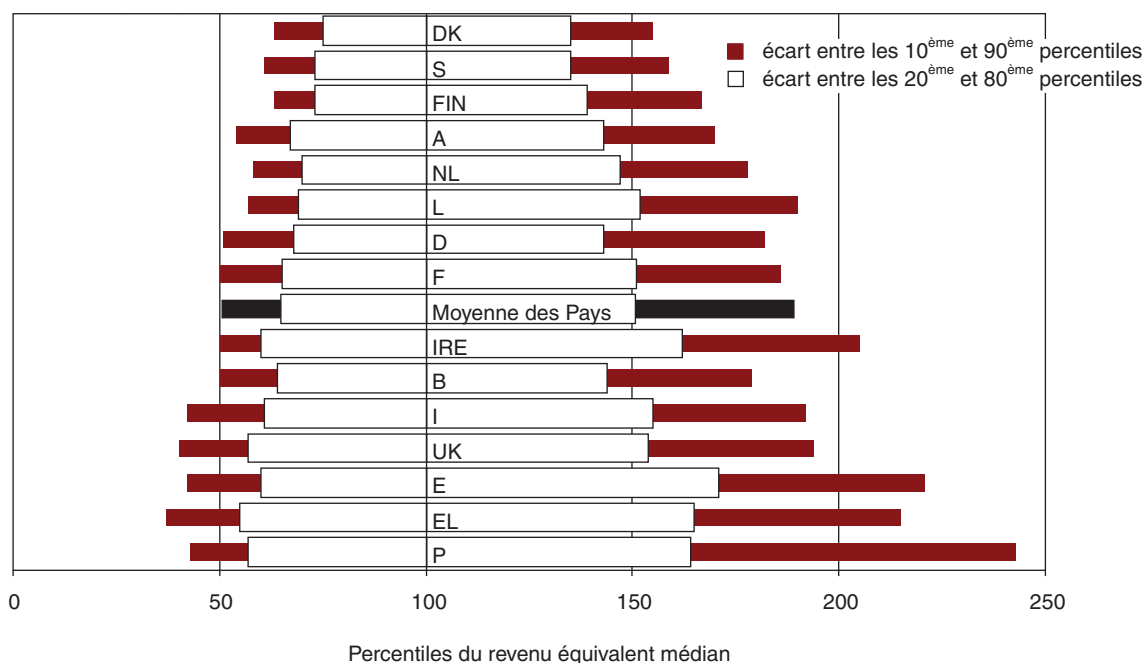
Il est plus aisé de comparer la dispersion des revenus d'un pays à l'autre lorsque les déciles sont exprimés en pourcentage du revenu médian national. Au Danemark, le décile inférieur correspondait à 63 % du revenu médian du pays, contre 43 % au Portugal et 37 % en Grèce. Les pays qui affichent des déciles inférieurs particulièrement bas se distinguent aussi par les niveaux atteints à l'autre extrême: ainsi, alors que la tranche la plus riche de la population portugaise dispose d'un revenu au moins égal à 243 % de la médiane, le décile supérieur danois n'atteint que 155 % de la médiane.

⁽²²⁾ Remarque: la communication de données pour le décile de revenus inférieur peut présenter des difficultés particulières, de sorte le ratio P80/20 est généralement préféré au ratio P90/10.

Tableau 4.2. Répartition des revenus dans les États membres, en percentiles de la médiane, en 1997

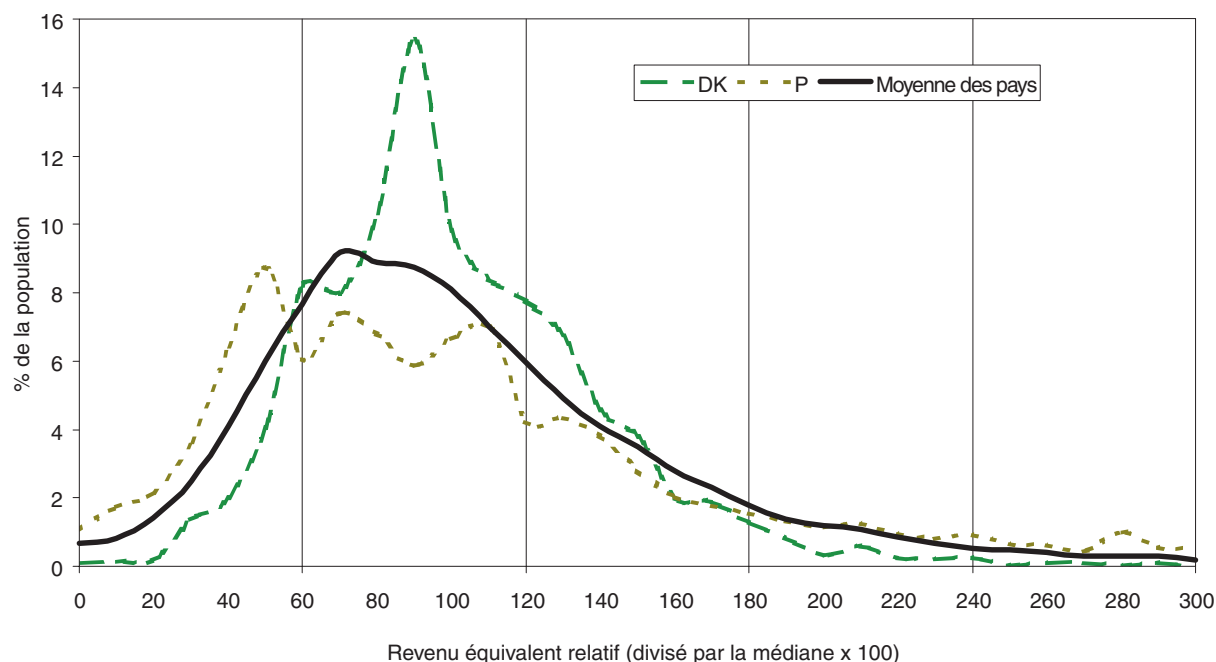
..% de la médiane	.. % de la population disposent de moins de									Médiane (= 100)
	10	20	30	40	60	70	80	90	P90/P10	
Belgique	50	64	76	88	111	124	144	179	3,6	13 700
Danemark	63	75	86	95	110	122	135	155	2,5	13 700
Allemagne	51	68	80	90	110	124	143	182	3,6	13 200
Grèce	37	55	71	84	115	135	165	215	5,8	7 300
Espagne	42	60	72	85	115	138	171	221	5,3	7 900
France	50	65	76	87	113	130	151	186	3,7	11 900
Irlande	50	60	71	85	116	136	162	205	4,1	9 700
Italie	42	61	73	84	115	134	155	192	4,6	9 200
Luxembourg	57	69	80	88	113	130	152	190	3,3	19 000
Pays-Bas	58	70	79	89	111	126	147	178	3,1	12 100
Autriche	54	67	78	89	111	124	143	170	3,1	13 300
Portugal	43	57	70	85	114	133	164	243	5,7	6 500
Finlande	63	73	82	90	110	123	139	167	2,7	10 500
Suède	61	73	83	91	109	120	135	159	2,6	11 100
Royaume-Uni	40	57	71	84	113	132	154	194	4,9	13 200
Moyenne des pays	51	65	77	88	112	129	151	189	3,9	11 500
UE-15	47	63	75	87	113	130	152	191	4,2	11 300

La figure 4.3 présente graphiquement les positions extrêmes sur l'échelle des revenus. La partie de gauche montre où se situe le décile inférieur, la partie de droite le décile supérieur. Les pays affichant un ratio P90/P10 élevé, c'est-à-dire une inégalité importante, figurent dans le bas du graphique. De manière générale, les revenus élevés sont plus éloignés du niveau de revenu médian (axe vertical) que les bas revenus. Cette asymétrie en faveur des revenus élevés est plus marquée dans les pays où règne une plus grande inégalité. Si l'on considère une fourchette de revenus plus étroite entre les deuxième et huitième déciles, les différences entre les pays sont généralement moins importantes, mais le classement des États membres demeure pratiquement identique²³.

Figure 4.3. Écart entre les revenus extrêmes dans l'UE-15, en 1997


(²³) Op. cit.

Figure 4.4. Répartition des revenus au Danemark, au Portugal et moyenne des pays en 1997



La figure 4.4 présente la répartition des revenus au Danemark et au Portugal en comparaison de la moyenne des États membres de l'UE. Au Danemark, comme dans tous les pays nordiques, une part importante de la population se situe dans la catégorie des revenus moyens. Au Portugal en revanche, comme dans d'autres pays du Sud de l'Europe, la répartition est nettement plus étalée avec des proportions plus importantes de la population aux deux extrêmes. Dans les pays du Benelux ainsi qu'en Allemagne, en France et en Autriche, la répartition des revenus est similaire à la moyenne des États membres de l'UE, tandis qu'au Royaume-Uni et en Irlande, elle se rapproche davantage de celles des pays du Sud de l'Europe.

4.4. Concentration des revenus

Le ratio P90/P10 mesurant l'écart économique entre les déciles inférieur et supérieur ne rend pas compte des inégalités extrêmes qui peuvent exister en dehors de cette fourchette de revenus. On peut y remédier en examinant les parts du revenu équivalent qui reviennent aux individus appartenant respectivement aux quintiles de revenu inférieur et supérieur. Le rapport entre les deux, appelé ratio S80/S20, est un indicateur de la concentration des revenus dans une société donnée. Plus il est élevé, plus la concentration est importante et, partant, plus la répartition des revenus est inégale.

En 1997 dans l'UE, le quintile inférieur ne disposait que de 8 % de l'ensemble des revenus. En revanche, le quintile supérieur détenait 38 % du total. Le ratio S80/S20 de concentration des revenus était tout juste inférieur à 5:1.

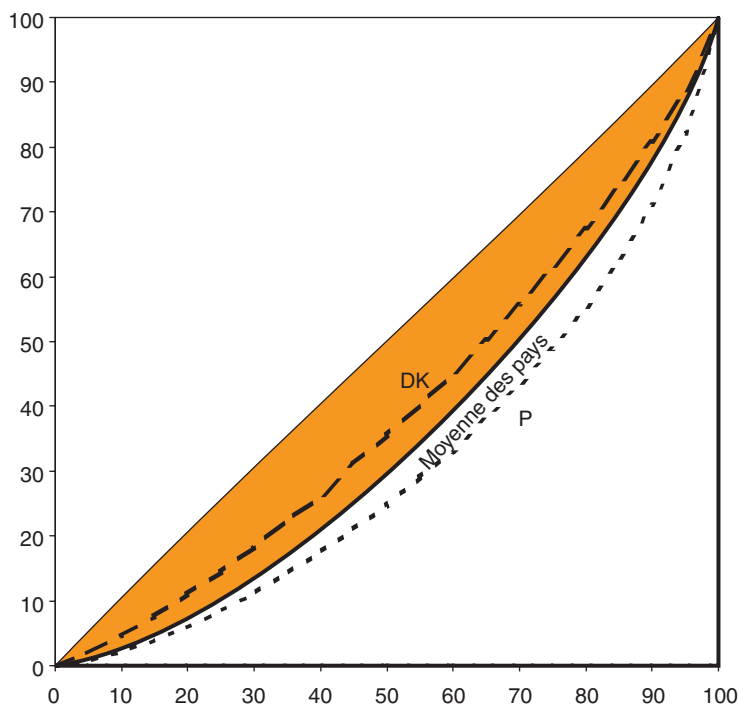
- Le ratio S80/S20 est le plus bas – et, partant, la concentration la moins forte et la répartition la moins inégale – au Danemark (3:1), où les quintiles inférieur et supérieur détiennent respectivement 11 et 32 % de l'ensemble des revenus. Cela correspond aux résultats du point précédent selon lesquels le Danemark est le pays qui affiche le plus faible écart économique entre les déciles de revenus extrêmes (ratio P90/P10). De nouveau, des résultats similaires sont enregistrés pour les autres pays nordiques: la Finlande et la Suède présentent des niveaux de concentration des revenus de respectivement 3,2:1 et 3,3:1.
- Le ratio S80/S20 est le plus élevé – et, partant, la concentration la plus forte et la répartition la plus inégale – au Portugal (7,3:1), suivi par la Grèce (6,7:1), l'Espagne (6,5:1) et le Royaume-Uni (5,8:1), ce qui confirme bien aussi les résultats présentés au point précédent. Au Portugal, les quintiles inférieur et supérieur détiennent respectivement 6 et 45 % de l'ensemble des revenus. Les chiffres correspondants sont de 6 et 42 % pour la Grèce et l'Espagne et de 7 et 40 % pour le Royaume-Uni. À noter que l'Irlande, qui se rapprochait du Royaume-Uni et des pays du Sud de l'Europe en termes d'écart économique entre les déciles de revenu inférieur et supérieur, présente une concentration des revenus moins extrême et plus proche de la moyenne européenne.

Le coefficient de Gini constitue un autre indicateur communément utilisé de la concentration des revenus. Compris entre 0 et 100, il est égal à 0 lorsque l'égalité des revenus est totale dans la société, c'est-à-dire lorsque tous les individus disposent du même revenu. Il est égal à 100 lorsque l'inégalité est maximale, ce qui signifierait que la totalité des revenus est entre les mains d'une seule et même personne. Le coefficient de Gini compare le bien-être réel à celui qui pourrait être atteint si les mêmes ressources étaient réparties de façon équitable. Il peut donc être interprété comme exprimant le pourcentage de revenus qui ne contribue pas au bien-être. En 1997, le coefficient de Gini du Danemark était de 21, contre 38 au Portugal. Les autres États membres se situaient entre ces deux extrêmes. En moyenne, le coefficient de Gini était de 30 pour l'ensemble de l'Europe (voir tableau 4.3).

Tableau 4.3. Parts et concentration des revenus par quintiles en 1997

1 quintile=20% des revenus	Quintile inférieur	2 ^e quintile	3 ^e quintile	4 ^e quintile	Quintile supérieur	S80/S20	Gini
Belgique	8	13	16	21	42	5,5	34
Danemark	11	15	19	23	32	3,0	21
Allemagne	9	14	18	22	37	4,3	28
Grèce	6	12	17	23	42	6,7	35
Espagne	6	12	16	23	42	6,5	35
France	8	13	18	23	38	4,5	29
Irlande	8	12	16	23	41	5,1	33
Italie	7	13	18	24	38	5,5	31
Luxembourg	9	14	17	23	37	4,0	28
Pays-Bas	9	14	18	23	36	3,9	27
Autriche	9	14	18	23	35	3,7	26
Portugal	6	11	16	22	45	7,3	38
Finlande	11	15	18	22	34	3,2	23
Suède	11	16	19	23	33	3,1	22
Royaume-Uni	7	13	17	23	40	5,8	33
Moyenne des pays	8	13	17	23	38	4,8	30
UE-15	8	13	17	23	38	5,1	30

La courbe de Lorenz est probablement la représentation graphique la plus courante de la concentration des revenus. Elle va de l'individu ayant le revenu le plus faible à celui qui détient le plus élevé et cumule le nombre de personnes en regard de la part des ressources totales dont elles disposent. Si les revenus étaient également répartis, la courbe de Lorenz correspondrait à une diagonale formant un angle de 45° avec l'axe horizontal. L'aire délimitée par la courbe des pourcentages cumulés des ressources et cette diagonale indique le niveau de concentration des revenus et le rapport entre celle-ci et la surface totale du triangle sous la diagonale est exprimé numériquement par le coefficient de Gini. Les courbes de Lorenz des États membres de l'UE se situent entre celle du Danemark, où les revenus sont répartis le plus également, et celle du Portugal, où l'inégalité est la plus forte (voir figure 4.5).

Figure 4.5. Courbes de Lorenz de concentration des revenus en 1997


Après avoir établi les mesures agrégées de l'inégalité de répartition des revenus dans les États membres de l'UE, nous allons nous concentrer, au point suivant, sur les bas revenus et le risque de pauvreté monétaire.

4.5. Bas revenus et risque de pauvreté monétaire

Le seuil de risque de pauvreté monétaire est une mesure relative qui est définie par rapport au revenu médian, c'est-à-dire comme le 70^e, 60^e ou 50^e point de pourcentage de celui-ci. En 1997, près d'un quart de la population de l'UE disposait d'un revenu inférieur à 70 % du niveau de revenu médian. Par comparaison, une personne sur sept et une personne sur dix vivaient dans des ménages ayant un revenu inférieur à, respectivement, 60 % et 50 % de la médiane.

Le seuil choisi pour déterminer les bas revenus ou le risque de pauvreté monétaire n'a que peu d'influence sur le classement des pays. Les proportions les plus faibles de personnes menacées de pauvreté se retrouvent en Finlande et au Danemark, les plus élevées au Portugal et en Grèce. L'Irlande constitue un cas à part: le taux de risque de pauvreté monétaire y est comparativement élevé avec les seuils de 70 % et 60 % de la médiane, mais inférieur à la moyenne de l'UE avec celui de 50 %. Cela dénote une concentration relativement importante de personnes dans la tranche comprise entre 50% et 60% du revenu médian.

Tableau 4.4. Taux de bas revenus selon les différents seuils en 1997

	Bas revenus en dessous de ... % de la médiane		
	50	60	70
Belgique	10	15	23
Danemark	4	8	16
Allemagne	8	15	21
Grèce	17	23	29
Espagne	14	20	25
France	10	16	24
Irlande	9	20	28
Italie	13	19	27
Luxembourg	6	12	20
Pays-Bas	6	11	20
Autriche	8	13	21
Portugal	15	24	30
Finlande	3	8	17
Suède	5	9	17
Royaume-Uni	16	22	29
Moyenne des pays	9	15	23
UE-15	11	17	24

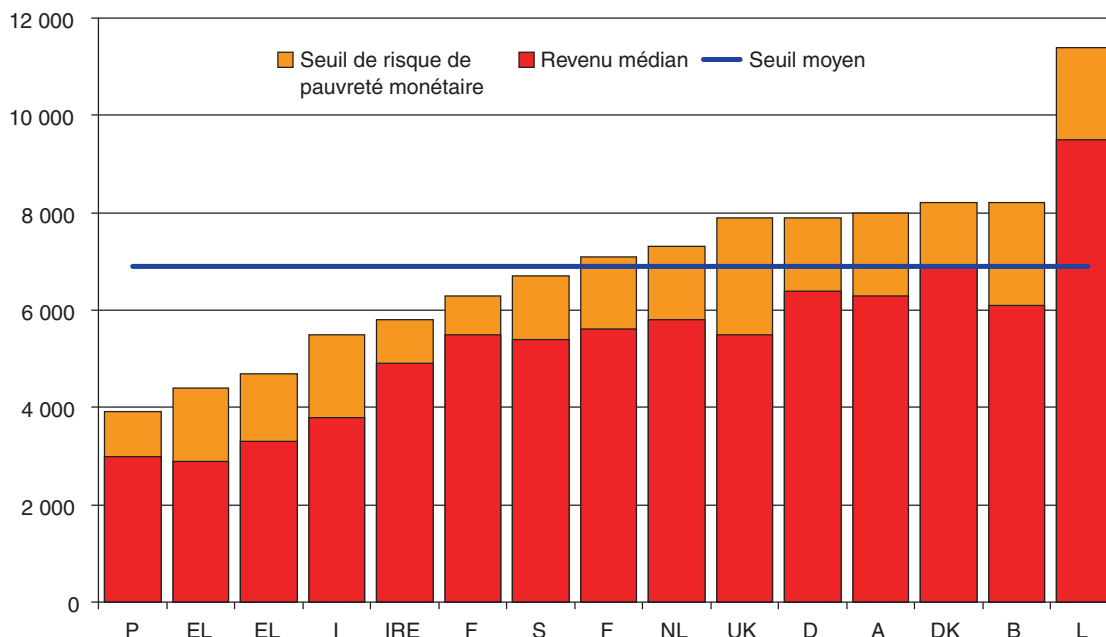
Eurostat recommande d'utiliser un seuil de risque de pauvreté monétaire égal à 60 % du revenu équivalent médian. En appliquant cette recommandation, on constate que c'est au Portugal que la ligne de risque de pauvreté monétaire était la plus basse en 1997: y étaient menacées de pauvreté monétaire les personnes disposant d'un revenu équivalent inférieur à 3 900 SPA. Le seuil se situait sous la barre des 7 000 SPA dans la moitié des États membres de l'UE, la moyenne s'établissant à 6 900 SPA. En Belgique et au Danemark, il ne dépassait que légèrement 8 000 SPA. Au Luxembourg, le seuil de risque de pauvreté monétaire était trois fois supérieur à celui du Portugal.

En 1997, plus de soixante millions de citoyens européens, soit 17 % de la population totale, disposaient d'un revenu inférieur aux seuils nationaux de risque de pauvreté monétaire. Le taux de risque de pauvreté monétaire dans les différents États membres fluctuait entre 24 % au Portugal et 8 % au Danemark et en Finlande.

Le taux de risque de pauvreté monétaire est une mesure relative qui, en tant que telle, est plus sensible au degré d'inégalité dans le pays qu'au niveau de vie général. Le Royaume-Uni affiche l'un des plus forts taux de risque de pauvreté monétaire (22 %), comparable à celui du Portugal, alors que le revenu équivalent médian y est largement au-dessus de la moyenne de l'UE et est même deux fois supérieur à celui du Portugal (voir figure 4.1). En revanche, la Finlande est plus proche du Portugal en ce qui concerne la prospérité générale, alors qu'elle enregistre, comme le Danemark, un faible taux de risque de pauvreté monétaire.

Les pays anglo-saxons et du sud de l'Europe ont en général des taux de risque de pauvreté monétaire supérieurs à la moyenne de l'UE. C'est notamment le cas du Portugal, de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, du Royaume-Uni, de l'Irlande et, dans une moindre mesure, de la France, qui se rapproche davantage de la moyenne de l'UE. Le risque de pauvreté monétaire est moindre dans les États membres continentaux et scandinaves, la Belgique et l'Allemagne étant les plus proches de la moyenne de l'UE.

Comme le montre la figure 4.6, le revenu moyen d'une personne vivant dans un ménage se situant sous le seuil de risque de pauvreté monétaire est généralement bien inférieur à ce seuil. L'écart de risque de pauvreté monétaire correspond au déficit de revenu moyen, exprimé en pour cent, par rapport au seuil de revenu délimitant le risque de pauvreté monétaire.

Figure 4.6. Seuil de risque de pauvreté et revenu médian des pauvres en 1997, en SPA


En 1997, le revenu médian des personnes menacées de pauvreté dans l'UE s'élevait à 78 % du seuil de risque de pauvreté monétaire. En d'autres termes, l'écart était de 22 %. Le revenu net qui aurait été nécessaire pour éliminer le risque de pauvreté monétaire dans les quinze États membres de l'UE en 1997 correspond à ce déficit de revenu moyen et représente 87,5 milliards de SPA.

Dans la plupart des pays, l'écart de risque de pauvreté se situe entre 20 et 24 %, les Pays-Bas, la France, l'Autriche et la Suède étant en dessous de la moyenne de l'UE et le Portugal au-dessus. Comme le montre le tableau 4.5, l'écart dépasse 26 % en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie. C'est en Grèce qu'il est le plus élevé (33 %).²⁴

L'écart de revenu est généralement plus élevé dans les pays qui affichent un risque de pauvreté monétaire supérieur à la moyenne. Cela n'est cependant pas le cas pour tous. L'Irlande, dont le risque de pauvreté compte parmi les plus élevés d'Europe (20 % avec un seuil égal à 60 %), obtient le deuxième plus petit écart de risque de pauvreté monétaire (19 %) des États membres de l'UE, après la Finlande. En termes de revenu, cela signifie qu'en Irlande, les individus menacés de pauvreté sont concentrés à la limite du seuil de revenu. Il faudrait donc, pour amener le niveau de vie de tous les pauvres au seuil de risque de pauvreté monétaire, moins de moyens financiers par personne en Irlande qu'en Belgique, où une part relativement moins importante de la population se trouve dans une situation plus précaire sur le plan des revenus.

Un déficit de revenu important par rapport au seuil de pauvreté monétaire peut soit réduire la durée de la période de précarité en contraignant les personnes concernées à trouver un emploi, soit les conduire à la résignation. L'une et l'autre conséquences se reflètent dans le nombre de personnes qui se retrouvent dans une situation de risque de pauvreté monétaire et d'exclusion de longue durée (voir chapitre 5).

⁽²⁴⁾ En ce qui concerne le Royaume-Uni, les tests de sensibilité ont montré que ces chiffres seraient un peu inférieurs si les valeurs extrêmes correspondant aux revenus très élevés étaient exclues. Il convient donc d'interpréter avec prudence les résultats relatifs à ce pays.

Tableau 4.5. Profil de la pauvreté monétaire dans les États membres de l'UE

	Seuil de risque de pauvreté monétaire	Taux de risque de pauvreté monétaire	Bas revenu médian	Écart de risque de pauvreté monétaire	Coefficient de Gini des bas revenus	Indice de Sen
Belgique	8 200	15	6 100	26	19	59
Danemark	8 200	8	6 900	16	12	21
Allemagne	7 900	15	6 400	19	18	48
Grèce	4 400	23	2 900	33	20	105
Espagne	4 700	20	3 300	29	24	90
France	7 100	16	5 600	21	16	55
Irlande	5 800	20	4 900	15	10	47
Italie	5 500	19	3 800	31	26	91
Luxembourg	11 400	12	9 500	17	14	33
Pays-Bas	7 300	11	5 800	21	19	39
Autriche	8 000	13	6 300	21	15	43
Portugal	3 900	24	3 000	24	20	92
Finlande	6 300	8	5 500	12	14	19
Suède	6 700	9	5 400	20	19	32
Royaume-Uni	7 900	22	5 500	31	19	95
Moyenne des pays	6 900	15	5 400	22	18	58
UE-15	6 800	17	5 100	25	19	69

L'ampleur et la gravité du risque de pauvreté constituent certes deux préoccupations cruciales de la politique sociale, mais elles ne doivent pas détourner l'attention d'une troisième, à savoir le niveau d'inégalité parmi les individus exposés au risque de pauvreté monétaire. La stratégie pour lutter contre le risque de pauvreté monétaire n'est probablement pas la même lorsque le risque est réparti de façon plutôt homogène ou, au contraire, lorsqu'il existe des différences considérables entre un petit nombre d'individus fortement marginalisés et les autres qui se situent légèrement en dessous du seuil de risque de pauvreté monétaire.

L'inégalité de répartition des revenus est beaucoup moins importante parmi la population exposée au risque de pauvreté monétaire que dans l'ensemble de la population. En 1997, le coefficient de Gini moyen dans les États membres de l'UE était de 18 pour les personnes à bas revenus, contre 30 pour l'ensemble de la population (voir tableau 4.5). En Italie et en Espagne, le coefficient de Gini de concentration des revenus était supérieur à 24; c'est en Irlande et au Danemark que l'inégalité était la moins forte parmi les personnes menacées de pauvreté monétaire (coefficient de Gini inférieur à 12). Quant aux autres États membres, leur coefficient de Gini pour la population menacée de pauvreté monétaire variait entre 14 (en Finlande) et 20 (en Grèce).

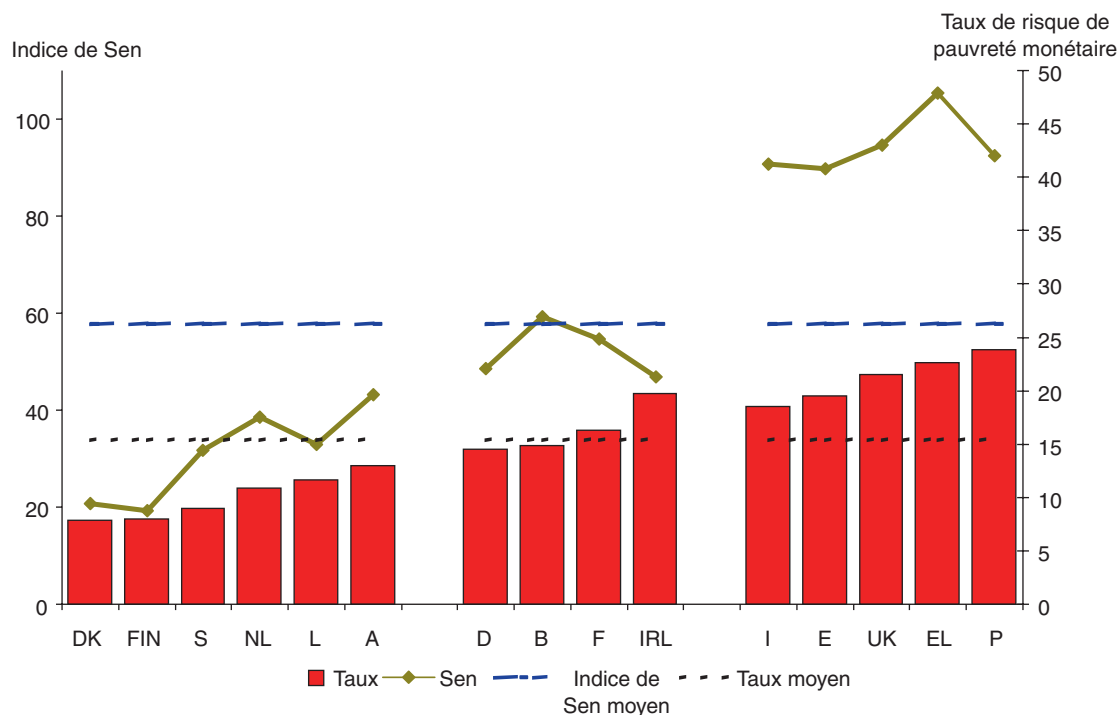
Les trois mesures examinées ci-dessus sont essentielles pour l'estimation des risques de pauvreté monétaire dans les pays pris séparément et pour des comparaisons entre ceux-ci, de même que pour définir les stratégies de lutte contre la pauvreté. En considérer une indépendamment des autres risque de fausser les conclusions et les mesures d'action politique.

L'indice de Sen est une mesure globale qui combine l'incidence et l'intensité du risque de pauvreté monétaire avec la distribution des revenus au sein de la population menacée de pauvreté. Il est calculé en additionnant l'écart de risque de pauvreté monétaire et le coefficient de Gini calculé sur la population pauvre, pondéré par l'écart de risque de pauvreté monétaire, le résultat étant multiplié par le taux de risque de pauvreté monétaire. L'indice de Sen est égal à 0 lorsqu'aucun individu ne se trouve en dessous d'un seuil de risque de pauvreté monétaire donné (risque de pauvreté zéro); sa valeur maximale est 1 000, ce qui correspondrait à une situation où tous les individus percevraient un revenu nul (chacun des trois facteurs étant alors égal à 1,0).²⁵

En 1997, l'indice de Sen moyen du risque de pauvreté monétaire dans l'UE était de 58. C'est en Grèce qu'il était le plus élevé (105) et en Finlande le plus faible (19). Il dépassait 90 au Royaume-Uni et dans les pays du Sud de l'Europe, mais se maintenait en dessous de 40 dans les pays nordiques, au Luxembourg et aux Pays-Bas. En Irlande, le taux de risque de pauvreté monétaire supérieur à la moyenne était en partie compensé par les tendances inverses en ce qui concerne l'intensité et l'inégalité dans la population pauvre; l'indice de Sen n'était donc que de 47 dans cet État membre. L'Autriche, l'Allemagne, la Belgique et la France sont proches de la moyenne de l'UE, avec des valeurs comprises entre 43 et 59.

⁽²⁵⁾ Par définition, l'indice de Sen varie entre 0 et 1; il est ici multiplié par 1 000 pour plus de facilité.

Figure 4.7. Indice de Sen et risque de pauvreté monétaire dans l'UE en 1997



En résumé, les résultats obtenus concernant les différents indicateurs de l'inégalité de répartition des revenus et du risque de pauvreté monétaire sont cohérents pour l'essentiel. C'est ce que montre le tableau 4.6, qui classe les États membres en fonction de leur revenu médian. Pour certains pays, il existe cependant aussi des exceptions manifestes à la coïncidence, observée dans la plupart des cas, d'une inégalité importante et d'un risque de pauvreté monétaire élevé avec un faible niveau de prospérité.

Tableau 4.6. Récapitulatif des résultats en matière de prospérité, d'inégalité et de risque de pauvreté monétaire dans les États membres par rapport à la moyenne de l'UE en 1997

	Prospérité		Inégalité		Risque de pauvreté monétaire		
	Médiane	P90/P10	S80/20	Gini	Taux	Écart	Sen
Luxembourg	++	-	-	0	-	--	--
Danemark	++	--	--	--	--	--	--
Belgique	+	0	+	++	0	+	0
Allemagne	+	0	0	0	0	-	-
Autriche	+	-	--	--	-	0	-
Royaume-Uni	+	+	++	+	++	++	++
Pays-Bas	0	-	-	-	--	0	-
France	0	0	0	0	0	0	0
Suède	0	--	--	--	--	0	--
Finlande	0	--	--	--	--	--	--
Irlande	-	0	0	+	++	--	-
Italie	-	+	+	0	+	++	++
Espagne	--	++	++	++	++	++	++
Grèce	--	++	++	++	++	++	++
Portugal	--	++	++	++	++	0	++

Médiane: ++ > 120%; + > 110%; - < 90%; -- < 80%; P90/P10 ++ > 4.9; + > 4.4; - < 3.4; -- < 2.9; S80/20, ++ > 5.8; + > 5.3; - < 4.3; -- < 3.8; Gini: ++ > 34; + > 32; - < 28; -- < 26; Taux de risque de pauvreté: ++ > 19; + > 17; - < 13; -- < 11; Écart: ++ > 26; + > 24; - < 20; -- < 18; Sen: ++ > 79; + > 69; - < 49; -- < 39. Les pays sont classés selon leur revenu médian.

Le Danemark, le Luxembourg et l'Autriche sont caractérisés par une prospérité élevée, une inégalité faible et un risque de pauvreté monétaire réduit. C'est également le cas des Pays-Bas et des pays nordiques, bien que le niveau de prospérité y soit un peu moins élevé. En revanche, les quatre États membres du Sud de l'Europe affichent tous un faible niveau de prospérité, de grandes inégalités et un risque de pauvreté monétaire considérable. En Irlande, un niveau de prospérité peu élevé s'accompagne aussi d'un risque de pauvreté monétaire plus important, bien que l'inégalité y soit moins prononcée. L'Allemagne et la France sont proches de la moyenne de l'UE (non pondérée) pour la plupart des aspects. Au Royaume-Uni, des valeurs élevées en ce qui concerne l'inégalité et le risque de pauvreté monétaire vont de pair avec un revenu médian bien supérieur à la moyenne de l'UE. La Belgique constitue aussi un cas un peu particulier car le niveau de vie général y est élevé alors que ce pays affiche en parallèle un niveau d'inégalité et un risque moyen de pauvreté monétaire comparativement importants.

4.6. Profil social de l'avantage/du désavantage économique

Le profil social de l'avantage économique et du risque de pauvreté monétaire est décrit en se référant à une structure de stratification tenant compte de critères intrinsèques tels que le sexe, ainsi que de variables sociologiques telles que la classe sociale et le niveau d'études. Nous examinons en outre le rôle de ressources telles que la situation sur le marché du travail et de besoins supplémentaires découlant des obligations familiales ou de la composition du ménage.

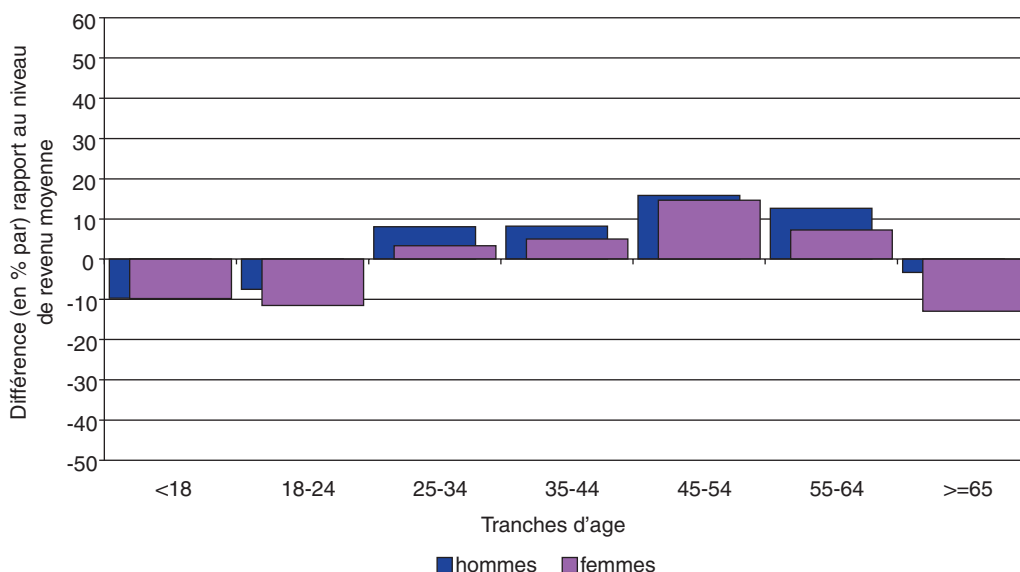
Ces déterminants ne sont pas indépendants les uns des autres, mais sont au contraire étroitement liés. Les hommes isolés et les couples d'âge actif sans enfant sont les plus avantagés sur le plan économique. L'avantage diminue avec le nombre d'enfants, mais dépend néanmoins du niveau d'études et de la situation professionnelle des membres du ménage. Les personnes qui traversent des moments difficiles alors que leur potentiel de rémunération est limité parce que leurs qualifications sont insuffisantes ou parce qu'elles élèvent leurs enfants cumulent les désavantages économiques. L'analyse des avantages ou désavantages comparatifs effectuée ci-après décrit principalement les traits caractéristiques pour chaque dimension prise séparément. Les interfaces entre différentes dimensions de la situation sociale et étapes de la vie seront examinées plus en détail dans les chapitres appliquant l'analyse longitudinale (chapitres 5 et 7).

4.6.1. Les étapes de la vie et leur importance pour les femmes

Le rapport entre les revenus moyens et le niveau de revenu moyen permet de comparer les (dés)avantages économiques relatifs. Il peut y avoir un désavantage économique grave lorsque le revenu moyen d'un groupe donné est nettement inférieur à celui de l'ensemble de la population.

Les personnes d'âge actif (entre 25 et 64 ans) vivent dans des ménages dont le revenu dépasse de 5 à 14 % la moyenne nationale et sont les moins susceptibles de souffrir d'un désavantage économique. Cela se vérifie pour les hommes comme pour les femmes, bien que des différences légères quoique significatives soient relevées en faveur des hommes dans tous les groupes de personnes d'âge actif.

Figure 4.8. Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale selon l'âge et le sexe en 1997



On observe une importante différence entre les hommes et les femmes dans le groupe des 65 ans ou plus. Passé cet âge, le revenu moyen des femmes a tendance à chuter sous le niveau moyen, tandis que celui des hommes reste supérieur à la moyenne de près de 10 %, à un niveau supérieur à celui des hommes de moins de 25 ans.

Tableau 4.7. Revenus moyens selon l'âge et le sexe, en % de la moyenne

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Sexe																
Hommes	103	101	102	101	101	101	101	101	102	102	102	101	102	101	103	102
Femmes	96	98	97	98	99	98	98	98	97	98	97	98	98	98	96	98
Âge																
<18	84	95	83	99	90	93	89	90	92	85	87	92	96	91	83	90
18-24	92	93	92	92	94	82	94	87	107	80	95	97	86	80	89	91
25-34	106	100	99	110	106	98	115	106	108	104	105	108	97	94	112	105
35-44	95	108	105	114	109	103	108	104	117	103	104	107	106	99	110	106
45-54	115	114	118	112	107	118	110	106	95	115	115	113	115	119	120	113
55-64	127	108	106	97	101	111	109	107	97	115	110	103	106	125	116	109
>=65	93	81	97	76	95	93	86	97	115	99	89	84	88	95	83	91
Moyenne en 1000 SPA (= 100)	16,6	15,0	14,9	8,6	9,6	13,6	11,7	10,3	22,1	13,7	14,5	8,2	11,7	11,9	14,9	13,1

Les écarts entre hommes et femmes relevés ci-dessus sont dus essentiellement à des différences de rémunération selon le sexe. La situation des ménages de personnes isolées illustre bien l'ampleur de ces différences.

En 1997, les femmes de moins de 30 ans vivant seules disposaient, en moyenne, d'un revenu inférieur de 40 % à la moyenne nationale et de 12 % au revenu des hommes dans la même situation. L'écart était encore plus important dans le groupe des isolés de plus de 65 ans, où il atteignait 23 %.

Figure 4.9. Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale selon le sexe et l'âge dans les ménages d'isolés en 1997

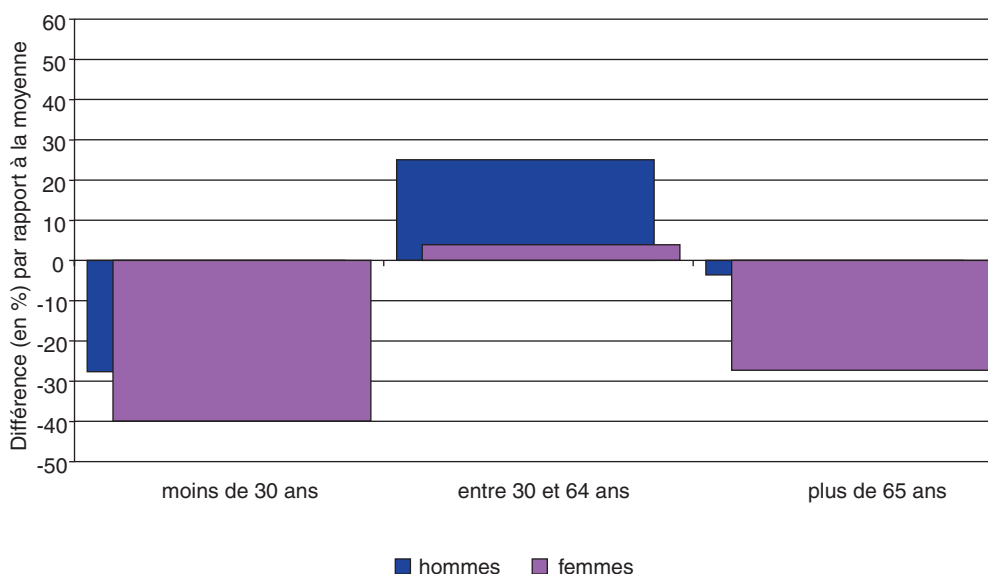


Tableau 4.8. Revenu moyen des hommes et des femmes vivant seuls, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Ménages d'isolés																
Homme de – de 30 ans	,	66	78	,	,	80	,	,	,	60	89	,	65	70	73	72
Femme de – de 30 ans	,	56	67	,	,	66	,	,	,	54	(76)	,	57	58	63	60
Homme de 30 à 64 ans	111	101	116	194	168	107	99	139	,	125	120	134	96	97	126	124
Femme de 30 à 64 ans	118	85	102	104	128	106	119	104	111	107	101	74	92	97	108	104
Homme de 65 ans ou plus	99	83	101	87	101	97	64	100	136	128	99	94	92	89	76	96
Femme de 65 ans ou plus	77	74	81	68	75	75	59	80	,	85	77	59	70	77	61	73

Le même écart se retrouve entre les hommes et les femmes isolés d'âge actif, avec la différence notable que tant les hommes que les femmes de cette tranche d'âge disposaient d'un revenu bien supérieur au niveau médian.

En d'autres termes, si l'écart entre hommes et femmes existe déjà pendant la vie active, il doit être considéré comme plus grave sur le plan qualitatif pour les personnes âgées parce qu'il s'accompagne d'un revenu faible et, potentiellement, de pauvreté.

4.6.2. Niveau d'études

Le niveau d'études est l'un des facteurs les plus typiques de l'avantage économique. Dans tous les États membres de l'UE, les personnes qui ont fait de hautes études ont toujours des revenus plus confortables.

C'est au Portugal que le niveau d'études est le plus déterminant. Dans cet État membre, les personnes ayant fait de hautes études disposent d'un revenu moyen plus de deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale. S'il n'a pas un rôle aussi net en Irlande, en Espagne, au Luxembourg, en Italie et en Grèce, le niveau d'études n'en reste pas moins une forme très importante de capital dans ces pays, où un haut niveau d'études garantit, en moyenne, un revenu de deux tiers supérieur à la moyenne nationale.

Dans les pays scandinaves en revanche, l'avantage économique des adultes ayant un niveau d'études élevé est moindre, quoique toujours d'environ un cinquième au-dessus de la moyenne. Il convient cependant de noter que c'est dans les pays nordiques que la proportion de hauts diplômés dans la population est la plus forte.

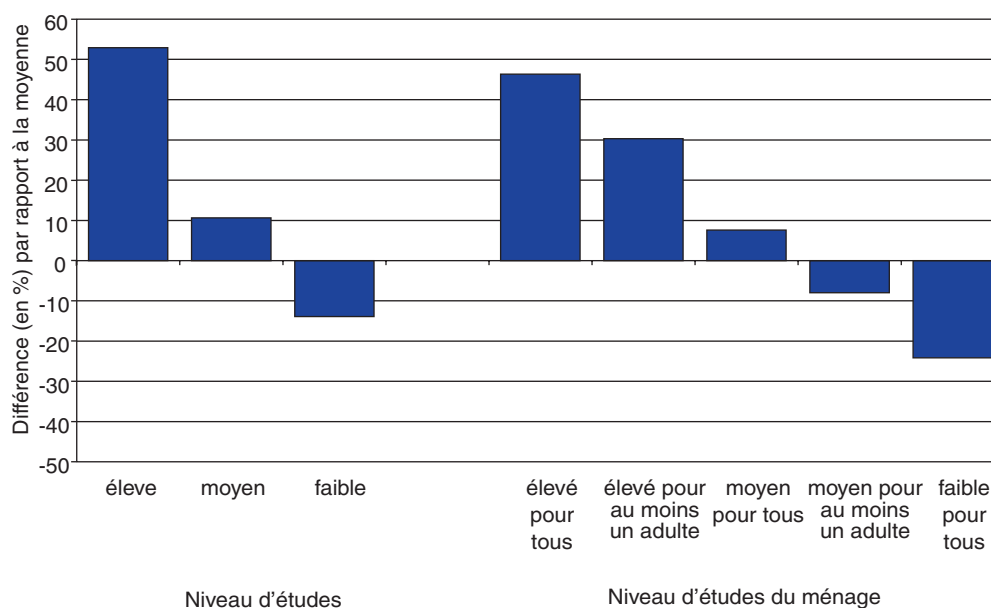
Figure 4.10. Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale en fonction du niveau d'instruction et d'études des membres adultes du ménage en 1997


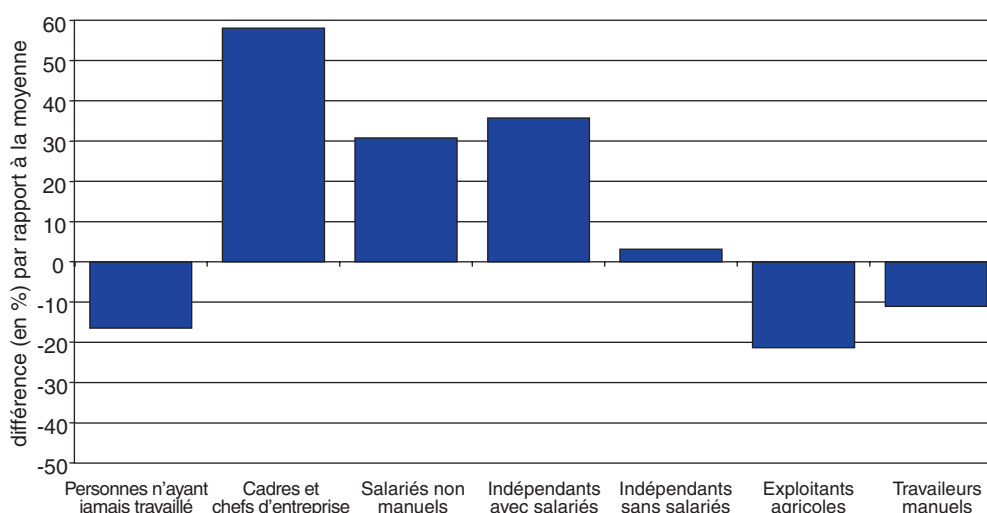
Tableau 4.9. Revenu moyen par niveau d'études, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Niveau d'études																
élevé	128	118	134	161	163	149	166	162	193	141	149	259	128	116	125	153
moyen	108	100	101	113	121	103	119	119	130	101	108	139	94	101	101	111
faible	82	88	85	75	83	85	80	92	100	89	83	84	87	91	87	86
Niveau d'études du ménage																
élevé pour tous les adultes	122	110	109	177	193	143	172	115	175	134	134	241	133	114	123	146
élevé pour au moins un adulte	117	111	120	132	135	123	134	142	132	124	139	215	109	112	110	130
moyen pour tous les adultes	99	97	95	112	129	96	122	119	112	94	106	164	87	95	86	108
moyen pour au moins un adulte	87	92	89	84	90	88	93	100	96	89	91	102	93	98	88	92
faible pour tous les adultes	75	84	72	69	72	74	67	81	73	81	72	76	82	84	75	76

Les désavantages économiques tendent à s'accumuler lorsque le ménage se compose de personnes ayant toutes un faible niveau d'études. En 1997, une personne vivant dans un ménage ayant un niveau d'études collectif faible disposait d'un revenu égal aux trois quarts de la moyenne nationale. Par contre, une personne vivant dans un ménage ayant un niveau collectif élevé pouvait prétendre à un revenu près de deux fois supérieur: le revenu moyen d'une personne vivant dans un ménage de ce type dépassait de 46 % la moyenne nationale.

4.6.3. Classe sociale

La classe sociale est une autre variable sociologique déterminante de la situation économique. Pour rappel, la classe sociale est définie dans la présente étude en combinant des informations sur le statut professionnel courant (ou passé) des personnes et sur la nature de la fonction exercée (c'est-à-dire s'il s'agit ou non d'un poste d'encadrement). Il est ainsi possible de faire la distinction entre salariés et indépendants et, dans ces deux catégories, de distinguer respectivement les travailleurs manuels des non-manuels et les exploitants agricoles des chefs d'entreprise.

Figure 4.11. Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale en fonction de la classe sociale en 1997

Les cadres et les chefs d'entreprise sont, de loin, les plus avantagés sur le plan économique: leur revenu moyen est pratiquement supérieur de deux tiers à la moyenne. Les travailleurs salariés non manuels et les autres indépendants gagnent moins en moyenne, même si leur revenu est toujours nettement supérieur à celui des exploitants agricoles ou des travailleurs manuels²⁶. Dans les États membres, les variations entre les groupes sont similaires à celles observées jusqu'ici.

⁽²⁶⁾ Remarque: rendre compte de la situation des indépendants peut présenter des difficultés particulières.

Tableau 4.10. Revenu moyen et classe sociale, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Classe sociale																
jamais travaillé	82	82	74	83	82	85	70	79	160	78	75	86	72	,	62	84
cadres et chefs d'entreprise	192	139	82	196	188	133	193	158	130	146	144	231	150	127	162	158
salariés non manuels	117	105	125	150	157	131	135	138	133	117	122	170	112	,	117	131
indépendants avec salariés	127	112	211	137	127	90	177	110	171	152	121	129	119	120	135	136
indépendants sans salariés	113	97	141	108	91	111	107	93	81	122	110	90	94	80	108	103
exploitants agricoles	65	88	,	61	77	89	93	84	83	101	76	56	89	61	,	79
travailleurs manuels	83	102	91	90	88	86	87	98	83	89	94	84	89	82	87	89

Dans chacun des États membres de l'UE, ce sont les travailleurs manuels et les salariés non manuels qui sont les plus nombreux, les premiers étant nettement plus désavantagés que les seconds. En moyenne, les travailleurs manuels disposent d'un revenu inférieur de 50 % à celui des salariés non manuels. Le Danemark fait cependant exception: il n'y existe pratiquement aucune différence entre travailleurs manuels et salariés non manuels. À l'autre extrême, au Portugal, en Grèce et en Espagne, les salariés non manuels affichent un revenu moyen représentant près du double de celui des travailleurs manuels.

4.6.4. Chômage

tre ou avoir été au chômage est un déterminant majeur du désavantage économique. Plus la période de chômage est longue, plus le revenu auquel peut prétendre la personne concernée est faible. Les personnes au chômage pendant six mois au moins disposaient d'un revenu moyen inférieur de 32 % au niveau de revenu médian. Par comparaison, celles qui n'avaient jamais été au chômage pouvaient compter sur un revenu moyen près de deux fois plus élevé. Celles qui avaient connu une période de chômage au cours des cinq années précédentes avaient un revenu bien inférieur, quoique dépassant la moyenne nationale, tandis que celles qui avaient connu le chômage au cours des 12 mois précédents se situaient en dessous de la moyenne. Les inactifs et les chômeurs de courte durée disposaient d'un revenu moyen inférieur d'au moins 10 % à la moyenne.

Tableau 4.11. Revenu moyen selon la durée de chômage, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Précarité d'emploi des personnes																
>= 6 mois de chômage	65	84	69	71	65	67	58	60	71	,	72	68	78	,	53	68
<6 mois de chômage	93	96	82	99	101	80	81	90	76	83	100	91	90	76	96	89
chômage dans 12 dern. mois	89	95	81	77	81	78	75	80	98	,	91	82	87	,	87	85
chômage dans 5 dern. années	98	108	101	108	111	100	115	114	117	102	101	93	106	98	112	106
jamais au chômage	118	117	117	122	132	118	129	123	92	121	115	114	124	117	122	119
Inactifs	98	83	94	84	91	91	86	94	88	93	92	87	86	89	87	89

4.6.5. Intensité de travail

Un autre indicateur important de l'intégration sur le marché du travail est l'intensité de travail du ménage, qui exprime dans quelle mesure les membres adultes du ménage sont actifs sur le marché du travail. L'intensité est maximale lorsque tous les membres du ménage d'âge actif travaillent durant l'année complète. Elle est nulle lorsqu'aucun des membres d'âge actif n'a exercé d'activité professionnelle sur l'année.

Tableau 4.12. Revenu moyen selon l'intensité de travail, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Work intensity in household																
nulle	78	76	73	79	65	73	51	78	72	,	77	76	75	,	63	72
<25%	61	66	60	68	61	60	60	53	52	,	79	64	75	,	47	62
25-50%	100	82	84	78	90	72	81	81	94	,	85	84	84	,	81	84
50-75%	104	102	92	95	97	96	102	97	94	,	95	95	99	,	93	97
75-100%	109	109	100	103	119	94	113	119	80	,	104	103	110	,	113	106
maximale	113	112	119	139	160	121	145	142	124	,	117	117	124	,	122	127

En 1997, les personnes vivant dans des ménages à intensité de travail maximale pouvaient prétendre à un revenu moyen égal à 127 % de la moyenne alors que les ménages à intensité de travail minimale ou nulle²⁷ devaient se contenter d'un revenu moyen situé entre 62 et 72 % de la moyenne nationale.

4.6.6. La charge de famille en tant qu'indicateur de besoins accrus

La présence d'enfants dans un ménage fait augmenter les besoins, d'une part parce que les enfants constituent des membres supplémentaires du ménage à la charge de celui-ci et, d'autre part, parce que la charge d'enfant peut influencer le potentiel de rémunération du ménage, plus particulièrement en ce qui concerne les femmes.

Tableau 4.13. Revenu moyen des ménages de + de 1 adulte, en % de la moyenne nationale, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	UE-15
Adultes sans enfant																
2 adultes, au moins 1 >= 65	102	86	106	78	97	102	96	101	97	104	95	91	97	107	96	97
2 adultes <65	128	121	126	119	121	124	146	131	131	130	132	125	117	129	139	128
> 2 adultes	118	116	108	109	110	102	125	113	109	105	111	105	112	,	118	111
Ménages avec enfants																
Parents isolés avec 1 enfant ou+	64	82	68	99	97	71	62	80	76	59	72	77	81	81	51	75
2 adultes + 1 enfant	102	116	106	118	111	109	117	110	104	107	106	114	110	110	107	110
2 adultes + 2 enfants	92	102	87	109	100	108	107	91	96	88	93	122	105	98	99	100
2 adultes + 3+ enfants ou+	74	79	67	95	90	82	90	73	80	81	72	73	90	85	72	80
> 2 adultes avec enfants	95	97	90	71	86	76	82	82	79	79	88	80	97	,	90	85

En 1997, les personnes vivant avec un ou deux enfants disposaient d'un revenu moyen inférieur à celui des isolés ou des couples de moins de 65 ans sans enfant, mais restaient proches de la moyenne nationale. Avec un seul enfant, une famille pouvait prétendre à 110 % du revenu moyen, contre 100 % pour une famille avec deux enfants. L'arrivée d'un troisième enfant fait chuter le revenu moyen sous la barre des 80 % de la moyenne. Les ménages monoparentaux subissent le même désavantage, quel que soit le nombre d'enfants.

4.7. Profil social du risque de pauvreté monétaire

Un désavantage économique accroît le risque de basculer sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (qui est établi à 60 % du revenu équivalent médian). Les personnes dont le revenu équivalent est inférieur à ce seuil sont dites exposées au risque de pauvreté monétaire ou menacées de pauvreté monétaire, celles dont le revenu est égal ou supérieur à ce seuil sont qualifiées de «non-pauvres».

Nous comparons ici le risque relatif de pauvreté monétaire encouru par différents groupes de la population, au moyen de l'indice de risque relatif de pauvreté monétaire, qui rapporte la proportion de personnes menacées dans un groupe donné au risque de pauvreté monétaire national fixé à 100. Un indice de risque relatif supérieur à 100 pour un groupe particulier d'individus signifie que ceux-ci encourrent un risque de devenir pauvre supérieur à la moyenne.

⁽²⁷⁾ Les personnes se trouvant dans ce groupe peuvent l'être volontairement (par exemple, les retraités) ou involontairement (par exemple, les chômeurs) et connaître des situations très différentes sur le plan des revenus.

Les tableaux 4.14 et 4.15 résument les principaux résultats pour tous les États membres en distinguant les individus pris isolément des ménages. On peut en tirer les conclusions suivantes.

Les femmes sont légèrement plus exposées au risque de pauvreté

En 1997, c'était le cas dans tous les pays à l'exception de la France et du Luxembourg, où le risque de basculer sous le seuil de pauvreté était identique pour les femmes et les hommes, et de la Suède, où ce risque était légèrement moindre pour les femmes. En moyenne, le ratio par rapport au taux de pauvreté global était de 105 % pour les femmes et de 95 % seulement pour les hommes.

Les enfants et les personnes âgées sont davantage menacés de pauvreté

En 1997, les enfants, les jeunes et les personnes ayant atteint l'âge de la retraite encouraient un risque de pauvreté monétaire supérieur de plus de 25 % environ à la moyenne, alors que, pour la population d'âge actif, le risque se situait entre 75 et 86 % de la moyenne nationale.

Les enfants étaient nettement moins menacés de pauvreté monétaire dans les pays scandinaves, à la fois par rapport au reste de la population du pays et par rapport aux enfants des autres États membres de l'UE. Au Danemark, en Suède et en Finlande, le risque de pauvreté monétaire encouru par les enfants allait de 40 à 98 % de la moyenne nationale.

Au Danemark, les personnes âgées étaient moins bien loties: elles encouraient un risque plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale en 1997. C'est en Espagne, en Italie, au Luxembourg et en Suède que les indices de risque relatif de pauvreté monétaire étaient les plus faibles pour les personnes ayant atteint l'âge de la retraite, avec moins de 81 % du risque national.

Tableau 4.14. Risque de pauvreté monétaire selon la situation sociale individuelle

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Sexe																
Hommes	89	93	90	99	98	97	95	98	101	96	88	92	97	101	88	95
Femmes	111	106	109	101	102	103	105	102	99	104	111	108	102	99	111	105
Âge																
<18	112	40	165	95	130	123	139	120	154	135	115	128	76	98	138	122
18-24	141	217	103	98	112	161	92	140	132	247	88	74	260	318	126	136
25-34	50	86	84	76	87	76	50	95	76	102	77	65	105	128	76	79
35-44	66	28	74	67	99	69	92	93	74	77	78	80	79	74	71	77
45-54	101	39	54	82	92	74	88	90	84	59	70	74	81	56	49	75
55-64	96	73	103	117	94	96	70	89	95	59	87	97	63	48	59	86
>=65	143	277	97	159	77	110	117	81	74	39	166	157	105	67	145	121
Nationalité																
UE	87	119	78	102	93	83	82	94	83	84	94	93	106	97	87	91
Pays tiers	219	53	156	(116)	(179)	337	,	(37)	169	(258)	193	,	384	309	165	182
Niveau d'études																
Élevé	39	41	38	22	33	28	11	22	30	27	57	6	48	133	50	34
Moyen	63	109	73	55	57	61	48	55	43	86	70	47	130	85	78	65
Faible	142	185	114	145	115	127	123	111	114	107	154	106	126	105	122	125
Classe sociale																
jamais travaillé	220	289	198	114	143	179	159	161	143	233	211	145	294	,	232	187
Cadres et chefs d'entreprise	22	14	,	17	18	23	5	19	,	7	15	8	12	,	5	14
Salariés non manuels	26	76	33	15	21	27	24	17	28	54	41	16	74	,	47	32
Indépendants avec salariés	89	140	,	54	74	142	56	99	111	243	,	63	98	84	55	94
Indépendants sans salariés	100	91	62	89	132	132	93	153	,	128	171	120	161	337	100	127
Exploitants agricoles	(304)	353	,	225	153	157	73	154	,	173	234	210	178	494	,	197
Travailleurs manuels	84	77	74	89	93	87	99	83	112	103	81	74	115	331	103	99
Précarité d'emploi des personnes																
>= 6 mois de chômage	216	19	276	165	194	256	232	277	666	,	289	146	219	,	252	233
<6 mois de chômage	108	148	116	99	95	154	73	112	183	175	88	93	208	231	133	122
chômage dans 12 dern. mois	125	63	155	154	144	132	139	177	107	,	88	99	99	,	143	143
chômage dans 5 dern. années	32	59	55	52	71	71	42	69	110	85	73	65	48	77	38	61
jamais au chômage	26	44	34	62	47	37	32	53	54	34	56	66	39	55	33	46
Inactifs	135	239	117	132	100	127	119	98	108	108	140	136	146	152	142	129
moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

Pour les migrants, le risque de basculer dans la pauvreté est élevé

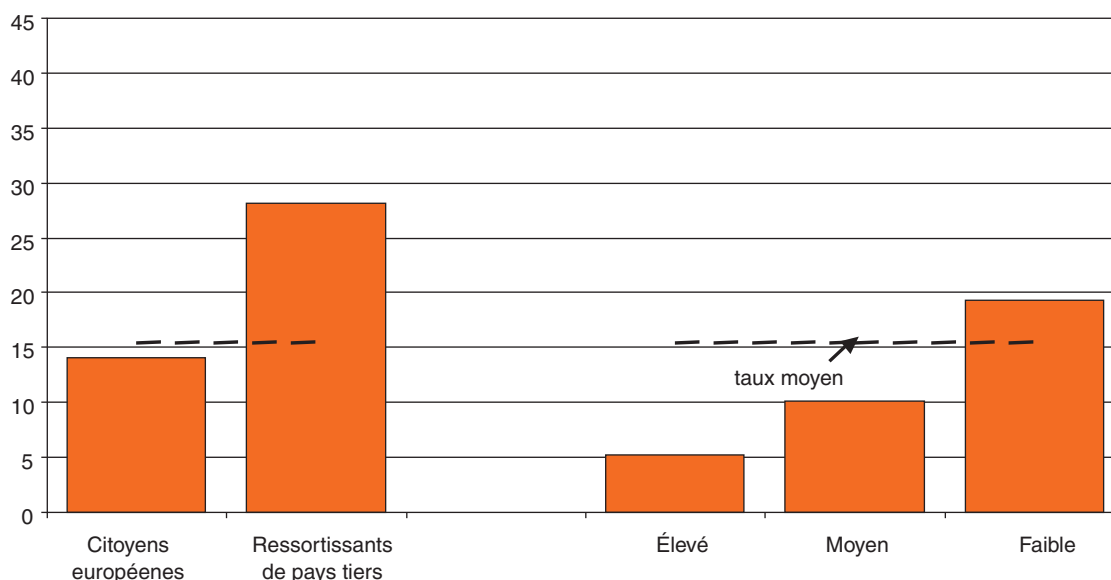
Bien que les données soient à considérer avec prudence du fait de la taille limitée des échantillons (les résidents étrangers pourraient être sous-représentés dans les échantillons du PCM de nombreux pays), les chiffres existants sont éloquentes: les ressortissants de pays non membres de l'UE (pays tiers) qui résident dans des États membres de l'UE encourent un risque de pauvreté élevé. Dans certains pays tels que la France, la Finlande et la Suède, ils sont de trois à quatre fois plus susceptibles de percevoir un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Dans la plupart des autres pays, ils sont deux fois plus exposés au risque de pauvreté monétaire que les citoyens européens.

Les études protègent de la pauvreté

En 1997, le taux de risque de pauvreté parmi les hauts diplômés atteignait à peine un tiers de la moyenne. Il était quatre fois plus élevé pour les personnes ayant un faible niveau d'études, avec un indice de pauvreté monétaire égal à 125. La Suède est le seul État membre où le risque de pauvreté monétaire est pratiquement le même quel que soit le niveau d'études.

À noter qu'au Danemark, l'indice de pauvreté monétaire des personnes ayant un faible niveau d'études est de 185, soit quatre fois plus que pour les hauts diplômés, et ce malgré le fait que les premiers y disposent, en moyenne, d'un revenu inférieur d'un tiers seulement à celui des seconds.²⁸

Figure 4.12. Risque de pauvreté monétaire selon la nationalité et le niveau d'études en 1997



Hormis en Allemagne, en Suède et en Italie, le cumul de niveaux d'études élevés dans un ménage est synonyme de risque de pauvreté monétaire inférieur à la moyenne; c'est exactement l'inverse en cas de cumul de faibles niveaux d'études. Une personne vivant dans un ménage dont tous les membres ont un faible niveau d'études est plus de deux fois susceptible de basculer dans la pauvreté qu'une personne vivant dans un ménage de hauts diplômés.

Pertinence de la classe sociale

Conformément aux résultats présentés au point précédent, il s'avère que les exploitants agricoles sont particulièrement menacés de pauvreté: leur indice moyen de risque relatif de pauvreté monétaire est égal à 197, chiffre à peine supérieur à celui des personnes n'ayant jamais exercé d'activité économique (187). tre indépendant ou gérer une petite entreprise sans personnel salarié expose également à un risque supérieur à la moyenne.

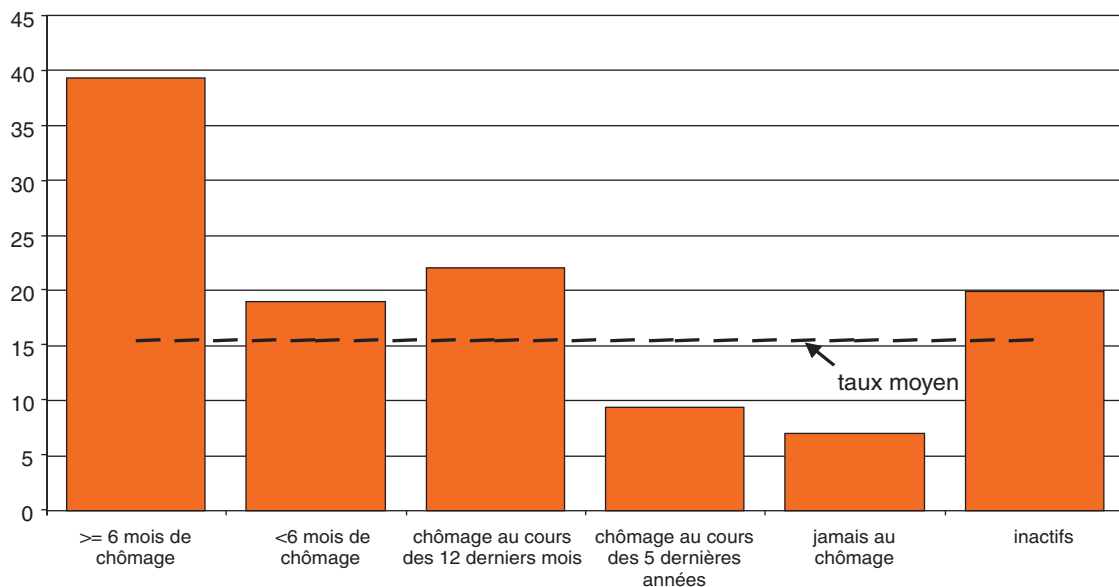
⁽²⁸⁾ Les différences entre le Danemark et la Suède en ce qui concerne le risque de pauvreté des personnes ayant un faible niveau d'études constituent une mise en garde contre la tentation d'attribuer les divergences nationales pour cette variable aux proportions différentes de personnes ayant atteint un haut niveau d'études. Voir également le point 4.6.2.

Le risque de pauvreté monétaire est inférieur à la moyenne dans toutes les autres catégories. En moyenne, les travailleurs manuels sont trois fois plus susceptibles que les salariés non manuels de connaître la pauvreté monétaire, sauf au Danemark où le risque est similaire pour l'un et l'autre groupes.

Le chômage est, de loin, le principal déterminant du risque de pauvreté

Le risque de pauvreté monétaire augmente pour les personnes qui sont au chômage ou qui l'ont été au cours des cinq années précédentes. En 1997, celles qui ont connu plus de six mois de chômage présentaient un indice moyen de risque relatif de pauvreté monétaire égal à 233. Par comparaison, l'indice était de 46 pour les individus qui n'avaient pas été au chômage durant les cinq années précédentes. Le risque de pauvreté monétaire était déjà bien en dessous de la moyenne dans le cas des chômeurs ayant retrouvé du travail depuis plus de douze mois, mais restait néanmoins sensiblement plus élevé que pour les personnes n'ayant jamais été au chômage.

Figure 4.13. Risque de pauvreté selon la situation en matière de chômage en 1997

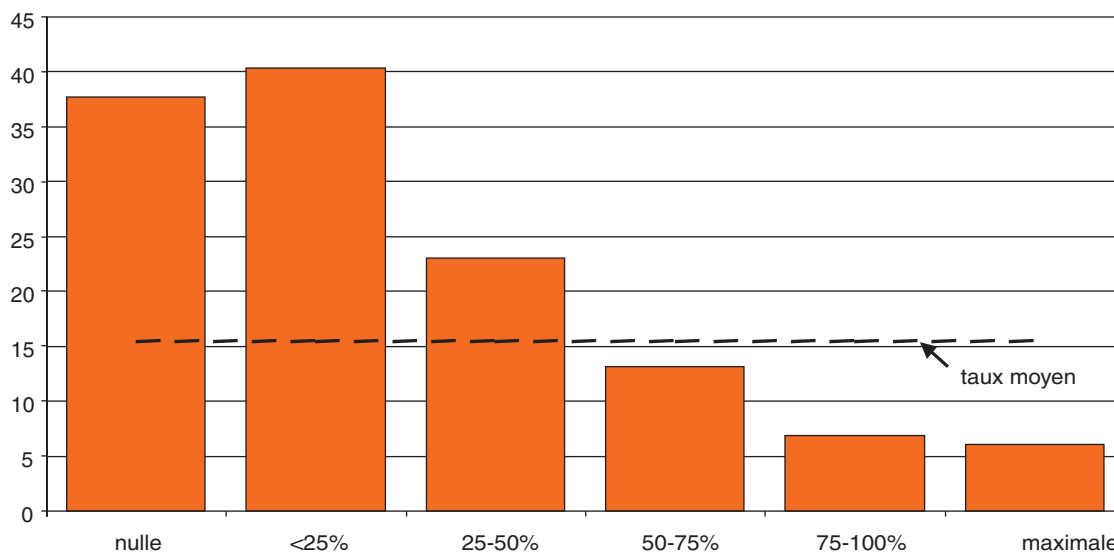


Les personnes qui avaient été au chômage pendant moins de six mois ou venaient de retrouver un emploi étaient toujours sensiblement au-dessus de la moyenne, bien que leur situation diffère de celle des chômeurs de longue durée. Ces résultats montrent néanmoins que sortir de la pauvreté après avoir réintégré le marché du travail à la suite d'une période de chômage, aussi courte soit-elle, n'est pas chose facile.

Importance de l'intensité de travail dans le ménage

Le degré d'attachement au marché du travail constitue la source potentielle la plus importante et la plus évidente de désavantage économique et de pauvreté monétaire. Lorsqu'aucun membre du ménage en âge de travailler n'exerce d'activité économique, le risque de pauvreté monétaire est particulièrement élevé. En 1997, ce risque était, en moyenne, près de trois fois supérieur au risque moyen pour les personnes vivant dans des ménages ayant une activité économique nulle ou minime. Lorsque le potentiel de travail du ménage est consacré à une activité rémunérée à raison d'au moins 50 %, le risque de pauvreté monétaire redescend tout juste sous la moyenne, alors que le plein emploi ou le quasi plein emploi de tous les membres du ménage d'âge actif fait chuter l'indice de risque relatif de pauvreté monétaire à environ 39.

Figure 4.14. Risque de pauvreté monétaire selon l'intensité de travail du ménage en 1997

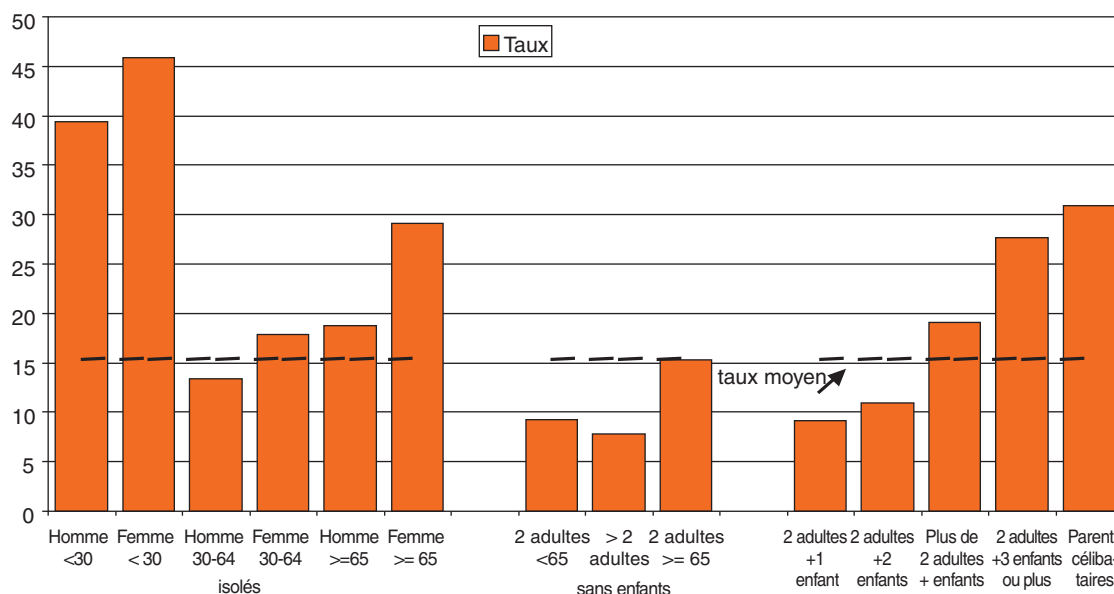


Dans la plupart des États membres de l'UE, le risque relatif de pauvreté monétaire est plus élevé lorsque l'ancrage au monde du travail est minime que lorsqu'il est totalement absent. Cela s'explique très probablement par le fait que le groupe caractérisé par une intensité de travail nulle se compose en majorité de ménages de retraités.

Les ménages d'isolés et de personnes âgées sont particulièrement menacés, mais dans des proportions différentes

Les ménages d'isolés, en particulier de personnes de moins de 30 ans ou de 65 ans ou plus, affichent un risque relatif de pauvreté monétaire supérieur à la moyenne, quoiqu'à des degrés très différents selon les pays. Au Danemark, en Finlande, en Suède et aux Pays-Bas, le risque de pauvreté monétaire pour les jeunes isolés était plusieurs fois supérieur à la moyenne nationale. Ce n'est cependant pas le cas en Espagne, où le risque de pauvreté monétaire des isolés était généralement inférieur à la moyenne, sauf pour les jeunes et les femmes.²⁹

Figure 4.15. Risque de pauvreté monétaire selon la composition du ménage en 1997



⁽²⁹⁾ Il convient de formuler deux mises en garde à ce sujet. D'une part, le risque de pauvreté monétaire des jeunes isolés diffère qualitativement de celui des isolés âgés: si les premiers ont leur vie (et leur carrière professionnelle) devant eux, il en va tout autrement pour les seconds. D'autre part, des particularités culturelles nationales en ce qui concerne l'aide apportée aux jeunes isolés (par exemple par des transferts en nature ou le paiement de nourriture ou du loyer) pourraient expliquer que les risques de pauvreté monétaire diffèrent d'un pays à l'autre.

Les ménages comptant deux adultes dont au moins un a passé l'âge de la retraite sont de plus en plus nombreux. Hormis au Danemark, ce groupe se caractérise par des revenus au-dessus du niveau moyen, mais aussi par un taux de risque de pauvreté monétaire pratiquement identique à la moyenne nationale. L'indice de risque relatif de pauvreté monétaire de ces ménages est supérieur à celui des ménages composés de deux adultes d'âge actif vivant avec un ou deux enfants à charge. En ce qui concerne les familles nombreuses (trois enfants ou plus), l'indice de pauvreté monétaire moyen grimpe à 179 et n'est sensiblement plus faible que dans les pays nordiques et en Grèce.

Tableau 4.15. Risque de pauvreté monétaire selon la situation sociale du ménage

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	moyenne
Ménages d'isolés																
Homme de – de 30 ans		514	234			167				496	227		586	421	214	255
Femme de – de 30 ans	75	106	108	26	79	82	169	74	54	26	123	105	163	125	42	86
Homme de 30 à 64 ans		299	76			132	173	88		18	73	176	119	101	187	121
Femme de 30 à 64 ans	193	709	248	134	252	232				539	(191)		526	524	202	297
Homme de 65 ans ou plus	128	138	151	103	77	65	136	101	142	61	172	139	132	89	119	116
Femme de 65 ans ou plus	165	340	184	182	47	171	333	130	133	49	279	222	236	107	244	189
Adultes sans enfants																
2 adultes dont au –1 >= 65 ans	132	217	54	160	93	86	42	69	74	33	139	166	32	40	88	99
2 adultes <65 ans	63	29	55	77	77	61	40	54	73	52	41	88	85	59	33	60
> 2 adultes	44	36	32	69	65	61	15	75	20	50	48	57	70		34	51
Ménages avec enfant(s)																
Parents isolés avec 1 enfant ou+	203	109	326	104	152	202	208	134	227	403	213	170	114	137	307	200
2 adultes + 1 enfant	42	0	56	57	75	47	70	76	67	66	87	49	53	60	61	60
2 adultes + 2 enfants	81	37	74	63	107	52	59	109	79	65	58	55	52	54	81	71
2 adultes + 3+ enfants ou+	132	72	375	116	168	190	189	163	193	165	187	244	99	121	166	179
> 2 adultes avec enfants	155	3	67	164	126	190	97	153	144	146	96	119	56		75	124
Niveau d'études du ménage																
élevé pour tous les adultes	73	57	165	18	19	50	24	111	40	56	93	21	47	135	68	60
élevé pour au moins un adulte	39	29	24	38	48	49	16	25	35	18	40	6	46	68	56	34
moyen pour tous les adultes	76	132	98	48	45	64	67	53	43	114	75	32	156	93	149	76
moyen pour au moins un adulte	77	70	49	104	86	87	70	85	53	100	92	88	78	53	77	80
faible pour tous les adultes	191	235	199	166	144	188	189	140	178	171	226	119	148	140	168	169
Intensité de travail du ménage																
Nulle	259	178	275	160	227	269	327	169	263		237	197	235		233	244
<25%	288	260	316	197	171	252	167	343	(626)		247	153	219		340	261
25-50%	63	215	189	168	121	182	102	145	64		128	125	167		189	150
50-75%	53	57	113	75	77	103	58	83	87		70	109	46		83	85
75-100%	12	6	36	58	31	85	23	48			64	31	36		46	44
Maximale	20	39	25	55	25	25	13	27	57		58	69	37		33	39
Moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

4.8. Examiner l'intensité de la pauvreté monétaire par la logique «floue»

Au point précédent, nous avons identifié les groupes à risque de la population en nous basant sur le seuil de risque de pauvreté monétaire. Il est possible d'affiner l'étude de la situation relative des individus et des groupes sur le plan du revenu en incorporant dans les statistiques une mesure des niveaux de revenus réels, en particulier des groupes qui se situent au bas de l'échelle des revenus. Des mesures comme l'écart de risque de pauvreté, le coefficient de Gini ou l'indice de Sen, examinées aux points précédents, sont utilisées à cette fin.

Le point ci-dessous décrit comment certains de ces aspects peuvent être intégrés dans une mesure unique permettant d'évaluer la gravité et l'ampleur de la pauvreté monétaire d'individus et de sous-groupes de la population au moyen de la logique «floue». Cette approche est présentée au chapitre 3 et décrite en détail dans l'annexe méthodologique (annexe 1). Nous nous contentons donc de rappeler ici que cette mesure alternative évalue le degré de la pauvreté monétaire ou la propension à la pauvreté monétaire en fonction de la place occupée dans la distribution des revenus. Cette propension se situe dans une plage comprise entre 1 (la personne la plus pauvre) et 0 (la personne la plus riche). La «population» pauvre est donc définie de façon moins stricte et comprend en principe la totalité de la population, chaque individu n'étant concerné que dans une certaine mesure.

Pour chaque État membre, les tableaux 4.16 et 4.17 présentent les différences sociales et démographiques face au risque de pauvreté monétaire selon cette approche alternative. Comme aux points précédents, la

situation relative d'un groupe donné est décrite par un indice qui rapporte la moyenne de ce groupe à la moyenne nationale. Celle-ci étant égale à 100, une valeur supérieure à 100 signifie que le groupe en question est exposé à un niveau et à un degré de pauvreté monétaire plus élevé que la population dans son ensemble. À l'inverse, une valeur inférieure à 100 caractérise les groupes relativement avantagés.

Tableau 4.16. Risque relatif de pauvreté monétaire mesuré par la logique floue selon la situation sociale individuelle en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	average
Sexe																
Hommes	90	92	89	99	98	97	96	98	97	94	89	93	96	99	91	95
Femmes	109	107	110	101	102	103	104	102	103	105	110	106	104	101	109	105
Âge																
<18	114	59	146	98	130	118	129	121	147	128	120	122	80	100	135	120
18-24	137	189	106	98	111	158	93	133	124	215	92	80	231	285	126	131
25-34	58	88	83	78	89	77	59	95	80	93	78	73	100	123	76	81
35-44	73	47	84	72	98	75	94	94	74	80	83	84	80	81	79	82
45-54	92	37	58	84	90	73	84	91	81	61	69	77	76	55	58	75
55-64	97	81	103	112	93	95	80	85	100	64	89	103	73	44	63	88
>=65	134	242	107	151	79	115	124	85	82	75	151	143	118	82	132	121
Adultes/enfants																
Adultes	93	112	89	101	93	93	87	94	87	90	96	95	108	103	89	94
Enfants à charge	117	59	144	97	121	118	128	120	131	129	116	110	76	95	138	116
Nationalité																
UE	91	111	86	101	95	90	90	96	86	88	92	94	103	97	89	93
Pays tiers	211	146	145	133	163	299	19	77	144	300	182	103	386	295	164	165
Classe sociale																
jamais travaillé	177	174	171	110	125	157	158	146	119	208	152	110	177		183	154
Cadres et chefs d'entreprise	23	38	248	12	26	41	11	24	2	11	20	15	12		54	39
Salariés non manuels	32	80	37	20	25	33	29	23	28	53	43	20	64		53	36
Indépendants avec salariés	97	130	95	58	80	138	50	101	108	150	125	67	108	80	58	89
Indépendants sans salariés	96	101	64	86	130	129	92	144	179	120	149	110	156	309	98	122
Exploitants agricoles	257	357		207	145	149	86	153	183	174	217	197	172	460	203	197
Travailleurs manuels	97	77	83	94	92	94	102	83	115	102	85	84	119	300	105	102
Précarité d'emploi des personnes																
>= 6 mois de chômage	197	84	239	159	186	233	213	248	490		244	158	200		224	229
<6 mois de chômage	136	131	129	93	89	152	90	121	196	169	95	94	191	224	131	126
chômage dans 12 dern. mois	120	89	142	143	135	135	139	167	115		96	102	119		136	136
chômage dans 5 dern. années	46	58	66	59	72	69	45	68	108	74	73	72	57	78	51	65
jamais au chômage	33	38	42	66	52	46	39	56	60	38	58	71	38	52	42	51
Inactifs	132	213	122	123	101	127	124	101	105	121	128	121	136	154	133	125
moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

Tableau 4.17. Risque relatif de pauvreté monétaire mesure par la logique floue selon la situation sociale du ménage en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Ménages d'isolés																
Homme de – de 30 ans	130	472	202	125	35	174	77	124	1	422	187	176	495	375	197	179
Femme de – de 30 ans	66	103	102	33	74	87	132	74	62	36	95	110	188	127	44	84
Homme de 30 à 64 ans	137	268	75	118	60	130	168	83	42	46	64	165	125	108	160	117
Femme de 30 à 64 ans	178	613	227	117	238	227	93	75	223	435	192	28	527	483	199	208
Homme de 65 ans ou plus	127	152	136	107	82	61	106	91	122	77	147	155	132	86	112	112
Femme de 65 ans ou plus	155	292	186	174	104	165	246	122	152	97	236	209	236	152	200	179
Adultes sans enfants																
2 adultes dont au –1 >= 65 ans	119	198	70	149	78	95	91	78	77	66	132	142	54	40	92	101
2 adultes <65 ans	64	39	57	79	75	60	51	56	68	50	48	91	74	56	38	62
> 2 adultes	52	26	43	69	65	70	35	74	24	49	52	68	65		49	57
Ménages avec enfant(s)																
Parents isolés avec 1 enfant ou+	194	125	302	118	145	186	211	132	204	346	206	166	99	149	270	190
2 adultes + 1 enfant	51	13	67	59	81	55	73	80	60	65	78	58	51	58	68	64
2 adultes + 2 enfants	79	43	99	72	102	58	65	112	81	77	76	73	50	56	89	78
2 adultes + 3+ enfants ou+	148	116	267	117	156	171	167	156	183	153	200	211	105	118	158	165
> 2 adultes avec enfants	145	10	69	155	130	178	95	145	156	135	100	110	66		88	122
Niveau d'études du ménage																
élevé pour tous les adultes	69	74	134	17	16	52	32	107	41	57	79	22	43	124	69	57
élevé pour au moins un adulte	41	36	34	42	49	41	21	33	26	27	33	6	45	58	62	36
moyen pour tous les adultes	90	135	103	63	59	71	68	57	42	113	78	29	148	94	144	80
moyen pour au moins un adulte	80	71	72	107	89	98	80	85	75	99	98	72	81	69	87	85
faible pour tous les adultes	183	205	191	157	142	177	176	138	168	166	208	123	158	146	158	163
Intensité de travail du ménage																
Nulle	240	228	260	150	202	235	287	161	220		226	182	216		219	225
<25%	262	335	294	179	181	257	180	305	494		193	173	203		292	259
25-50%	73	181	146	155	118	177	109	141	82		125	124	154		172	142
50-75%	59	67	103	85	83	104	65	90	89		83	106	51		90	90
75-100%	25	8	55	61	39	79	32	48	100		67	46	36		61	54
Maximale	27	34	37	54	25	35	21	27	52		58	72	44		43	43
Moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

On constate qu'en 1997, l'indice de risque relatif de pauvreté monétaire des femmes s'établissait à 105, soit 10 % de plus que pour les hommes, dont l'indice était égal à 95. La courbe de l'indice selon l'âge des individus est en forme de «U»: le taux de pauvreté monétaire relative est d'environ 131 pour les moins de 25 ans, d'environ 80 pour les personnes entre 25 et 54 ans et proche de la moyenne générale de 100 pour les 55 ans ou plus.

Les femmes isolées sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que les hommes qui vivent seuls: l'écart entre les deux augmente avec l'âge de 10 à 40 %. Les familles monoparentales et les familles nombreuses (3 enfants à charge ou plus) sont trois fois plus susceptibles d'être exposées au risque de pauvreté que les ménages sans enfant (dont les partenaires ont tous deux moins de 65 ans).

Certains pays s'écartent parfois sensiblement du schéma général décrit ci-dessus. Ainsi, parmi les personnes de 30 à 64 ans vivant seules, la situation des femmes est en fait plus favorable que celle des hommes en Suède, en Finlande, en France et en Irlande. C'est dans les pays nordiques (Danemark, Finlande et Suède) que les familles nombreuses sont relativement les mieux loties. La situation des familles est moins favorable, tout en restant bien au-dessus de la moyenne européenne, en Grèce et aux Pays-Bas; elle est nettement inférieure à la moyenne en Allemagne, au Portugal, en Autriche et au Luxembourg. En Allemagne et au Royaume-Uni, les familles monoparentales sont cinq fois plus exposées au risque de pauvreté que les couples sans enfant.

Il existe également d'importantes différences selon la nationalité, le niveau d'études, la classe sociale, l'activité et, surtout, selon la situation en matière de chômage. Dans bon nombre de ces groupes, les résultats correspondent bien à ceux obtenus en utilisant une définition discrète de la pauvreté.

4.9. Conclusions

Les chiffres obtenus concernant les niveaux des revenus et leur répartition dans les États membres de l'UE montrent que, malgré un niveau de prospérité globalement élevé dans l'UE, d'importantes différences

subsistent entre les pays ainsi qu'à l'intérieur de ceux-ci. En outre, l'accroissement général de la prospérité entre 1994 et 1997 n'a pas toujours eu pour effet de réduire les inégalités dans les États membres. On observe en effet une augmentation de la part des bas revenus dans quatre pays: le Royaume-Uni, l'Irlande, les Pays-Bas et le Portugal. Cette évolution mérite d'être relevée dans le cas du Royaume-Uni et de l'Irlande, car ces deux pays ont tous deux enregistré une amélioration considérable des niveaux de revenus globaux entre 1994 et 1997.

Dans l'ensemble toutefois, et quel que soit le moment, les pays affichant une prospérité globale élevée parallèlement à un haut degré d'inégalité sont minoritaires. On n'en comptait que deux en 1997: la Belgique et le Royaume-Uni. À l'inverse, la Finlande et la Suède présentaient la répartition des revenus la plus égalitaire d'Europe sans que le niveau des revenus soit particulièrement élevé.

Les grands traits ci-dessus sont accentués par les chiffres en matière de risque de pauvreté. En 1997, 17 % des citoyens européens étaient exposés au risque de pauvreté. Le taux de risque de pauvreté monétaire est le plus faible au Danemark (8 %) et le plus élevé au Portugal (24 %). Ces deux États membres sont des exemples représentatifs des disparités générales sur le plan de la situation sociale entre les pays nordiques et ceux du Sud de l'Europe.

L'examen du profil social des inégalités à l'intérieur des pays révèle que ce sont les femmes qui sont les plus touchées par le désavantage économique et le risque de pauvreté monétaire, surtout à certaines étapes de leur vie. Les jeunes et les enfants sont généralement désavantagés par rapport aux personnes d'âge actif. Les revenus sont moins élevés à l'âge de la retraite, ce qui augmente le risque de pauvreté monétaire, en particulier dans le cas des femmes âgées vivant seules.

Un faible niveau d'études, une situation moins favorable sur le plan de l'emploi et le chômage sont les voies principales qui conduisent à la pauvreté. De même, le fait d'avoir trois enfants à charge ou plus expose à un risque de pauvreté monétaire supérieur à la moyenne. Il en va de même pour les familles monoparentales avec enfant unique (ainsi que celles comptant plusieurs enfants).

Les jeunes adultes isolés, les chômeurs de longue durée et les ménages dont aucun des membres d'âge actif ne travaille sont dans la situation la plus critique. L'analyse fait également apparaître un risque de pauvreté monétaire particulièrement élevé chez les migrants.

5. Dynamique du risque de pauvreté monétaire

Les répercussions de la pauvreté monétaire sur les individus et les ménages dépendent directement de la durée de la période de pauvreté. Si l'expérience de la marginalité et du dénuement n'est que temporaire, il est probable que leur existence n'en sera pas trop gravement affectée. En revanche, un risque de pauvreté persistant se traduira probablement davantage par l'érosion des ressources et un vécu de la pauvreté qualitativement différent.

Le présent chapitre exploite les quatre vagues de données du panel communautaire de ménages pour étudier la dynamique de la pauvreté monétaire entre 1993 et 1996 dans un grand nombre d'États membres de l'UE. Il vise à répondre à trois questions importantes. Premièrement, la pauvreté monétaire relative est-elle plutôt persistante ou s'agit-il d'un phénomène plus transitoire? Deuxièmement, dans quelle mesure le degré de permanence varie-t-il selon le seuil de risque de pauvreté monétaire choisi? Et, troisièmement, quelles sont les caractéristiques des individus et des ménages qui sont exposés au risque persistant de pauvreté monétaire et quelles sont les situations qui sont plus susceptibles de faire basculer dans la pauvreté monétaire ou, au contraire, d'en faire émerger?

Ces questions nous amènent à nous pencher sur le problème crucial des causes profondes de la pauvreté monétaire et à nous demander si celle-ci résulte de circonstances passagères ou de facteurs structurels plus permanents. Les conséquences à tirer pour la définition de la politique sociale sont tout autres selon que les chiffres transversaux du risque de pauvreté monétaire désignent des individus différents se retrouvant temporairement dans une situation de pauvreté monétaire ou, au contraire, les mêmes personnes menacées de pauvreté monétaire de façon persistante. On ne peut cependant déterminer devant quel cas de figure on se trouve qu'en analysant les données longitudinales et en suivant l'évolution de la situation des mêmes individus au fil du temps.

5.1. Comparaison des mesures longitudinales et transversales

Le tableau 5.1 compare le taux de risque relatif de pauvreté monétaire pour les années comprises entre 1994 et 1997, calculé selon des seuils différents, à la proportion d'individus exposés au risque de pauvreté monétaire durant une ou plusieurs années entre 1994 et 1997, ici aussi pour chaque seuil de risque de pauvreté monétaire.³⁰

Tableau 5.1. Taux moyen de risque de pauvreté monétaire (A), proportion d'individus exposés pendant 1 an ou plus au risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1997 (B) et ratio (B/A)

	50			60			70		
	A	B	Ratio	A	B	Ratio	A	B	Ratio
Belgique	10	21	2,1	16	33	2,0	25	42	1,7
Danemark	4	8	2,0	10	19	1,9	17	31	1,8
Allemagne	10	16	1,6	16	24	1,5	23	32	1,4
Grèce	16	30	1,9	22	38	1,7	29	46	1,6
Espagne	13	28	2,2	20	37	1,9	26	46	1,7
France	10	18	1,8	17	26	1,6	25	36	1,5
Irlande	8	20	2,4	19	32	1,7	29	43	1,5
Italie	13	25	1,9	19	34	1,7	27	43	1,6
Luxembourg ¹	7	13	1,9	13	22	1,7	22	33	1,5
Pays-Bas	7	14	2,1	11	20	1,8	20	33	1,6
Autriche ²	7	15	2,0	14	24	1,7	22	34	1,6
Portugal	16	28	1,7	23	38	1,6	29	44	1,5
Finlande ³	3	5	1,5	8	10	1,2	16	16	1,0
Royaume-Uni	14	25	1,8	21	33	1,6	28	42	1,5
Moyenne des pays ⁴	11	21	1,9	17	30	1,7	25	39	1,6

1 Les chiffres du Luxembourg ne portent que sur 1994, 1995 et 1996.

2 Les chiffres de l'Autriche ne portent que sur 1995, 1996 et 1997.

3 Les chiffres de la Finlande ne portent que sur 1996 et 1997.

4 Les chiffres sont donnés à titre purement indicatif et ne sont pas pondérés par la taille de la population. L, A et FIN sont exclus.

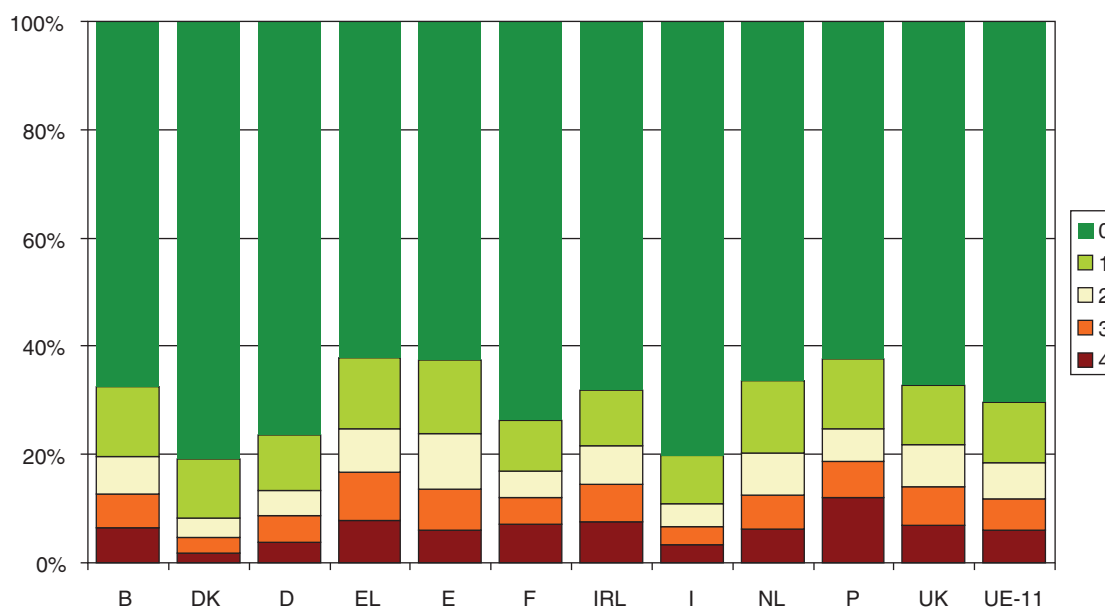
⁽³⁰⁾ Les taux transversaux nationaux varient entre 1994 et 1997, mais l'utilisation de la moyenne n'a pas d'incidence significative sur les tendances observées.

Dans tous les cas, le taux transversal de risque de pauvreté monétaire est nettement inférieur à la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire pendant un an entre 1994 et 1997. Pour chaque seuil, la dernière colonne indique le ratio entre les mesures longitudinale et transversale. Dans tous les pays, plus le seuil de risque de pauvreté monétaire employé est bas, plus le ratio est élevé. En d'autres termes, la proportion de personnes ayant couru un risque de pauvreté monétaire une année sur les quatre est supérieure à la proportion de personnes menacées de pauvreté monétaire quelle que soit l'année, mais cette différence s'amenuise plus le seuil considéré est généreux. Toutefois, le ratio varie fortement entre les pays: avec un seuil égal à 50 %, l'Irlande affiche un taux longitudinal près de deux fois et demi supérieur au taux transversal alors que, pour l'Allemagne, le ratio n'est que de 1,6. Les proportions plus importantes de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire selon le taux longitudinal montrent que ce risque touche une fraction plus large de la population que ne le suggère la mesure transversale.

5.2. Persistance du risque de pauvreté monétaire

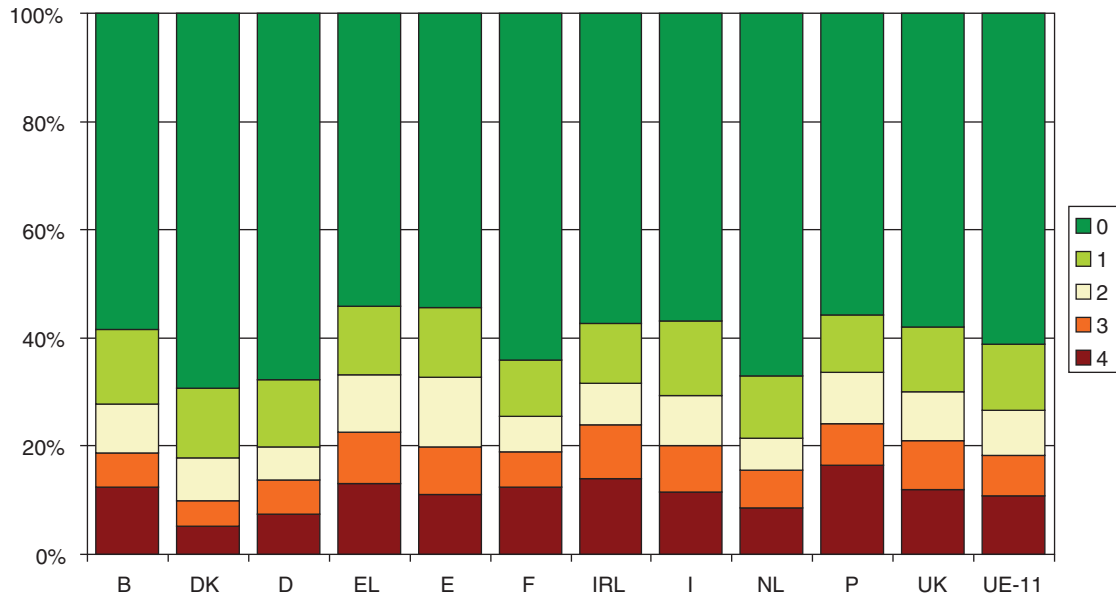
Si le risque de pauvreté monétaire est plus courant que ne l'indique le taux transversal, cela signifie-t-il qu'il ne s'agit pas d'une situation permanente et que le risque est réparti également dans la population? Les tableaux 5.1A et B devraient permettre de répondre à cette question: ils présentent les proportions de personnes restant, pendant des nombres d'années différents, sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (fixé à, respectivement, 60 et 70 % du revenu médian) dans les différents pays sur la période considérée.³¹

Figure 5.1A: Proportions de personnes sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (60 % du revenu médian) pendant N années



⁽³¹⁾ Étant donné que nous nous intéressons ici au nombre total d'années passées dans une situation de risque de pauvreté monétaire sur la période de quatre ans, nous sommes également contraints d'exclure la Finlande, l'Autriche et le Luxembourg de l'échantillon pour ces analyses, les données relatives à ces pays n'étant disponibles que pour un nombre d'années limité. Voir point 5.3.

Figure 5.1B: Proportions de personnes sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian) pendant N années

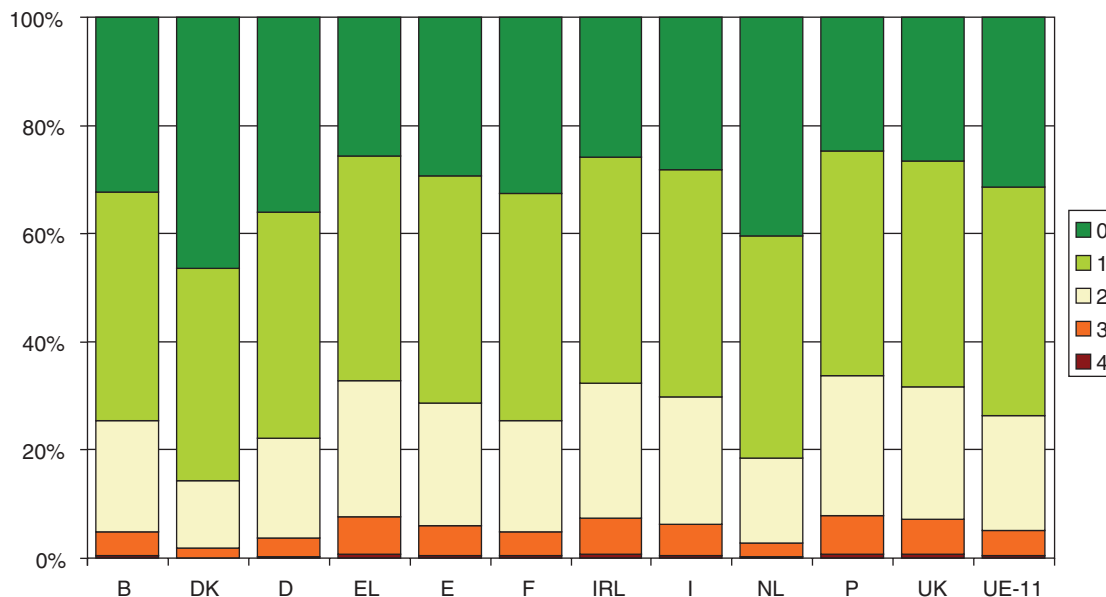


Il ressort de la figure 5.1A que la majorité de la population échappe complètement au risque de pauvreté monétaire durant la période en question. Ce qu'il est plus intéressant d'observer cependant, c'est la proportion qui reste en permanence sous le seuil de risque de pauvreté monétaire tout au long des quatre années. Elle va d'un peu moins d'une personne sur 25 au Danemark à environ une personne sur 8 au Portugal. Après le Portugal, ce sont la Grèce et l'Irlande qui, avec 8 %, affichent les taux de risque persistant de pauvreté monétaire les plus élevés.

Les résultats sont plus ou moins les mêmes si l'on utilise le seuil de 70 % du revenu médian (voir figure 5.1B). Avec ce seuil cependant, les proportions de personnes exposées au risque persistant de pauvreté monétaire sont plus élevées, tandis que les proportions d'individus qui échappent totalement à ce risque sont plus faibles. Les bas niveaux de risque persistant de pauvreté monétaire, en particulier au Danemark, signifient que le seuil de 70 % pourrait bien être plus indiqué pour les analyses du risque persistant de pauvreté monétaire et nous ne nous référerons donc plus qu'à ce seuil dans les tableaux suivants.

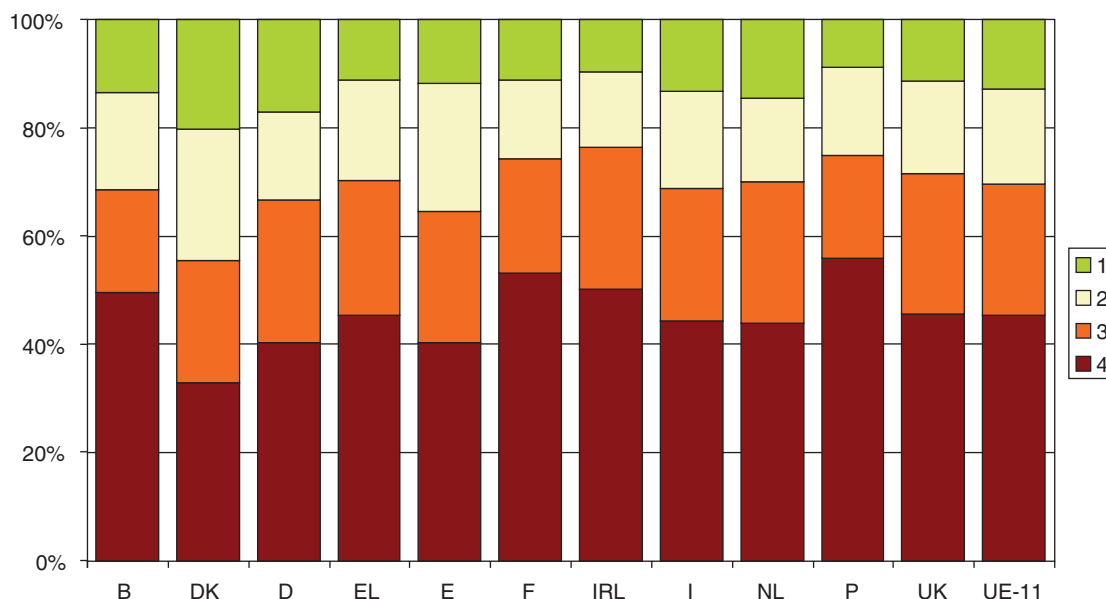
Un moyen pratique pour déterminer le degré de persistance du risque de pauvreté monétaire consiste à comparer les proportions exposées à ce risque pendant des nombres d'années différents aux proportions que l'on obtiendrait si l'expérience du risque de pauvreté monétaire quelle que soit l'année, exprimée par la moyenne transversale pour la période 1993-1996, était indépendante de celle des autres années. La figure 5.2 montre que, dans ce cas de figure, une proportion bien moins élevée de personnes échapperait au risque de pauvreté monétaire dans chaque pays (environ 50 % de moins dans la plupart des pays). En corollaire, beaucoup moins de personnes que ce que l'on devrait obtenir ne connaissent qu'une seule année de risque de pauvreté monétaire sur l'ensemble de la période, le Danemark étant le plus proche des proportions attendues avec 66 % de moins et la France et le Portugal les plus éloignés avec 76 % de moins.

Figure 5.2. Proportions attendues de personnes menacées de N années de pauvreté monétaire (seuil de 70 %) par pays, si chaque année était indépendante des autres



Il ressort également de la figure 5.2 que les proportions de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire les quatre années sont bien plus élevées que celles que l'on obtiendrait si l'expérience du risque de pauvreté monétaire quelle que soit l'année était indépendante de celle vécue n'importe quelle autre année. Dans un tel cas de figure, la plupart des pays ne compteraient aucun individu vivant les quatre années dans une situation de risque de pauvreté monétaire. Ces résultats dénotent une certaine «inertie» de l'expérience. De manière générale, cette première analyse montre que, si une proportion de personnes plus élevée que ne l'indiquent les taux transversaux connaît une année de risque de pauvreté monétaire, ce risque n'est pas

Figure 5.3. Proportion d'individus menacés de N années de pauvreté monétaire (seuil de 70 %), en % du nombre total d'années passées en situation de risque de pauvreté



réparti de façon égale dans la population. Certains groupes affichent un risque plus persistant que ce ne serait le cas si la proportion de personnes menacées de pauvreté monétaire quelle que soit l'année était indépendante de celle relevée n'importe quelle autre année. Cette tendance de certains individus à concentrer une part disproportionnée de risque de pauvreté monétaire est très clairement illustrée à la figure 5.3, qui indique la fraction du nombre cumulé d'années passées dans une situation de risque de pauvreté monétaire. La comparaison des figures 5.3 et 5.1 montre nettement que ceux qui sont menacés de pauvreté monétaire pendant plus d'un an sur les quatre supportent une part plus importante du «fardeau» général de risque de pauvreté monétaire que ceux qui n'encourent un tel risque qu'une seule année. En France par exemple, les 12 % de personnes menacées les quatre années totalisent 53 % de l'ensemble des années de risque de pauvreté monétaire; ce groupe particulier supporte donc un poids bien plus important de risque de pauvreté monétaire. Le Portugal et l'Irlande sont proches de la France en ce qui concerne le degré de persistance du risque de pauvreté monétaire, alors qu'au Danemark, les épisodes d'une seule année de risque représentent 20 % du total et le risque persistant de pauvreté monétaire seulement 33 % environ.

5.3. Mesure longitudinale de la pauvreté monétaire selon la logique «floue»

Au chapitre 4, nous avons introduit la mesure «floue» pour remplacer la simple dichotomie entre personnes menacées de pauvreté et non-pauvres par une fonction continue exprimant le degré de risque de pauvreté monétaire de chaque individu dans la population. Pour rappel, une telle mesure peut être interprétée comme indiquant la propension des individus à connaître la pauvreté monétaire. Sur le plan transversal, cette mesure complète le taux classique en reflétant à la fois le niveau et le degré de risque de pauvreté monétaire. Sur le plan longitudinal, elle permet d'élaborer des indicateurs du risque de pauvreté monétaire persistant et au moment x , grâce auxquels les transitions ne sont plus définies simplement en termes de passages de part et d'autre d'un seuil de risque de pauvreté monétaire choisi arbitrairement. Nous pouvons ainsi mieux comprendre la dynamique du risque de pauvreté monétaire.

Comme l'indique le chapitre 3, la dynamique du risque de pauvreté monétaire peut être analysée en suivant le même panel («équilibré») d'individus au fil du temps. Nous avons élaboré trois panels de ce type (voir tableau 5.1A) afin de pouvoir également analyser les évolutions longitudinales pour les pays qui, comme l'Autriche, n'ont pas pris part aux enquêtes PCM depuis le début et ont par conséquent été partiellement exclus des analyses présentées au point précédent. Les trois panels sont composés comme suit:

- personnes recensées chacune des trois années entre 1994 et 1996: douze États membres sont couverts (soit l'UE-15 moins la Suède, la Finlande et l'Autriche). Dans les enquêtes prises en considération, les personnes qui n'ont pas été recensées les trois années sont exclues de l'analyse;
- personnes recensées chacune des trois années entre 1995 et 1997: ici aussi, douze États membres sont couverts (cette fois, l'Autriche est prise en compte, mais c'est le Luxembourg qui est exclu);
- personnes recensées chacune des quatre années entre 1994 et 1997: onze pays sont couverts (les États membres représentés dans chacun des deux panels ci-dessus).du risque de pauvreté monétaire, qui se traduit généralement par des épisodes de risque de pauvreté monétaire s'échelonnant sur plusieurs années plutôt que se limitant à une seule.

Tableau 5.1A: Taux transversaux et indices longitudinaux «flous» du risque de pauvreté monétaire avec le seuil de 60 % du revenu médian national

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
A. Panel (période) 1994-1995-1996														
1994	19	8	16	22	22	17	17	20	16	10		23	19	
1995	17	12	15	21	20	16	19	18	11	10		24	20	
1996	16	10	14	21	19	17	19	18	11	11		22	19	
Moyenne 1994-1996	18	10	15	21	20	17	18	19	13	11		23	19	17
Taux de risque au moment x	27	18	23	33	32	25	27	29	21	18		33	30	26
Taux de risque persistant*	9	4	7	11	10	9	10	9	6	5		14	10	9
Ratio risque au moment x/moyenne	1.6	1.8	1.6	1.5	1.6	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7		1.4	1.5	1.56
Ratio risque persistant/moyenne*	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4		0.6	0.5	0.51
B. Panel (période) 1995-1996-1997														
1995	18	12	16	21	20	16	19	19		11	12	25	19	
1996	17	9	15	21	19	16	20	19		12	13	23	19	
1997	15	8	14	23	19	16	20	18		10	13	24	20	
Moyenne 1995-1997	16	9	15	21	19	16	20	18		11	13	24	19	17
Taux de risque au moment x	26	17	22	32	31	23	29	29		19	21	33	29	26
Taux de risque persistant*	9	4	9	12	9	9	12	9		5	6	15	11	9
Ratio risque au moment x/moyenne	1.6	1.9	1.5	1.5	1.6	1.5	1.5	1.6		1.7	1.7	1.4	1.5	1.54
Ratio risque persistant/moyenne*	0.5	0.4	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.5		0.4	0.4	0.6	0.6	0.54
C. Panel (période) 1994-1995-1996-1997														
1994	20	8	14	22	22	15	17	20		10		24	19	
1995	18	12	13	21	20	16	19	18		11		24	19	
1996	16	9	13	21	19	16	20	18		12		22	19	
1997	15	8	12	23	19	16	19	17		10		24	20	
Moyenne 1994-1997	17	9	13	21	20	16	19	18		11		23	19	17
Taux de risque au moment x	30	19	24	36	35	26	31	32		20		36	32	29
Taux de risque persistant**	13	5	9	17	15	12	15	13		7		19	14	13
Ratio risque au moment x/moyenne	1.7	2.1	1.8	1.7	1.7	1.7	1.6	1.8		1.9		1.5	1.7	1.72
Ratio risque persistant/moyenne**	0.7	0.6	0.7	0.8	0.7	0.8	0.8	0.7		0.7		0.8	0.8	0.74

* Pauvreté persistante sous A et B: pauvres les trois années.

** Pauvreté persistante sous C: pauvres au moins trois années sur les quatre.

Le tableau présente, pour chaque panel, les mesures suivantes, qui ont été calculées selon l'approche «logique floue»:

- le taux transversal de risque de pauvreté monétaire pour chacune des années couvertes dans le panel;
- le taux moyen de risque de pauvreté monétaire sur la période, c'est-à-dire la moyenne des taux transversaux annuels de risque de pauvreté monétaire;
- le taux de risque de pauvreté monétaire au moment x. Au niveau des individus, le «risque de pauvreté monétaire au moment x» représente la propension *la plus élevée* de l'individu à la pauvreté au cours de la période de référence. Il correspond, dans l'approche classique, à la proportion de personnes menacées de pauvreté monétaire pendant au moins une année sur la période considérée;
- le taux de risque persistant de pauvreté monétaire. Au niveau des individus, le «risque persistant de pauvreté monétaire» représente la propension *la plus faible* de l'individu à la pauvreté au cours de la période de référence. Il correspond, dans l'approche classique, à la proportion de personnes exposées au risque de pauvreté durant la totalité de la période de référence;
- le ratio du taux de risque au moment x par la moyenne du taux transversal de risque de pauvreté monétaire;
- le ratio du taux de risque persistant par la moyenne du taux transversal de risque de pauvreté monétaire.

Comme les données de certaines années font défaut pour certains pays, nous avons tenté, au tableau 5.1B, de présenter une analyse plus complète couvrant la totalité de la période 1994-1997 pour les 13 États membres de l'UE pour lesquels des données longitudinales sont disponibles sur 3 ans au moins.³²

⁽³²⁾ Pour chaque mesure, la moyenne simple des pays couverts dans le panel C du tableau 5.1A a été calculée pour chacun des panels A, B et C. Le ratio de la moyenne (pour l'ensemble commun de pays) du panel C par celle du panel A donne le facteur par lequel les statistiques du pays (Luxembourg) couvert dans le panel A mais pas dans le panel C (Luxembourg) sont multipliées avant d'être incorporées dans le panel C. Le ratio de la moyenne du panel C par celle du panel B donne le facteur par lequel les statistiques du pays (Autriche) couvert dans le panel B mais pas dans le panel C sont multipliées avant d'être incorporées dans le panel C.

Tableau 5.1B: Taux de risque de pauvreté monétaire moyen, au moment x et persistant pour la période 1994-1997, y compris les estimations pour les pays dont une année est manquante (Autriche et Luxembourg)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
	Taux transversal moyen													
Taux de risque au moment x	30	19	24	36	35	26	31	32	23	20	24	36	32	28
Taux de risque persistant*	13	5	9	17	15	12	15	13	8	7	8	19	14	12
Ratio risque au moment x/moyenne	1.7	2.1	1.8	1.7	1.7	1.7	1.6	1.8	1.9	1.9	1.9	1.5	1.7	1.74
Ratio risque persistant/moyenne	0.7	0.6	0.7	0.8	0.7	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.6	0.8	0.8	0.73

* Risque persistant de pauvreté monétaire: risque pendant au moins trois des quatre années.

Le tableau 5.1B ainsi élaboré donne une image plus complète et plus cohérente des variations entre les pays que les données de départ. En moyenne dans les États membres de l'UE, 28 % de la population ont été exposés au risque de pauvreté monétaire durant au moins une année de la période 1994-1997 et 12 % ont encouru un tel risque de façon persistante (pendant au moins trois années sur les quatre). Le taux transversal moyen correspondant de risque de pauvreté monétaire à tout moment avoisinait les 17 %. Cela signifie que, par rapport au taux transversal à tout moment, environ 80 % de personnes en plus, en moyenne, ont encouru un risque de pauvreté monétaire à un moment donné de la période de quatre ans. Environ 60 % des personnes exposées au risque de pauvreté monétaire à tout moment l'ont été de façon persistante pendant au moins trois des quatre années de référence.

Le Portugal affiche les taux les plus élevés, avec un risque de pauvreté monétaire au moment x de 36 %, un risque persistant de pauvreté monétaire de 19 % et un taux transversal moyen de 23 %. La Grèce enregistre des taux du même ordre. Le Danemark se situe à l'autre extrême, avec un risque de pauvreté monétaire au moment x de 19 %, un risque persistant de pauvreté monétaire de 5 % et un taux transversal moyen de 10 %. Les taux sont faibles également au Luxembourg et aux Pays-Bas.

L'examen des pays fait apparaître une constante: plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé dans un pays, moins ce risque est réparti sur l'ensemble des individus. Par exemple, le ratio du risque au moment x par le taux transversal est égal à 1,55 au Portugal (avec un taux transversal moyen de 23 %), contre 2,14 au Danemark (avec un taux transversal moyen de 10 %). De même, plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé dans un pays, plus ce risque perdure pour les mêmes individus. Par exemple, les ratios du risque persistant par le taux transversal du Portugal et du Danemark s'élèvent à 0,82 et 0,56 respectivement.

5.4. Probabilités de sortie de l'état de risque de pauvreté monétaire

Les deux points précédents ont montré que, si le risque de pauvreté monétaire concerne une plus large fraction de la population que ne le font apparaître les estimations transversales, cet état a généralement tendance à perdurer pour les mêmes individus une fois qu'il a fait son apparition. Les probabilités permettent de décrire plus clairement cette tendance à l'immobilité en indiquant les chances de sortir d'un état de risque de pauvreté monétaire après N années ou les chances de se retrouver de nouveau dans cette situation après l'avoir quittée depuis N années. La probabilité de sortie correspond simplement à la part de la population menacée de pauvreté l'année t qui, l'année t+1, a échappé à ce risque, divisée par l'échantillon total exposé au risque de pauvreté l'année t et exprime la tendance à demeurer dans une telle situation. La baisse du taux au fil des années traduit l'action d'un processus créant une «inertie» au changement qui empêche les personnes menacées de pauvreté monétaire de s'en sortir. De même, la baisse du taux de rentrée signifie que lorsque la personne a échappé au risque de pauvreté monétaire, la probabilité de basculer de nouveau dans une telle situation s'amenuise à mesure que perdure sa situation de non-pauvre. C'est l'ampleur de ces phénomènes qui détermine les chiffres de la pauvreté monétaire persistante figurant dans les tableaux précédents.

Figure 5.4. Taux de sortie d'un état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 % du revenu médian) N années après 1994

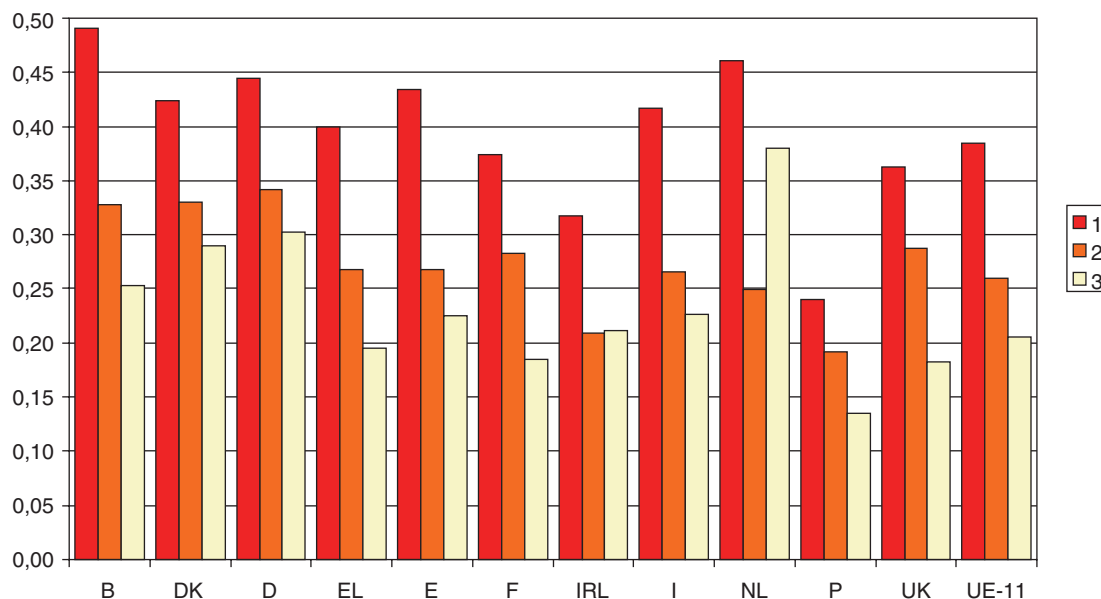
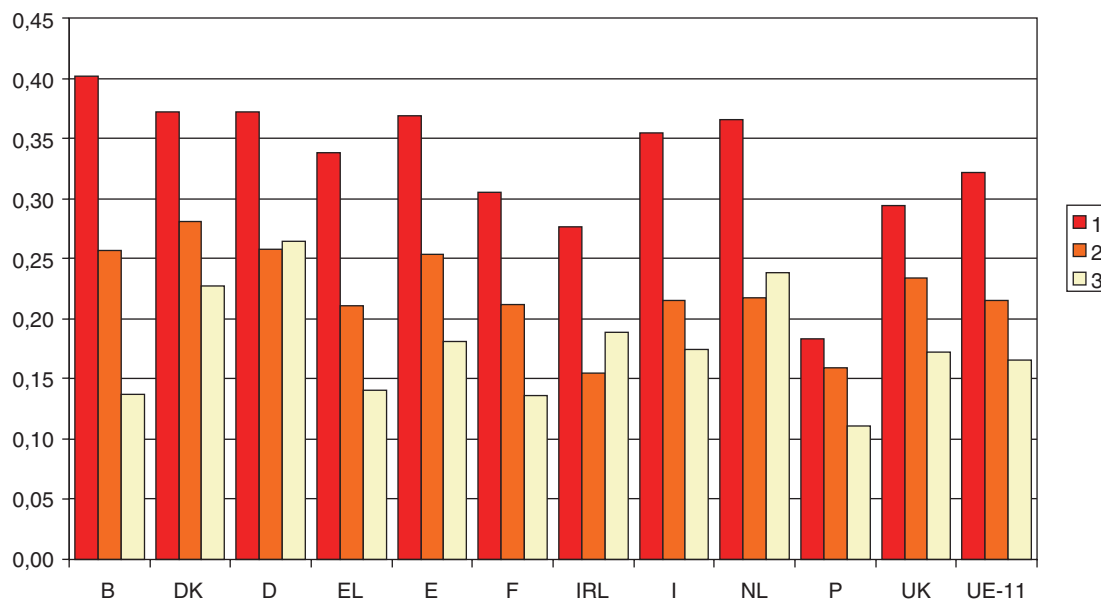


Figure 5.5. Taux de sortie d'un état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) N années après 1994



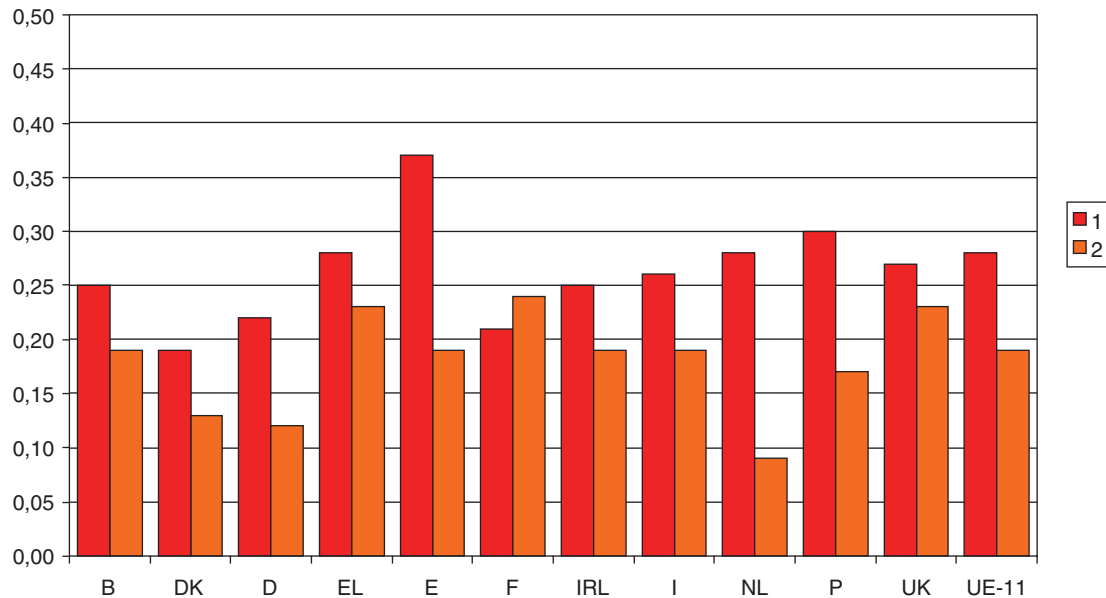
Les figures 5.4 et 5.5 indiquent les taux de sortie de l'état de risque de pauvreté monétaire après un, deux ou trois ans, sur la base d'un seuil fixé à, respectivement, 60 % et 70 % du revenu médian. Il s'avère que, dans la plupart des pays, la probabilité de sortie diminue en effet avec le temps, bien que ce phénomène varie à la fois selon le seuil et le pays considéré. Si l'on examine d'abord la figure 5.5 (seuil de 70 %), c'est au Portugal que les taux de sortie sont les plus faibles, même après un an; il est suivi par l'Irlande et le Royaume-Uni. La figure 5.4 (seuil de 60 %) fait apparaître des profils similaires, quoique plus accentués, à ceux observés à la figure 5.5. Si le Portugal affiche de nouveau les taux les plus faibles, le Royaume-Uni et la France présentent des baisses importantes après la première année pour aboutir à des taux de sortie presque aussi faibles après trois ans.

5.5. Probabilités de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire

Nous avons vu au point précédent que plus la période de risque de pauvreté monétaire est longue, plus les individus voient s'amenuiser nettement leurs chances d'y échapper. Observe-t-on un phénomène similaire, mais

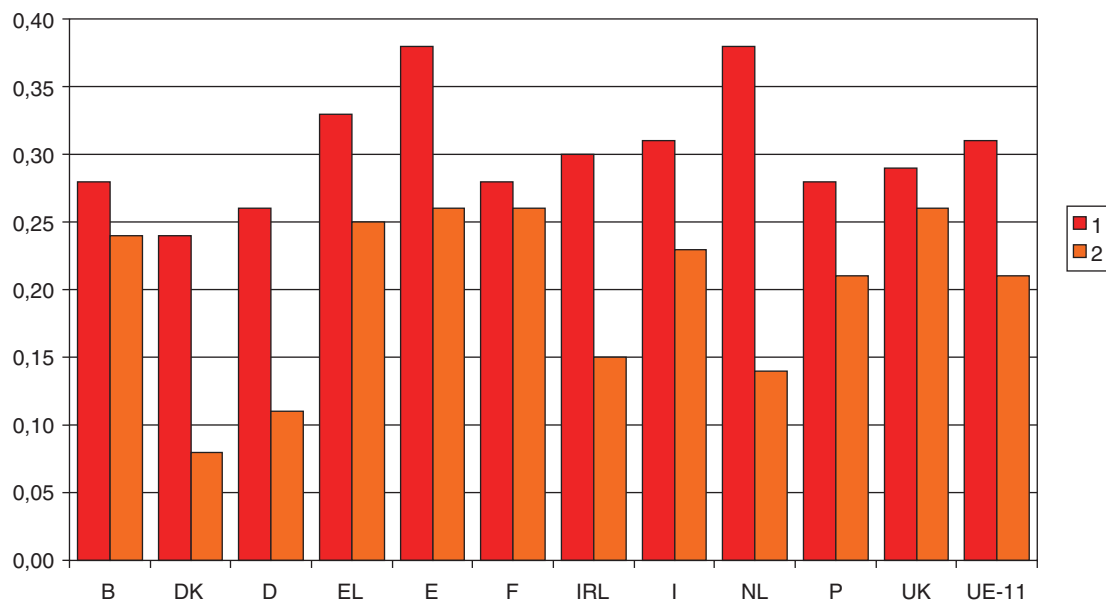
en sens inverse, en ce qui concerne les rentrées? En d'autres termes, la probabilité de basculer de nouveau dans l'état de risque de pauvreté monétaire diminue-t-elle à mesure que la situation de non-pauvre se prolonge? Le petit nombre d'années pour lesquelles nous disposons de données du PCM limite malheureusement la période d'observation; il nous est néanmoins possible de calculer les taux pour deux années.

Figure 5.6. Taux de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 % du revenu médian) N années après en être sorti en 1995



La figure 5.6 présente les taux de rentrée en 1996 et 1997, sur la base d'un seuil de risque de pauvreté monétaire fixé à 60 % du revenu médian; la probabilité de rentrée baisse dans tous les pays, hormis au Royaume-Uni, en Grèce et en France, où les taux demeurent plus ou moins stables. La France affiche même une légère hausse de la probabilité de rentrée deux ans après la sortie. Les taux de rentrée varient toutefois fortement: ils chutent de deux tiers aux Pays-Bas, contre un peu moins de 15 % de moins au Royaume-Uni. Aucun trait commun à différents pays ne se dégage de ces résultats.

Figure 5.7. Taux de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) N années après en être sorti en 1995



Avec un seuil égal à 70 % du revenu médian (voir figure 5.7), les résultats sont similaires bien que la probabilité de rentrée soit plus élevée, ce qui n'est guère surprenant puisque le seuil de pauvreté monétaire est placé plus haut et que l'on risque donc plus facilement de se retrouver dessous. Les baisses du taux de rentrée entre les deux années sont néanmoins du même ordre de grandeur; elles s'échelonnent de 66 % au Danemark (et non pas aux Pays-Bas) à 7 % en France.

De manière générale, les informations données sous ce point ont permis de mieux comprendre pourquoi certains pays affichent des taux de risque persistant de pauvreté monétaire plus élevés en montrant l'ampleur des différences concernant les taux de sortie et de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire. S'il va de soi que des taux de sortie faibles entraînent globalement de plus longs épisodes de risque de pauvreté monétaire, l'ampleur de la baisse du taux de sortie au fil du temps révèle l'action d'un processus régulier et structuré qui réduit la capacité des personnes et des ménages à quitter ou à éviter le risque de pauvreté monétaire. Ce processus est en outre plus apparent dans certains pays que dans d'autres.

5.6. Profil des personnes menacées de pauvreté monétaire persistante

Au début du chapitre, nous avons vu que le risque de pauvreté monétaire n'est pas réparti de manière égale dans la population et que certaines personnes courent un risque disproportionné de connaître la pauvreté monétaire pendant plusieurs années, situation que nous avons qualifiée de «risque persistant de pauvreté monétaire». Dans les paragraphes ci-après, nous poussons plus avant l'analyse en examinant les facteurs qui font basculer dans une telle situation et en tentant de voir si ces caractéristiques touchent les individus de la même façon dans les différents pays.

Pour rendre compte de l'impact des différentes caractéristiques, nous sommes à nouveau confrontés à la difficulté de présenter de grandes quantités d'information: onze pays, quatre années, plusieurs seuils de risque de pauvreté monétaire et des caractéristiques différentes des ménages. Pour que l'analyse soit gérable, nous avons scindé la population en deux groupes: d'une part, les personnes exposées pendant un an ou plus (1+) au risque de pauvreté monétaire et, d'autre part, celles qui ont encouru ce risque pendant trois ans ou plus (3+). Il convient de rappeler que ce deuxième groupe est dans une situation que l'on qualifie généralement de risque persistant de pauvreté monétaire, selon la convention actuellement employée par Eurostat. Nous avons ensuite utilisé les «rapports de cotes» afin d'exprimer le risque relatif auquel sont confrontés les différents types de ménages d'être touchés par la pauvreté persistante. Le rapport de cotes correspond au risque de pauvreté encouru par le groupe désavantagé divisé par celui du groupe avantagé. Ainsi, si le rapport de cotes d'être menacé de pauvreté monétaire pendant un an ou plus est supérieur à 1, cela signifie que le groupe désavantagé est plus susceptible de se retrouver dans une telle situation que le groupe avantagé. Dans la droite ligne des résultats du chapitre 3, nous partons du principe que les facteurs qui accroissent les besoins ou qui réduisent les ressources disponibles donnent lieu, toutes choses étant égales par ailleurs, à de plus fortes probabilités d'être exposé à long terme au risque persistant de pauvreté monétaire (3 ans ou plus).

Considérons dans un premier temps l'incidence du niveau d'études de la personne de référence du ménage sur le risque persistant de pauvreté monétaire. La figure 5.8 illustre les rapports de cotes sur la base du seuil de 60 % du revenu médian et montre que, dans tous les pays, les ménages dont la personne de référence n'a qu'un faible niveau d'études sont bien plus susceptibles de connaître la pauvreté monétaire pendant une année ou plus. Toutefois, le risque relatif varie fortement d'un pays à l'autre, bien que l'on puisse dégager certains profils communs: les rapports de cotes sont relativement faibles au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne. Le Royaume-Uni, la Belgique, la France, l'Irlande et l'Italie occupent une place intermédiaire et les autres pays du Sud de l'Europe forment un groupe aux rapports de cotes élevés. Ces résultats sont intéressants en ce sens que les groupes de pays sont similaires à ceux obtenus en utilisant une mesure transversale du risque de pauvreté monétaire.

Figure 5.8. Rapport de cotes selon le niveau d'études (niveau faible/niveau moyen ou élevé) de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (60 % de revenu médian)

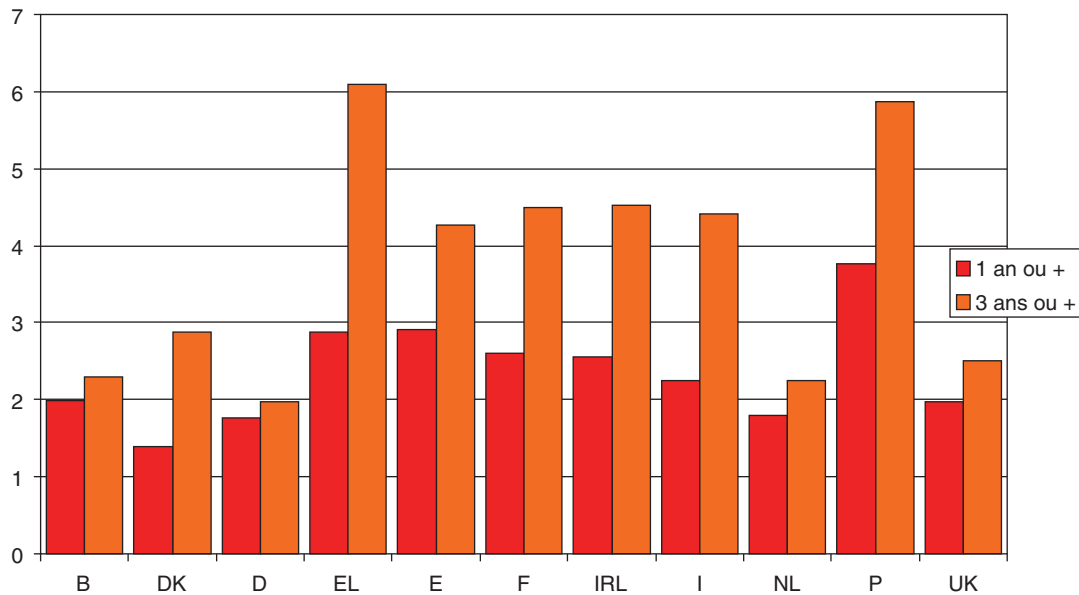
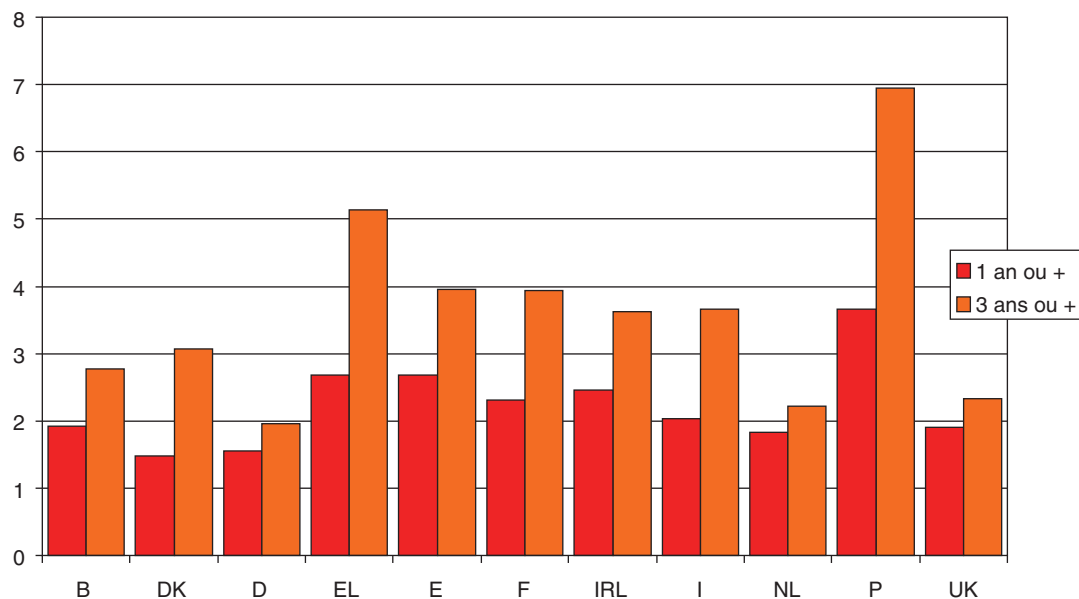
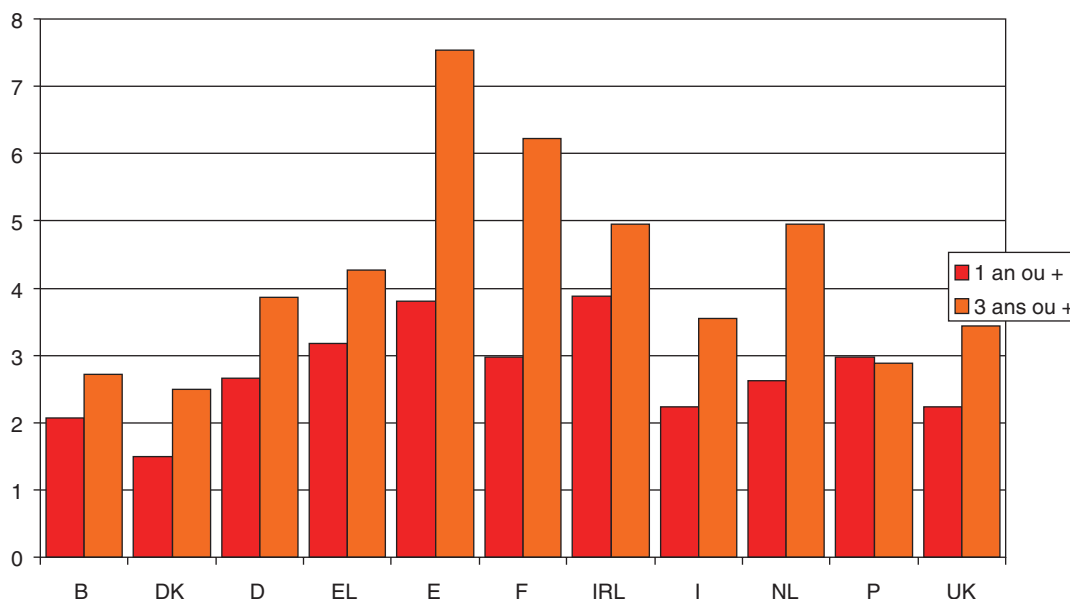


Figure 5.9. Rapport de cotes selon le niveau d'études (niveau faible/niveau moyen ou élevé) de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % de revenu médian)



La figure 5.9 illustre les rapports de cotes en fonction du niveau d'études sur la base du seuil de risque de pauvreté monétaire de 70 %. Le classement des pays est pratiquement identique à celui obtenu avec le seuil de 60 %. Ici aussi, les rapports de cotes sont faibles au Danemark, en Allemagne et aux Pays-Bas; le Royaume-Uni, la Belgique, la France, l'Irlande et l'Italie occupent une place intermédiaire et les autres pays du Sud de l'Europe forment un groupe aux rapports de cotes élevés. Les grands traits observés étant généralement similaires avec les seuils de risque de pauvreté monétaire à 60 et 70 % du revenu médian, nous n'utiliserons plus, pour les analyses suivantes sous ce point, que le seuil de 70 %.

Figure 5.10. Rapport de cotes entre les travailleurs manuels et non manuels de passer N années sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)



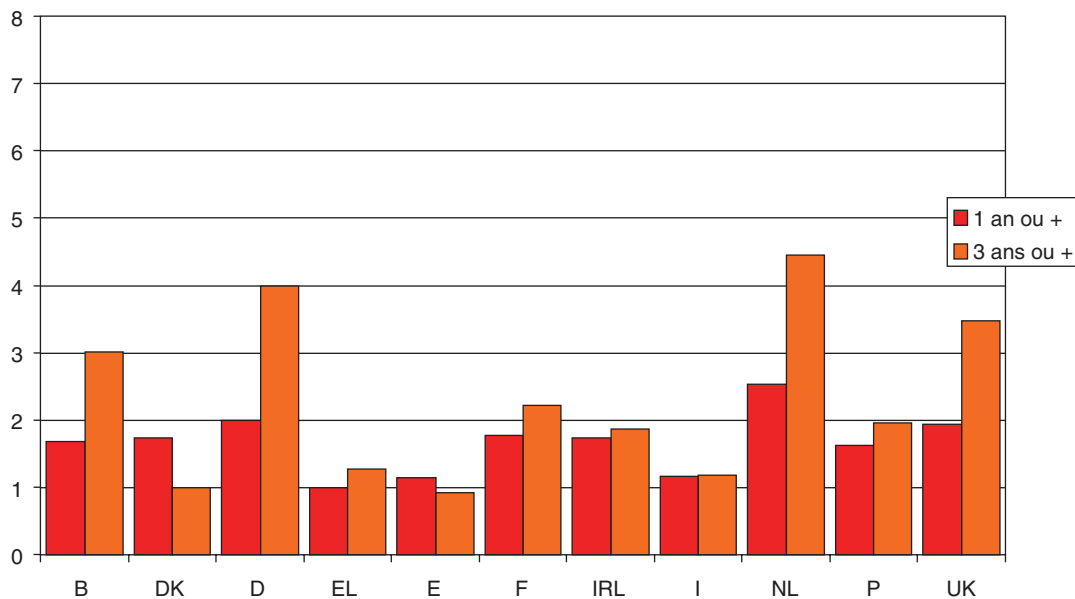
La figure 5.10 présente les rapports de cotes qui expriment la probabilité de connaître la pauvreté monétaire pour les classes sociales avantagées et désavantagées dans les différents pays, sur la base du seuil de 70 % du revenu médian. Ce qui frappe le plus, c'est le très faible risque relatif de connaître soit une ou plusieurs, soit trois ou plusieurs années de pauvreté monétaire qu'encourent les travailleurs manuels au Danemark par rapport aux autres pays.³³ Comme nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, le risque de pauvreté monétaire et de pauvreté monétaire persistante est moindre au Danemark; les figures 5.8 à 5.10 font apparaître en outre que les écarts entre les différents groupes y sont également très faibles. Ce qui frappe également lorsque l'on examine les écarts en fonction de la classe sociale, c'est que l'ordre des pays diffère selon que l'on considère un risque pendant un an ou plus ou pendant trois ans ou plus. Dans le premier cas, les écarts sont peu importants en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Italie; la France, le Portugal et l'Allemagne occupent une place intermédiaire, tandis que les autres pays du Sud de l'Europe et l'Irlande se distinguent par des écarts élevés. Avec un risque de trois ans ou plus, le Portugal rejoint le groupe présentant des écarts peu importants, tandis que les Pays-Bas et la France passent dans celui des écarts élevés.³⁴ Si les changements dans le classement des pays selon le critère utilisé peuvent paraître complexes, on retiendra que, dans tous les pays et parmi toutes les catégories définies en fonction du niveau d'études ou de la classe sociale, les groupes désavantagés encourent un risque nettement plus élevé de souffrir de pauvreté monétaire à la fois de courte et de longue durée et que l'écart est plus important dans le cas de la pauvreté de longue durée.

Observe-t-on des écarts similaires si l'on compare certains types de ménages avantagés à d'autres qui le sont moins? La figure 5.11 illustre les rapports de cotes entre les familles monoparentales et un type de ménage plus avantagé, à savoir les couples de moins de 65 ans n'ayant pas plus de deux enfants.

⁽³³⁾ Les chiffres du Danemark relatifs à trois années ou plus sont à considérer avec prudence aux figures 5.10 à 5.13, le nombre d'individus ayant connu un risque de pauvreté monétaire pendant trois ans ou plus étant peu élevé.

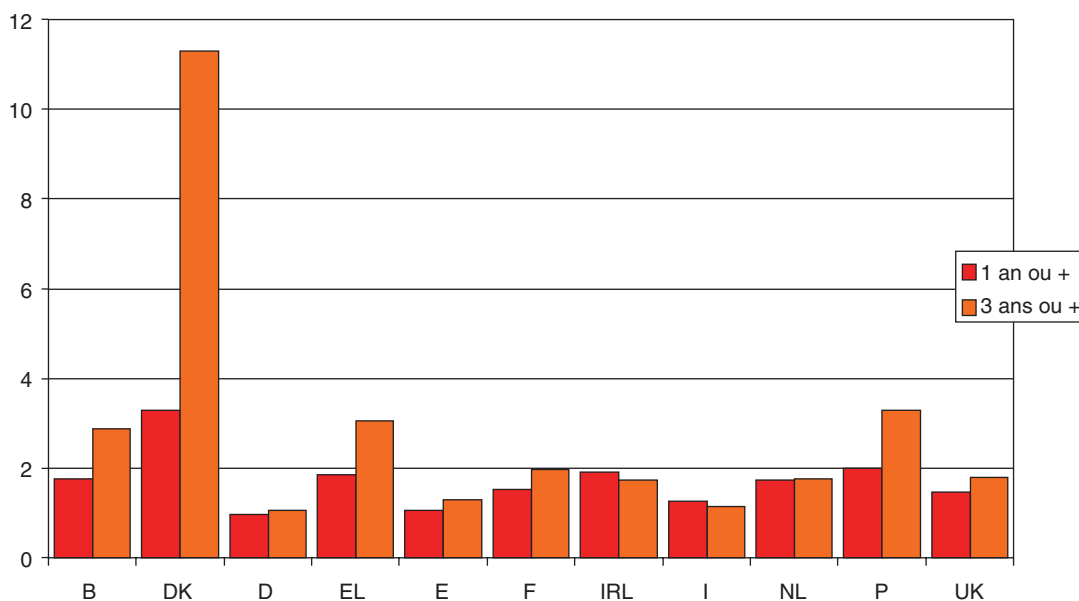
⁽³⁴⁾ Il convient de rappeler, dans le cadre de l'examen des rapports de cotes, que l'importance de l'écart traduit à la fois l'ampleur de l'avantage pour le groupe avantagé et le niveau de risque pour le groupe désavantagé.

Figure 5.11. Rapport de cotes entre les familles monoparentales et les couples n'ayant pas plus de deux enfants de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)



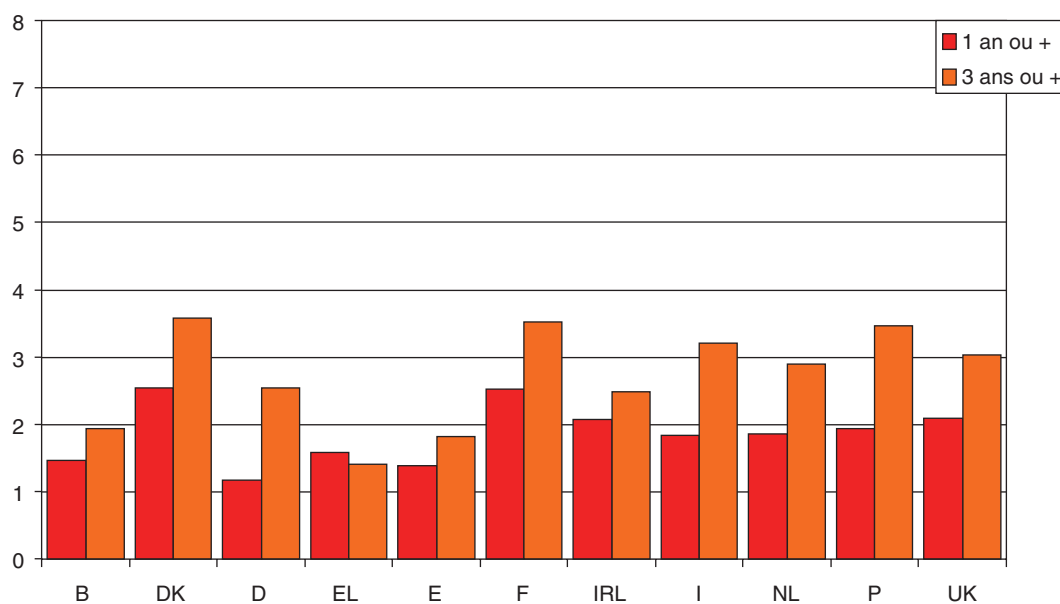
Par rapport à l'incidence du niveau d'études et de la classe sociale, celle de la configuration des ménages illustrée à la figure 5.11 est à peu près partout du même ordre de grandeur avec le critère de 1 an ou plus de risque de pauvreté monétaire: seuls les résultats des Pays-Bas se démarquent de ceux des autres pays. Ici encore, les pays du Nord de l'Europe se distinguent de ceux du Sud, les premiers affichant un rapport de cotes entre 1,68 et 1,94 (sauf les Pays-Bas) et les seconds entre 1 (même risque) et 1,63. L'écart plus faible enregistré dans les pays du Sud de l'Europe (voir figure 5.11) inverse la tendance observée dans d'autres graphiques; il pourrait en fait s'expliquer par la plus grande rareté des ménages monoparentaux, en particulier ceux qui résultent de naissances hors mariage, dans les pays du Sud de l'Europe, de sorte que la population des parents isolés y est généralement plus âgée et plus avantagée. Les résultats varient davantage avec le critère de 3 ans ou plus, bien que la différence Nord/Sud persiste; les Pays-Bas sortent à nouveau du lot, tout comme l'Espagne, où les parents isolés sont moins exposés au risque persistant de pauvreté monétaire.

Figure 5.12. Rapport de cotes, par pays, entre les couples âgés et les couples n'ayant pas plus de deux enfants de passer N années sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)



La figure 5.12 compare le risque encouru par les couples âgés par rapport au type de ménage avantagé. Quel que soit le critère (1 an ou plus ou 3 ans ou plus ou le pays, le rapport de cotes est supérieur à 1 pour les couples âgés, ce qui indique que ce type de ménage est bien plus menacé de pauvreté monétaire. Font exception l'Allemagne, où le risque est pratiquement identique avec les deux critères, et l'Espagne, où le risque est pratiquement égal avec le critère de 1 an ou plus. À noter que c'est au Danemark que les couples âgés affichent le risque le plus important par rapport aux autres pays. Ce résultat s'appuie cependant sur un très petit nombre de cas et n'est peut-être pas fiable. Le risque persistant de pauvreté monétaire des couples âgés danois plafonne à 11,3, soit plus de trois fois plus que dans d'autres pays.

Figure 5.13. Rapport de cotes entre les couples avec 3 enfants ou plus et ceux avec 2 enfants ou moins de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)



La figure 5.13 analyse l'incidence d'un plus grand nombre d'enfants (trois ou plus). Il s'avère, comme on pouvait s'y attendre, que les familles nombreuses courent un plus grand risque de pauvreté monétaire, à la fois de courte et de longue durée, que les ménages comptant moins d'enfants, même s'il est bon de rappeler que nous ne tenons pas compte ici d'autres facteurs qui pourraient influencer les résultats. En effet, il se peut que les ménages des classes ouvrières soient plus souvent des familles nombreuses, auquel cas la coïncidence famille nombreuse – pauvreté monétaire peut être due à l'appartenance à la classe ouvrière plutôt qu'au nombre d'enfants.

Bien que l'on constate un niveau de risque plus élevé dans tous les pays, l'incidence du nombre d'enfants semble varier selon l'État membre: le Danemark, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande affichent un rapport de cotes élevé. Il l'est particulièrement au Danemark dans le cas du risque de pauvreté monétaire pendant 3 ans ou plus, alors qu'en Grèce, il est relativement faible pour ce type de ménages et le plus faible en ce qui concerne la pauvreté persistante.

Le présent point a étendu l'étude de la dynamique de la pauvreté monétaire en utilisant des analyses descriptives simples pour déterminer comment les années de risque de pauvreté monétaire sont distribuées dans la population. Il ressort nettement que tant les facteurs qui accroissent les besoins du ménage que ceux qui réduisent les ressources disponibles ont une influence négative en matière de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté persistante. Un faible niveau d'études et l'appartenance à la classe ouvrière augmentent généralement le risque de pauvreté monétaire, bien qu'à des degrés divers selon les pays. Les écarts sont peu importants au Danemark, en Belgique, aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Allemagne. Le risque est moyen au Royaume-Uni, en France et en Irlande, mais est généralement le plus élevé dans les pays du Sud de l'Europe. Ce découpage n'est pas aussi net pour les différentes configurations des ménages: il est même pratiquement inversé pour les familles monoparentales et, en partie, pour les familles nombreuses (trois enfants ou plus). Il n'en reste pas moins vrai que les parents isolés, les personnes âgées ou les familles nombreuses sont exposés à un risque de pauvreté monétaire bien plus grand que les couples non âgés qui n'ont pas plus de deux enfants.

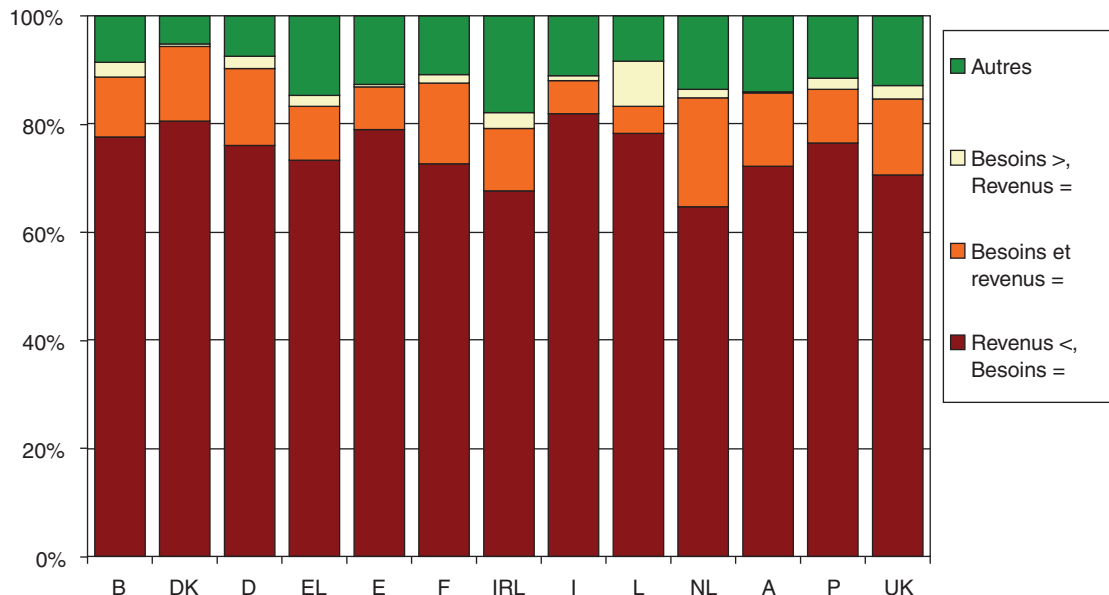
5.7. Transitions dans la pauvreté monétaire

Les analyses effectuées au point précédent reposaient sur une hypothèse générale concernant les facteurs susceptibles de conduire à des situations de risque de pauvreté monétaire, par exemple l'appartenance à la classe ouvrière ou le fait d'être à la retraite. Il se peut cependant que des changements spécifiques dans la vie des personnes ou des ménages les amènent à basculer dans le risque de pauvreté. Il est encore plus vraisemblable que les transitions dans le risque de pauvreté monétaire résultent d'un certain enchaînement d'événements. Par exemple, une personne peut devenir pauvre parce que les revenus du ménage auquel elle appartient ont chuté à la suite de la diminution du nombre de personnes du ménage exerçant une activité professionnelle. Ces événements peuvent aussi être la conséquence de la séparation ou du divorce des partenaires mariés du ménage et du départ d'un adulte occupant un emploi.³⁵

Les paragraphes ci-dessous visent à analyser les répercussions de ces changements. Pour ce faire, l'accent ne sera plus mis sur les personnes, mais sur les «transitions», à savoir le fait pour l'individu de quitter un état d'absence de risque de pauvreté monétaire pour se retrouver exposé à un tel risque par la suite. En sélectionnant les personnes concernées et en étudiant le profil des ménages dont elles relèvent, il est possible de voir si un changement de ce profil intervenu l'année $t+1$ a augmenté le risque de basculer dans la pauvreté monétaire cette année-là. Étant donné la complexité des facteurs qui influencent les transitions, l'analyse multivariée se prête mieux à cette étude car elle permet de tenir compte de différentes caractéristiques tout en analysant l'impact de changements spécifiques. De nouveau, le problème posé par le volume d'informations à traiter du fait du nombre de pays et de variables à examiner nous contraint à n'explorer les transitions relatives au risque de pauvreté monétaire qu'en nous basant sur le seuil de 70 % du revenu médian.

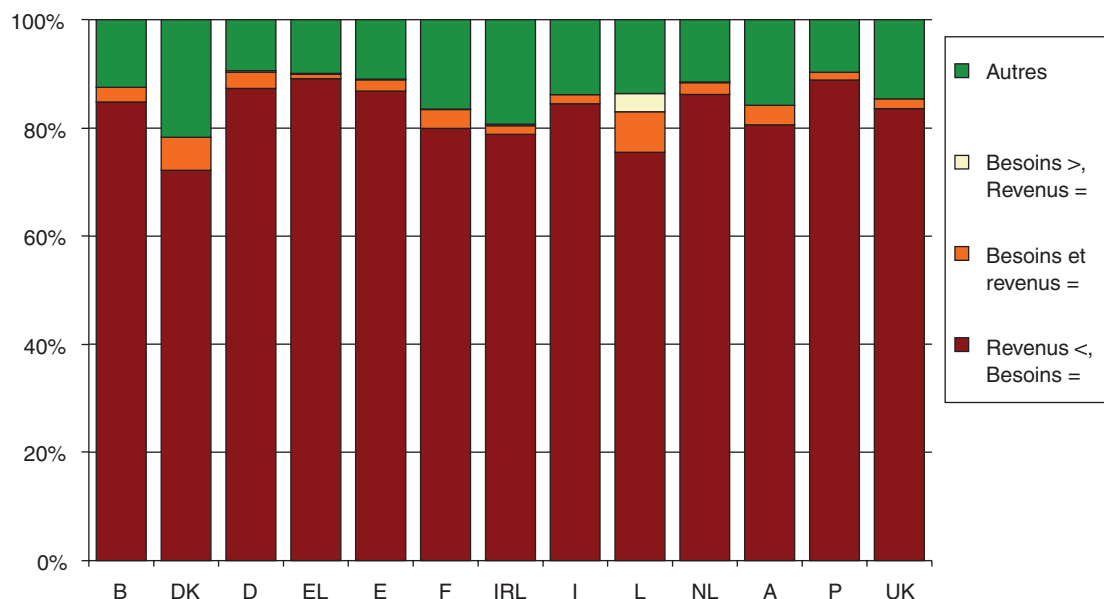
Dans la droite ligne des analyses décrites au point précédent, nous continuons à distinguer les facteurs qui influencent le niveau des «besoins» du ménage de ceux qui déterminent le niveau des «ressources», sauf que nous utilisons ici les mesures les plus élémentaires de ces concepts, à savoir la taille équivalente du ménage pour refléter les besoins (c'est-à-dire le nombre pondéré de personnes qui le composent) et le niveau des revenus pour indiquer les ressources. Nous débutons l'analyse en examinant si les entrées et les sorties de situations de risque de pauvreté monétaire sont davantage liées aux besoins ou aux ressources.

Figure 5.14. Proportions d'entrées dans une situation de risque de pauvreté monétaire du fait d'une baisse des revenus ou d'une hausse des besoins entre 1994 et 1996



⁽³⁵⁾ Un autre élément complique encore les choses: la nature relative du seuil de risque de pauvreté monétaire fait que, même en l'absence d'un quelconque changement dans la situation individuelle ou du ménage, ou d'une quelconque augmentation des revenus, un ménage peut devenir pauvre ou, au contraire, sortir de la pauvreté au sens monétaire parce que la distribution des revenus et, partant, le seuil de risque de pauvreté monétaire ont changé.

Figure 5.15. Proportions de sorties d'une situation de risque de pauvreté monétaire du fait d'une hausse des revenus ou d'une baisse des besoins entre 1994 et 1996



Pour répondre à cette question, la figure 5.14 présente les proportions de personnes se retrouvant dans une situation de risque de pauvreté monétaire:

- qui n'ont pas enregistré de changements ni de leurs revenus, ni de leurs besoins;
- qui ont vu leurs besoins augmenter sans changement de leurs revenus;
- qui ont vu leurs revenus diminuer, mais leurs besoins rester les mêmes;
- qui relèvent de la catégorie «autres».

De même, la figure 5.15 indique les proportions de personnes échappant au risque de pauvreté monétaire, l'accent étant mis ici sur l'accroissement des revenus ou la diminution des besoins.³⁶

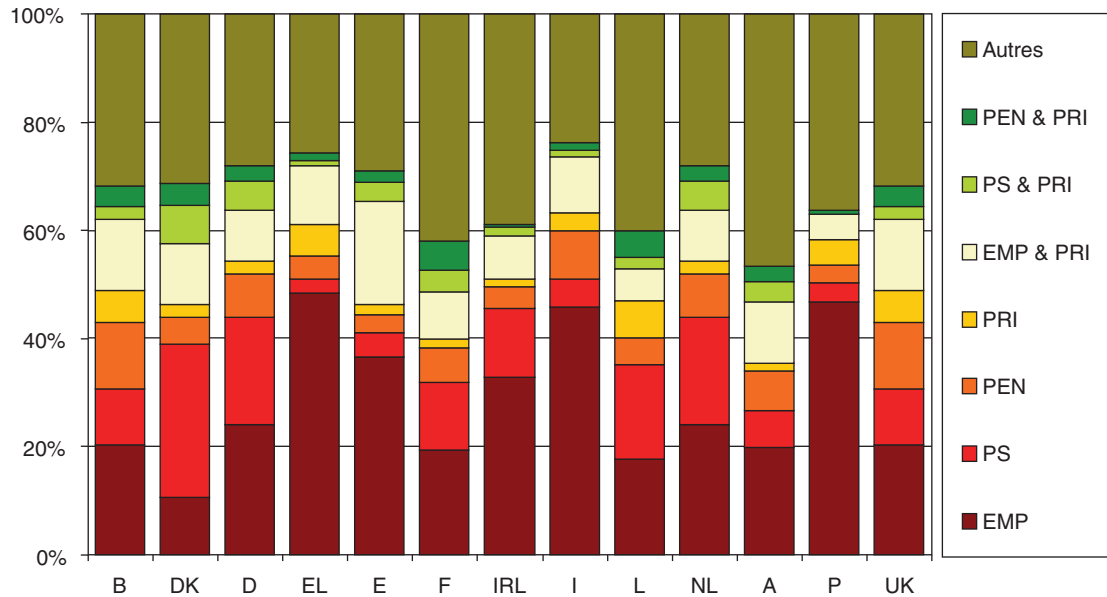
Il ressort très clairement de la figure 5.14 que très peu des personnes exposées au risque de pauvreté monétaire se sont retrouvées dans cette situation en raison d'un accroissement de leurs besoins. La grande majorité d'entre elles ont subi une baisse de leurs revenus alors que leurs besoins sont demeurés constants ou ont diminué dans une moindre mesure. Les proportions varient de plus de 80 % au Danemark et en Italie à 65 % aux Pays-Bas, mais dépassent la barre des 70 % dans onze des treize pays. Il en ressort que, pour expliquer le basculement dans le risque de pauvreté monétaire, il est beaucoup plus probable que les événements déclencheurs soient ceux qui réduisent les revenus.

La figure 5.15 fait apparaître que les sorties d'une situation de risque de pauvreté monétaire sont généralement aussi associées à des changements du niveau des revenus, ceux affectant l'ampleur des besoins ne constituant qu'une part minime dans tous les pays, hormis au Luxembourg.

Étant donné que la baisse des revenus est la cause première de la majorité des entrées dans une situation de risque de pauvreté monétaire, on peut se demander quels types de pertes de revenus sont plus particulièrement concernées. La figure 5.16 montre les proportions de personnes entrant dans une telle situation selon le type de revenu en baisse, à savoir les rémunérations provenant d'un emploi salarié ou d'une activité indépendante (EMP), les prestations sociales (PS), les pensions perçues (PEN), ainsi que les transferts privés et les revenus des investissements (PRI). C'est généralement la baisse des rémunérations du travail qui est la principale cause de l'augmentation du risque de pauvreté monétaire, bien que les proportions

⁽³⁶⁾ Pour déterminer les changements des revenus, nous avons tenu compte d'une marge d'erreur de 10 %, de sorte que nous ne considérons comme changement qu'une augmentation ou une diminution de plus de 10 % des revenus du ménage. C'est l'une des raisons pour lesquelles le graphique comporte une catégorie «Besoins et revenus =».

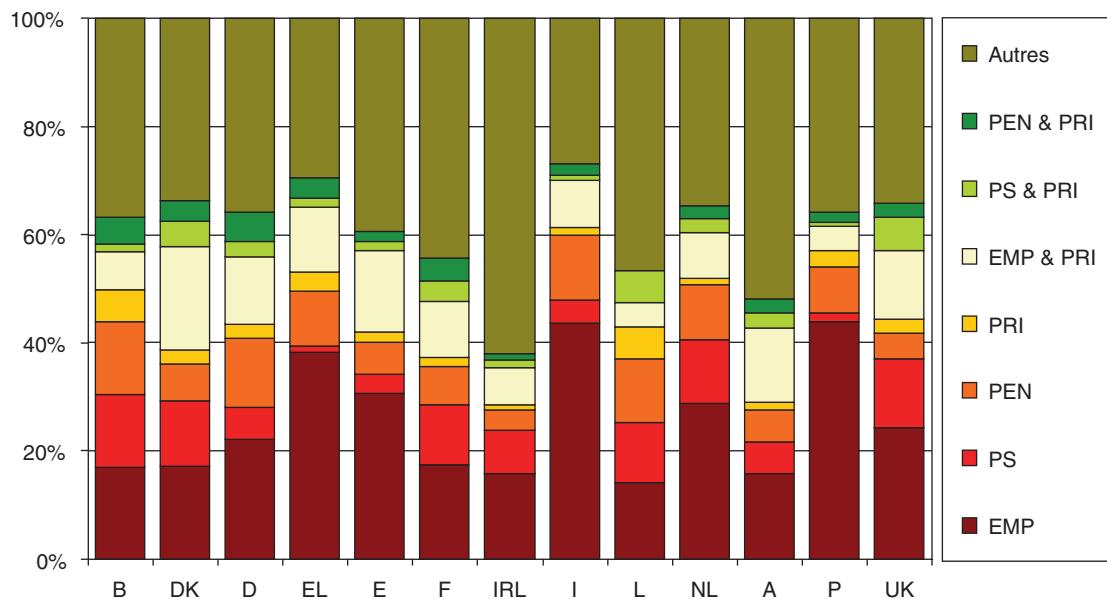
Figure 5.16. Types de revenus en baisse au moment de l'entrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1996



varient fortement, entre 11 % au Danemark et 48 % en Grèce. Constat plus intéressant, on note un net clivage entre les pays du Nord de l'Europe et ceux du Sud, les variations des revenus du travail ayant une incidence plus importante dans ces derniers. En revanche, c'est exactement l'inverse si l'on examine les effets des fluctuations des revenus tirés des transferts sociaux hors pensions de retraite. La baisse des revenus provenant des transferts sociaux (autres que les retraites) explique le basculement dans la pauvreté monétaire dans 28 % des cas au Danemark, contre seulement 3 % en Grèce. Cela n'est guère surprenant, étant donné la faible couverture des transferts sociaux dans les pays du Sud de l'Europe.

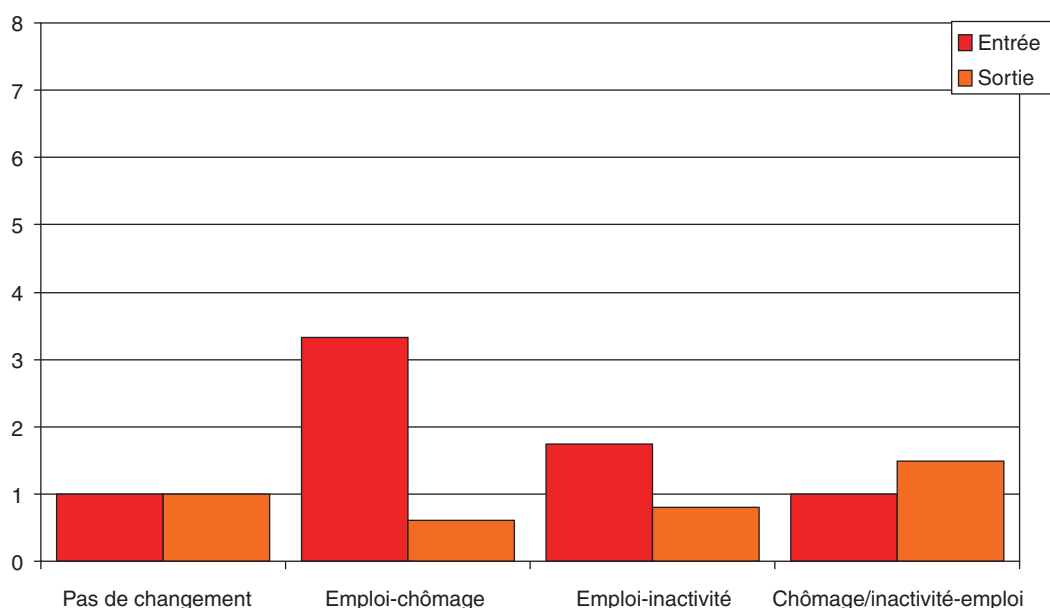
La figure 5.17 présente des résultats similaires en ce qui concerne les sorties d'un état de risque de pauvreté monétaire. La proportion de personnes quittant cette situation à la suite d'une augmentation de leurs revenus du travail s'échelonne de 14 % au Luxembourg à 44 % en Italie. En ce qui concerne les prestations sociales, elle oscille entre 1 % en Grèce et 13 % en Belgique et au Royaume-Uni.

Figure 5.17. Types de revenus en augmentation à la sortie d'une situation de risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1996



Rappelons que, jusqu'ici, les chiffres ont montré que les entrées dans une situation de risque de pauvreté monétaire ou les augmentations de ce risque sont le plus souvent précédées par la baisse des revenus plutôt que par la hausse du niveau des besoins du ménage. En outre, c'est généralement la baisse des revenus du travail qui est la cause d'un risque de pauvreté monétaire accru. Si différents facteurs peuvent être à l'origine d'une telle baisse, le passage de l'emploi au chômage ou à l'inactivité joue certainement un rôle majeur. Pour mieux comprendre l'incidence directe de ces types de transitions, nous avons élaboré deux régressions logistiques: l'une pour les entrées en situation de risque de pauvreté monétaire et l'autre pour les sorties. Ces modèles tiennent compte d'un certain nombre de covariables telles que le pays, l'âge, le sexe et la situation d'emploi du chef de ménage, l'année de la transition (1994-1995 ou 1995-1996), ainsi que le nombre d'enfants et d'adultes. Les résultats sont présentés aux figures 5.18 à 5.20 en termes de probabilités que certains changements fassent basculer dans une situation de risque de pauvreté monétaire ou en fassent sortir (une probabilité supérieure à 1,0 signifie que le risque encouru est plus élevé que pour la catégorie de référence).

Figure 5.18. Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) en raison d'un changement de la situation professionnelle entre 1994 et 1995

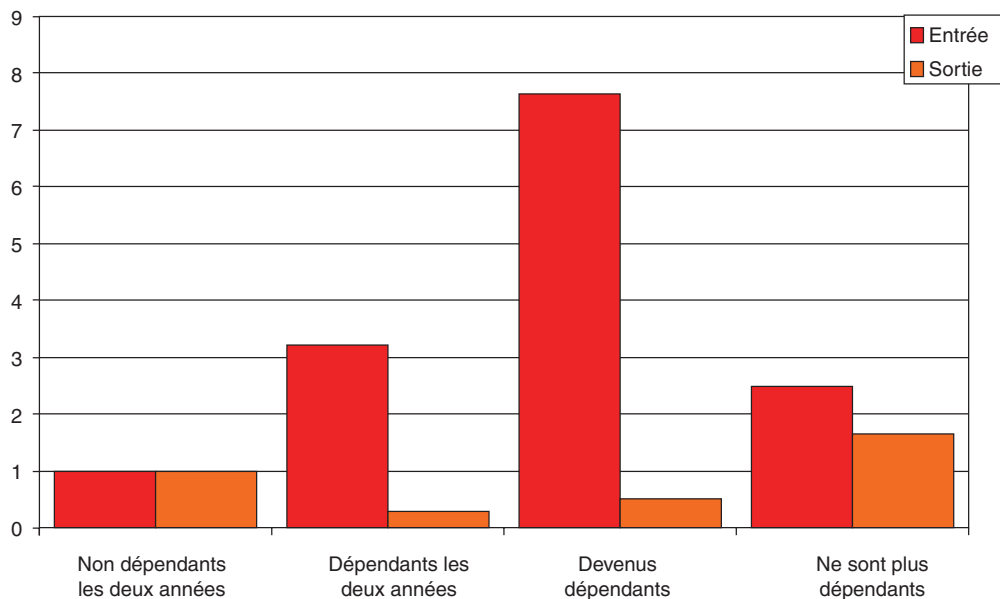


Il ressort de la figure 5.18 que le passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage ou d'inactivité est nettement plus susceptible de faire basculer dans la pauvreté monétaire que le statu quo ou un retour du chef de ménage sur le marché du travail. Si l'on tient compte de la situation professionnelle du chef de ménage l'année t , on constate à la figure 5.18 que la transition emploi-chômage donne lieu à une probabilité près de 3,3 fois supérieure d'être exposé au risque de pauvreté et réduit les chances de sortie de 40 %. De même, la transition emploi-inactivité conduit à un risque de pauvreté monétaire 1,7 fois supérieur et à une baisse de 20 % des probabilités de sortie. En revanche, le retour au travail après une période de chômage ou d'inactivité donne 1,5 fois plus de chances d'échapper au risque de pauvreté monétaire.

En l'absence d'autres sources de revenu, les transitions emploi-chômage ou emploi-inactivité rendent les personnes tributaires des transferts sociaux, sous la forme de prestations sociales. Comme celles-ci sont généralement d'un montant inférieur aux revenus du travail, le risque de pauvreté monétaire s'en trouve souvent accru. Cette répercussion apparaît nettement à la figure 5.19 qui montre l'incidence des changements en ce qui concerne la dépendance des ménages vis-à-vis des prestations sociales sur la probabilité d'entrer dans une situation de risque de pauvreté monétaire ou d'en sortir.

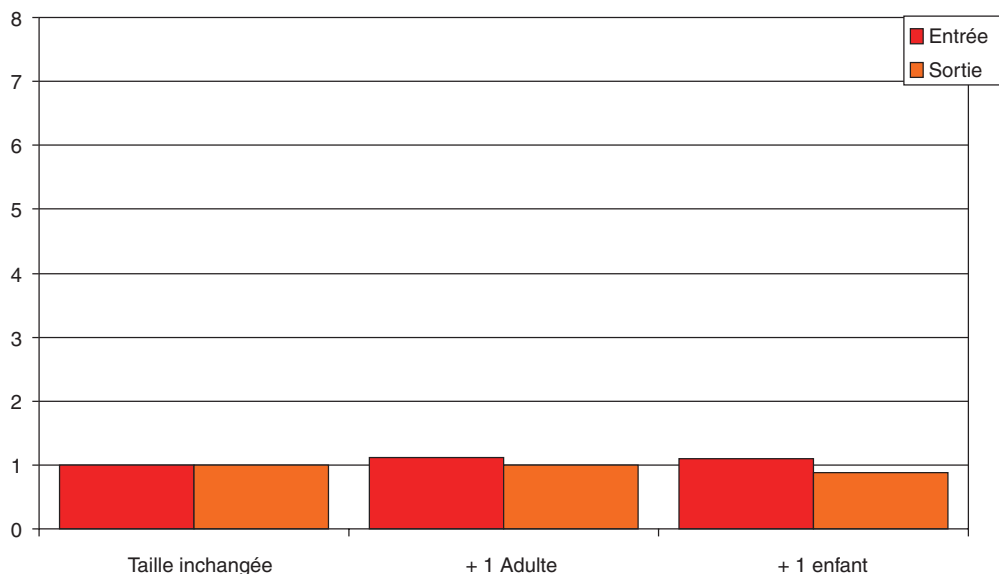
Sans surprise, le fait de dépendre des prestations sociales les deux années augmente les probabilités d'entrer dans une situation de pauvreté monétaire et réduit celles d'en sortir. Constat plus intéressant, les probabilités d'entrée grimpent pour passer à 7,6 dans le cas de ménages qui deviennent tributaires des prestations sociales. En revanche, cette transition réduit de 50 % la probabilité d'échapper au risque de pauvreté monétaire. Lorsqu'un ménage cesse de dépendre des prestations sociales, sa situation précaire antérieure en

Figure 5.19. Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) à la suite d'un changement concernant la dépendance à l'égard des prestations sociales entre 1994 et 1995



termes de dépendance ou de bas revenus fait qu'il a toujours 2,4 fois plus de risque d'entrer dans une situation de pauvreté monétaire que les ménages qui n'ont jamais dépendu de ces prestations, bien que les chances d'échapper à cette situation augmentent de 160 %.

Figure 5.20. Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) en cas de changement de la taille du ménage entre 1994 et 1995



Enfin, nous clôturons ce point en analysant l'incidence du changement de la taille du ménage sur les transitions dans ou hors de la pauvreté monétaire. La figure 5.20 montre les effets de l'arrivée d'un adulte ou d'un enfant sur les probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté. L'un comme l'autre augmentent le risque de devenir pauvre, bien que l'incidence de la taille du ménage soit moins importante en termes absolus qu'un changement affectant les revenus. Un adulte supplémentaire augmente les probabilités de risque de pauvreté monétaire de 12 %, contre 9 % pour un enfant en plus. En revanche, l'arrivée d'un adulte ne semble pas faire baisser la probabilité de risque de pauvreté monétaire, tandis que celle d'un enfant se traduit par un effet négatif significatif, qui réduit les probabilités de transition.

5.8. Conclusions

Dans le présent chapitre, nous avons exploité la composante longitudinale du PCM pour étudier la dynamique de la pauvreté monétaire. Cette perspective analytique est essentielle étant donné que le risque de pauvreté n'est pas un phénomène statique et que ses répercussions sur les personnes et les ménages varient considérablement en fonction de la durée de la période de risque et donc de son incidence sur l'accumulation et l'érosion des ressources.

L'analyse de la proportion de personnes qui ont été exposées au risque de pauvreté monétaire pendant au moins un an entre 1993 et 1996 a fait apparaître que près de deux fois plus de personnes ont été dans ce cas que ne le révèlent les chiffres transversaux, bien que l'écart entre ces deux mesures soit moins important en Allemagne et s'amenuise d'autant plus que le seuil de risque de pauvreté monétaire employé est généreux. Il est clair néanmoins que ce risque constitue un phénomène bien plus répandu que ne le montrent les taux transversaux de risque de pauvreté monétaire.

Cela ne veut cependant pas dire que le risque de pauvreté monétaire est réparti de façon égale dans la population. Nos analyses montrent en effet que le risque est concentré sur une fraction limitée de la population. En outre, la proportion de personnes touchées par le risque de pauvreté monétaire persistant ou de longue durée est en réalité bien plus élevée que les chiffres ne l'indiquent. Cette inégalité dans le partage du risque de pauvreté monétaire n'est pas identique dans tous les pays. Alors qu'en France, la proportion d'individus menacés de pauvreté monétaire pendant un an et la fraction du nombre total d'années correspondant à ce groupe avoisinent toutes deux 10 %, les 12 % d'individus ayant connu quatre années de risque de pauvreté monétaire représentent 53 % du nombre total d'années d'exposition au risque de pauvreté monétaire, ce qui montre clairement qu'un groupe spécifique concentre une part de risque nettement plus lourde. Le Portugal et l'Irlande sont proches de la France en ce qui concerne le degré de risque persistant de pauvreté. Ces trois pays se distinguent du Danemark, où la part de la population menacée de pauvreté monétaire pendant un an représente 20 % du nombre d'années total, contre 33 % environ pour le risque de pauvreté persistant.

L'examen des taux de sortie et de rentrée a permis d'éclairer certains aspects de la dynamique qui crée ce risque persistant de pauvreté monétaire en montrant que la probabilité de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire diminue rapidement avec le temps dans la plupart des pays. Au Portugal, au Royaume-Uni, en France et en Irlande, les taux de sortie sont faibles, même pour une année de pauvreté, et baissent rapidement, ce qui se traduit par une probabilité accrue de stagnation dans la pauvreté monétaire. En revanche, le Danemark et les Pays-Bas ont les taux de sortie les plus élevés en 1993, qui ne baissent que légèrement par la suite.

Il ressort de l'étude des profils des ménages que les personnes les plus exposées au risque persistant de pauvreté monétaire sont celles qui retirent moins de ressources de l'exercice d'une activité professionnelle ou qui ont des besoins plus importants. Cette constatation se vérifie dans les différents pays et révèle une tendance très structurée. Enfin, il s'avère que ce sont les changements sur le plan des revenus du travail qui sont les plus déterminants pour l'augmentation du risque de pauvreté monétaire, changements qui, généralement, concernent les rémunérations d'un membre du ménage provenant d'un emploi salarié ou indépendant. L'analyse des répercussions de la perte d'emploi ou du passage à l'inactivité dans le cas du chef de ménage montre que ces événements font basculer sous le seuil de risque de pauvreté monétaire dans un grand nombre de cas.

6. Pauvreté non monétaire ou d'existence

Le présent chapitre est consacré à l'étude des indicateurs non monétaires de la pauvreté d'existence. Nous commençons l'analyse sous l'angle transversal, comme pour l'étude de la pauvreté monétaire au chapitre 4, en établissant des comparaisons globales et en décrivant les rapports de causalité et les groupes à risque. Nous examinons ensuite la pauvreté d'existence sous l'angle longitudinal comme au chapitre 5, en nous concentrant sur les formes persistantes et transitoires de la pauvreté non monétaire, ainsi que sur les profils socioéconomiques qui y correspondent.

6.1. Choix des indicateurs

Outre le niveau des ressources monétaires, quantité d'indicateurs permettent de décrire le niveau de vie des ménages et des personnes, comme par exemple les conditions de logement, l'équipement en biens durables, la situation financière générale, la perception des difficultés, les attentes, les normes et les valeurs.

Le panel communautaire de ménages fournit une large palette de variables supplémentaires pour les besoins de l'analyse. Ces indicateurs portent sur les commodités présentes dans l'habitation, la possibilité d'acquérir des biens durables, les problèmes concernant le logement ainsi que différentes variables subjectives sur la perception des difficultés. Dans le premier rapport social³⁷, Dirven *et al.* ont analysé quelque 40 indicateurs du PCM qui peuvent être considérés comme décrivant de façon exhaustive la pauvreté d'existence. Ces indicateurs se classent en trois catégories: les indicateurs «objectifs» (présence de commodités de base, voiture, conditions de logement, etc.), les indicateurs «subjectifs» (questions concernant le degré de satisfaction, les difficultés économiques ou la santé, etc.) et les indicateurs relatifs aux relations sociales (par exemple l'appartenance à des réseaux formels et l'accès à des réseaux informels).

Certains indicateurs ont été retenus pour les besoins des analyses du présent rapport. Le choix s'est opéré sur la base de plusieurs critères liés à la pertinence, à la clarté, à la disponibilité et, surtout, à la comparabilité escomptées des éléments concernés entre les États membres. Ainsi, un élément (la possession d'un bien, une commodité, un problème, etc.) qui se retrouve rarement dans la plupart des pays ou pour lequel les données de plusieurs pays sont manquantes n'a pas été pris en compte. Certains éléments (comme le fait de posséder une seconde résidence) ont été écartés parce qu'il n'a pas été possible de déterminer sans ambiguïté si leur absence est due à la pauvreté d'existence ou simplement à une question de choix des consommateurs. De même, des éléments tels que ceux concernant la présence d'installations de chauffage central dans les logements sont davantage liés aux différences de climat entre les États membres de l'UE qu'aux écarts socioéconomiques qui nous intéressent au premier chef dans la présente analyse. D'autres, notamment ceux relatifs à l'évaluation subjective de l'état de santé général de la personne ou à la satisfaction exprimée quant à différents aspects de la vie et du travail, ne présentent pas de corrélations cohérentes avec d'autres variables dans certains pays. Il en va de même pour l'indicateur relatif aux relations sociales formelles. Les organisations de la société civile sont bien plus nombreuses (et, partant, davantage de répondants se disent membres de ces organisations) dans les pays du Nord de l'Europe que dans ceux du Sud, où les interactions sociales sont probablement plus informelles. Toute analyse qui vise à mesurer les rapports existant entre les relations sociales et, par exemple, la satisfaction générale quant à l'état de santé, le travail ou d'autres aspects de la vie (afin de déterminer la pertinence de l'isolement social pour expliquer l'exclusion sociale) doit tenir compte de ces différences structurelles ou sociétales.

Pour résumer, le principal facteur qui a présidé au choix des différents éléments pris en compte dans l'analyse a été une évaluation – reposant sur un examen approfondi des variations dans les distributions de fréquence entre les pays et sur la connaissance générale des situations nationales – visant à déterminer dans quelle mesure ces éléments pouvaient être utilement intégrés dans l'analyse comparative. De manière générale, nous avons retenu en majorité des indicateurs dits «objectifs» de la pauvreté d'existence, comme la possession de biens matériels ou de commodités et les conditions de vie matérielles, plutôt que des indicateurs dits «subjectifs», tels que l'évaluation par le répondant de son état de santé général, des difficultés économiques et de l'isolement social ou le degré de satisfaction exprimé quant à différents aspects de la vie et de la situation professionnelle.

Sur la base de ces considérations, les 24 éléments non monétaires suivants disponibles dans le PCM ont été pris en compte dans l'analyse en tant qu'indicateurs de la pauvreté d'existence. Le tableau A6.1 de l'annexe 3

⁽³⁷⁾ Eurostat (2000) op. cit.

présente la distribution propre aux différents pays de ces 24 éléments sélectionnés à partir de la quatrième vague du PCM (1997).³⁸

Obligation de se passer de biens que la plupart souhaite posséder

Les six éléments ci-dessous concernent l'obligation de se passer de biens de consommation durables que la plupart souhaite posséder. Les questions s'y rapportant ont été posées comme suit:³⁹ les ménages ont d'abord dû indiquer s'ils possédaient cet élément ou pouvaient en disposer et, en cas de réponse négative, si la raison était qu'ils ne pouvaient se le permettre. Il n'est question de privation que lorsque l'absence est imputée à un manque de ressources:

1. une voiture ou une camionnette,
2. un téléviseur couleur,
3. un magnétoscope,
4. un four à micro-ondes,
5. un lave-vaisselle,
6. un téléphone.

Absence de commodités élémentaires

Trois éléments visent à mesurer l'absence de commodités si élémentaires que l'on peut raisonnablement penser que tous les ménages souhaitent en disposer:

7. une baignoire ou une douche,
8. des toilettes intérieures avec chasse d'eau,
9. l'eau chaude courante.

Problèmes liés au logement et à l'environnement

Les éléments concernant les problèmes liés au logement et à l'environnement reposent sur l'hypothèse implicite que les ménages veulent éviter ces difficultés. Il s'agit des huit éléments suivants:

10. le manque d'espace,
11. le bruit provenant des voisins ou de l'extérieur,
12. un logement trop sombre ou le manque de lumière,
13. des fuites au niveau de la toiture,
14. de l'humidité dans les murs, les sols, les fondations, etc.,
15. des moisissures dans les châssis de fenêtres ou les sols,
16. de la pollution, de la saleté ou d'autres problèmes environnementaux dus au trafic ou à l'industrie,
17. des problèmes de vandalisme ou de criminalité dans le quartier.

Impossibilité de subvenir aux besoins les plus élémentaires

Dans certains cas, la présence ou l'absence des éléments et leur accessibilité ont été regroupées en une seule question: «Beaucoup de gens ne peuvent se permettre certaines choses par manque de moyens, même s'ils en ont envie. Permettez-moi de vérifier si votre ménage peut s'offrir les éléments suivants si vous en ressentez le besoin.» Les six éléments ci-dessous ont été traités de cette façon dans le PCM:

18. chauffer suffisamment la maison (le logement principal du ménage),
19. pouvoir s'offrir une semaine de vacances par an hors de chez soi,
20. remplacer le mobilier usagé,
21. acheter des vêtements neufs plutôt que de seconde main,
22. manger de la viande, de la volaille ou du poisson un jour sur deux, si le ménage le souhaite,
23. recevoir des amis ou des membre de la famille une fois par mois au moins pour prendre un verre ou pour un repas.

⁽³⁸⁾ Le tableau fait clairement apparaître l'impossibilité de comparer pleinement la distribution de ces éléments dans les pays. Par exemple, à la question «Y a-t-il l'eau chaude courante dans votre logement?», la Grèce enregistre un pourcentage de réponses négatives très élevé (71 %), même par rapport aux autres pays du Sud de l'Europe. La question «Manquez-vous de place dans votre logement?» paraît liée aux particularités culturelles de chaque pays. Dans les quatre pays du Sud de l'Europe, la réponse est plus souvent positive que dans les autres pays. Il est improbable qu'un tel écart corresponde aux différences réelles dans l'adéquation de l'espace habitable dont disposent les ménages. En revanche, les questions portant, par exemple, sur l'équipement en biens durables sont beaucoup plus claires et se prêtent mieux aux comparaisons entre pays - bien qu'elles puissent également être sujettes à des variations culturelles: la non-possession par manque de ressources pourrait simplement refléter des préférences de dépense antérieures.

⁽³⁹⁾ Méthode employée par Mack, J. et Lansley, G. (1985), *Poor Britain*, Allen & Unwin, Londres.

Impossibilité de faire face aux échéances

Le dernier élément (qui repose sur trois variables distinctes de la base de données «Utilisateurs» du PCM) concerne les retards de paiement:

24. le versement de mensualités pour rembourser un emprunt hypothécaire ou un prêt à tempérament et le paiement des charges.

Pour cet élément, il est question de pauvreté d'existence si le ménage a été dans l'impossibilité, à un moment donné au cours des douze derniers mois, de payer les mensualités pour rembourser un emprunt hypothécaire ou un prêt à tempérament ou de s'acquitter des charges.

6.2. Identification des dimensions fondamentales

Si, collectivement, les divers indicateurs susmentionnés brossent un tableau complet des conditions de vie, l'utilité de chacun d'entre eux pris séparément est limitée lorsque l'on veut analyser de façon pertinente la pauvreté d'existence et l'exclusion sociale à l'intérieur des pays et entre ceux-ci. Même si ces indicateurs étaient globalement et individuellement pertinents pour l'analyse de l'exclusion sociale, ils peuvent généralement être regroupés pour former des dimensions ou des domaines distincts, sur les plans conceptuel et empirique, de la pauvreté d'existence et de l'exclusion sociale. Une étude reposant sur des données irlandaises a révélé non seulement qu'il existe des dimensions distinctes du dénuement, mais que celles-ci sont différemment liées au revenu.⁴⁰ Ces dimensions peuvent à leur tour être corrélées les unes aux autres de façon plus ou moins étroite, et pas nécessairement de la même manière dans les différents pays. Il convient de tenir compte de la manière dont «s'articulent» les différents éléments. La première étape de l'analyse consiste donc à examiner de façon systématique la série d'éléments relatifs à la pauvreté d'existence pour déterminer s'il est possible de les regrouper en domaines distincts.

Une façon de procéder consisterait à construire un indice synthétique de la pauvreté d'existence englobant les 24 éléments. Toutefois, cette méthode n'accorde que relativement peu d'attention aux regroupements possibles entre les éléments et à l'opportunité de les combiner en un indice unique, ce qui est regrettable car cela risque de fausser les conclusions concernant les déterminants de la pauvreté d'existence.

L'analyse des données irlandaises (reposant sur un ensemble d'éléments légèrement différent mais recouvrant celui employé ici) a permis d'identifier trois dimensions appelées pauvreté d'existence primaire, pauvreté d'existence secondaire et pauvreté d'existence liée au logement⁴¹. La série de données irlandaises employée comprenait davantage d'éléments relatifs à une pauvreté extrême que le PCM, alors que celui-ci inclut un plus large éventail d'éléments concernant le logement et l'environnement. Il paraît donc nécessaire, en toute logique, de différencier non seulement les facteurs primaires, secondaires et généraux concernant le logement identifiés par l'étude irlandaise antérieure, mais aussi les problèmes en matière de conditions de logement et d'environnement. Nous avons testé cette hypothèse au moyen de l'analyse confirmative des facteurs. Pour déterminer la meilleure solution, nous avons comparé des modèles considérant les États membres de l'UE collectivement à d'autres qui autorisent les variations des paramètres entre les pays.

Les résultats de l'analyse confirmative des facteurs ont montré une amélioration systématique de l'adéquation par rapport à un certain nombre d'indices, lorsque l'on passe de la solution de départ à trois facteurs à une solution à cinq facteurs, en incorporant les deux dimensions supplémentaires relatives au logement et aux problèmes d'environnement. Concernant le choix de la forme spécifique du modèle, le modèle contraint (plus simple) considérant l'UE dans son ensemble a donné d'aussi bons résultats que le modèle autorisant les variations des paramètres entre les pays. Nous avons par conséquent opté pour un modèle contraint indirect à cinq facteurs, sur la base duquel nous avons défini les cinq dimensions suivantes de la pauvreté non monétaire ou d'existence:

- **pauvreté d'existence primaire**: concerne des éléments tels que l'alimentation et l'habillement, la possibilité de prendre des vacances au moins une fois par an, le remplacement du mobilier usagé et les retards de paiement (voir points 18 à 24 dans la liste ci-dessus);
- **pauvreté d'existence secondaire**: concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables, tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle (voir points 1 à 6);
- **commodités du logement**: fait de disposer dans le logement d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante, commodités généralement considérées comme indispensables (voir points 7 à 9);

⁽⁴⁰⁾ Nolan, B. et Whelan, C. T. (1996), *Resources, Deprivation and the Measurement of Poverty*, Oxford, Clarendon Press.

⁽⁴¹⁾ Callan, T. *et al.* (1993), 'Resources Deprivation and the Measurement of Poverty', *Journal of Social Policy*, Vol. 22, n° 2, pp.141-172.

- détérioration du logement: existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols (voir points 13 à 15);
- problèmes liés à l'environnement: problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière (voir points 10 à 12, ainsi que 16 et 17)⁴².

L'étape suivante consiste logiquement à rechercher un moyen de combiner ces indicateurs individuels (et, partant, les différentes dimensions) en un indice synthétique unique mesurant l'intensité de la pauvreté non monétaire ou d'existence. Il faut pour cela tenir compte de facteurs de pondération pour chacun des 24 indicateurs des conditions de vie dans les pays de l'UE. Ces facteurs sont répertoriés au tableau A6.2 de l'annexe 3 du présent rapport. La méthodologie employée pour estimer ces pondérations est présentée succinctement au chapitre 3 et décrite plus en détail à l'annexe 2.

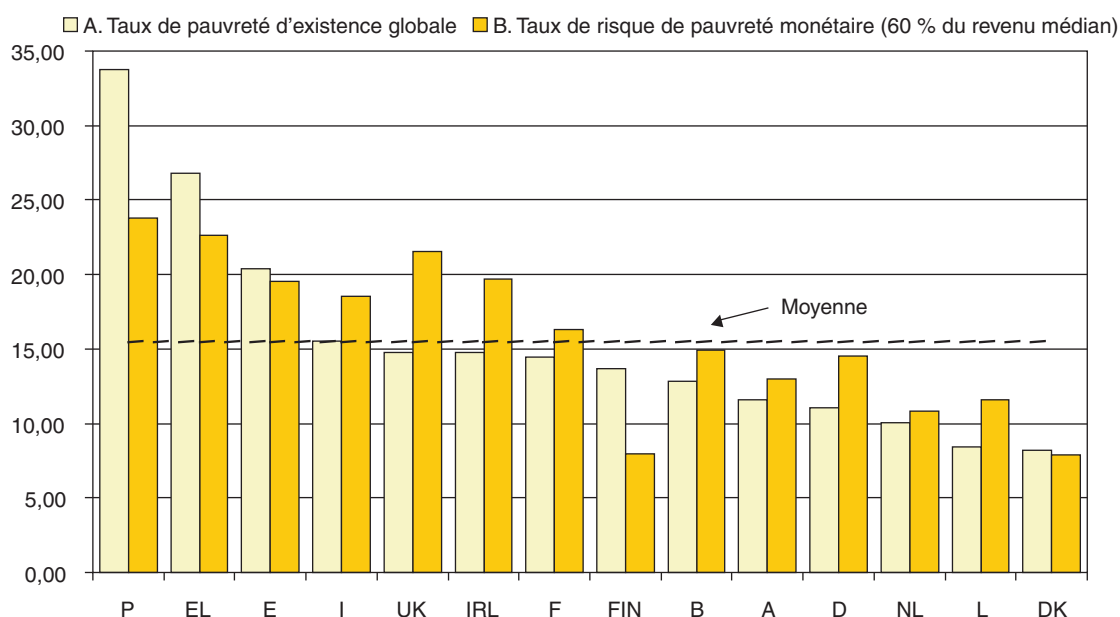
Un tel indice global unique peut constituer un outil performant pour l'analyse transversale et longitudinale de la pauvreté d'existence à l'intérieur des pays et entre ceux-ci et complète de façon très enrichissante le tableau brossé par l'étude du risque de pauvreté monétaire. Il convient cependant de garder à l'esprit que combiner toutes les informations en un indice unique en ne tenant aucun compte des différentes dimensions fondamentales de la pauvreté d'existence risque de fausser les conclusions concernant les déterminants de la pauvreté non monétaire. Voilà pourquoi nous présentons, dans la suite de l'étude, les résultats de l'analyse non seulement pour l'indice synthétique de la pauvreté d'existence globale, mais aussi séparément pour chacune des cinq dimensions susmentionnées.

6.3. Analyse transversale de la pauvreté d'existence

6.3.1. Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence globale

Le tableau 6.1 présente l'indice global de la pauvreté non monétaire ou d'existence correspondant à la moyenne pondérée des privations pour les différents éléments, ainsi que ses rapports avec la mesure des niveaux et des écarts de revenus. On constate que, plus le niveau de risque de pauvreté monétaire est élevé, plus la pauvreté d'existence augmente; elle diminue en revanche lorsque le niveau de revenu s'améliore dans le pays. Dans la mesure où les pays moins prospères de l'UE sont aussi généralement ceux où les inégalités entre les revenus sont les plus prononcées (fait constaté au chapitre 4), l'indice de la pauvreté non monétaire présente une variation plus importante entre les États membres, avec notamment des valeurs particulièrement élevées au Portugal et en Grèce.

Figure 6.1. Taux de pauvreté non monétaire et de risque de pauvreté monétaire



⁽⁴²⁾ Pour plus de précisions à ce sujet, voir Whelan, C.T. et al (2001), "Income, Deprivation and Economic Strain: An analysis of the European Community Household Panel", *European Sociological Review*, 17, 4.357-372.

En fait, l'indice de pauvreté d'existence reflète à la fois les dimensions relative et absolue du niveau de vie: il s'agit d'une mesure «absolue» en ce sens qu'elle reflète le manque effectif de diverses possessions et commodités subi par les individus et les ménages. Toutefois, l'importance (le poids, selon le jargon statistique) accordée au manque d'un élément précis est déterminée de façon «relative», en fonction du niveau et de la distribution de ce manque dans la population nationale dont l'individu fait partie. Cette mesure se distingue par conséquent du taux de risque de pauvreté monétaire, qui ne traduit que les aspects distributifs relatifs, ainsi que de la moyenne ou de la médiane du revenu, qui ne renseignent que sur les niveaux absolus.

Tableau 6.1. Comparaison du taux de pauvreté d'existence, du taux de risque de pauvreté monétaire et du revenu médian

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne
A. Taux de pauvreté d'existence globale	13	8	11	27	20	14	15	16	8	10	12	34	14	15	15,5
B. Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % r.m.)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	22	15,5
C. Revenu médian (SPA x 1000)	13,7	13,7	13,2	7,3	7,9	11,9	9,7	9,2	19	12,1	13,3	6,5	10,5	13,2	11,5
D. Ratio B/C (remis à l'échelle)	11	6	11	30	24	13	20	20	6	9	9	36	7	16	15,5

Les rangées a et D ont été mises à l'échelle pour donner la même moyenne simple pour l'UE-15 que la rangée B.

Corrélation entre A et D.

14 pays pour lesquels les données sont disponibles 0,95

Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane nationale) 0,99

UE-15 (rangée A pondérée par la taille de la population nationale) 15,0

Sources des données: enquête de 1997 pour tous, sauf pour:

D - UK: les données se rapportent à l'échantillon initial du PCM de 1996 pour la rangée A et aux panels nationaux de 1997 pour la rangée B

L: les données des rangées A et B se rapportent à l'échantillon initial du PCM de 1996.

Constat très intéressant, on voit au tableau 6.1 que l'indice de pauvreté non monétaire fluctue de façon très proche du ratio risque de pauvreté (monétaire)/revenu national médian. La quatrième rangée du tableau présente les valeurs de ce ratio, mises à l'échelle pour correspondre à l'indice de pauvreté d'existence figurant à la première rangée, c'est-à-dire à la moyenne non pondérée des pays, égale à 15,5. Les deux mesures paraissent fortement corrélées: le facteur de corrélation est égal à 0,95 pour les 14 pays pour lesquels des données sont disponibles et grimpe à 0,99 pour dix pays après exclusion des quatre cas les plus divergents (Danemark, Finlande, Irlande et Italie). Un degré de cohérence aussi élevé entre deux types différents de mesures, qui ont été élaborées indépendamment les unes des autres à partir de questions différentes et au moyen de méthodologies statistiques différentes, est très rassurant en ce qui concerne la qualité intrinsèque et la cohérence des données du PCM.

6.3.2. Variations entre les dimensions de la pauvreté d'existence

Le tableau 6.2 présente les indices de pauvreté non monétaire relatifs à 1997 séparément pour chacune des cinq dimensions définies plus haut: pauvreté d'existence primaire et secondaire, manque de commodités dans le logement et détérioration de l'habitation et de l'environnement.

Tableau 6.2. Indice de pauvreté non monétaire: variations par pays et par dimension en 1997

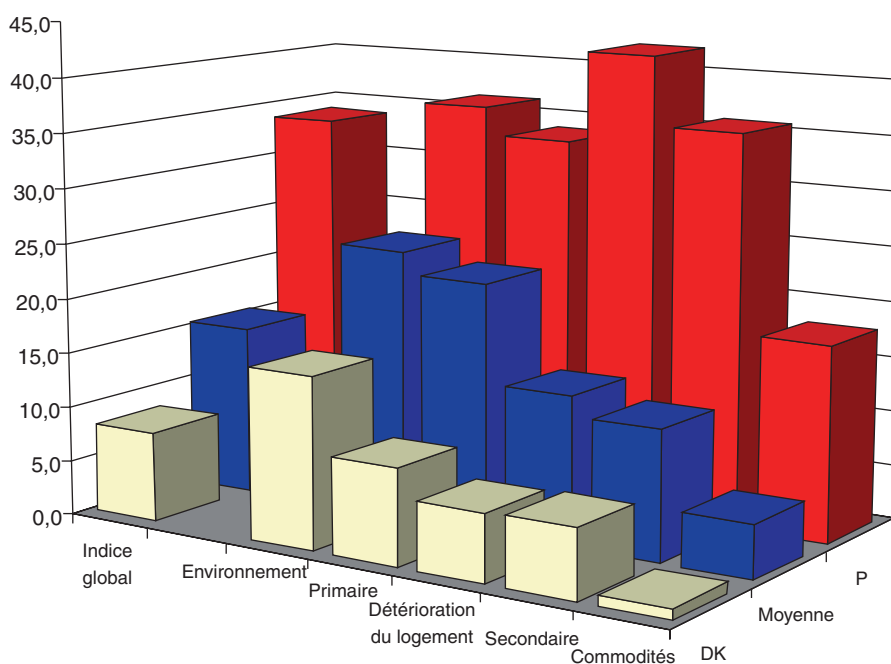
	6.2A. Indice de pauvreté d'existence														
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne UE-14
Indice global	13	8	11	27	20	14	15	16	8	10	12	34	14	15	15,5
Indice par dimension de la pauvreté d'existence:															
Environnement	23	16	22	26	33	26	19	33	18	23	17	36	25	28	24,6
Primaire	16	9	13	60	29	21	20	28	12	11	16	34	26	22	22,6
Détérioration du logement	13	6	7	19	19	16	11	7	9	12	10	42	5	15	13,5
Secondaire	7	6	9	23	17	7	16	11	4	4	9	36	7	10	11,8
Commodités du logement	3	1	3	25	2	3	3	2	2	1	3	18	3	0	4,8

6.2B. Variation par dimension															
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne UE-14
Variation globale par pays	0,83	0,53	0,72	1,73	1,32	0,94	0,95	1,01	0,55	0,65	0,75	2,18	0,89	0,95	1,00
Variation par dimension, par rapport à la moyenne de l'UE															
Indice global	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Environnement	1,06	1,10	1,14	0,57	0,94	1,03	0,75	1,22	1,22	1,31	0,85	0,62	1,08	1,11	1,00
Primaire	0,86	0,74	0,85	1,57	0,99	1,00	0,94	1,26	1,03	0,74	0,95	0,70	1,32	1,06	1,00
Détérioration du logement	1,15	0,88	0,78	0,81	1,11	1,27	0,84	0,52	1,18	1,34	0,98	1,46	0,44	1,23	1,00
Secondaire	0,81	1,09	1,15	1,18	1,19	0,68	1,48	0,98	0,66	0,53	1,13	1,48	0,70	0,94	1,00
Commodités du logement	0,99	0,48	1,01	3,70	0,35	0,86	0,72	0,57	0,82	0,28	1,15	2,13	0,89	0,06	1,00

Sous 6.2B, les chiffres expriment les variations par dimension dans le pays, par rapport à la moyenne de ces variations pour l'ensemble des pays. Les données reposent sur les enquêtes PCM initiales de 1996 pour D, UK et L. Les autres données concernent les enquêtes de 1997.

À noter dans le tableau 6.2 les niveaux très élevés de pauvreté d'existence primaire en Grèce, de détérioration du logement au Portugal et de manque de commodités de base dans ces deux pays. À l'extrême inverse, les Pays-Bas et le Royaume-Uni n'enregistrent qu'un dénuement très faible en ce qui concerne le confort de base de l'habitation.

Figure 6.2. Profil de la pauvreté non monétaire



La partie B du tableau a été élaborée pour mettre en évidence les variations par dimension dans les pays. D'abord, ces variations ont été obtenues pour chaque pays en calculant le ratio des différents indices de chaque dimension par l'indice global de la pauvreté d'existence. Ensuite, chaque profil national est divisé par la moyenne des profils pour tous les États membres. Les résultats obtenus synthétisent donc les effets des variations à la fois entre les pays au niveau global et entre les dimensions au niveau de l'UE. Un chiffre supérieur à 1,0 dans le tableau indique que, compte tenu de l'indice global de pauvreté d'existence du pays et par rapport à la variation globale par dimension pour l'UE, le pays enregistre un niveau de pauvreté d'existence plus élevé dans la dimension considérée. C'est l'inverse si le résultat est inférieur à 1,0.

Dans un certain nombre de pays, le rapport entre les différentes dimensions est comparable à celui observé en moyenne dans l'UE (les chiffres dans la partie B du tableau étant proches de 1,0): c'est notamment le cas de l'Autriche, de la Belgique, de l'Allemagne et, exception faite des taux de pauvreté d'existence relativement bas en ce qui concerne les commodités du logement, du Royaume-Uni et du Danemark également.

Dans cette perspective relative, les dimensions affichant les niveaux de pauvreté d'existence les plus élevés sont:

- les commodités de base en Grèce et au Portugal; les niveaux relatifs sont beaucoup plus faibles en Espagne, en Italie, au Danemark et, comme indiqué ci-dessus, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni;

- la pauvreté d'existence primaire en Grèce, en Finlande et, dans une moindre mesure, en Italie;
- la détérioration des conditions de logement est supérieure à la moyenne au Portugal, en France, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, au Luxembourg et en Belgique;
- les problèmes liés à l'environnement sont supérieurs à la moyenne aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Italie et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni et en Allemagne;
- la pauvreté d'existence secondaire est, en termes relatifs, au-dessus de la moyenne en Irlande et au Portugal, suivis de l'Espagne et de la Grèce, et, dans une moindre mesure, en Allemagne.

6.3.3. Profil social de la pauvreté non monétaire ou d'existence

Les profils sociaux qui se dégagent de l'analyse des aspects non monétaires sont similaires à ceux résultant de l'étude du risque de pauvreté monétaire. De manière générale, la principale différence est que les écarts entre catégories sociales sont globalement moins importants dans le cas des indicateurs non monétaires, parfois de façon très nette.

Les tableaux ont été élaborés comme suit. La moyenne de l'indice de pauvreté d'existence de tous les individus d'un même groupe donne une mesure de la situation de ce groupe. Le ratio de cette moyenne par l'indice de pauvreté d'existence de l'ensemble de la population fournit un indicateur de la situation relative de ce groupe dans la population. Un résultat supérieur à 100 signifie que le groupe concerné connaît un plus haut niveau de pauvreté d'existence que l'ensemble de la population. Un résultat inférieur à 100 indique en revanche que le groupe est relativement avantagé. Le tableau 6.3 présente les résultats par caractéristique ou situation sociale du ménage, le tableau 6.4 par caractéristique ou situation sociale des personnes prises individuellement.

Tableau 6.3. Indice relatif de la pauvreté non monétaire ou d'existence selon la situation sociale du ménage en 1997, par rapport à l'indice de pauvreté d'existence de l'ensemble de la population nationale

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne EU-14	
Indice national de pauvreté d'existence globale	12,8	8,2	11,1	26,8	20,4	14,5	14,7	15,6	8,5	10,1	11,6	33,8	13,7	14,8	15,45	15,0
Population nationale (=100 par définition)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Ménages d'isolés																
Homme de moins de 30 ans	225	256	161	136	114	117	106	135	49	237	148	105	188	127	141	130
Homme de 30 à 64 ans	146	159	122	101	94	127	124	101	135	119	112	148	153	130	125	109
Homme de 65 ans ou plus	112	88	110	123	102	99	79	134	102	69	111	126	56	85	104	100
Femme de moins de 30 ans	174	269	148	130	100	146	147	142	133	224	177	74	217	204	148	139
Femme de 30 à 64 ans	147	207	145	122	93	122	89	116	98	158	123	120	136	114	123	116
Femme de 65 ans ou plus	124	88	143	112	127	103	95	119	89	99	117	141	79	89	113	110
2 adultes ou plus sans enfant																
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	81	51	74	106	103	73	69	94	72	72	81	103	74	78	86	85
2 adultes de moins de 65 ans	83	97	77	96	95	88	80	79	107	83	87	83	97	76	87	76
3 adultes ou plus	71	49	78	106	94	88	85	95	84	69	72	108	66	73	87	93
Ménages avec enfants à charge																
Parents isolés avec au moins 1 enfant à charge	197	234	208	104	105	162	194	126	139	241	159	110	161	193	153	162
2 adultes avec 1 enfant à charge	86	86	81	83	82	90	79	91	81	85	104	75	101	89	85	86
2 adultes avec 2 enfants à charge	80	88	100	84	84	77	57	95	86	85	91	75	80	96	83	90
2 adultes avec 3 enfants à charge ou plus	113	107	152	94	107	126	132	124	150	110	138	160	96	172	128	131
Autres ménages avec enfants à charge	114	81	85	121	118	141	118	115	114	97	106	110	88	95	110	124
Niveau d'études du ménage*																
Élevé pour tous les adultes	90	96	93	70	54	84	45	103	71	90	99	63	79	68	75	78
Élevé pour certains adultes seulement	70	82	69	80	71	85	48	63	71	62	74	52	83	63	68	68
Moyen pour tous les adultes	107	125	105	90	71	86	65	76	70	101	90	67	124	105	87	83
Moyen pour certains adultes seulement	90	65	103	113	91	100	85	94	74	91	98	86	99	88	93	94
Faible	129	137	129	113	125	127	161	120	140	148	146	111	108	146	128	140
Intensité de travail (part du temps travaillé dans le temps disponible total des adultes du ménage l'année précédente)																
Nulle	178	199	148	100	131	149	197	114	121		125	122	145	185	145	144
<25%	172	170	130	142	151	162	205	172	126		168	101	138	238	158	185
De 25 à 50%	87	147	120	129	102	125	89	116	55		128	95	136	122	114	125
De 50 à 75%	68	113	93	96	93	106	93	95	105		101	109	97	82	99	98
De 75% à moins de 100%	88	79	94	97	85	124	65	90	101		102	103	81	71	94	96
(100%)	74	75	84	87	65	75	53	74	102		82	86	79	78	80	76
Coefficient de variation sur les sous-groupes (%)	37	49	29	17	22	24	45	22	28	47	25	26	35	41	24	26
Nombre de sous-groupes	25	25	25	25	25	25	25	25	25	19	25	25	25	25	25	25

* Élevé: diplôme de niveau CITE 5 à 7 au moins; moyen: diplôme de niveau CITE 3; faible: diplôme de niveau CITE 0 à 2 au plus.

Tableau 6.4. Indice relatif de la pauvreté non monétaire ou d'existence selon la situation sociale de la personne en 1997, par rapport à l'indice de pauvreté d'existence de l'ensemble de la population nationale

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne EU-14
Indice national de pauvreté d'existence globale	12,8	8,2	11,1	26,8	20,4	14,5	14,7	15,6	8,5	10,1	11,6	33,8	13,7	14,8	15,45
Population nationale (=100 par définition)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Sexe															
Hommes	96	98	94	102	99	100	100	99	101	97	97	101	99	98	99
Femmes	104	102	105	98	101	100	100	101	99	103	103	100	101	102	101
Âge															
<18	112	104	122	95	107	112	123	107	120	107	116	113	102	129	111
18-24	110	125	101	101	101	115	102	105	100	139	92	92	132	97	105
25-34	93	143	106	109	100	115	91	105	112	109	116	97	121	100	106
35-44	98	113	98	88	92	94	96	94	101	96	88	92	101	103	95
45-54	101	71	80	93	90	87	89	90	80	87	88	82	98	83	88
55-64	86	76	85	103	103	92	88	96	88	84	84	96	81	80	91
>=65	96	67	99	111	103	83	74	101	80	80	97	115	71	81	95
Adultes/enfants															
Adultes	96	101	96	102	99	97	91	99	95	97	97	99	100	91	98
Enfants à charge	112	102	118	93	102	110	119	103	112	108	111	103	100	131	107
Nationalité															
UE	94	97	94	101	99	93	92	98	92	97	91	96	99	90	96
Pays tiers	168	201	177	145	101	214	52	137	227	147	224	123	174	174	152
Classe sociale															
Jamais travaillé	122	93	99	98	104	120	124	117	85	119	90	80	111	140	105
Non manuels*	76	104	78	79	63	72	49	72	73	82	80	62	91	67	72
a. cadres dans de grandes entreprises et chefs d'entreprise(I)	67	70	59	69	65	64	42	65	71	59	56	60	57	59	62
b. salariés non manuels et cadres (II-III)	78	112	80	79	62	72	51	73	73	86	85	62	96	68	74
Indépendants avec salariés (IVa)	76	57	73	78	59	67	45	67	83	97	101	55	75	80	70
Indépendants sans salariés (IVb)	83	131	104	87	85	90	55	101	89	102	105	89	80	78	89
Exploitants agricoles (IVc)	97	42	82	108	116	71	84	91	46	76	90	105	55	61	87
Travailleurs manuels (V-VII)	95	94	112	117	109	106	112	104	126	107	105	112	115	110	110
Précarité d'emploi individuelle (expérience du chômage)															
Au chômage pendant 6 mois ou plus	175	188	229	131	143	184	232	159	167		219	130	168	211	175
Au chômage pendant moins de 6 mois	146	129	141	113	111	157	128	118	154	158	144	128	126	135	131
Salariés avec épisode de chômage l'année précédente	126	138	144	152	109	133	123	115	96		133	111	123	118	128
Autres salariés avec épisode de chômage (au cours de 5 dernières années)	88	115	117	106	91	113	98	102	227	121	121	113	94	103	110
Salariés jamais au chômage (au cours des 5 dernières années)	70	68	75	89	75	78	63	81	92	75	81	85	78	66	78
Actuellement inactifs	106	109	98	102	102	97	96	101	87	100	96	101	101	101	100
Activité principale l'année précédente															
Salariés	75	86	85	101	84	90	73	90	103		90	95	90	80	91
Indépendants	79	64	75	88	84	80	62	78	73		91	80	67	68	80
Chômeurs	168	178	199	129	135	172	198	148	232		172	126	162	190	164
Retraités	95	89	102	111	102	83	70	94	87		95	114	85	83	99
Autres inactifs	119	149	96	98	101	115	103	106	85		99	89	126	114	108
Intensité de travail individuelle (part du temps travaillé dans le temps disponible l'année précédente)															
Nulle	122	169	113	102	107	123	129	108	90		109	96	129	128	116
<25%	127	196	103	122	118	119	125	107	145		117	80	152	111	121
25-50%	102	150	134	119	120	116	76	129	153		106	126	133	132	124
50-75%	105	121	126	168	101	122	87	121	140		122	116	127	123	126
75% bis weniger als 100% (100%)	102	123	130	94	108	136	97	91	118		123	104	101	87	109
	72	80	80	91	79	85	67	85	99		86	88	80	75	85
Statut d'activité principal selon l'occupation l'année précédente															
activité>inactivité; travail>chômage	74	85	83	97	83	89	69	87	100		90	89	87	78	88
activité>inactivité; chômage>travail	164	179	198	128	132	170	196	146	247		175	126	162	189	164
inactivité>activité	110	163	99	99	100	109	105	100	90		101	92	119	117	108
Coefficient de variation sur les sous-groupes (%)	26	35	33	19	18	30	41	20	41	22	31	19	27	34	24
Nombre de sous-groupes	41	41	41	41	41	41	41	41	41	25	41	41	41	41	41

* La catégorie des non-manuels du modèle Erikson/Goldthorpe en 3 catégories a été scindée en a) cadres et b) autres salariés non manuels

Pour mettre en évidence les situations des groupes, les tableaux 6.5 (caractéristiques des ménages) et 6.6 (caractéristiques des personnes) présentent les moyennes des différents pays. Dans les tableaux, la première colonne indique l'indice moyen de pauvreté non monétaire ou d'existence globale pour différents groupes de

population. La suivante fait de même pour le taux de risque de pauvreté monétaire.⁴³ La troisième colonne affiche le ratio de ces deux mesures à titre de comparaison. Un résultat supérieur à 1,0 signifie qu'un groupe se trouvant dans une situation favorable sur le plan du risque de pauvreté monétaire enregistre un résultat moins favorable en termes de pauvreté non monétaire ou qu'un groupe dans une situation défavorable sur le plan du risque de pauvreté monétaire connaît une situation encore plus défavorable en termes de pauvreté non monétaire. C'est l'inverse lorsque le résultat est inférieur à 1,0: un groupe dans une situation défavorable sur le plan du risque de pauvreté monétaire connaît une situation plus favorable en termes de pauvreté non monétaire ou un groupe dans une situation favorable sur le plan du risque de pauvreté monétaire enregistre un résultat encore plus favorable en termes de pauvreté non monétaire.

Tableau 6.5. Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence par rapport au taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) selon la situation sociale du ménage

	Indice de pauvreté d'existence (1)	Taux de risque de pauvreté monétaire	ratio (1)/(2)
Indice national de pauvreté d'existence globale	15.45	15.45	1.00
Population nationale (=100 par définition)	100	100	1.00
Ménages d'isolés			
Homme de moins de 30 ans	141	255	0.55
Homme de 30 à 64 ans	125	86	1.45
Homme de 65 ans ou plus	104	121	0.86
Femme de moins de 30 ans	148	297	0.50
Femme de 30 à 64 ans	123	116	1.06
Femme de 65 ans ou plus	113	189	0.60
2 adultes ou plus sans enfant			
2 adultes dont au moins 1 de 65 ans ou plus	86	99	0.87
2 adultes de moins de 65 ans	87	60	1.45
3 adultes ou plus	87	51	1.71
Ménages avec enfants à charge			
Parents isolés avec au moins 1 enfant à charge	153	200	0.76
2 adultes avec 1 enfant à charge	85	60	1.43
2 adultes avec 2 enfants à charge	83	71	1.17
2 adultes avec 3 enfants à charge ou plus	128	179	0.71
Autres ménages avec enfants à charge	110	124	0.89
Niveau d'études du ménage*			
Élevé pour tous les adultes	75	60	1.26
Élevé pour certains adultes seulement	68	34	1.98
Moyen pour tous les adultes	87	76	1.15
Moyen pour certains adultes seulement	93	80	1.16
Faible	128	169	0.75
Intensité de travail (part du temps travaillé dans le temps disponible total des adultes du ménage l'année précédente)			
Nulle	145	244	0.59
<25%	158	261	0.61
De 25 à 50%	114	150	0.76
De 50 à 75%	99	85	1.17
De 75% à moins de 100%	94	44	2.13
(100%)	80	39	2.04
Coefficient de variation sur les sous-groupes (%)	24	61	43
Nombre de sous-groupes	25	25	25

Notes: Le taux de risque de pauvreté monétaire correspond à 60 % du revenu médian national.

Les données se rapportent aux enquêtes PCM initiales de 1996 pour D, UK et L. Les autres données concernent les enquêtes de 1997

* Élevé: diplôme de niveau CITE 5 à 7 au moins; moyen: diplôme de niveau CITE 3; faible: diplôme de niveau CITE 0 à 2 au plus.

L'atténuation des écarts apparaît nettement lorsque l'on passe des mesures monétaires aux mesures non monétaires. Les écarts en fonction de l'âge et du sexe sont réduits pour les personnes vivant seules (voir tableau 6.5). La situation des personnes âgées de 30 à 64 ans est clairement moins favorable, celle des plus jeunes (moins de 30 ans) étant nettement moins défavorable et celle des plus âgés (65 ans ou plus) étant même, en moyenne, meilleure que celle des personnes de 30 à 64 ans. L'accumulation de possessions avec l'âge peut être l'un des facteurs intervenant dans le cas des personnes plus âgées. La situation relativement favorable des plus jeunes (moins de 30 ans) n'est probablement pas étrangère au fait qu'ils continuent souvent de bénéficier de l'aide de parents par des transferts en nature. Si l'on ne tient pas compte du type de ménage, l'écart entre hommes et femmes est presque inexistant et la différence entre enfants et adultes est considérablement réduite (voir tableau 6.6).

⁽⁴³⁾ Pour la population totale, les deux indices ont été ramenés à une même échelle. Les taux de risque de pauvreté monétaire figurant dans les tableaux ont été calculés selon la méthode «floue» décrite au chapitre 3 et à l'annexe 2.

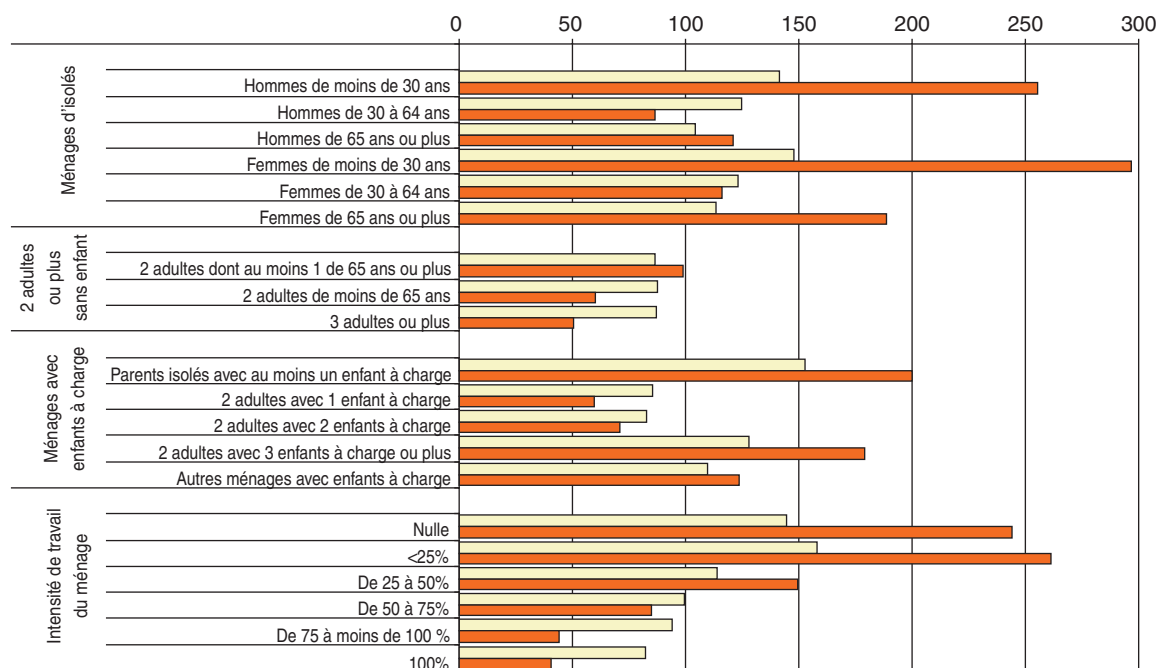
Tableau 6.6. Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence, par rapport au taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) selon la situation sociale de la personne

	Indice de pauvreté d'existence (1)	Taux de risque de pauvreté monétaire (2)	ratio (1)/(2)
Indice national de pauvreté d'existence globale	15,45	16,0	0,97
Population nationale (=100 par définition)	100	100	1,00
Sexe			
Hommes	99	95	1,05
Femmes	101	105	0,96
Âge			
<18	111	122	0,91
18-24	105	136	0,77
25-34	106	79	1,35
35-44	95	77	1,24
45-54	88	75	1,17
55-64	91	86	1,06
>=65	95	121	0,78
Adultes/enfants			
Adultes	98	93	1,05
Enfants à charge	107	119	0,90
Nationalité			
UE	96	91	1,05
Pays tiers	152	172	0,88
Classe sociale			
Jamais travaillé	105	187	0,56
Non manuels*	72	29	2,46
a. cadres dans de grandes entreprises et chefs d'entreprise(I)	62	14	4,28
b. salariés non manuels et cadres (II-III)	74	32	2,32
Indépendants avec salariés (IVa)	70	94	0,74
Indépendants sans salariés (IVb)	89	127	0,70
Exploitants agricoles (IVc)	87	205	0,42
Travailleurs manuels (V-VII)	110	99	1,11
Précarité d'emploi individuelle (expérience du chômage)			
Au chômage pendant 6 mois ou plus	175	254	0,69
Au chômage pendant moins de 6 mois	131	123	1,06
Salariés avec épisode de chômage l'année précédente	128	143	0,89
Autres salariés avec épisode de chômage (au cours de 5 dernières années)	110	61	1,81
Salariés jamais au chômage (au cours des 5 dernières années)	78	46	1,71
Actuellement inactifs	100	129	0,78
Activité principale l'année précédente			
Salariés	91	39	2,32
Indépendants	80	115	0,69
Chômeurs	164	225	0,73
Retraités	99	123	0,81
Autres inactifs	108	153	0,70
Intensité de travail individuelle (part du temps travaillé dans le temps disponible l'année précédente)			
Nulle	116	148	0,79
<25%	121	210	0,58
25-50%	124	139	0,90
50-75%	126	111	1,14
75% bis weniger als 100%	109	65	1,66
(100%)	85	46	1,84
Statut d'activité principal selon l'occupation l'année précédente			
activité>inactivité; travail>chômage	88	51	1,74
activité>inactivité; chômage>travail	164	225	0,73
inactivité>activité	108	137	0,78
Coefficient de variation sur les sous-groupes (%)	24	49	59
Nombre de sous-groupes	41	41	41

* La catégorie des non-manuels du modèle Erikson/Goldthorpe en 3 catégories a été scindée en a) cadres et b) autres salariés non manuels.

Notes: Le taux de risque de pauvreté monétaire correspond à 60 % du revenu médian national. Pour D, UK et L les données se rapportent aux enquêtes PCM initiales de 1996. Les autres données concernent les enquêtes de 1997.

Figure 6.3. Indice de pauvreté d'existence et taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) d'après la situation sociale du ménage



En ce qui concerne les ménages de deux adultes ou plus sans enfant, il n'y a pratiquement pas de différences entre les sous-catégories. La situation des familles monoparentales reste désavantagée, quoique dans une mesure légèrement plus faible avec les indicateurs non monétaires qu'en termes de risque de pauvreté monétaire. Par ailleurs, la situation des familles nombreuses est moins défavorable avec les indicateurs non monétaires qu'en termes de risque de pauvreté monétaire.

Les ménages ayant le niveau d'études le plus élevé restent privilégiés avec les indicateurs non monétaires, mais les écarts sont moins marqués qu'avec les mesures monétaires. De même, les écarts entre classes sociales sont moindres, sauf dans le cas des travailleurs manuels, qui connaissent un désavantage relatif légèrement accru. Les chômeurs restent désavantagés, tandis que la situation des indépendants paraît plus favorable que celle des salariés avec les mesures non monétaires par rapport aux mesures fondées sur le revenu.⁴⁴

La baisse globale de la variabilité entre les sous-groupes de la population est résumée par le coefficient de variation (cv) des mesures, qui figure au bas des tableaux. Le coefficient de variation relatif aux indicateurs non monétaires est inférieur à la moitié de celui relatif aux mesures monétaires (cv de 24 % contre 61 %) en ce qui concerne les caractéristiques des ménages et pratiquement égal à la moitié (cv de 24 % contre 49 %) en ce qui concerne les caractéristiques des personnes.

L'exception la plus notable aux observations susmentionnées concerne les ressortissants de pays tiers dont, globalement, la situation défavorable en termes de mesures du risque de pauvreté monétaire est tout aussi défavorable avec les mesures non monétaires de la pauvreté d'existence.

Le tableau 6.7 résume l'ampleur de la variabilité entre les sous-groupes de la population pour les différents pays, à nouveau en comparant les mesures non monétaires et monétaires. Les corrélations sont assez cohérentes d'un pays à l'autre. Les écarts socioéconomiques sont supérieurs à la moyenne au Danemark, aux Pays-Bas et en Irlande, tant pour les mesures non monétaires que monétaires. En Grèce, en Espagne et en Italie, ils sont en revanche nettement inférieurs à la moyenne avec les mesures non monétaires, mais proches de la moyenne avec les mesures monétaires.

⁽⁴⁴⁾ Il convient de noter que le désavantage relatif des indépendants en termes de revenu pourrait s'expliquer aussi par la sous-déclaration des revenus dans ce groupe.

Tableau 6.7. Coefficients de variation des indices de pauvreté d'existence et de risque de pauvreté monétaire entre les sous-groupes de la population dans les différents pays (enquête de 1997)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne EU-14	
Indice de pauvreté non monétaire ou d'existence																
coefficient de variation selon la situation sociale:																
du ménage	37	49	29	17	22	24	45	22	28	47	25	26	35	41	24	26
de la personne	26	35	33	19	18	30	41	20	41	22	31	19	27	34	24	25
Taux de risque de pauvreté monétaire																
coefficient de variation selon la situation sociale:																
du ménage	63	103	73	51	64	58	79	59	99	113	56	60	97	66	61	57
de la personne	59	78	61	46	43	54	57	55	93	67	55	42	62	59	49	48

Données relatives à 1996 en ce qui concerne D, UK et L.

Nombre de sous-groupes analysés:

d'après les caractéristiques des ménages= 25 (sauf pour NL = 19)

d'après les caractéristiques des personnes (sauf pour NL=25-27)

6.3.4. Évolution dans le temps

Le tableau 6.8 présente l'évolution, entre 1994 et 1997, de l'indice transversal de pauvreté d'existence par pays et par dimension. Pour quatre pays, seules trois années sont couvertes par manque de données: il s'agit de la période 1994-1996 pour l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg (échantillons PCM initiaux) et de la période 1995-1997 pour l'Autriche.⁴⁵ Pour la Finlande, les données se réfèrent à 1996 et 1997 uniquement et ne sont donc pas strictement comparables. Le tableau présente les taux de pauvreté non monétaire en 1994 et en 1997 ainsi que le pourcentage de baisse dans l'intervalle tant pour l'indice global que pour les indices correspondant à chaque dimension de la pauvreté d'existence.

Tableau 6.8. Évolution de l'indice transversal de pauvreté d'existence, par pays et par dimension, entre 1994 et 1997

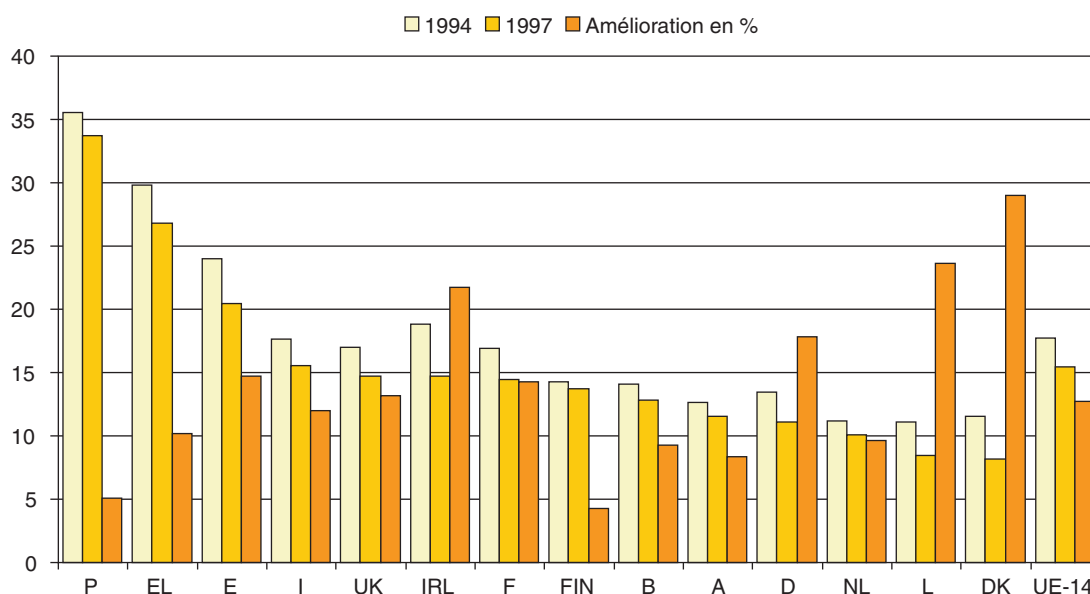
	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	UK	Moyenne EU-14	
Indice global																
1994	14	12	13	30	24	17	19	18	11	11	13	36	14	17	17,7	17,4
1997	13	8	11	27	20	14	15	16	8	10	12	34	14	15	15,5	15,0
Amélioration en %	9	29	18	10	15	14	22	12	24	10	8	5	4	13	12,8	13,5
Détérioration de l'environnement																
1994	24	17	23	29	40	29	20	33	20	22	19	34	25	32	26,1	29,0
1997	23	16	22	26	33	26	19	33	18	23	17	36	25	28	24,6	26,7
Amélioration en %	4	8	5	10	17	12	3	3	13	-4	9	-6	-2	11	6,0	8,0
Pauvreté d'existence primaire																
1994	17	14	16	69	32	22	28	28	12	11	18	36	27	27	25,5	24,6
1997	16	9	13	60	29	21	20	28	12	11	16	34	26	22	22,6	22,0
Amélioration en %	9	38	17	12	10	7	30	1	-2	0	10	5	3	17	11,3	10,4
Détérioration du logement																
1994	16	9	11	25	22	19	13	12	10	15	11	42	5	20	16,5	16,6
1997	13	6	7	19	19	16	11	7	9	12	10	42	5	15	13,5	12,9
Amélioration en %	20	34	35	26	14	16	21	44	13	21	15	0	2	22	18,0	22,6
Pauvreté d'existence secondaire																
1994	8	11	11	31	21	9	23	13	7	5	9	42	8	11	14,9	13,3
1997	7	6	9	23	17	7	16	11	4	4	9	36	7	10	11,8	10,9
Amélioration en %	4	43	15	28	16	25	31	19	41	28	-4	15	12	13	20,8	18,1
Manque de commodités de base																
1994	5	2	5	13	3	4	4	3	3	1	5	25	3	0	5,4	4,0
1997	3	1	3	25	2	3	3	2	2	1	3	18	3	0	4,8	3,1
Amélioration en %	32	53	49	-96	43	13	33	14	49	45	29	28	11	38	10,3	22,0

Notes: Les données de D, UK et L portent sur trois années (1994-1996); celles de A se rapportent à la période 1995-1997.

Les données de la Finlande se réfèrent à 1996 et 1997 seulement.

Tous les indices calculés ici ont été mis à l'échelle au moyen d'un facteur constant afin que la moyenne des pays de l'indice global soit numériquement égale à la moyenne correspondante du taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane) en 1997 (15,88 %).

⁽⁴⁵⁾ Comme indiqué précédemment, toutes les mesures non monétaires ont été mises à l'échelle à l'aide d'une constante pour faire correspondre la moyenne des pays de l'indice de pauvreté d'existence globale en 1997 à la moyenne des pays du taux de pauvreté monétaire en 1997. (Les exceptions sont l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg où l'indice de pauvreté d'existence se rapporte à 1996 et s'appuie sur les enquêtes PCM initiales, tandis que le taux de risque de pauvreté monétaire concerne l'année 1997 et repose sur les panels nationaux qui ont remplacé le PCM initial à partir de cette année-là.)

Figure 6.4. Variation de l'indice de pauvreté non monétaire entre 1994 et 1997


L'amélioration (c'est-à-dire la baisse du niveau de pauvreté non monétaire) est de 13 % en moyenne; elle est relativement importante (entre 20 et 30 %) au Danemark, au Luxembourg et en Irlande, mais la plus faible en Finlande (4 %). Ces résultats coïncident avec l'amélioration des niveaux de revenus moyens dans les pays de l'UE sur la période, de sorte qu'ils ne se reflètent généralement pas dans les taux relatifs de risque de pauvreté monétaire.

Une amélioration moyenne similaire a été enregistrée en ce qui concerne l'indice de pauvreté d'existence primaire, le Danemark et l'Irlande obtenant des chiffres particulièrement élevés (respectivement 38 et 30 %).

En moyenne, la pauvreté d'existence diminue de 6 % en ce qui concerne les problèmes liés à l'environnement, l'Espagne affichant la plus forte amélioration (17 %).

En matière de détérioration du logement et de pauvreté d'existence secondaire, l'amélioration moyenne est plus importante (de 18 à 20 %); les résultats les plus élevés sont enregistrés en Italie et en Allemagne pour les problèmes de logement (35 % ou plus) et au Luxembourg et au Danemark pour les indicateurs de la pauvreté d'existence secondaire (plus de 40 %).

L'amélioration relative est de 10 % pour les commodités de base, le niveau étant déjà faible au départ. Les chiffres de la Grèce s'en écartent nettement (l'indice de pauvreté d'existence pour cette dimension, déjà élevé au départ, a pratiquement doublé). Il est plausible que cela soit dû à des problèmes au niveau des données et ne reflète pas une détérioration réelle des conditions élémentaires de logement dans le pays.

6.4. Analyse longitudinale de la pauvreté non monétaire ou d'existence

6.4.1. Pauvreté d'existence au moment x et pauvreté d'existence persistante

Il est possible d'étudier les aspects non monétaires de la pauvreté d'existence en suivant le même panel («équilibré») d'individus au fil du temps. Le tableau 6.9 présente différentes mesures calculées au moyen de trois panels de ce type:

- individus recensés chacune des trois années entre 1994 et 1996: douze États membres sont couverts (c'est-à-dire l'UE-15 moins la Suède, la Finlande et l'Autriche). Les individus non recensés les trois années dans les enquêtes couvertes sont exclus de l'analyse;
- individus recensés chacune des trois années entre 1995 et 1997: dix États membres de l'UE-15 sont couverts, dont l'Autriche. Les données ne sont pas disponibles pour les cinq États membres restants (Suède, Finlande, Luxembourg, Royaume-Uni et Allemagne). Les individus non recensés les trois années dans les enquêtes couvertes sont exclus de l'analyse;

C. individus recensés chacune des quatre années de la période 1994-1997. Neuf des dix États membres ci-dessus (moins l'Autriche) sont couverts. Les individus non recensés les trois années dans les enquêtes couvertes sont exclus de l'analyse.

Le tableau indique aussi les taux de risque de pauvreté monétaire, pour comparaison avec les indicateurs de la pauvreté non monétaire. En ce qui concerne les statistiques de la distribution des revenus, les mêmes échantillons que ceux mentionnés ci-dessus ont été utilisés pour élaborer les trois panels, hormis au Royaume-Uni et en Allemagne où la base de sondage était différente. Pour ces pays, les données sur les revenus entre 1994 et 1997 sont tirées des panels nationaux existants qui ont remplacé les échantillons initiaux du PCM à partir de 1997. (Les trois panels A, B et C peuvent être constitués pour ces pays sur la base des panels nationaux pour obtenir les variables relatives au revenu.)

Tableau 6.9. Indicateurs de pauvreté d'existence persistante et au moment x et comparaison avec le taux de risque de pauvreté monétaire longitudinal

A. Panel (période) 1994-95-96	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
Indicateur de pauvreté non monétaire ou d'existence globale														
source	PCM										PCM		PCM	
moyenne de l'indicateur sur la période	14	11	12	28	23	16	17	16	9	10		34	16	17,1
pauvreté d'existence au moment x/moyenne	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,5		1,3	1,4	1,46
pauvreté d'existence persistante/moyenne	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6		0,7	0,6	0,59
Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane)														
source	PCM										PCM		BHPS	
moyenne du taux sur la période	18	10	14	21	20	17	19	18	12	10		23	19	16,9
taux de risque au moment x/moyenne	1,6	2,0	1,7	1,6	1,7	1,5	1,5	1,6	1,8	1,8		1,5	1,6	1,66
taux de risque persistant/moyenne	0,5	0,3	0,5	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4		0,6	0,4	0,44
B. Panel (période) 1995-96-97	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
Indicateur de pauvreté non monétaire ou d'existence globale														
moyenne de l'indicateur sur la période	13	10		27	21	15	16	15		10	12	34		17,4
pauvreté d'existence au moment x/moyenne	1,5	1,6		1,3	1,4	1,4	1,5	1,5		1,5	1,5	1,3		1,44
pauvreté d'existence persistante/moyenne	0,5	0,5		0,7	0,6	0,6	0,6	0,6		0,6	0,6	0,8		0,60
Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane)														
moyenne du taux sur la période	17	9	15	21	20	16	20	18		11	13	24	19	16,9
taux de risque au moment x/moyenne	1,7	1,9	1,6	1,5	1,7	1,5	1,5	1,6		1,7	1,7	1,4	1,6	1,63
taux de risque persistant/moyenne	0,5	0,3	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5		0,4	0,4	0,6	0,5	0,48
C. Panel (période) 1994-95-96-97	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
Indicateur de pauvreté non monétaire ou d'existence globale														
moyenne de l'indicateur sur la période	14	10		28	22	15	16	16		10		34		18,4
pauvreté d'existence au moment x/moyenne	1,7	1,7		1,5	1,5	1,6	1,6	1,6		1,6		1,3		1,6
pauvreté d'existence persistante/moyenne*	0,8	0,7		0,9	0,8	0,8	0,8	0,8		0,8		0,9		0,8
Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane)														
moyenne du taux sur la période	18	9	13	21	20	16	19	18		10		23	19	16,9
taux de risque au moment x/moyenne	1,8	2,3	1,9	1,8	1,9	1,7	1,7	1,9		2,0		1,6	1,8	1,85
taux de risque persistant/moyenne*	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7		0,7		0,8	0,7	0,70
D. Moyenne disponible la plus récente de l'indicateur de pauvreté non monétaire ou d'existence	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
moyenne de l'indicateur	14	10	12	28	22	15	16	16	9	10	12	34	16	16,5
ratio pauvreté non monétaire/indicateur du risque de pauvreté monétaire														
taux au moment x/moyenne	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	0,85
taux persistant/moyenne	1,1	1,4	0,8	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2	1,4	1,1	0,8	1,14

S et FIN ne sont pas prises en compte puisqu'on ne dispose pas, pour ces pays, de données longitudinales couvrant au moins trois années consécutives. voir aussi les notes du tableau 6.8.

* «Persistant» signifie un risque de pauvreté monétaire ou la pauvreté d'existence pendant au moins 3 des 4 années.

Le tableau présente, pour chaque panel, les trois mesures suivantes:

- a) la moyenne de l'indicateur sur la période, c'est-à-dire la moyenne des taux transversaux annuels de pauvreté d'existence globale;
- b) le ratio de la pauvreté d'existence au moment x par la moyenne transversale de la pauvreté d'existence; au niveau des individus, la «pauvreté d'existence au moment x » équivaut à la propension la plus élevée de l'individu à la pauvreté d'existence au cours de la période de référence. Elle correspond, dans l'approche classique, à la proportion de personnes qui ont connu la pauvreté d'existence pendant au moins une année au cours de la période;
- c) le ratio de la pauvreté d'existence persistante par la moyenne transversale de la pauvreté d'existence; au niveau des individus, la «pauvreté d'existence persistante» équivaut à la propension la plus faible de l'individu à la pauvreté d'existence au cours de la période de référence. Elle correspond, dans l'approche classique, à la proportion de personnes qui ont connu la pauvreté d'existence pendant la totalité de la période de référence.

Dans la partie D du tableau 6.9, au niveau des individus, la «pauvreté d'existence persistante» équivaut à la deuxième plus faible propension de l'individu à la pauvreté d'existence au cours de la période de référence. Elle correspond, dans l'approche classique, à la proportion de personnes qui ont connu la pauvreté d'existence pendant au moins trois des quatre années de la période de référence.

Dans l'ensemble, et en moyenne pour les pays, le taux transversal de pauvreté non monétaire avoisine les 17 %. Le taux au moment x est environ une fois et demie supérieur sur une période de trois ans, ce qui signifie que, selon ce taux, environ 50 % d'individus en plus ont connu la pauvreté d'existence à un certain moment des trois années que ne l'indique le taux transversal à n'importe quel moment (année). Approximativement 60 % des personnes ayant connu la pauvreté d'existence à n'importe quel moment de la période ont été dans cette situation de façon persistante tout au long des trois années.

Par comparaison, le risque de pauvreté monétaire touche une plus large fraction de population à n'importe quel moment, alors que la proportion d'individus exposés à ce risque de façon persistante est moins élevée par rapport aux taux transversaux de risque de pauvreté monétaire. La pauvreté non monétaire ou d'existence a généralement tendance à s'installer (c'est-à-dire à affecter les mêmes individus dans la durée). Il ressort de la partie D du tableau 6.9 que la différence entre les indicateurs non monétaires et monétaires à cet égard est d'environ 15 % dans l'ensemble: le ratio pauvreté d'existence au moment x /moyenne du taux transversal de pauvreté d'existence est inférieur d'environ 15 % avec les indicateurs non monétaires par rapport au ratio correspondant des indicateurs monétaires. De même, le ratio pauvreté d'existence persistante/moyenne du taux transversal de pauvreté d'existence est supérieur d'environ 14 % avec les indicateurs non monétaires par rapport au ratio correspondant des indicateurs monétaires. Il en va généralement de même dans les différents pays.

Une autre constante se retrouve également dans les pays. Le ratio taux au moment x /taux transversal varie en rapport inverse du taux transversal: plus le niveau de pauvreté d'existence est élevé dans un pays, moins celle-ci est répartie dans la population. Par exemple, ce ratio est de 1,3 au Portugal (avec un taux de pauvreté d'existence globale égal à 34 %) et de 1,5 au Danemark (avec un taux de pauvreté d'existence globale égal à 11 %). De même, le ratio taux persistant/taux transversal varie proportionnellement au taux transversal: plus le niveau de pauvreté d'existence est élevé dans un pays, plus celle-ci perdure pour les mêmes individus. Par exemple, le ratio taux persistant/taux transversal est de 0,7 au Portugal et de 0,5 au Danemark.

6.4.2. Évolution sur quatre ans (de 1994 à 1997)

Enfin, le tableau 6.10 vise à brosser un panorama plus complet couvrant une période de quatre ans entre 1994 et 1997 pour les 13 États membres pour lesquels des données longitudinales portant sur trois ans au moins sont disponibles. Au tableau 6.9, les résultats du panel C ne sont pas comparables à ceux des panels A et B en raison des durées différentes des périodes de référence considérées. Le tableau 6.10 a été élaboré à partir du tableau 6.9 en procédant simplement de la manière suivante.

Pour chaque mesure, la moyenne simple des pays couverts dans le panel C du tableau 6.9 a été calculée pour tous les panels A à C. Le ratio de la moyenne (de l'ensemble de pays commun) du panel C par celle du panel A donne le facteur par lequel les statistiques des pays du panel A non couverts dans le panel C (Allemagne, Royaume-Uni et Luxembourg) doivent être multipliées avant d'être incorporées dans le panel C. Le ratio de la moyenne du panel C par celle du panel B donne le facteur par lequel les statistiques des pays du panel B non couverts dans le panel C (Autriche) doivent être multipliées avant d'être incorporées dans le panel C.

Tableau 6.10. Comparaison des indicateurs de pauvreté d'existence moyenne, au moment x et persistante aux taux de risque de pauvreté monétaire sur la période 1994-1997, y compris les estimations pour les pays dont les données ne portent que sur 3 ans (UK, A, D et L pour les variables non monétaires et A et L pour les variables monétaires)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK	Moyenne
Indicateur de pauvreté non monétaire ou d'existence globale														
moyenne de l'indicateur sur la période	14	10	12	28	22	15	16	16	9	10	12	34	16	16,6
indice de pauvreté d'existence au moment x	23	18	18	41	34	24	26	25	15	17	20	46	23	25,2
indice de pauvreté d'existence persistante*	10	7	6	24	19	13	13	12	4	8	9	30	10	12,8
ratios:														
pauvreté d'existence au moment x/moyenne	1,7	1,7	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,3	1,4	1,56
pauvreté d'existence persistante/moyenne*	0,8	0,7	0,5	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,5	0,8	0,7	0,9	0,6	0,74
Taux de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane)														
moyenne du taux sur la période	18	9	13	21	20	16	19	18	12	10	12	23	19	16,2
taux de risque de pauvreté monétaire au moment x	33	20	24	38	38	27	32	34	24	21	25	38	34	29,7
taux de risque de pauvreté monétaire persistant	13	5	9	16	14	12	14	12	6	7	7	19	14	11,3
ratios														
taux de risque au moment/ x moyenne	1,8	2,3	1,9	1,8	1,9	1,7	1,7	1,9	2,0	2,0	2,0	1,6	1,8	1,87
taux de risque persistant/moyenne*	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,5	0,7	0,6	0,8	0,7	0,68

* «Persistant» signifie un risque de pauvreté monétaire ou la pauvreté d'existence pendant au moins 3 des 4 années.

* «Au moment x» signifie la pauvreté pendant au moins une année au cours de la période.

*D et UK: Les indicateurs non monétaires reposent sur les échantillons PCM initiaux (1994-1996). Les taux de risque de pauvreté monétaire sont basés sur les panels nationaux existants (1994-1997).

L'ensemble ainsi constitué (tableau 6.10) permet d'obtenir un panorama plus complet et plus cohérent des variations entre les pays que ne le permettent les données de départ.

Si l'on considère la moyenne des pays de l'UE, 25 % de la population ont connu la pauvreté non monétaire ou d'existence pendant au moins une année au cours de la période 1994-1997 et 13 % ont été affectés par la pauvreté d'existence persistante (pendant au moins trois années sur les quatre). Le taux transversal moyen correspondant de pauvreté d'existence à n'importe quel moment avoisinait les 17 %.

C'est le Portugal qui affiche les taux les plus élevés, avec 46 % (soit pratiquement la moitié de la population nationale) touchés par la pauvreté d'existence au moment x, 30 % (soit près d'un tiers de la population) concernés par la pauvreté d'existence persistante et 34 % pour le taux transversal moyen.

Par comparaison, les chiffres correspondants aux Pays-Bas, au Danemark et au Luxembourg varient entre 15 et 18 % pour la pauvreté d'existence au moment x, 4 et 8 % pour la pauvreté d'existence persistante et 9 et 10 % pour le taux transversal moyen.

6.5. Conclusions

Dans le présent chapitre, nous avons analysé les indicateurs non monétaires ou relatifs aux conditions de vie disponibles dans le PCM et nous avons défini cinq dimensions:

- pauvreté d'existence primaire: concerne des éléments tels que l'alimentation et l'habillement, la possibilité de prendre des vacances au moins une fois par an, le remplacement du mobilier usagé et les retards de paiement;
- pauvreté d'existence secondaire: concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables, tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle;
- pauvreté d'existence en ce qui concerne les commodités du logement généralement considérées comme indispensables, telles que le fait de disposer dans l'habitation d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante;
- détérioration du logement: relève l'existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols;

- pauvreté d'existence liée à l'environnement: concerne des problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière.

L'analyse comparative transversale des dimensions susmentionnées de la pauvreté d'existence a fait apparaître d'importantes variations entre les pays. La Grèce et le Portugal affichent les niveaux les plus élevés en ce qui concerne les commodités élémentaires du logement et la pauvreté d'existence primaire. En matière de conditions de logement, la pauvreté d'existence est supérieure à la moyenne au Portugal, en France, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, au Luxembourg et en Belgique. Les problèmes liés à l'environnement sur le plan des conditions de vie sont plus critiques aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Italie. La pauvreté d'existence secondaire est supérieure à la moyenne, en termes relatifs, en Irlande et au Portugal, suivis de l'Espagne et de la Grèce, et, dans une moindre mesure, en Allemagne.

Le profil social de la pauvreté d'existence diffère peu de celui défini dans le cadre de l'analyse du risque de pauvreté monétaire, bien que les écarts soient en général moins importants. Cela vaut également pour des variables liées aux ressources, telles que le niveau d'études ou la classe sociale, qui se sont révélées comme les plus probantes pour expliquer le risque de pauvreté monétaire. L'exception la plus notable concerne les ressortissants de pays tiers: leur situation défavorable en termes de risque de pauvreté monétaire reste tout aussi défavorable sous l'angle non monétaire.

Enfin, l'analyse longitudinale a clairement montré que, tout comme le risque de pauvreté monétaire mais de façon plus prononcée, la pauvreté d'existence a tendance à s'installer (c'est-à-dire à affecter les mêmes individus dans la durée). On note à cet égard une différence d'environ 15 % entre les indicateurs non monétaires et les indicateurs monétaires.

7. Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence

Au chapitre précédent, nous avons commencé à examiner le rapport entre le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire ou d'existence; nous avons vu que, si les deux formes de pauvreté sont bel et bien liées, le rapport varie quantitativement et qualitativement d'un pays à l'autre et d'un sous-groupe de population à l'autre. Le présent chapitre poursuit cette analyse.

Nous nous intéressons essentiellement aux dimensions de la pauvreté d'existence identifiées au chapitre 6. Pour rappel, il s'agit des dimensions suivantes:

- Pauvreté d'existence primaire: concerne des éléments tels que des difficultés à s'offrir différents aliments ou des vêtements, à prendre des vacances au moins une fois par an, à remplacer le mobilier usagé, ainsi que les retards de paiement.
- Pauvreté d'existence secondaire: concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables, tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle.
- Détérioration du logement: existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols.
- Commodités du logement: fait de disposer d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante.
- Problèmes liés à l'environnement: problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière.

Ces dimensions de la pauvreté d'existence, ainsi que leurs liens avec les perceptions subjectives des difficultés économiques des répondants, occupent une place centrale dans l'analyse à suivre. Le présent chapitre examine en outre des éléments qui ont figuré au cœur des débats sur l'exclusion sociale comme l'état de santé, les relations sociales et la participation sociale.

Pour garantir la comparabilité des indicateurs relatifs aux conditions de vie, il est nécessaire de prendre en compte des informations transversales tirées de la troisième vague pour l'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni et de procéder à l'analyse longitudinale en utilisant les trois premières vagues. En ce qui concerne l'Autriche, les données des vagues 2 à 4 sont utilisées. La Suède est exclue de l'analyse, les données nécessaires n'étant pas disponibles.

7.1. Analyse transversale du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

Quelle est la situation, en termes de conditions de vie, des personnes exposées au risque de pauvreté monétaire? Les données du PCM permettent d'obtenir une réponse détaillée à cette question pour un ensemble de sociétés européennes. Nous procédons d'abord à une analyse approfondie des éléments pris séparément avant de passer aux indices synthétiques. Nous utilisons pour ce faire le seuil de risque relatif de pauvreté monétaire le plus communément employé, à savoir celui équivalent à 60 % du revenu médian. Toutefois, les conclusions essentielles que nous souhaitons tirer ne sont pas particulièrement sensibles au seuil de revenu choisi.

Le tableau 7.1 présente, pour les différents pays, l'ampleur de la privation d'éléments liés à la pauvreté d'existence primaire chez les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian. Celles qui ont indiqué ne pas pouvoir se permettre de prendre des vacances une fois par an ou de remplacer le mobilier usagé sont particulièrement nombreuses. La proportion de ménages menacés de pauvreté monétaire qui disent ne pas pouvoir prendre des vacances varie entre un sur quatre au Danemark, quatre sur cinq en Espagne et neuf sur dix au Portugal. De même, le pourcentage de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire qui ne peuvent pas remplacer le mobilier usagé va de 40 à 50 % en Allemagne, au Danemark, en Irlande, au Luxembourg et aux Pays-Bas et atteint 80 % en Espagne et même 96 % en Grèce. Le tableau 7.1 fait apparaître une dichotomie entre le Sud de l'Europe et les autres pays européens en ce qui concerne le vécu des membres de ménages menacés de pauvreté monétaire.

Les niveaux de privation sont moins élevés en ce qui concerne la possibilité de s'offrir des vêtements neufs et de recevoir la visite d'amis et de membres de la famille. Les Danois enregistrent des niveaux de privation très faibles pour ces éléments. Dans tous les autres pays cependant, au moins un répondant sur cinq indique être contraint de renoncer à ces éléments. En ce qui concerne le remplacement des vêtements usagés, les ménages portugais et grecs sont particulièrement touchés par la pauvreté d'existence, avec 68 et 53 %

respectivement. De même, les Portugais et les Grecs menacés de pauvreté monétaire sont plus susceptibles d'avoir des difficultés à recevoir des invités que les ménages d'autres pays européens touchés par une pauvreté équivalente. Les autres pays connaissent cependant des situations variables. Aux Pays-Bas, le pourcentage chute à 19 %, contre près de 35 % en Italie. Dans les pays restants, il oscille entre un peu plus de 20 % et un peu plus de 30 %. Les niveaux de privation sont beaucoup moins élevés en ce qui concerne les dettes ou la possibilité de consommer de la viande, de la volaille et du poisson, bien que la Grèce fasse exception dans les deux cas: ces privations y concernent une personne sur deux.

Tableau 7.1. Ampleur de la pauvreté d'existence primaire pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague

	% de démunis						
	Chauffage suffisant	Vacances annuelles	Remplacement du mobilier	Vêtements neufs	Viande, volaille et poisson	Visites d'amis ou de la famille	Dettes
B	9	49	54	24	7	30	18
DK	2	26	43	6	3	9	7
D	3	41	48	38	10	29	9
EL	69	87	96	53	51	64	50
E	76	81	80	17	5	26	20
F	15	70	65	23	11	28	28
IRL	22	62	42	24	10	25	33
I	42	71	82	33	15	34	16
L	6	52	48	21	13	29	13
NL	8	41	51	35	7	19	11
A	6	51	67	17	11	23	7
P	85	91	90	68	22	39	20
FIN	7	64	70	25	16	25	24
UK	11	63	68	34	16	24	30

Des proportions particulièrement élevées de ménages irlandais et grecs sont endettés. Les pays du Sud de l'Europe affichent des pourcentages sensiblement plus importants de personnes vivant dans des ménages qui ne peuvent pas chauffer suffisamment leur habitation. Après les pays du Sud de l'Europe, c'est en Irlande que les ménages menacés de pauvreté monétaire sont les plus susceptibles d'avoir des difficultés à chauffer leur logement.

Le tableau 7.2 présente la distribution par pays des privations dans la dimension secondaire. Les niveaux de privation sont nettement inférieurs pour ces éléments. Le manque n'est invoqué par plus d'un répondant sur deux que dans de rares cas. Cela s'explique probablement par le rôle accru que jouent les préférences personnelles pour ces facteurs et par le fait que ces biens ont pu avoir été achetés depuis un certain temps, de sorte qu'ils sont moins influencés par les fluctuations à court terme des ressources financières. Les niveaux de privation les plus élevés concernent la possession d'une voiture ou d'un lave-vaisselle. Pour le premier élément, les démunis sont les plus nombreux au Portugal, avec près d'un répondant sur deux. En Belgique, en Allemagne, en Espagne, en Irlande et en Grèce, la part des démunis se situe entre 20 et 30 %. Dans tous les autres pays, la proportion n'atteint pas 20 %, l'Italie se distinguant par une proportion particulièrement faible de 6 %. Sans surprise, les chiffres les plus élevés concernant l'obligation de se passer d'un lave-vaisselle sont enregistrés au Portugal, en Espagne et en Grèce, avec respectivement 57, 53 et 46 %. Le Danemark et les Pays-Bas se trouvent à l'autre extrême avec moins de 12 %. Dans les autres pays, la proportion varie dans une plage comprise entre 15 et 35 %, la Finlande, le Luxembourg et l'Autriche se situant dans le bas de l'échelle et l'Irlande et l'Allemagne dans le haut. Les contrastes entre les pays du Sud de l'Europe, exception faite de l'Italie, et les autres pays européens sont plus marqués en ce qui concerne l'obligation de se passer d'un four à micro-ondes. Dans les pays du Sud, plus de 30 % ne peuvent se permettre un four à micro-ondes, contre moins de 20 % dans le reste de l'Europe. Il en va quasiment de même en ce qui concerne le magnétoscope et le téléviseur couleur, quoiqu'à un niveau de privation beaucoup moins élevé, surtout pour le téléviseur couleur. Enfin, l'absence de téléphone ne touche plus de 10 % des répondants qu'en Espagne, en Irlande et au Portugal.

En ce qui concerne les éléments relatifs à la détérioration du logement, le tableau 7.3 montre que le niveau de privation dans les ménages menacés de pauvreté monétaire varie sensiblement d'un pays à l'autre. Un groupe de six pays affiche des valeurs très faibles pour les trois éléments: le Danemark, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche, la Finlande et l'Italie.

Tableau 7.2. Ampleur de la pauvreté d'existence concernant les éléments secondaires pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague

	% de démunis					
	Voiture ou camionnette à usage privé	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone
B	24	4	10	19	22	4
DK	17	3	7	10	6	4
D	27	2	20	22	34	3
EL	30	6	30	30	46	7
E	24	1	26	41	53	16
F	13	5	13	15	22	4
IRL	29	2	15	19	33	23
I	6	1	16	15	24	8
L	13		8	15	17	
NL	15	2	10	13	12	2
A	13	2	15	11	19	6
P	46	14	49	57	57	34
FIN	18	6	15	15	17	9
UK	17	2	7	9	33	1

Tableau 7.3. Ampleur de la pauvreté d'existence concernant la détérioration du logement pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague

	% de démunis		
	Fuites dans la toiture	Humidité	Moisissures
B	8	27	10
DK	2	2	7
D	5	7	7
EL	22	26	15
E	17	32	8
F	7	33	21
IRL	5	22	20
I	7	5	6
L	4	13	6
NL	8	20	21
A	5	16	7
P	31	55	47
FIN	5	5	4
UK	5	24	13

Au Portugal, suivi à une certaine distance par la Grèce et l'Espagne, de nombreuses personnes vivant dans des ménages menacés de pauvreté monétaire accumulent en revanche tous les problèmes de détérioration du logement. En France, 33 % des membres de ménages exposés au risque de pauvreté monétaire ont des problèmes d'humidité; une proportion moins importante mais non négligeable fait état de problèmes d'humidité et de moisissures en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

Il ressort du tableau 7.4 que la grande majorité des répondants menacés de pauvreté monétaire ne se plaignent pas de problèmes sur le plan des commodités présentes dans leur logement. Le Portugal, où de nombreuses habitations ne disposent pas de commodités élémentaires, et la Grèce, où de nombreux ménages doivent se passer de l'eau chaude courante, constituent des exceptions significatives. Les chiffres sont un peu plus élevés pour les éléments relatifs à l'environnement présentés au tableau 7.5. Il convient cependant de noter que le pourcentage des démunis n'atteint dans aucun cas la majorité des personnes menacées de pauvreté monétaire et ne représente plus d'une personne sur trois que dans peu de cas. Les éléments liés à l'environnement sont assez différents des autres éléments de la pauvreté d'existence considérés jusqu'ici. Exception faite du manque d'espace, les niveaux de pauvreté d'existence liés à l'environnement sont moins élevés dans les pays du Sud de l'Europe que dans les autres pays. Le bruit et le manque d'espace sont les problèmes les plus fréquemment indiqués dans les différents pays, les chiffres oscillant autour d'un niveau médian avoisinant les 30 % dans les deux cas.

Tableau 7.4. Ampleur de la pauvreté d'existence en matière de commodités de logement pour les personnes disposant de moins 60% du revenu médian dans la quatrième vague

	% de démunis		
	Bain ou douche	Toilettes avec chasse d'eau	Eau chaude courante
B	6	5	6
DK	6	4	1
D	4	3	5
EL	10	12	77
E	2	1	5
F	5	7	4
IRL	3	2	5
I	2	2	3
L	2		6
NL	2	1	1
A	4	7	3
P	24	21	31
FIN	7	6	5
UK	0	0	0

Tableau 7.5. Ampleur de la pauvreté d'existence concernant les problèmes d'environnement pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague

	% de démunis				
	Manque d'espace	Bruit	Manque de lumière	Pollution	Criminalité ou vandalisme
B	30	28	12	11	22
DK	17	14	2	7	7
D	15	38	6	13	13
EL	35	19	15	8	4
E	35	33	17	12	21
F	22	34	12	15	28
IRL	27	25	11	14	23
I	30	43	14	26	25
L	15	27		17	9
NL	19	39	10	9	25
A	19	26	10	8	8
P	44	16	30	16	17
FIN	28	38	7	23	26
UK	26	30	14	14	22

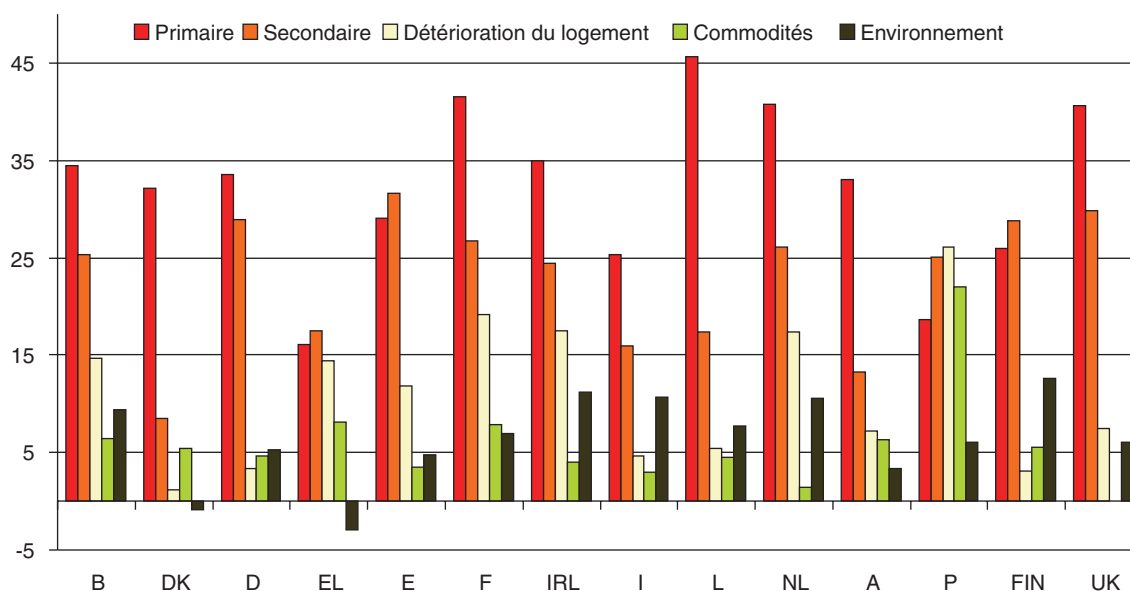
Le niveau de pauvreté d'existence est nettement moins important en ce qui concerne la pollution et le manque de lumière; la proportion la plus élevée est de un sur quatre en Italie pour la première et de un sur trois au Portugal pour le deuxième. L'élément relatif à la criminalité et au vandalisme revêt un intérêt tout particulier compte tenu des stéréotypes largement répandus selon lesquels la population pauvre serait concentrée dans les ghettos urbains exposés à ces problèmes. L'incidence des problèmes de criminalité est la plus forte en France avec 28 %. Sept pays se situent dans une plage étroite comprise entre 21 et 26 %. Enfin, des pays comme le Danemark, le Luxembourg, l'Autriche et la Grèce affichent des niveaux inférieurs à 10 %. Contrairement aux idées reçues, une très nette majorité de répondants menacés de pauvreté monétaire ne se plaignent pas de problèmes de criminalité ou de vandalisme.

Jusqu'à présent, nous avons seulement cherché à déterminer dans quelle mesure les répondants exposés au risque de pauvreté monétaire sont concernés par ces difficultés. La figure 7.1 porte sur la question voisine bien que différente de l'importance des écarts entre ces répondants et les autres en termes de dimensions de la pauvreté d'existence. Pour y répondre, nous considérons, pour chaque dimension, l'indicateur simple mais heureusement fort utile du pourcentage de répondants privés d'au moins un élément et nous calculons la différence, en pour cent, entre les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian et les autres. En ce qui concerne la dimension primaire, l'écart entre les individus sous le seuil de 60 % du revenu médian et

les autres est le plus élevé en France, au Luxembourg et aux Pays-Bas, où les premiers sont plus de 40 % plus nombreux à devoir se passer d'un élément de la dimension primaire. Huit autres pays se classent dans la plage comprise entre 25 et 38 %. Les écarts les plus faibles sont observés au Portugal et en Grèce où, bien sûr, les niveaux généraux de pauvreté d'existence sont les plus élevés. Dans l'ensemble, les éléments de la dimension primaire se révèlent des critères remarquablement cohérents pour distinguer les personnes menacées de pauvreté monétaire des autres dans les pays de l'Union européenne.

Si l'on examine la dimension secondaire de la pauvreté d'existence, on constate que, si ces éléments sont aussi des facteurs discriminants cohérents entre les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire et les autres, les écarts observés sont moins importants dans la plupart des cas et sont d'une amplitude légèrement plus variable. L'écart le plus élevé de 32 % est relevé en Espagne, suivie par le Royaume-Uni avec 30 %. Un groupe de sept pays composé de l'Allemagne, de la Finlande, de la France, des Pays-Bas, du Portugal et de la Belgique se situe dans la plage comprise entre 24 et 29 %. En Autriche, en Italie, au Luxembourg et en Grèce, les écarts varient entre 13 et 17 %. Enfin, ces éléments sont les moins discriminants au Danemark, où l'écart tombe à 9 %. Les éléments de la dimension secondaire constituent des discriminants cohérents entre les personnes menacées de pauvreté monétaire et celles qui ne le sont pas, quoique dans une moindre mesure que ceux relevant de la dimension primaire.

Figure 7.1. Écart entre les personnes situées sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (60% de la médiane) et les autres en termes de pourcentage d'individus privés d'au moins un élément par dimension



Il n'en va pas de même en ce qui concerne la dimension relative à la détérioration du logement. Au Danemark, en Allemagne, au Luxembourg, en Finlande et en Italie, l'écart ne dépasse pas 5 %. Il est inférieur à 10 % en Autriche et au Royaume-Uni, mais s'échelonne de 14 à 19 % dans cinq autres pays. Il ne dépasse 20 % qu'au Portugal. Les choses sont plus nettes en ce qui concerne les commodités: elles ne sont des discriminants pertinents qu'au Portugal. Dans les autres pays, l'écart ne dépasse pas 8 %. Les éléments liés à l'environnement ne constituent pas non plus des critères cohérents. Les écarts varient entre 11 et 13 % en Finlande, aux Pays-Bas, en Irlande et en Italie. Au Danemark et en Grèce, les écarts relevés sont même négatifs, ce qui signifie que les personnes non menacées de pauvreté monétaire sont en fait plus susceptibles de connaître ces problèmes, bien que les différences soient minimes. Dans les autres pays, les écarts sont positifs mais modestes. En conclusion, les éléments des dimensions primaire et secondaire se révèlent, dans les différents pays, des facteurs discriminants nettement plus pertinents que les éléments se rapportant au logement ou à l'environnement pour distinguer les répondants exposés au risque de pauvreté monétaire des autres.

7.2. Risque de pauvreté monétaire, santé, relations sociales et bien-être subjectif

Bien que les éléments de la pauvreté d'existence examinés au point précédent constituent les mesures les plus fiables de la pauvreté non monétaire dans le PCM, il existe une série d'autres critères qui, s'ils couvrent

les domaines concernés de façon nettement moins complète, portent sur des aspects qui ont tenu une place prépondérante dans les débats sur l'exclusion sociale. L'émergence de ce concept ayant encouragé le passage d'une approche unidimensionnelle à une approche multidimensionnelle, le champ d'investigation s'est étendu, au-delà de la pauvreté monétaire, non seulement à la consommation, mais aussi à des dimensions telles que les relations sociales, la santé et les réactions subjectives à la conjoncture économique. Nous examinons ici le rapport entre ces domaines et la pauvreté monétaire. Nous nous intéressons d'abord aux relations sociales en nous basant sur deux indicateurs du PCM. Le premier concerne les contacts avec des amis ou des parents extérieurs au ménage: notre indicateur est ici le pourcentage de répondants ayant des contacts moins d'une fois par mois. Le second a trait à la participation à un club ou à une organisation: notre indicateur est ici le pourcentage de répondants qui ne sont pas membres de telles organisations. Les résultats par pays sont présentés au tableau 7.6.

On observe que l'isolement social est un phénomène très peu courant en Europe, même parmi la population exposée au risque de pauvreté monétaire. Dans dix pays sur les treize, le pourcentage de personnes ayant des contacts sociaux moins d'une fois par mois est inférieur à 10 %, les valeurs les plus élevées étant 16 % au Luxembourg et en France⁴⁶ et 19 % au Portugal. La variable relative aux contacts sociaux se révèle donc une mesure assez peu satisfaisante de l'exclusion sociale parce que le phénomène n'est observé que relativement rarement, même parmi la population menacée de pauvreté monétaire. C'est exactement l'inverse en ce qui concerne l'appartenance à des organisations: dans chaque pays, le nombre de personnes indiquant n'être membre d'aucune organisation est trop élevé pour que cet élément soit un indicateur pertinent. Dans tous les pays sauf au Danemark, un répondant sur deux dit n'appartenir à aucun groupe et, dans dix des treize pays, la proportion avoisine ou dépasse les deux tiers des répondants. Pour établir un rapport entre la pauvreté monétaire et l'exclusion sociale, il est par conséquent nécessaire de se baser sur d'autres indicateurs que ceux inclus dans le PCM (voir aussi l'analyse au chapitre précédent).

S'agissant du domaine de la santé, nous nous retrouvons à nouveau confrontés à des indicateurs présentant des distributions très différentes et à d'énormes problèmes d'interprétation. Nous examinons d'abord la question relative à l'état de santé général et nous opérons une distinction entre ceux qui font état d'une «mauvaise» ou «très mauvaise» santé et les autres. Le tableau 7.6 indique clairement que seule une minorité des répondants menacés de pauvreté monétaire estime ne pas être en bonne santé. La proportion ne grimpe significativement qu'au Portugal pour dépasser une personne sur six. Le fait qu'en Irlande et aux Pays-Bas, les répondants exposés au risque de pauvreté monétaire affichent des taux deux fois moins élevés qu'ailleurs nous incite également à la prudence dans l'interprétation de ces chiffres. En revanche, les proportions de personnes faisant état de problèmes de santé chroniques sont nettement plus importantes. Contre toute attente, les taux les plus élevés ne sont pas enregistrés par les pays pauvres. Au contraire, les plus forts taux dépassant 40 % sont relevés au Danemark et au Royaume-Uni. Viennent ensuite la Finlande, le Portugal, l'Allemagne et l'Autriche, qui enregistrent des proportions comprises entre 30 et 40 %, puis la France, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Grèce et la Belgique, qui obtiennent des résultats entre 20 et 30 %. Enfin, l'Italie affiche le niveau le plus faible avec seulement une personne sur sept. Nous recommandons la plus grande prudence si l'on veut interpréter ces indicateurs en tant que mesures de l'exclusion sociale.

La situation est beaucoup plus nette en ce qui concerne les réactions subjectives à la conjoncture économique. Si l'on examine tout d'abord le pourcentage de répondants qui ne sont pas satisfaits de leur situation financière, on constate que, sauf au Danemark et aux Pays-Bas, la majorité des répondants exposés au risque de pauvreté monétaire ne sont pas satisfaits. Ce sont les pays du Sud de l'Europe qui enregistrent les pourcentages les plus élevés d'insatisfaits entre 77 % en Espagne et 93 % en Grèce. La France, l'Irlande et la Finlande viennent ensuite avec des valeurs comprises entre 70 et 60 %. Les proportions sont plus faibles en Belgique, au Royaume-Uni et en Autriche: une personne sur deux seulement s'y dit insatisfaite.

Comme dans notre analyse des dimensions de la pauvreté d'existence, les niveaux d'insatisfaction sont nettement moins élevés en ce qui concerne le logement, les insatisfaits ne constituant la majorité des répondants qu'en Grèce. C'est à nouveau dans les pays du Sud de l'Europe que les niveaux les plus élevés sont enregistrés, de 31 % en Espagne à 59 % en Grèce. Dans aucun autre pays, la proportion d'insatisfaits ne dépasse sensiblement une personne sur quatre.

⁽⁴⁶⁾ Il convient cependant de noter à cet égard que cette question était formulée légèrement différemment en France par rapport aux autres pays.

Tableau 7.6. Niveaux de pauvreté d'existence en termes de santé, de contacts sociaux et de degré de satisfaction des personnes disposant de moins 60% du revenu médian en 1996

%	État de santé général	Problèmes de santé chroniques	Appartenance à une organisation	Contacts avec d'autres	Satisfaction concernant la situation financière	Satisfaction concernant le logement	Difficultés économiques
B	10	21	68	13	53	19	29
DK	12	42	44	5	30	12	23
D	13	32	59	9	61	24	21
EL	15	26	94	2	93	59	83
E	14	25	83	2	77	31	62
F	11	29	84	16	70	16	40
IRL	7	26	73	1	63	26	52
I	14	14	88	8	82	44	42
L	16	35	74	16	56	13	35
NL	5	25	65	2	46	15	36
A	15	32	62	12	49	13	39
P	39	38	92	19	90	45	67
FIN	10	38	56	4	60	27	36
UK	13	42	63	5	51	22	35

Notre dernière mesure du bien-être subjectif vise à déterminer à quel point les ménages ont des difficultés à boucler leur budget. Cette mesure revêt une importance particulière parce que l'on pourrait s'attendre a priori à ce qu'elle soit la plus étroitement liée au risque de pauvreté monétaire. Nous faisons la distinction entre, d'un côté, ceux qui rencontrent «de grandes difficultés» ou «beaucoup de difficultés» à boucler leur budget et, de l'autre, le reste des répondants. Dans chaque cas, le nombre de personnes rencontrant des difficultés est inférieur à celui des personnes qui se disent non satisfaites de leur situation financière. Cela était parfaitement prévisible étant donné qu'il est tout à fait possible de se sentir insuffisamment rétribué sans pour autant ressentir de difficultés économiques. Les niveaux de difficultés économiques sont les plus élevés en Grèce, au Portugal et en Espagne avec, respectivement, 83, 67 et 62 %. L'Irlande vient ensuite avec un répondant sur deux faisant état d'au moins beaucoup de difficultés économiques. Des niveaux assez faibles, oscillant entre 30 et 40 %, sont relevés en Italie, en France, en Autriche, en Finlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Belgique. Les plus faibles sont enregistrés au Danemark et en Allemagne, avec un peu moins d'un répondant sur quatre.

7.3. Persistance du risque de pauvreté monétaire et d'existence

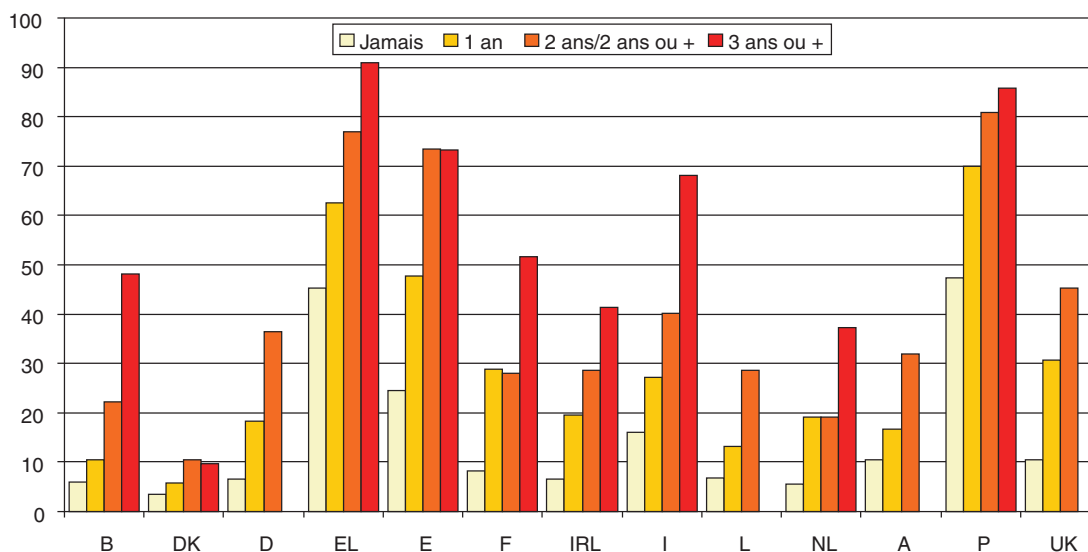
Jusqu'à présent, nous nous sommes uniquement intéressés au risque de pauvreté monétaire transversal. Toutefois, l'un des principaux avantages du PCM est qu'il offre la possibilité d'exploiter sa composante longitudinale pour calculer et utiliser des mesures de la persistance du risque de pauvreté monétaire. Nous souhaitons ici profiter de la possibilité d'introduire une dimension temporelle pour mieux cerner les liens entre le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence.

Dans l'analyse ci-après, nous définissons le risque persistant de pauvreté monétaire de manière dichotomique, c'est-à-dire comme la situation des personnes qui se retrouvent sous la barre des 60 % du revenu équivalent médian pendant au moins trois des quatre années considérées, dont la dernière. Nous rappelons une fois de plus au lecteur que, dans certains cas, nous avons dû ajuster cette définition. En ce qui concerne l'Autriche, nous ne disposons de données que sur trois années, de sorte que le risque persistant de pauvreté monétaire correspond, dans ce pays, à un risque pendant deux années sur les trois. En l'absence d'informations adéquates sur la pauvreté d'existence pour l'Allemagne, le Luxembourg et le Royaume-Uni dans la quatrième vague, nous avons dû procéder de la même façon pour ces pays. Enfin, la Finlande est exclue de l'analyse étant donné que nous ne disposons d'observations que sur deux années.

La figure 7.2 illustre le lien entre le degré d'exposition au risque de pauvreté monétaire et la gravité de la pauvreté d'existence. Plus spécifiquement, elle indique le pourcentage de répondants ayant déclaré être privés d'au moins trois éléments liés à la pauvreté d'existence primaire selon le nombre de fois où un risque de pauvreté monétaire est enregistré. De manière générale, on note un rapport évident et frappant entre le degré d'exposition au risque de pauvreté monétaire dans le temps et l'ampleur de la pauvreté d'existence primaire. La Belgique constitue un bon exemple de ce rapport le plus souvent monotone. Parmi les répondants qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire, seulement 6 % déclarent être privés d'au moins trois éléments liés à la dimension primaire. Le pourcentage passe à 11 % pour ceux qui ont été concernés une fois par le risque de pauvreté monétaire: il grimpe à 22 % pour ceux qui ont été menacés à deux reprises et

plafonne à 48 % pour les répondants qui ont connu le risque de pauvreté monétaire pendant au moins trois années sur quatre. Les chiffres sont similaires en Irlande, le pourcentage de démunis passant respectivement de 7 à 20 %, puis à 29 % et enfin à 41 %. Certains pays s'écartent légèrement de cette progression régulière, sans que ces exceptions portent atteinte à la régularité frappante de l'observation générale. Bien entendu, les niveaux de départ sont très différents: en Grèce et au Portugal, même parmi les personnes qui évitent totalement le risque de pauvreté monétaire, un peu moins d'une sur deux se déclare privée d'au moins trois éléments. Exception faite de l'Espagne et de l'Italie, où la proportion est respectivement d'une personne sur quatre et d'une personne sur six, aucun pays n'enregistre de résultat supérieur à 11 %.

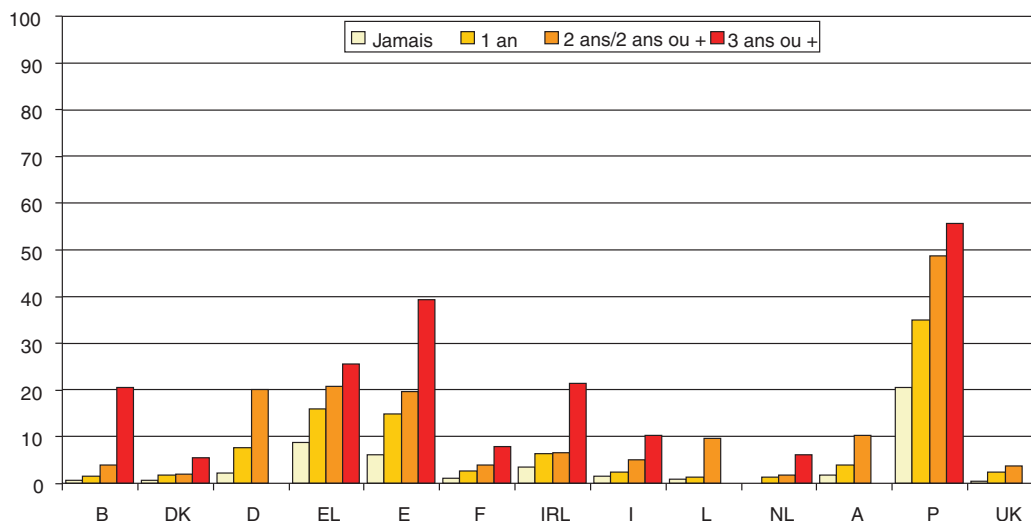
Figure 7.2. Pauvreté d'existence primaire (3 éléments au moins) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60%)



La proportion de répondants déclarant être privés d'au moins trois éléments de la pauvreté d'existence primaire parmi les personnes menacées de pauvreté monétaire dépasse les deux tiers dans les trois pays du Sud de l'Europe les plus pauvres: de 73 % en Espagne à 91 % en Grèce. Il en va de même en Italie (68 %). Ces pays sont suivis par la France (52 %). Au Royaume-Uni et en Belgique, la proportion est proche d'une personne sur deux. En Allemagne, aux Pays-Bas, en Autriche et au Luxembourg, les résultats se situent entre 30 et 40 %. Les Danois menacés de pauvreté monétaire de façon persistante, qui représentent une fraction beaucoup plus réduite de la population nationale que dans d'autres pays, se distinguent également par le faible niveau de pauvreté d'existence primaire relevé: seulement 10 % d'entre eux font état d'au moins trois privations.

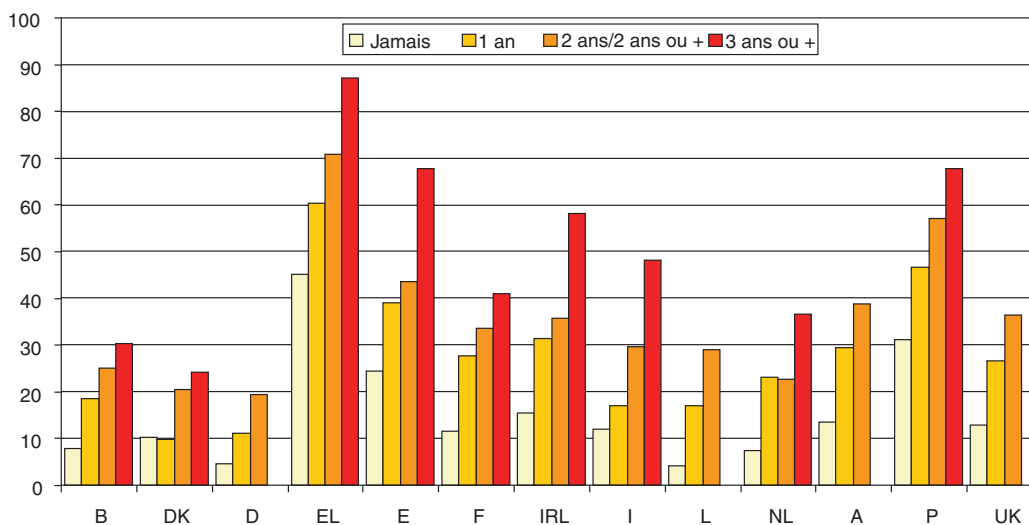
La figure 7.3 examine le même rapport, cette fois avec la pauvreté d'existence secondaire. Si celle-ci atteint des niveaux moins élevés, le rapport est tout aussi évident. Parmi les répondants ayant évité totalement le risque de pauvreté monétaire, la proportion ne dépasse 20 % qu'au Portugal, mais ne va pas au-delà de 2 % dans huit des treize pays. Dans chaque pays, le niveau de la pauvreté d'existence secondaire augmente avec la durée du risque de pauvreté monétaire; il est le plus élevé parmi les répondants exposés à ce risque de façon persistante. La pauvreté d'existence pour cette catégorie est la plus forte au Portugal, en Espagne et en Grèce, avec respectivement 56, 39 et 25 %. L'Irlande, la Belgique et l'Allemagne se situent entre 20 et 30 %. L'Italie, l'Autriche et la France affichent des résultats plus faibles avoisinant 10 %. Enfin, un groupe de pays enregistre des niveaux très bas de pauvreté d'existence secondaire, qui ne dépassent pas 6 %: il s'agit du Danemark, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Figure 7.3. Pauvreté d'existence secondaire (3 éléments au moins) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)



La figure 7.4 illustre le rapport entre une exposition croissante au risque de pauvreté monétaire et l'expérience de difficultés économiques (on entend par là le fait de vivre dans un ménage qui rencontre beaucoup de difficultés à boucler son budget). Ici encore, la durée de l'exposition au risque de pauvreté monétaire s'avère un facteur prédictif pertinent. La France constitue un très bon exemple. Les difficultés économiques sont les moins fréquentes, avec un taux de 11 %, parmi les répondants qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire. Le taux passe à 28 % pour les répondants ayant connu une fois le risque de pauvreté monétaire, à 34 % pour ceux qui l'ont connu à deux reprises et, enfin, à 41 % pour les personnes exposées à un risque persistant, soit trois années sur quatre. Parmi ceux qui ont évité le risque de pauvreté monétaire, les plus fortes proportions de difficultés économiques sont enregistrées, sans surprise, en Grèce, au Portugal et en Espagne avec, respectivement, 45, 31 et 24 %. L'Irlande vient ensuite avec 15 %. C'est à nouveau en Grèce, au Portugal et en Espagne que les répondants dans une situation de risque persistant de pauvreté monétaire affichent les plus hauts taux de difficultés économiques, entre 87 et 68 %. Viennent ensuite l'Irlande, l'Italie et la France, avec respectivement 58, 48 et 41 %. Ces pays sont suivis par un groupe comprenant l'Autriche, le Royaume-Uni et la Belgique, où le niveau de difficultés économiques relevé est d'environ un répondant sur trois. Au Danemark et au Luxembourg, il avoisine un sur quatre. Enfin, le niveau le plus faible (près d'un sur sept) est observé en Allemagne⁴⁷.

Figure 7.4. Difficultés économiques par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60%)



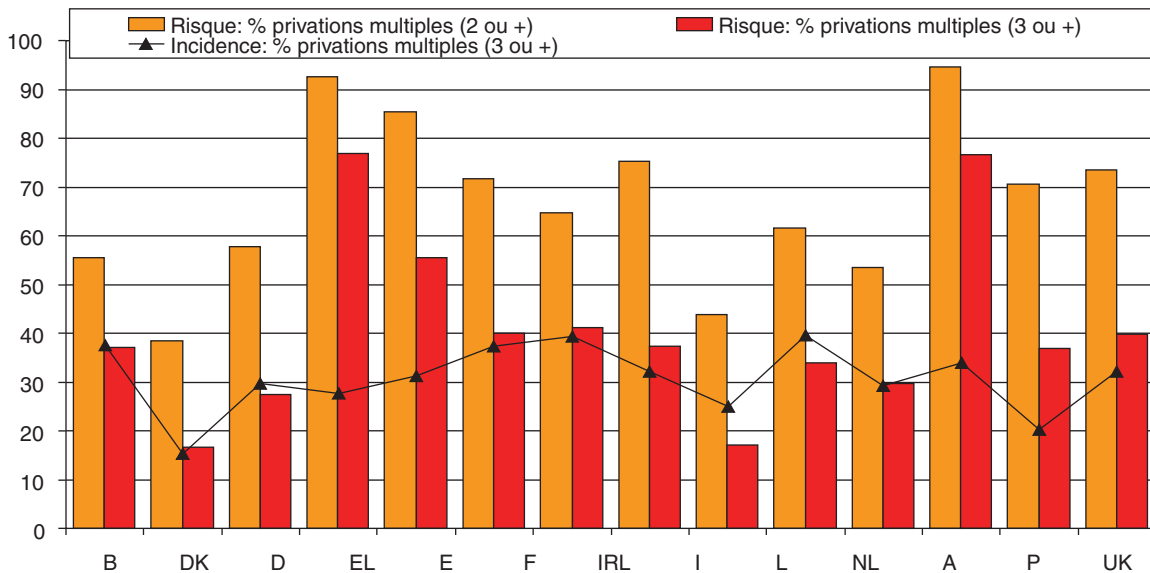
⁽⁴⁷⁾ Pour poursuivre la réflexion à ce sujet, voir Whelan, C.T. *et al.* (à paraître) «Persistent Income Poverty and Deprivation in the European Union», *Journal of Social Policy*, 32.1

7.4. Privations multiples et pauvreté monétaire persistante

Dans la présente section, nous utilisons le PCM pour analyser le rapport entre le risque de pauvreté monétaire actuel et les privations multiples, de même que le rapport entre le risque persistant de pauvreté monétaire et les privations multiples. Pour que notre analyse soit la plus accessible possible, nous utilisons des indicateurs très simples du cumul de privations. À la figure 7.5, nous présentons les pourcentages de personnes vivant dans des ménages menacés de pauvreté monétaire qui subissent des privations soit dans deux ou plus, soit dans trois ou plus, des cinq dimensions des conditions de vie identifiées précédemment. Il convient de noter qu'il s'agit là d'une définition très minimaliste des privations multiples. Elle n'impose pas, par exemple, que les répondants fassent partie du quartile ou du décile le plus démuné pour les différentes dimensions. Ces indicateurs simples feront cependant l'affaire pour autant que l'on ne perd pas de vue que des définitions plus restrictives nous amèneraient à observer des niveaux nettement plus faibles de privations multiples.

On voit à la figure 7.5 que, dans tous les pays sauf au Danemark et aux Pays-Bas, au moins un répondant sur deux parmi ceux qui sont exposés au risque de pauvreté monétaire est privé d'un élément dans *deux* dimensions au moins. Dans huit des quatorze pays, au moins deux pauvres (sous l'angle monétaire) sur trois répondent à ce critère. Ce résultat cadre bien avec les chiffres précédents concernant la relation systématique entre le risque de pauvreté monétaire et les dimensions primaire et secondaire de la pauvreté d'existence. Toutefois, comme le montre aussi clairement la figure 7.5, les résultats des pays changent du tout au tout lorsque l'on applique le critère plus restrictif de privation dans au moins *trois* des dimensions. Seuls les pays les moins prospères du Sud de l'Europe enregistrent une majorité de démunis, bien qu'en Grèce et au Portugal, la proportion dépasse trois personnes sur quatre. Sept des quatorze pays comptent environ un tiers au plus des ménages subissant des privations multiples, la proportion dépassant à peine quatre sur dix dans trois autres pays. Ces chiffres montrent que, même en employant une définition minimaliste du cumul de désavantages, l'hypothèse selon laquelle la majorité des personnes menacées de pauvreté monétaire subissent des privations multiples n'est pas confirmée lorsque l'on passe à plus de deux dimensions.

Figure 7.5. Privations multiples (au moins un élément dans 2 ou +/3 ou + des dimensions) subies par les personnes menacées de pauvreté monétaire (seuil de 60%) dans la vague 4



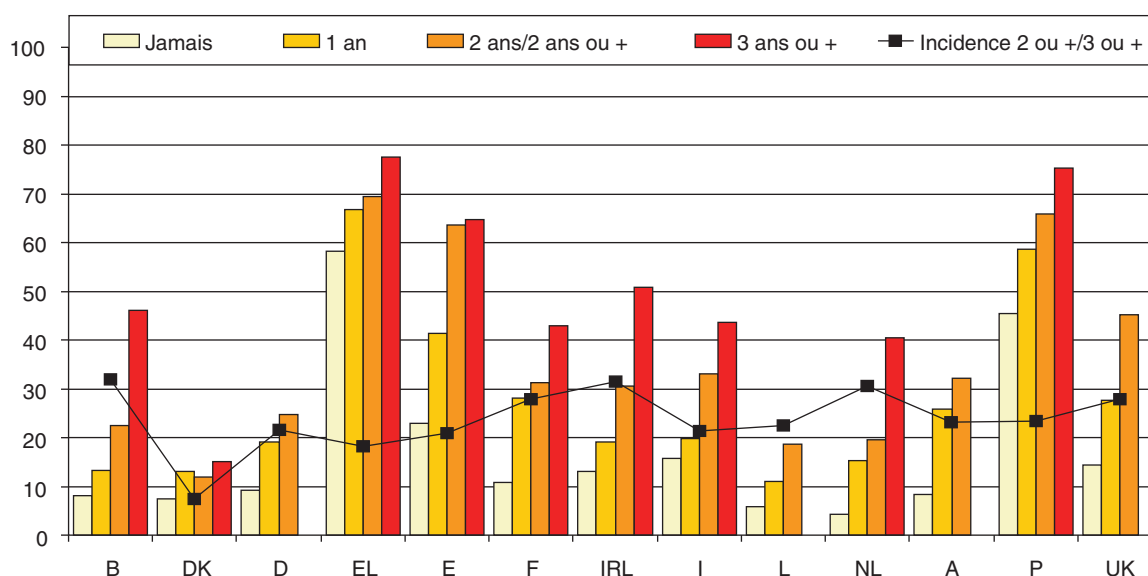
Il est également possible d'étudier le cumul de privations sous l'angle de l'incidence plutôt que sous celui du risque. Il s'agit dans ce cas d'examiner la proportion des personnes cumulant les privations qui se trouvent sous le seuil de 60 % des bas revenus. La figure 7.5 présente les résultats correspondant à des privations dans au moins trois dimensions.

Le pourcentage varie entre 15 % au Danemark et 40 % aux Pays-Bas. Dans aucun pays, les personnes menacées de pauvreté monétaire ne représentent la majorité des démunis cumulant les privations; dans neuf des quatorze pays, la proportion n'est même que d'un tiers, voire moins. Ces chiffres sont considérablement plus élevés que ceux auxquels on pourrait s'attendre en termes de probabilités; les répondants menacés de pauvreté monétaire sont donc beaucoup plus susceptibles de subir des privations multiples que ceux qui ne connaissent pas

ce risque. Il n'en reste pas moins vrai, même si nous employons des critères beaucoup moins restrictifs que ceux utilisés dans de nombreuses études de l'exclusion sociale, que la majorité des personnes exposées au risque de pauvreté monétaire ne subissent pas de privations multiples et que la majorité des répondants subissant un cumul de privations ne sont pas menacés de pauvreté monétaire. Notre analyse antérieure a clairement fait apparaître que la prise en compte de dimensions telles que l'isolement social et la santé ne ferait que renforcer notre conclusion.

L'une des possibilités restantes est que, jusqu'à présent, nous avons sous-estimé l'importance des privations multiples en nous focalisant sur le risque de pauvreté monétaire transversal plutôt que persistant. Les personnes qui sont exposées au risque de pauvreté monétaire dans la durée sont les plus susceptibles d'être affectées par des privations multiples. La figure 7.6 illustre le rapport entre une exposition croissante au risque de pauvreté monétaire et un risque accru de cumul de privations. L'analyse montre que, parmi les répondants qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire, le cumul de désavantages intervient rarement.

Figure 7.6. Privations multiples (au moins un élément dans 3 dimensions ou plus) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (60 % du revenu médian)



La proportion ne dépasse un répondant sur six que dans les pays les moins prospères et n'est proche d'une personne sur deux qu'en Grèce et en Espagne. Dans ces deux pays, le cumul de privations est un phénomène très répandu, comme le montre le fait que 58 et 45 % des répondants qui n'ont pas connu le risque de pauvreté monétaire durant la période de quatre ans doivent néanmoins faire face à la privation d'un élément dans au moins trois dimensions. À quelques exceptions mineures près, plus le risque de pauvreté monétaire perdure, plus l'expérience du cumul de privations augmente. L'Irlande illustre bien ce phénomène. Parmi ceux qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire, le taux de cumul de privations s'élève à 11 %. Il passe à 28 % pour ceux qui ont été exposés une fois au risque de pauvreté monétaire et à 31 % pour ceux qui l'ont connu à deux reprises. Enfin, il plafonne à 43 % pour les répondants exposés à ce risque pendant au moins trois années sur les quatre. Les chiffres sont très similaires en Belgique, le taux passant de 8 à 13, puis à 23 et enfin à 46 %. De manière générale, la majorité des personnes menacées de pauvreté monétaire de façon persistante ne subissent des privations multiples que dans quatre pays: en Irlande (51 %), en Espagne (65 %), au Portugal (75 %) et en Grèce (78 %). Cinq des pays restants (les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Royaume-Uni et la France) se situent entre 40 et 49 %. Les pays restants, où même ceux connaissant un risque persistant de pauvreté monétaire sont relativement peu menacés de cumul de privations, sont l'Autriche, l'Allemagne, le Luxembourg et le Danemark, qui se situent dans la tranche comprise entre 32 et 15 %.

Ici encore, il est possible d'exploiter les données sous l'angle de l'incidence plutôt que du risque. Cette approche permet de dégager trois groupes de pays. Le premier comprend les pays où les répondants exposés au risque persistant de pauvreté monétaire représentent environ un tiers des démunis cumulant les privations. Il s'agit de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Irlande. Le deuxième (France, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Luxembourg, Italie, Espagne et Portugal) enregistre une proportion plus proche d'un répondant sur quatre. Le

résultat tombe à un sur cinq en Grèce et à un sur douze au Danemark. Par conséquent, même si le risque de cumul de privations augmente parallèlement à la durée d'exposition au risque de pauvreté monétaire, il n'en reste pas moins que, dans la plupart des pays, la majorité de ceux qui sont menacés de pauvreté monétaire de façon persistante ne cumulent pas les privations. On peut également conclure de façon encore plus incontestable que, dans tous les pays, les répondants exposés à un risque persistant de pauvreté monétaire ne représentent qu'une minorité des démunis cumulant les privations⁴⁸.

7.5. Analyse relative de la pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

Jusqu'à présent, nous nous en sommes délibérément tenus à une analyse simple de la pauvreté d'existence en ne tenant compte que d'éléments ou d'indices individuels reposant sur le simple dénombrement d'éléments. Cette approche présente l'avantage d'être très transparente, tout en brossant un tableau concret de ce que l'on entend par être exposé au risque de pauvreté monétaire dans chaque pays inclus dans le PCM. Elle permet également d'établir des comparaisons directes entre les pays. Toutefois, donner le même poids à chacun des éléments pris en considération pour étudier la pauvreté d'existence suppose que l'on se fonde sur un raisonnement assez différent de celui qui préside à l'établissement de seuils relatifs de risque de pauvreté monétaire. De fait, une norme commune est appliquée dans tous les pays, plutôt qu'une norme relative qui tient compte du niveau de vie moyen dans le pays concerné. Par conséquent, les écarts entre les pays sont beaucoup plus importants qu'avec des seuils relatifs de risque de pauvreté monétaire. Une autre approche consiste à considérer un ensemble commun d'indicateurs dans les pays d'une façon qui prenne en compte les niveaux moyens de pauvreté d'existence dans les différentes sociétés. Si l'on veut construire une mesure de la pauvreté d'existence qui corresponde à la mesure relative du revenu, il convient donc de ne pas partir du principe que la privation forcée d'un magnétoscope correspond au même niveau de pauvreté d'existence dans chaque pays. Il faut en revanche prendre en considération les normes sociétales en vigueur. En outre, il serait souhaitable de pouvoir situer chaque individu par rapport au niveau moyen de pauvreté d'existence dans la société où il vit.⁴⁹

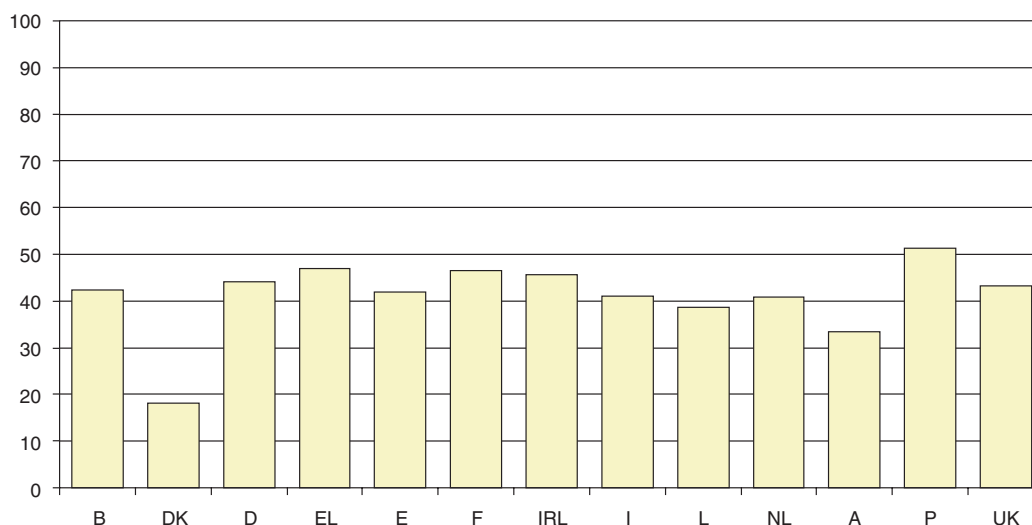
Pour établir une mesure de la pauvreté d'existence qui remplisse ces conditions et qui corresponde donc à notre mesure du risque de pauvreté monétaire, nous procédons par étapes simples. D'abord, nous considérons seulement les treize éléments qui composent les dimensions primaire et secondaire, excluant ainsi les éléments restants du fait de leur faible lien, dans de nombreux pays, avec le risque de pauvreté monétaire. Nous disposons ainsi d'un ensemble raisonnablement étendu d'éléments présentant des niveaux de fiabilité satisfaisants dans les pays et constituant ce que l'on peut appeler la *pauvreté d'existence courante* (PEC). Nous calculons ensuite une version pondérée de cette mesure, en affectant à chaque élément individuel un facteur correspondant à la proportion de ménages qui possèdent cet élément dans chaque pays. De ce fait, la privation d'un élément tel qu'un magnétoscope sera considérée comme traduisant une pauvreté d'existence plus importante au Danemark qu'en Grèce. La mesure pondérée de la PEC permet d'identifier, dans chaque pays et pour chaque seuil de risque de pauvreté monétaire, un seuil correspondant de pauvreté d'existence sous lequel la proportion de répondants correspond le plus étroitement possible à celle située sous le seuil de 60 % du revenu médian. Ainsi, les écarts entre le risque de pauvreté défini sous l'angle monétaire et celui exprimé en termes de conditions de vie peuvent en principe varier entre 0 et 100 %.

La figure 7.7 indique le pourcentage d'individus situés sous la barre des 60 % du revenu médian qui se retrouvent également sous le seuil correspondant de pauvreté d'existence. Il s'échelonne de 18 % au Danemark à 51 % au Portugal. Neuf pays sur les treize se classent entre 40 et 50 %.

⁽⁴⁸⁾ Pour poursuivre la réflexion à ce sujet, voir Whelan, C.T. et al (2002) «Multiple Deprivation and Persistent Poverty in the European Union», *Journal of Social Policy*, 12:2.91-105

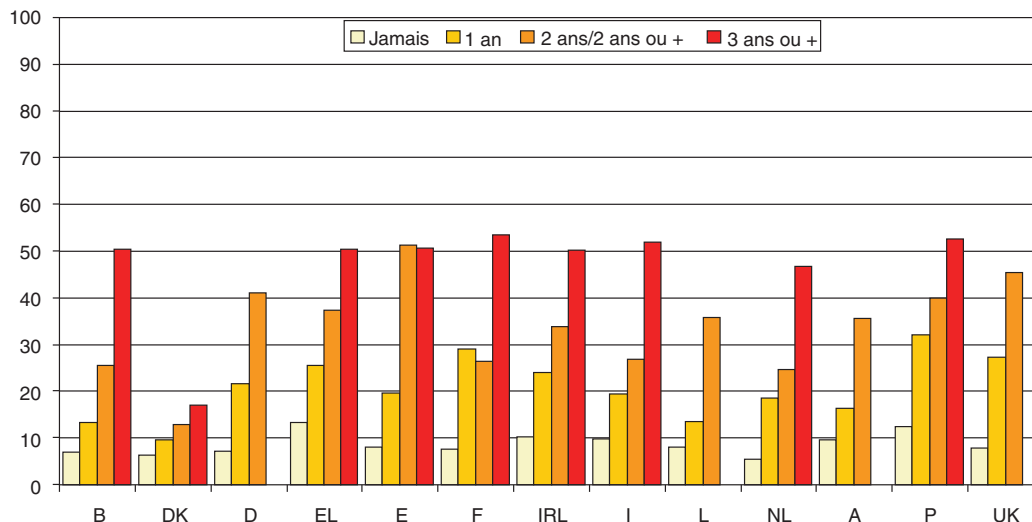
⁽⁴⁹⁾ Bien entendu, une troisième possibilité serait d'utiliser des indicateurs propres au pays concerné, mais destinés à mesurer la même situation d'exclusion due au manque de ressources. Une telle approche poserait cependant d'énormes problèmes en termes tant d'analyse que de capacité à communiquer les résultats.

Figure 7.7. Pourcentage de répondants sous la barre des 60 % du revenu médian qui se retrouvent aussi sous le seuil correspondant de pauvreté d'existence courante dans la vague 4 du PCM



Il ressort de la figure 7.8 que la capacité à prédire si un individu se trouve au-dessus du seuil augmente fortement lorsque l'on prend en considération la persistance du risque de pauvreté monétaire. Sauf au Danemark, on note une nette hausse du pourcentage de démunis à mesure que l'exposition au risque de pauvreté monétaire augmente. En Italie, par exemple, le pourcentage de répondants au-dessus du seuil de pauvreté d'existence passe de 10 % pour ceux qui ont totalement évité le risque de pauvreté monétaire à 19 % pour ceux qui y ont été exposés une fois, 27 % pour ceux qui l'ont connu à deux reprises et 52 % pour ceux qui enregistrent trois années de risque au moins sur les quatre. Les proportions correspondantes passent, au Royaume-Uni, de 8 % pour ceux qui n'ont pas connu le risque de pauvreté monétaire à 37 % pour ceux qui l'ont connu une fois et 45 % pour ceux qui y ont été exposés deux années au moins sur les trois. De manière générale, parmi ceux qui ne sont jamais passés sous le seuil de risque de pauvreté monétaire, le pourcentage d'individus dépassant le seuil de pauvreté d'existence est égal ou supérieur à 10 % dans seulement cinq pays et plafonne à 13 % en Grèce. Avec un an de risque de pauvreté monétaire, un minimum d'un répondant sur dix est au-dessus du seuil de pauvreté d'existence dans sept pays sur treize, la proportion maximale étant de 32 % (au Portugal). Avec deux années de risque de pauvreté monétaire sur les quatre, le résultat dépasse 30 % dans huit pays sur les dix, le pourcentage maximum étant relevé en Espagne (51 %).

Figure 7.8. Percentage below deprivation threshold corresponding to 60% of median income in the 4th wave by number of years at-risk-of poverty

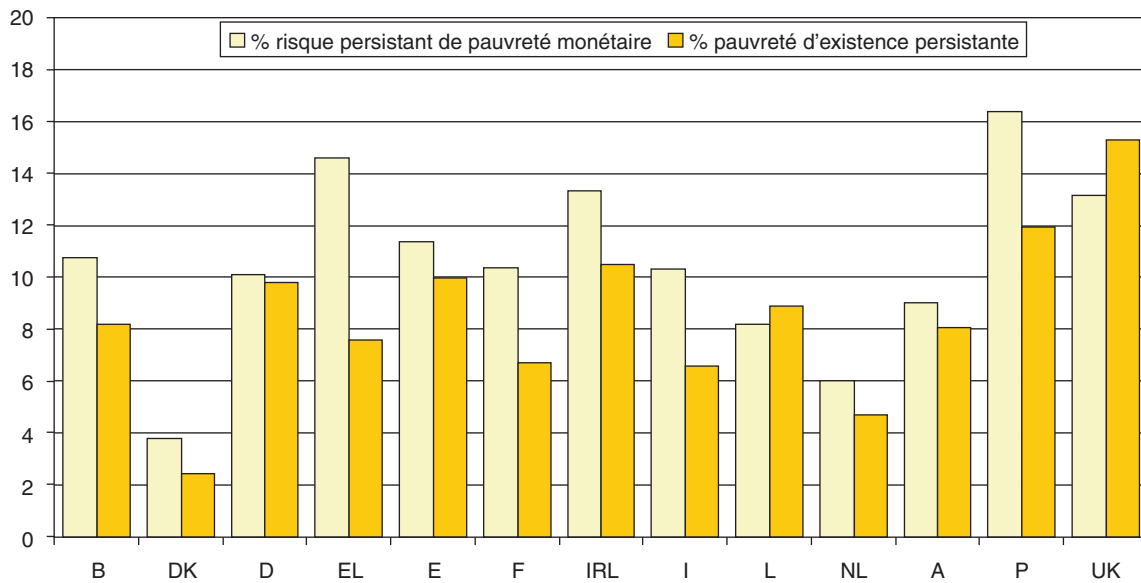


Parmi les personnes menacées de pauvreté monétaire de façon persistante, le pourcentage de démunis tombe sous la barre des 40 % dans trois pays seulement et, dans neuf pays, un minimum d'environ un individu sur deux est au-dessus du seuil. Il existe donc bien un rapport clair et systématique entre le risque persistant de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence relative.

7.6. Persistance de la pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

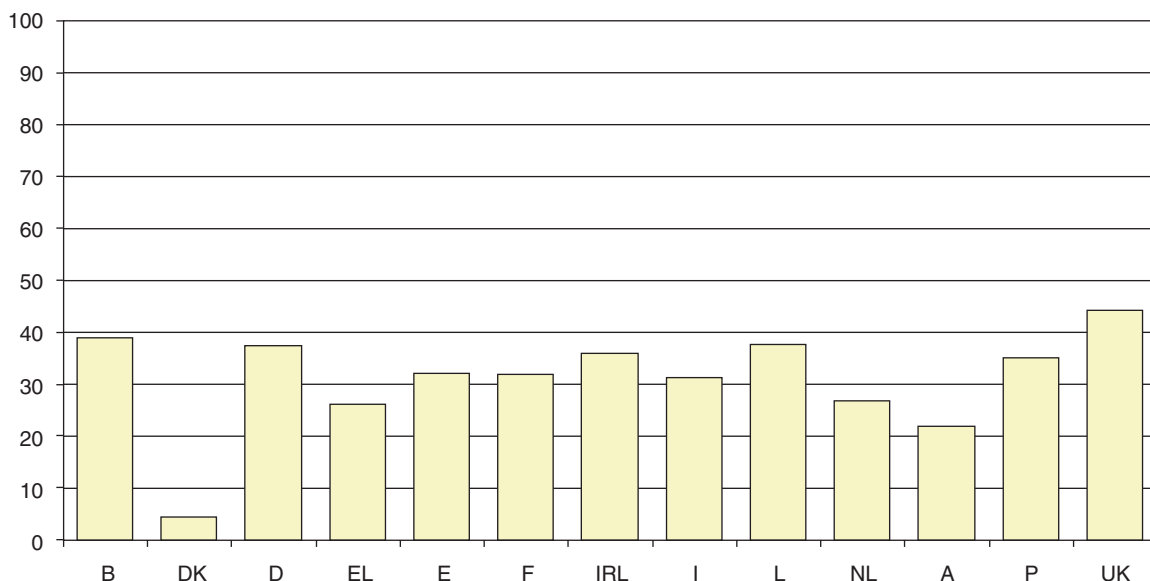
Dans les paragraphes ci-après, nous élargissons notre analyse des liens entre la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence en considérant le rapport entre le risque *persistant* de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence *persistante*. Avant cela, la figure 7.9 compare l'ampleur de la persistance pour les deux formes de pauvreté.

Figure 7.9. Risque de pauvreté monétaire persistante et pauvreté d'existence persistante par rapport au seuil de 60 %



Pour rappel, on entend par persistante une situation qui perdure pendant trois années sur les quatre, dont la dernière impérativement. Ce critère a cependant été ajusté pour l'Allemagne, le Luxembourg, le Royaume-Uni et l'Autriche pour passer à deux années sur trois. Contre toute attente, la figure 7.9 montre que les niveaux de persistance sont fortement similaires.

Figure 7.10. Pauvreté d'existence persistante et risque persistant de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)

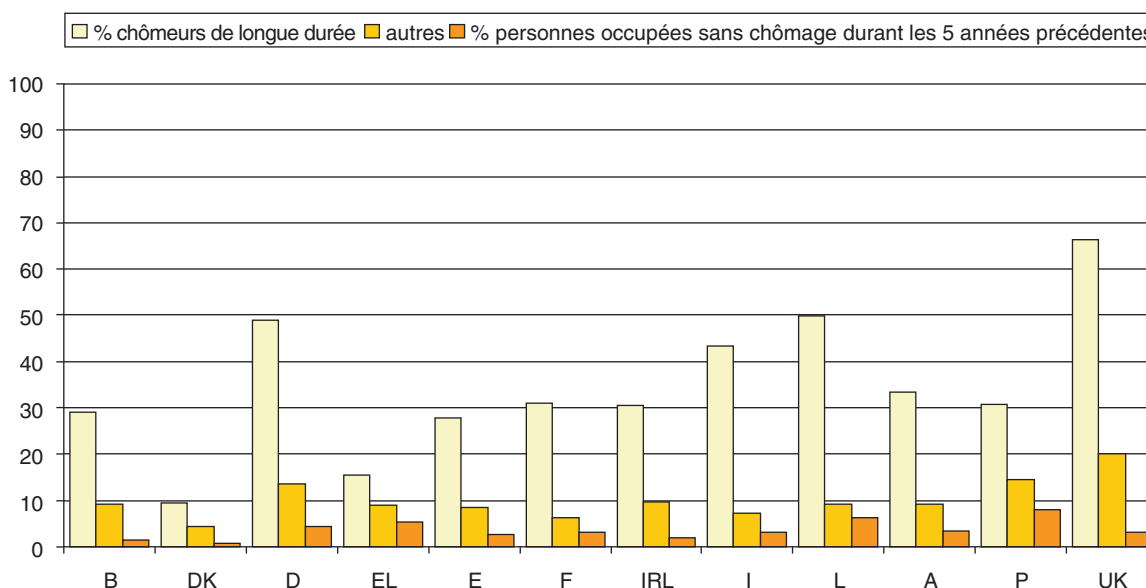


La figure 7.10 illustre les différences entre les pays concernant le pourcentage de répondants sous le seuil de 60 % du revenu médian qui se retrouvent également sous le seuil correspondant de pauvreté d'existence. Le Danemark affiche à nouveau des résultats hors normes, avec seulement 5 % de répondants dans une telle situation. À l'exception du Danemark, le niveau de cohérence varie de 22 % en Autriche à 44 % au Royaume-Uni. Huit pays sur les treize se situent dans une fourchette comprise entre 30 et 40 %, résultat très similaire à celui obtenu au niveau transversal. Si la connaissance de l'ampleur et de la persistance du risque de pauvreté monétaire aide dans la prévision de la pauvreté d'existence à un moment donné, le passage à des mesures persistantes du revenu et de la pauvreté d'existence n'augmente pas le degré de cohérence observé. À l'évidence, le risque persistant de pauvreté monétaire n'est pas le seul facteur important qui détermine le risque de pauvreté d'existence persistante. C'est à l'étude de ces autres facteurs que nous allons maintenant nous consacrer.

L'analyse multivariée des déterminants de la pauvreté d'existence persistante sort du cadre du présent rapport. En lieu et place, nous avons choisi un certain nombre de variables de façon à illustrer certains des principaux processus qui entrent en jeu. Pour plus de simplicité, nous présentons l'impact global de ces variables. Toutefois, une analyse supplémentaire montre que ces variables continuent d'exercer une influence importante sur la pauvreté d'existence persistante même lorsque l'on tient compte de l'effet du risque persistant de pauvreté monétaire (voir aussi le chapitre 6). À la figure 7.11, nous examinons l'impact de la précarité de l'emploi ou du chômage. L'unité d'analyse est la personne de référence du ménage. Pour simplifier, nous distinguons trois grandes catégories: les personnes actuellement au chômage qui l'ont été aussi pendant six mois durant l'année civile précédente, que nous appelons les chômeurs de longue durée, une catégorie intermédiaire et, enfin, les personnes actuellement occupées qui n'ont pas été au chômage au cours des cinq années précédentes.

La figure 7.11 montre que la pauvreté d'existence persistante est un phénomène très marginal dans cette dernière catégorie. Le résultat le plus élevé est de 8 % et, pour huit observations sur treize, il ne dépasse pas 3 %.

Figure 7.11. Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon la situation de la personne de référence en matière de chômage

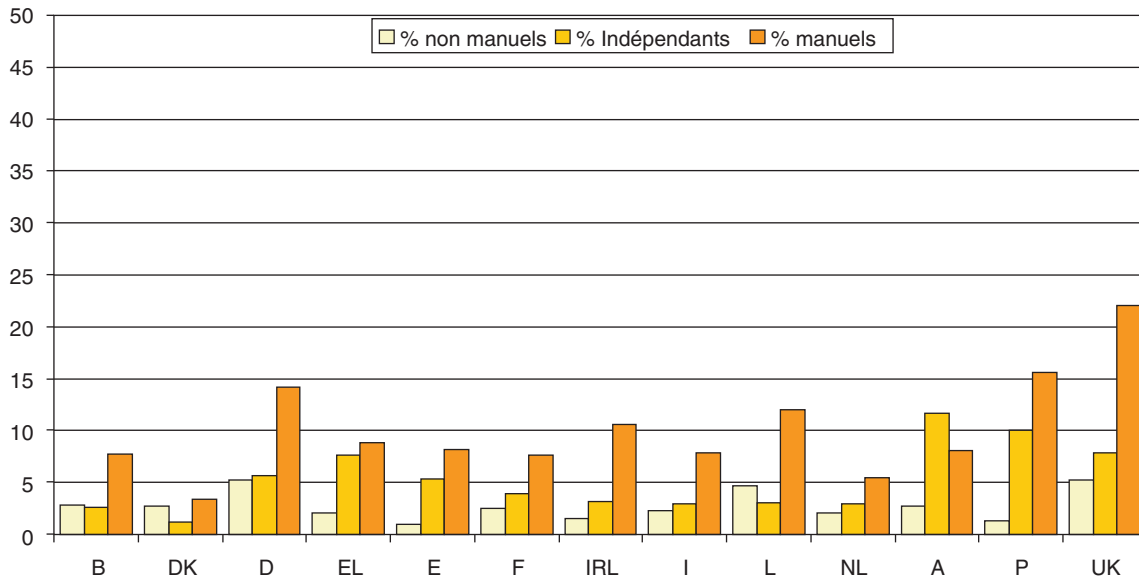


Dans la catégorie intermédiaire, les valeurs minimale et maximale observées s'élèvent respectivement à 4 et 20 %, huit des résultats étant inférieurs à 10 %. En ce qui concerne les chômeurs de longue durée enfin, la valeur minimale de 16 %, si l'on ne tient pas compte du pourcentage extrêmement faible affiché par le Danemark, est enregistrée en Grèce et la valeur maximale de 66 % au Royaume-Uni. Dans six pays, environ un tiers des individus sont frappés de pauvreté d'existence persistante, contre approximativement un sur deux au minimum dans deux pays.

À la figure 7.12, nous examinons l'impact de la classe sociale de la personne de référence du ménage. Nous établissons pour ce faire une distinction entre les salariés non manuels, les indépendants (y compris les petits exploitants agricoles) et les travailleurs manuels. Pour mieux faire ressortir les grandes tendances, nous avons cependant regroupé les travailleurs manuels et les petits exploitants en Espagne, en Grèce et au Portugal. Les

salariés non manuels enregistrent des niveaux très faibles de pauvreté d'existence persistante. La valeur la plus élevée (5 %) est relevée en Allemagne, au Luxembourg et au Royaume-Uni. Pour ce qui concerne les indépendants, l'Autriche plafonne avec 12 %, du fait des niveaux étonnamment élevés de pauvreté d'existence persistante affichés par les petits exploitants dans ce pays. Sinon, le résultat maximal de 10 % est enregistré au Portugal et le résultat minimal de 1 % au Danemark.

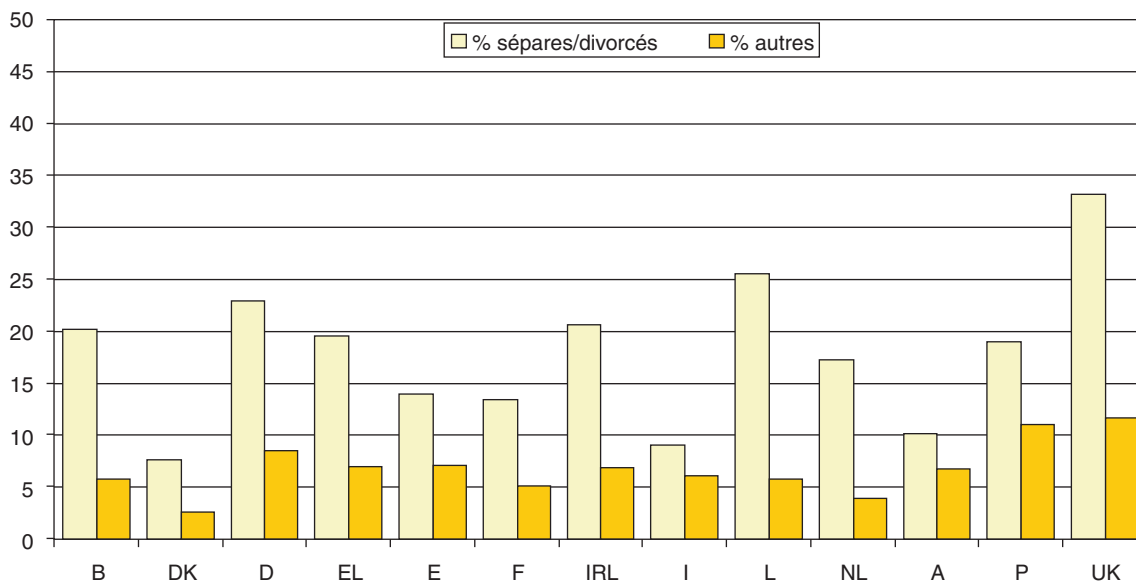
Figure 7.12. Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon la classe sociale de la personne de référence du ménage (pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce, les petits exploitants sont regroupés avec les travailleurs manuels)



En ce qui concerne les travailleurs manuels, le Danemark et les Pays-Bas affichent des valeurs particulièrement faibles avec, respectivement, 3 et 5 %. Ces pays exceptés, le résultat le plus bas est de 8 % en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et en Autriche et le plus élevé de 22 % au Royaume-Uni.

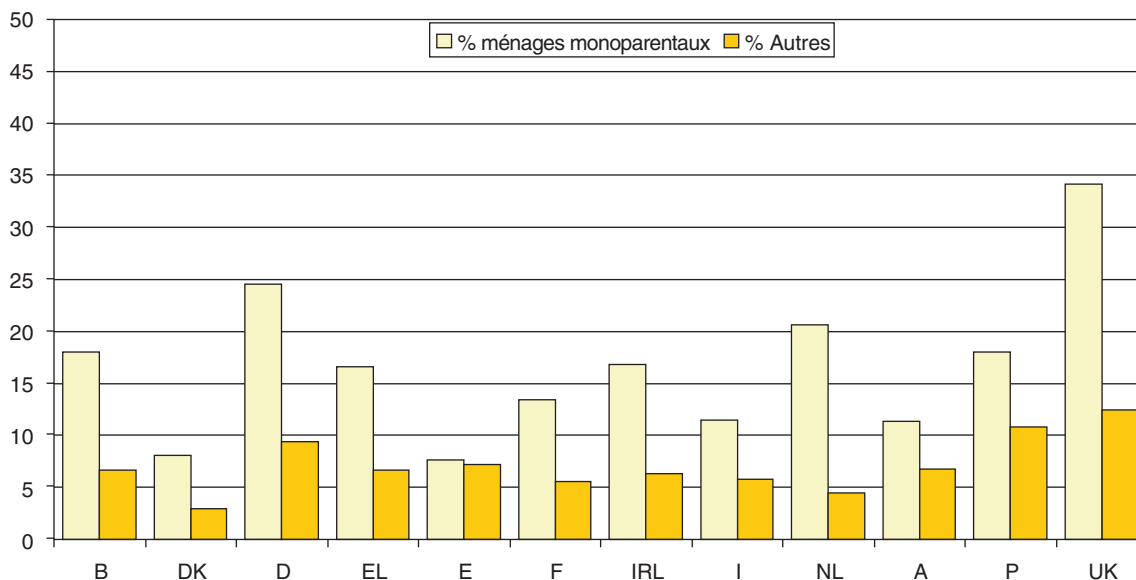
S'il est clair que les variables relatives à l'emploi et au marché du travail exercent une grande influence sur le risque de pauvreté d'existence persistante, les caractéristiques des familles jouent aussi un rôle de premier plan, comme nous allons le voir. Les principales variables qui retiennent notre attention sont la séparation ou le divorce, ainsi que la monoparentalité. Ici également, l'unité d'analyse est la personne de référence. La figure 7.13 illustre le rapport entre la pauvreté d'existence persistante et la rupture du couple. Lorsque la personne de référence n'a pas divorcé ou n'est pas séparée, le taux de pauvreté d'existence persistante le plus élevé est affiché par le Royaume-Uni (12 %) et le plus faible par le Danemark (3 %). En ce qui concerne les personnes séparées ou divorcées, les niveaux les plus bas sont observés au Danemark et en Italie avec, respectivement, 8 et 9 %, le niveau maximal de 33 % étant enregistré au Royaume-Uni. Au Luxembourg et en Allemagne, au moins une personne sur quatre est au-dessus du seuil, la proportion étant d'au moins une sur cinq en Belgique, en Grèce, en Irlande et au Portugal.

Figure 7.13. Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon que la personne de référence est ou non séparée/divorcée



La figure 7.14 présente l'impact de la monoparentalité. Pour les ménages qui ne relèvent pas de cette catégorie, le plus haut taux de pauvreté d'existence persistante est de 12 % au Royaume-Uni et le plus faible, de 3 % au Danemark. Dans les familles monoparentales, le taux le plus bas de 8 % est relevé au Danemark et en Espagne, le taux maximal étant de 34 % au Royaume-Uni. En Allemagne, un ménage monoparental sur quatre est exposé à la pauvreté d'existence persistante, la proportion correspondante s'échelonnant dans la plupart des autres pays de 10 à 18 %.

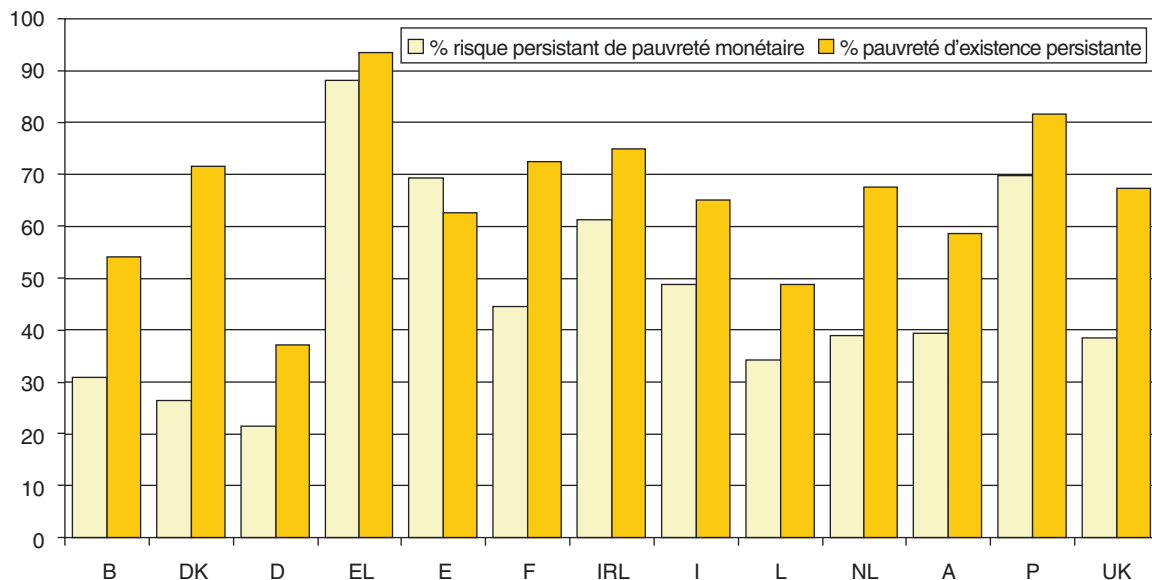
Figure 7.14. Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon que le ménage est monoparental ou non



À l'évidence, toute analyse de la pauvreté et de l'exclusion sociale se doit de prendre en compte tant le risque persistant de pauvreté monétaire que la pauvreté d'existence persistante. La disponibilité d'informations sur la pauvreté monétaire persistante représente une nette amélioration par rapport aux informations transversales. Toutefois, la pauvreté d'existence persistante constitue aussi en elle-même un phénomène important. Dans notre dernière analyse, nous tentons d'illustrer cela en présentant le rapport entre les deux types de pauvreté et les difficultés économiques.

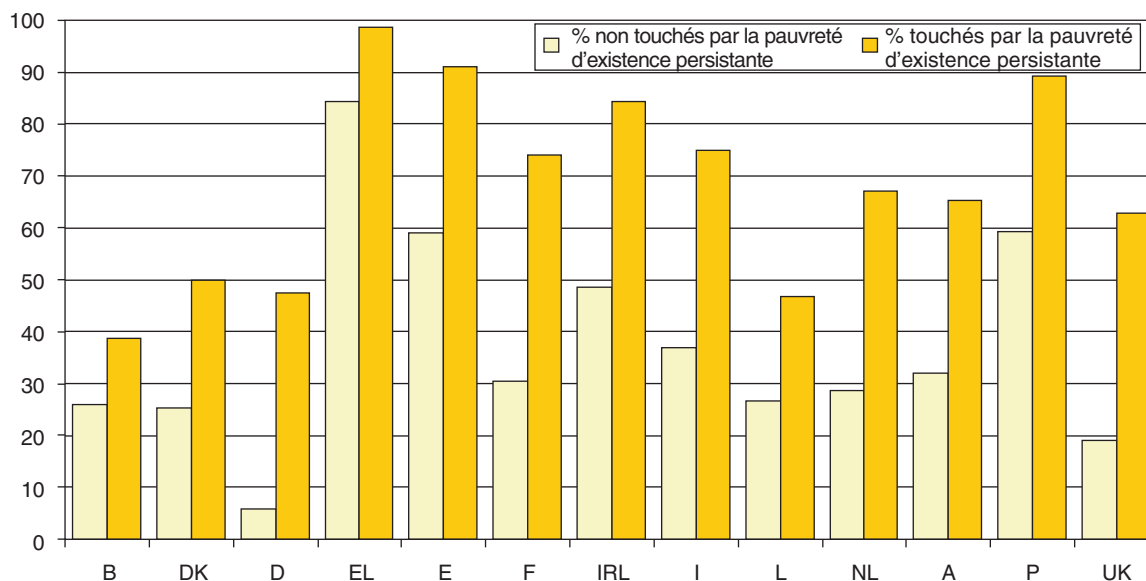
À la figure 7.15, nous comparons dans quelle mesure les ménages rencontrent des difficultés ou beaucoup de difficultés à boucler leur budget selon qu'ils sont exposés au risque persistant de pauvreté monétaire ou à la pauvreté d'existence persistante. Dans tous les pays, les taux de difficultés économiques sont plus élevés chez les démunis connaissant la pauvreté d'existence persistante que chez les individus exposés de façon permanente au risque de pauvreté monétaire et, dans de nombreux cas, l'écart est considérable. Le Danemark fait figure de cas extrême: environ un individu menacé de pauvreté monétaire sur quatre vit dans un ménage qui rencontre des difficultés économiques, contre trois sur quatre dans un ménage exposé à la pauvreté d'existence. Les chiffres correspondants sont de 39 et 68 % aux Pays-Bas, 39 et 67 % au Royaume-Uni et 61 et 75 % en Irlande. L'écart est nettement moins important dans les pays du Sud de l'Europe. Si on laisse ces pays de côté, le niveau des difficultés économiques parmi les personnes exposées au risque persistant de pauvreté monétaire varie entre 22 % en Allemagne et 61 % en Irlande, alors que, parmi les démunis de façon persistante, il s'échelonne de 37 % en Allemagne à 75 % en Irlande. Dans onze pays sur les treize, plus d'une personne frappée de pauvreté d'existence sur deux vit dans un ménage qui connaît des difficultés économiques, contre cinq sur treize en ce qui concerne le risque persistant de pauvreté monétaire.

Figure 7.15. Pourcentage de répondants rencontrant des difficultés économiques selon le type de pauvreté par pays (seuil de 60 %)



La figure 7.16 confirme l'impact indépendant exercé par la pauvreté d'existence persistante. Dans chaque cas, les démunis qui connaissent cette forme de pauvreté persistante rencontrent beaucoup plus de difficultés économiques. Les pourcentages respectifs sont 31 et 74 % en Irlande, 19 et 63 % au Royaume-Uni, 26 et 39 % en Belgique et 49 et 84 % en Italie. Si l'on exclut les valeurs extrêmes relatives aux pays du Sud de l'Europe moins prospères, l'ampleur des difficultés économiques auxquelles se heurtent les répondants exposés au risque persistant de pauvreté monétaire mais pas à la pauvreté d'existence persistante varie entre 6 % en Allemagne et 49 % en Irlande. Pour ceux qui sont frappés par les deux formes de façon persistante, les résultats vont de 47 % en Allemagne et au Luxembourg à 84 % en Irlande. Dans dix pays sur les treize, plus d'un répondant sur deux vit dans un ménage rencontrant des difficultés économiques.

Figure 7.16. Ampleur des difficultés économiques parmi les répondants exposés au risque persistant de pauvreté monétaire, en fonction de la pauvreté d'existence



Il reste un point à préciser: en considérant parallèlement les figures 7.15 et 7.16, on constate que le risque persistant de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence persistante n'interagissent pas de façon cumulative. La raison pour laquelle les taux de difficultés économiques ne sont pas nécessairement identiques pour ceux qui sont exposés de façon persistante aux deux formes de pauvreté et ceux qui sont seulement concernés par le risque persistant de pauvreté monétaire est que la pauvreté d'existence persistante exerce un impact très puissant sur ceux qui ne sont pas menacés de pauvreté monétaire de façon persistante⁵⁰.

7.7. Approche «floue» du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

Nous présentons ici des mesures supplémentaires destinées à mettre en lumière dans quelle mesure l'incidence du risque de pauvreté monétaire et celle de la pauvreté d'existence coïncident pour les individus et les ménages de la population à n'importe quel moment; ces mesures indiquent en outre le degré de persistance de cette coïncidence des deux formes de pauvreté dans le temps. Nous utilisons pour ce faire l'approche dite des «ensembles flous» appliquée pour la première fois au chapitre 4 pour déterminer la propension au risque de pauvreté monétaire ainsi que, par la suite (au chapitre 6), pour analyser l'ampleur relative de la pauvreté d'existence. Contrairement aux deux points précédents qui étaient centrés sur les éléments des dimensions primaire et secondaire de la pauvreté d'existence, nous nous basons ici sur l'indice de pauvreté d'existence globale qui correspond à la combinaison de tous les indicateurs non monétaires tirés du PCM.

7.7.1. Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence: analyse transversale

Le tableau 7.7 présente quatre types de mesures pour chaque vague et leurs moyennes pour les vagues 1 à 4:

- **Pm**: taux de risque de pauvreté monétaire,
- **Pe**: taux de pauvreté d'existence globale,
- **M**: taux de pauvreté «manifeste», qui exprime la propension à la fois au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence,
- **L**: taux de pauvreté «latente», qui exprime la propension soit au risque de pauvreté monétaire, soit à la pauvreté d'existence.

Les mesures M et L sont des combinaisons des mesures relatives au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence.

⁽⁵⁰⁾ Pour poursuivre la réflexion à ce sujet, voir Whelan, C.T. et al (2002) «Persistent Deprivation in the European Union», *Schmollers Jahrbuch: Journal of Applied Social Science Studies*, 122.1:31-54.

La première (M) correspond à la situation de personnes exposées à la fois au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence, ce que l'on peut considérer comme un degré de pauvreté «manifeste» ou «plus intense». La deuxième (L) correspond à la situation de personnes concernées soit par l'un, soit par l'autre, ce que l'on peut considérer comme un degré de pauvreté «latent» ou «moins intense».

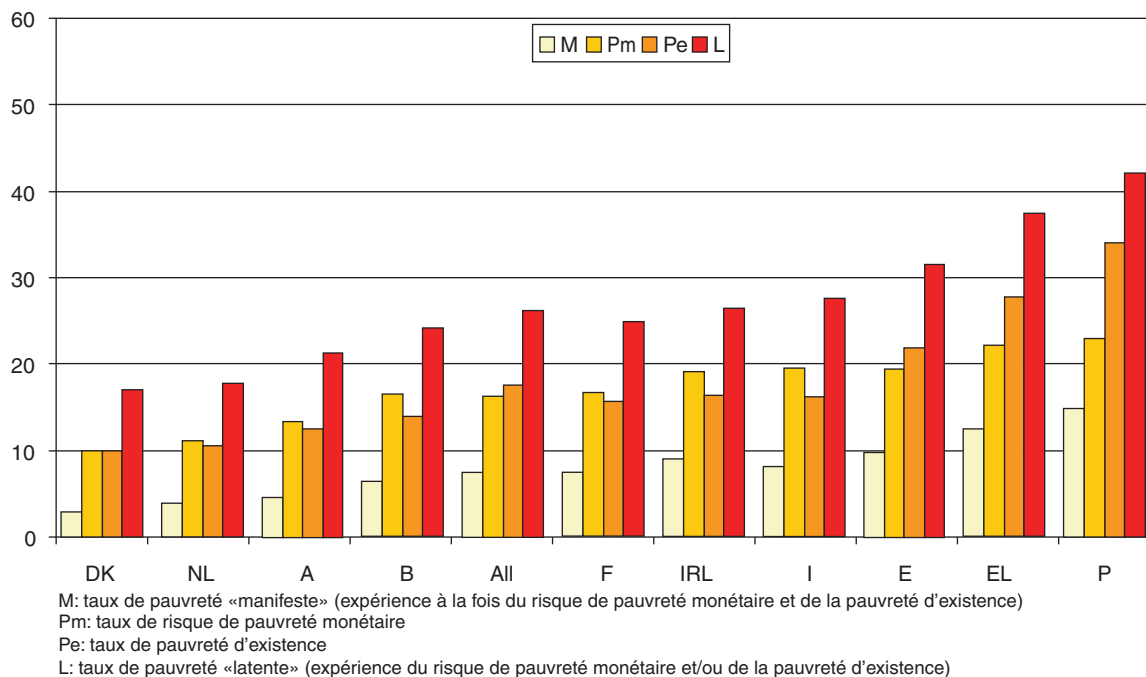
Les taux de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence sont numériquement similaires et les pays ont été classés à la figure 7.17 selon leur valeur moyenne. Dans les pays plus prospères, les taux de pauvreté d'existence sont, en général, légèrement inférieurs aux taux de risque de pauvreté monétaire. Ces derniers sont plus élevés dans les pays moins prospères, l'écart étant particulièrement important au Portugal et en Grèce. Des résultats similaires ont été commentés en détail au chapitre 6.

Tableau 7.7. Taux transversaux de pauvreté «manifeste» (M) et «latente» (L): ratio par rapport aux taux de risque de pauvreté monétaire/pauvreté d'existence

	Vague 1		Vague 2		Vague 3		Vague 4		Moyenne W1-W4	
	M/X	L/X	M/X	L/X	M/X	L/X	M/X	L/X	M/X	L/X
DK	0,30	1,70	0,28	1,72	0,28	1,72	0,27	1,73	0,28	1,72
NL	0,37	1,63	0,34	1,66	0,38	1,62	0,37	1,63	0,36	1,64
A	0,35	1,66	0,35	1,65	0,37	1,63	0,37	1,63	0,36	1,64
B	0,41	1,59	0,43	1,57	0,40	1,60	0,42	1,58	0,42	1,58
F	0,44	1,56	0,46	1,54	0,47	1,53	0,46	1,54	0,46	1,54
IRL	0,50	1,50	0,51	1,49	0,51	1,49	0,50	1,50	0,51	1,49
I	0,47	1,53	0,46	1,54	0,45	1,55	0,42	1,58	0,45	1,55
E	0,48	1,52	0,49	1,51	0,45	1,55	0,48	1,52	0,47	1,53
EL	0,51	1,49	0,50	1,50	0,48	1,52	0,50	1,50	0,50	1,50
P	0,50	1,50	0,53	1,47	0,52	1,48	0,54	1,46	0,52	1,48
Moyenne	0,44	1,56	0,45	1,55	0,44	1,56	0,45	1,55	0,44	1,55

Le dénominateur du ratio est la moyenne correspondante des taux de risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence: $X=(Pm+Pe)/2$

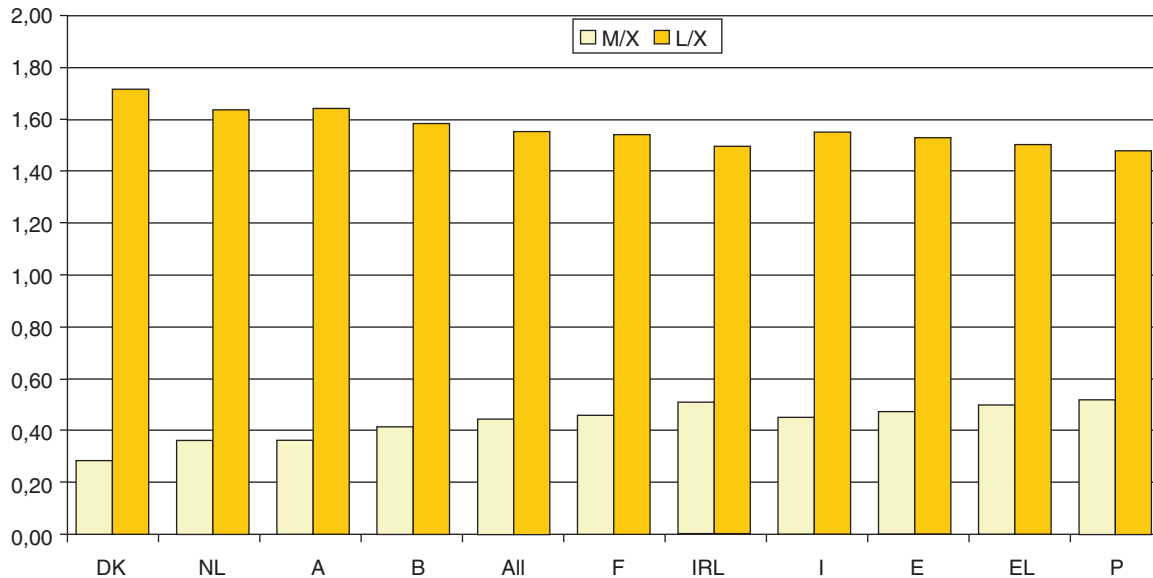
Figure 7.17. Mesures transversales du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence



En moyenne sur les quatre vagues, le taux de pauvreté manifeste (incidence combinée du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence) ne dépasse pas 6 % au Danemark, aux Pays-Bas, en Finlande, en Autriche et en Belgique; il est de 10 % ou plus en Espagne, en Grèce et au Portugal. Les résultats sont très cohérents d'une vague à l'autre.

Les chiffres correspondants pour le taux de pauvreté latente (incidence du risque de pauvreté monétaire, de la pauvreté d'existence ou des deux) ne dépassent pas 19 % au Danemark et aux Pays-Bas; ils sont de 32 % ou plus en Espagne, en Grèce et au Portugal, où ils atteignent 42 %. On peut donc dire que, quel que soit le moment, 42 % en moyenne de la population portugaise sont confrontés à au moins un type de difficultés: le risque de pauvreté monétaire ou la pauvreté d'existence. Ici aussi, les résultats sont très cohérents d'une vague à l'autre.

Figure 7.18. Ratio des taux transversaux de pauvreté «manifeste» (M) et «latente» (L) par le taux (moyens) de risque de pauvreté monétaire/pauvreté existante (X)



La dernière ligne du tableau 7.7 et la figure 7.18 présentent le rapport entre les mesures combinées (M et L) et les mesures distinctes du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence (Pm et Pe). Les chiffres correspondent au ratio des premières par la moyenne des secondes.

En moyenne, un peu plus de 40 % des personnes connaissant le risque de pauvreté monétaire/la pauvreté d'existence sont désavantagés sur les deux plans (c'est-à-dire sont touchés par la pauvreté «manifeste»). La coïncidence des deux formes représente une part allant d'environ 30 % au Danemark à 50 % ou un peu plus en Irlande, en Grèce et au Portugal. Comme nous l'avons déjà observé précédemment, le chevauchement du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence est significatif sans être élevé.

Aspect notable et intéressant des résultats, l'incidence du chevauchement augmente proportionnellement au niveau du risque de pauvreté monétaire ou de la pauvreté d'existence dans le pays. Les individus vivant dans des pays affichant des niveaux élevés de risque de pauvreté monétaire ou de pauvreté d'existence sont, en plus, davantage susceptibles d'être frappés simultanément par les deux formes de désavantage. Cela tend à accroître l'impact des disparités entre États membres en ce qui concerne le taux de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence.

Les proportions de personnes qui subissent une des deux formes de désavantage (c'est-à-dire celles qui sont touchées par la pauvreté «latente») viennent, par définition, s'ajouter à celles déterminées ci-dessus. Ainsi, au Danemark, 72 % de personnes en plus sont sujettes à l'une ou l'autre forme de désavantage par rapport au nombre de celles qui sont sujettes aux deux considérées séparément. À l'autre extrémité, au Portugal, 48 % de personnes en plus connaissent l'une ou l'autre forme de pauvreté par rapport au nombre de celles qui sont sujettes aux deux considérées séparément. Il convient de noter que, plus cette proportion est élevée, plus l'incidence des deux formes de désavantage est répartie dans la population (et plus elle est, en un sens, égalitaire).

7.7.2. Risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence: perspective dynamique

Dans quelle mesure la coïncidence du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence se prolonge-t-elle dans le temps? Le tableau 7.8 présente l'incidence et le degré de persistance de la pauvreté manifeste et de la pauvreté latente par rapport aux deux formes qui les composent, à savoir le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. Pour chacune des quatre mesures (ou taux), c'est-à-dire le risque de pauvreté monétaire (Pm), la pauvreté d'existence (Pe), la pauvreté manifeste qui regroupe les deux (M) et la pauvreté latente qui reflète soit l'un, soit l'autre (L), le tableau indique:

- la moyenne du taux, calculée sur les vagues 1 à 4 du PCM,
- le taux de persistance, à savoir la propension moyenne à connaître un type de pauvreté donné pendant au moins trois années sur les quatre,
- le taux au moment x, à savoir la propension moyenne à connaître un type donné de pauvreté pendant au moins une année sur les quatre,
- les ratios des taux persistants et au moment x par les taux moyens correspondants.

Pour mieux faire ressortir les variations entre les pays, ceux-ci ont été classés à la figure 7.19, comme précédemment, d'après la moyenne de leur taux de risque de pauvreté monétaire/pauvreté d'existence .

Les sous-groupes de la population les plus désavantagés sont ceux qui souffrent de pauvreté persistante à la fois sur le plan des ressources monétaires et des conditions de vie, situation qui correspond au taux de pauvreté manifeste persistante (PMP). Ce taux varie entre à peine 1 % au Danemark et de 3 à 5 % aux Pays-Bas, en Autriche et en Belgique, 8 ou 9 % en Espagne et en Grèce et même 12 % au Portugal. La moyenne simple des pays est de 6 %. Dans une analyse plus détaillée, il serait important d'examiner le profil social et la situation de ces sous-groupes.

Tableau 7.8. Taux persistant (P) et au moment x (A) des différentes mesures du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

	Taux de risque de pauvreté monétaire (Pm)					Taux de pauvreté d'existence globale (Pe)				
	ratio par rapport à la moyenne					ratio par rapport à la moyenne				
	Pm moyen	PPm persistant	APm au moment x	PPm persistant/Pm	APm au moment x/Pm	Pe moyen	PPe persistant	APe au moment x	PPe persistant	APe au moment x
B	17	13	30	0,73	1,73	14	10	23	0,77	1,65
DK	9	5	19	0,56	2,14	10	7	18	0,73	1,74
EL	21	17	36	0,77	1,67	28	24	41	0,85	1,46
E	20	15	35	0,73	1,74	22	19	34	0,84	1,51
F	16	12	26	0,76	1,67	15	13	24	0,81	1,56
IRL	19	15	31	0,77	1,63	16	13	26	0,80	1,59
I	18	13	32	0,73	1,76	16	12	25	0,79	1,61
NL	11	7	20	0,67	1,92	10	8	17	0,77	1,64
A	13	8	24	0,60	1,87	12	9	20	0,72	1,62
P	23	19	36	0,82	1,55	34	30	46	0,89	1,35
Moyenne	17	12	29	0,72	1,77	18	15	27	0,80	1,57

	Taux de «pauvreté manifeste» (M)					Taux de «pauvreté latente» (L)				
	ratio par rapport à la moyenne					ratio par rapport à la moyenne				
	M moyen	PM persistant	AM au moment x	PM persistant/M	AM au moment x/M	L moyen	PL persistant	AL au moment x	PL persistant/L	AL au moment x/L
B	6	5	12	0,70	1,84	24	19	39	0,79	1,59
DK	3	1	6	0,44	2,26	17	12	30	0,71	1,80
EL	12	9	21	0,76	1,71	37	32	53	0,86	1,44
E	10	8	18	0,73	1,72	32	27	48	0,84	1,50
F	7	6	12	0,77	1,67	24	20	37	0,82	1,53
IRL	9	7	15	0,80	1,62	26	21	40	0,82	1,53
I	8	6	14	0,72	1,77	26	21	42	0,79	1,59
NL	4	3	7	0,70	1,84	17	13	29	0,75	1,71
A	5	3	9	0,56	1,89	20	15	33	0,72	1,63
P	15	12	23	0,81	1,57	42	38	57	0,89	1,34
Moyenne	8	6	14	0,70	1,79	27	22	41	0,80	1,56

Py: «y» persistant (pendant 3 années sur 4)

Ay: «y» au moment x (au moins une année sur 4)

xPm: taux de risque de pauvreté monétaire (mesure floue ajustée pour correspondre à 60 % du taux médian national de pauvreté monétaire)

xPe: taux de pauvreté d'existence (ajusté pour correspondre à la moyenne simple de Pm pour l'UE)

xM: taux de «pauvreté manifeste» (expérience à la fois du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence)

xL: taux de «pauvreté latente» (expérience du risque de pauvreté monétaire et/ou de la pauvreté d'existence)

Moyenne: moyenne simple des vagues 1 à 4 pour le panel longitudinal

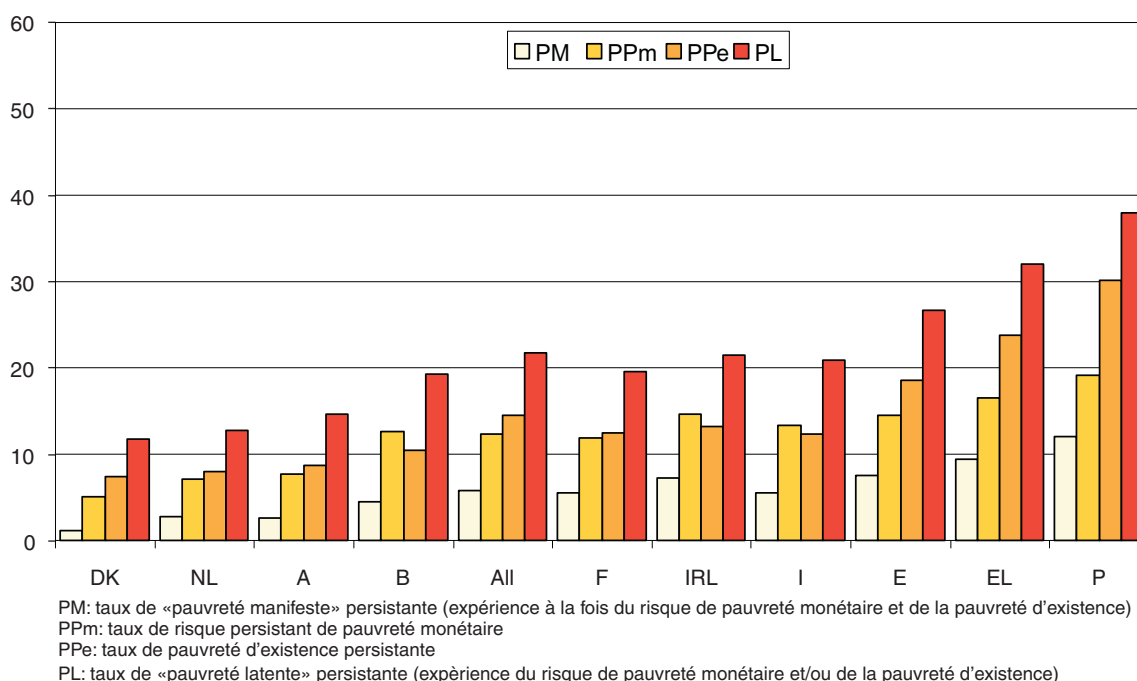
Persistant: risque de pauvreté monétaire/pauvreté d'existence pendant au moins 3 années sur les 4 (vagues 1 à 4)

Au moment x: risque de pauvreté monétaire/pauvreté d'existence pendant au moins une année sur les 4

Autriche: les données (disponibles pour 3 années seulement) ont été imputées pour obtenir une série sur 4 ans sur la base des résultats dans d'autres pays. Les mesures transversales de la Finlande pour les vagues 1 et 2 ont été construites selon le même système de modélisation.

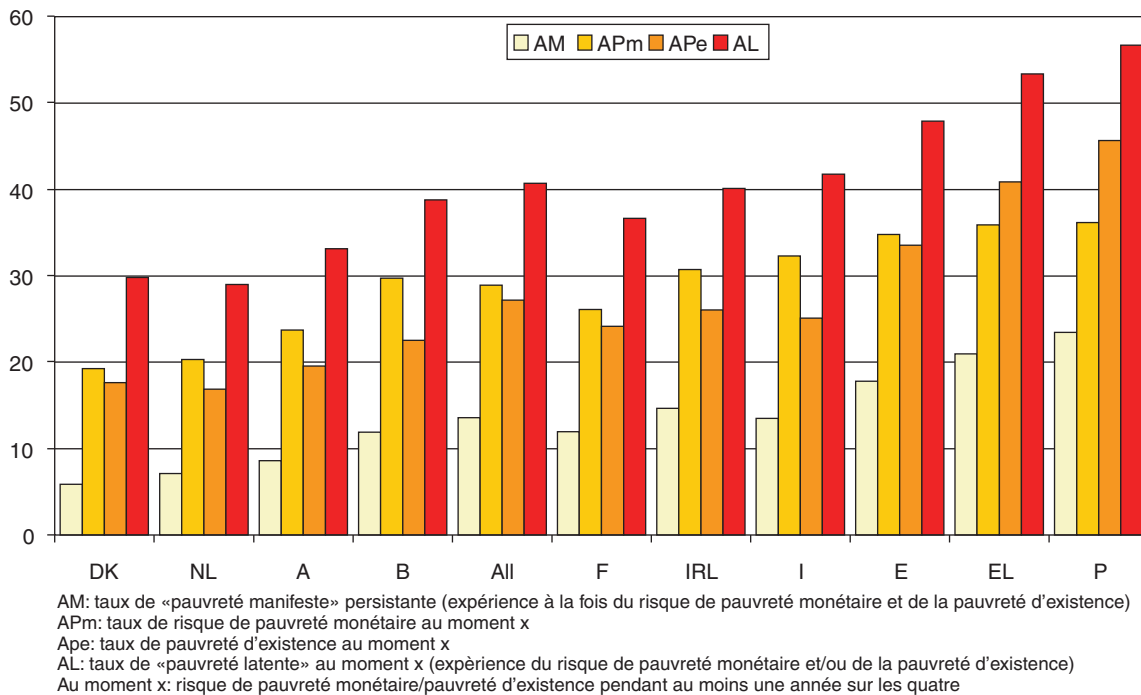
Les sous-groupes de la population qui connaissent la pauvreté, mais pas forcément sous une forme extrême, sont constitués des individus qui sont démunis en termes de ressources monétaires ou de conditions de vie (pas forcément les deux à la fois) à un moment donné (pas forcément de façon persistante) de la période de quatre ans. En moyenne pour les différents pays, ils représentent une proportion de 41 %. Par conséquent, une minorité substantielle de la population de l'UE a connu le risque de pauvreté monétaire ou d'autres formes de pauvreté d'existence pendant une certaine durée au moins de la période de quatre ans. Les 59 % restants sont mieux lotis. Dans les États membres, le taux de pauvreté latente au moment x (AL) s'échelonne de 30 à 33 % au Danemark, aux Pays-Bas et en Autriche, pour passer à 48 % en Espagne, 53 % en Grèce et 57 % au Portugal. Dans ces derniers pays, la majorité de la population a connu le risque de pauvreté monétaire ou d'autres formes de pauvreté d'existence pendant une certaine durée au moins de la période de 4 ans.

Figure 7.19. Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence persistante



Le ratio du taux de pauvreté d'existence persistante par le niveau de pauvreté d'existence à un moment quelconque indique dans quelle mesure un niveau de pauvreté donné dans une société tend à se concentrer sur les mêmes individus et les mêmes ménages. Plus le ratio est élevé, plus le niveau de pauvreté concerné a un impact important en termes de segmentation de la société.

Comme nous l'avons vu au point précédent avec l'incidence combinée du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence, la persistance dans le temps de l'incidence de la pauvreté tend à accentuer les écarts existants. Dans les pays qui affichent des niveaux plus élevés de risque de pauvreté monétaire ou de pauvreté d'existence, les différents aspects de la pauvreté tendent non seulement à se concentrer sur les mêmes individus et ménages, mais aussi à perdurer pour ceux-ci, les effets de la pauvreté se confondant dans les différentes dimensions des conditions de vie et dans le temps.

Figure 7.20. Taux de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence au moment x


7.8. Conclusions

Le point de départ du présent chapitre est le constat, avéré pour un certain nombre de pays européens, que le rapport entre le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence est moins étroit qu'on ne le pense généralement et qu'il varie de façon systématique dans les différentes dimensions de la pauvreté d'existence. Les seuils de risque de pauvreté monétaire peuvent poser un problème pour l'identification des individus exposés à une pauvreté d'existence extrême; les indicateurs monétaires et non monétaires de la pauvreté donnent des informations de types assez différents, que l'on peut combiner utilement pour les besoins de la recherche analytique et de l'action politique. Dans le présent chapitre, nous avons employé des données tirées des quatre premières vagues du PCM pour examiner ces questions.

Il ressort de l'analyse statistique que cinq dimensions distinctes de la pauvreté d'existence se dégagent dans l'ensemble des pays inclus dans le PCM, ce qui confirme la cohérence de cette structure de la pauvreté d'existence dans les différents pays. Le constat essentiel est donc qu'il est possible d'effectuer des comparaisons européennes dans différentes dimensions de la pauvreté d'existence avec une certaine assurance que l'on mesure bien les mêmes phénomènes. En ce qui concerne le rapport entre le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence, nous avons pu observer dans tous les pays que c'est dans la dimension primaire de la pauvreté d'existence que le lien est le plus étroit et, ensuite, dans la dimension secondaire. Dans les dimensions relatives au logement et à l'environnement, en revanche, le rapport est très faible dans la majorité des pays. Cela est très important parce que les éléments relatifs au logement ont souvent occupé une place prépondérante dans les mesures destinées à quantifier la pauvreté généralisée. Il est toutefois clair que, pour identifier les déterminants de la pauvreté d'existence, il faut s'intéresser, au-delà du revenu courant, à des facteurs tels que le type de milieu (urbain ou rural) où vivent les individus, la phase de la vie dans laquelle ils se trouvent et l'impact de l'offre de logements sociaux.

L'approche fondée sur l'exclusion sociale a focalisé l'attention sur les processus qui entraînent vers les désavantages multiples et l'isolement social. En ce qui concerne l'isolement social et la non-participation à des organisations, nous avons constaté que les éléments dont nous disposons ne constituent pas des mesures évidentes de l'exclusion sociale. L'ampleur des variations entre les pays montre clairement que, dans les différentes sociétés, la sociabilité a sa dynamique propre qui trouve ses racines dans des trajectoires de développement économique et culturel anciennes et très différentes. Compte tenu de la nature des indicateurs sur la santé dont nous disposons, il serait téméraire de vouloir baser des conclusions robustes concernant l'exclusion sociale sur une analyse limitée à ces seuls indicateurs.

Les partisans de l'approche fondée sur l'exclusion sociale ont souvent critiqué l'analyse de la pauvreté pour son caractère statique et unidimensionnel. Il ne s'agit toutefois pas de traits incontournables: dans le présent chapitre, nous avons mis à profit le PCM de manière à examiner l'ampleur du cumul de privations. Les individus exposés à cette forme de dénuement sont très susceptibles de subir des désavantages multiples et de basculer dans une spirale de précarité. Il ressort cependant de notre analyse que, même en cas de pauvreté d'existence, où nous pourrions nous attendre à des liens très directs, les résultats observés ne font pas état d'un désavantage multiple systématique. Le meilleur exemple en est peut-être le fait qu'en général, les individus exposés à un risque persistant de pauvreté monétaire ne sont pas beaucoup plus enclins que d'autres à estimer vivre dans des quartiers frappés par le vandalisme ou la criminalité: la grande majorité considère en fait que ce n'est pas le cas.

Le risque persistant de pauvreté monétaire a un impact variable sur la pauvreté d'existence qui, dans certaines dimensions, est très faible. Les personnes menacées de pauvreté monétaire de façon persistante encourrent à l'évidence des risques relativement élevés d'être touchées par la pauvreté d'existence. Même lorsqu'on applique une définition du cumul de privations plus restrictive que celle figurant dans la littérature relative à l'exclusion sociale, on constate que seule une minorité répond aux critères. En outre, les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire de façon persistante ne représentent, dans tous les pays, qu'une minorité de celles qui cumulent les privations. Élargir l'analyse pour y intégrer des dimensions supplémentaires ou rendre les critères plus restrictifs aurait pour effet de réduire à la portion congrue le nombre de démunis cumulant les privations parmi les personnes frappées de pauvreté monétaire persistante. Le fait que celle-ci ait des répercussions multiples ne se traduit pas nécessairement par des cas extrêmes de désavantages multiples à grande échelle. Les liens observés relèvent des probabilités et, comme c'est le cas dans l'ensemble des sciences sociales, même ce que l'on considère comme des rapports étroits ne correspondent souvent qu'à des niveaux de corrélation limités. Il est clair que quantités d'autres facteurs que le risque persistant de pauvreté monétaire sont des déterminants de la pauvreté d'existence et que ces facteurs varient d'une dimension à l'autre. Les différences en termes de cumul de privations se rapportent, pour une large part, aux catégories socioéconomiques plutôt qu'à des groupes spécifiques d'individus. Notre propos n'est pas de dire que cette structuration des désavantages n'est pas importante, mais qu'elle conduit à des résultats différents et nécessite des solutions autres que ce que l'on a généralement pu tenir pour acquis.

Pour comprendre la pauvreté d'existence, il convient de dépasser le clivage entre une minorité exclue et frappée de privations multiples d'une part et une majorité aisée d'autre part. Une vision peut-être plus conforme à la réalité est celle qui considère la pauvreté comme une vicissitude (parfois transitoire) qui frappe de façon très large et à travers certaines catégories socioéconomiques en réaction aux aléas de la politique économique et sociale et des circonstances de l'existence.

Plus on a pris conscience du fait que certaines des difficultés inhérentes à l'approche reposant sur un seuil de revenu découlent de ce que le revenu courant offre une mesure très imparfaite du revenu permanent ou des ressources à disposition, plus on s'est tourné vers l'utilisation de mesures du risque persistant de pauvreté monétaire. Notre analyse fait apparaître que ces mesures sont en effet beaucoup plus étroitement liées à la pauvreté d'existence et s'approchent davantage des propriétés que doit avoir une mesure du risque de pauvreté. Jusqu'à présent, l'étude de la dynamique de la pauvreté s'est toutefois concentrée principalement sur le risque de pauvreté monétaire et on ne s'est que très peu intéressé aux mesures directes de la pauvreté d'existence. Cela pourrait s'expliquer, jusqu'à un certain point, par l'hypothèse implicite que la pauvreté d'existence est plus stable qu'un revenu faible. Notre analyse fait cependant apparaître qu'il n'en est rien et que, sur une période de quatre ans, les entrées et sorties des tranches supérieures du continuum de la pauvreté d'existence ont été tout aussi fréquentes que les mouvements de part et d'autre du seuil de risque de pauvreté monétaire égal à 60 % du revenu médian. Par ailleurs, alors qu'il existe un rapport clair et systématique entre les formes persistantes du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence, l'un et l'autre ne se recouvrent pas parfaitement.

Il est important de souligner que l'existence avérée d'une puissante dynamique en matière de pauvreté monétaire ne signifie pas que la pauvreté d'existence tant courante que persistante n'est pas structurée. Comme nous l'avons vu, diverses variables relatives aux ressources, comme la situation sur le marché du travail et la classe sociale, et différentes variables relevant des besoins, comme la situation matrimoniale et la configuration du ménage, permettent, en plus de l'impact du risque persistant de pauvreté monétaire, d'atteindre une grande prévisibilité en ce qui concerne le risque d'exposition à la pauvreté d'existence.

Il convient de tirer plusieurs conséquences de nos résultats. D'abord, il est clair que, pour appréhender la pauvreté et l'exclusion sociale, il est peu prudent de se fonder uniquement sur des mesures basées sur les revenus. Pour preuve, le risque persistant de pauvreté monétaire ne permet d'expliquer que de façon limitée la gravité des difficultés économiques rencontrées par les ménages et l'ampleur de l'influence indépendante

exercée par la pauvreté d'existence. Nous ne préconisons cependant pas non plus de laisser de côté les mesures monétaires. Nous avançons plutôt que la complexité des résultats que nous avons présentés souligne le danger qu'il peut y avoir à tenter de comprendre la nature et l'importance du risque de pauvreté monétaire en se fondant sur une mesure unique, quelle qu'elle soit.

D'importants problèmes analytiques et politiques découlent du fait qu'une mobilité considérable à court terme coexiste avec un niveau élevé de structuration sociale de la pauvreté d'existence en termes de caractéristiques relativement stables des individus comme la classe sociale, le niveau d'études et l'expérience du marché du travail. L'analyse des facteurs qui déterminent les mouvements à court terme d'entrée ou de sortie du risque de pauvreté monétaire ou de la pauvreté d'existence extrême requiert une approche assez différente de celle adoptée dans le présent chapitre et, idéalement, une série de données couvrant une plus longue période. Il est évidemment essentiel d'opérer une distinction entre la pauvreté de courte et de longue durée et l'exclusion sociale et de tenter de cerner les facteurs qui y conduisent. Toutefois, il est peut-être encore plus crucial que l'attention portée à ces questions et aux défis analytiques qu'elles posent n'occultent pas le fait que les catégories sociales exposées à des risques élevés sont très prévisibles, que les individus soient menacés de pauvreté monétaire et/ou connaissent la pauvreté d'existence à quelque moment que ce soit. Pour l'action politique, l'intérêt croissant pour la prise en charge et l'action individuelles ne doit pas masquer le fait que l'existence des gens continue dans une large mesure d'être structurée socialement par un ensemble d'influences forgées par des forces socioéconomiques et politiques plus larges.

8. Rôle des transferts sociaux

Par les transferts sociaux en espèces, le secteur public redistribue des ressources et contribue à faire reculer la pauvreté et l'exclusion. Le présent chapitre analyse l'importance des transferts sociaux publics dans le revenu disponible, leurs effets redistributifs ainsi que leur efficacité en termes de lutte contre la pauvreté monétaire. Les trois points ci-après examinent chaque problème l'un après l'autre.

Les transferts en espèces examinés comprennent les retraites⁵¹, les allocations de chômage, les prestations de maladie et d'invalidité, les prestations familiales, les allocations d'éducation, les allocations de logement, l'aide sociale et d'autres prestations individuelles versées par les pouvoirs publics.⁵²

Les différents types de transferts en espèces poursuivent des objectifs différents, surtout en ce qui concerne leur fonction de redistribution. En particulier, les retraites publiques jouent, pour une très large part, un rôle de remplacement de la rémunération, tandis que certains transferts hors retraites, comme les prestations familiales ou l'aide sociale, sont de nature soit plus universelle ou plus ciblée et ne se rapportent pas nécessairement aux gains antérieurs. C'est pourquoi le présent chapitre analyse séparément les retraites et les autres transferts. Il opère également une distinction entre la population d'âge actif (entre 20 et 60 ans) et la population ayant atteint l'âge de la retraite (61 ans ou plus)⁵³.

8.1. Niveaux et répartitions des transferts sociaux

Le fait que trois citoyens européens sur quatre bénéficient de transferts sociaux publics (voir tableau 8.1)⁵⁴ montre bien à quel point ceux-ci sont importants. Le pourcentage varie entre 50 % environ en Grèce et en Italie et plus de 85 % dans les pays nordiques, la Belgique, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal. La part des bénéficiaires de transferts a légèrement diminué de deux ou trois points de pourcentage entre 1994 et 1997 dans trois pays, à savoir en Grèce, en Espagne et en Irlande. Elle a augmenté en Allemagne, en France, en Italie, au Luxembourg, en Autriche et, surtout, au Portugal (+ 6 points de pourcentage).

La part des bénéficiaires de transferts autres que les retraites (c'est-à-dire les prestations liées au chômage, à la maladie, à la famille et aux revenus faibles) est moins importante, mais dépasse quand même la barre des 50 % en moyenne dans l'UE. Deux groupes de pays sortent du lot: d'une part la Grèce et l'Italie, où les bénéficiaires ne représentent que 20 %, et d'autre part le Danemark et la Finlande, qui affichent des parts très élevées, égales à 75 et 83 %. Dans tous les autres pays (sauf en Espagne), deux tiers environ de la population vivent dans des ménages percevant des transferts hors retraites.

Dans la plupart des pays, environ un tiers de la population perçoit une pension de retraite.⁵⁵ La proportion est nettement inférieure aux Pays-Bas et au Danemark (environ 20 %), où les prestations hors retraites jouent un rôle important, mais sensiblement plus élevée en Grèce (36 %) et en Italie (40 %), pays qui enregistrent tous deux la plus faible part de bénéficiaires de prestations hors retraites. Depuis 1994, le nombre des bénéficiaires de retraites a généralement augmenté, sauf aux Pays-Bas et en Autriche.

Quelle est l'importance des transferts publics en espèces dans les revenus des Européens? En moyenne, les transferts représentent un tiers du revenu disponible et viennent compléter les ressources tirées du marché du travail, principalement les rémunérations. Ils comptent pour une part plus faible du revenu total dans les pays du Sud de l'Europe, en particulier en Grèce, mais plus élevée dans les pays nordiques, notamment en Finlande⁵⁶, et en Belgique. Dans ce dernier pays, la «part des transferts» a augmenté de cinq points de pourcentage à la fin des années 1990, alors qu'elle a diminué d'autant en Irlande. D'autres pays affichent

⁽⁵¹⁾ Dans le présent rapport, ce concept recouvre les retraites versées par l'État ainsi que les retraites relevant de régimes professionnels, même s'ils ne sont pas gérés par les pouvoirs publics, dès lors qu'ils sont réglementés par ceux-ci. Les retraites privées sont également incluses, mais représentent une proportion si faible de l'ensemble des retraités actuels qu'elles n'ont pas une influence majeure sur les résultats de l'analyse.

⁽⁵²⁾ Sont exclus de l'analyse les différents types de transferts en nature tels que l'enseignement public ou les soins de santé publics. L'importance de l'offre de tels transferts en nature varie d'un pays à l'autre, élément qu'il convient de garder à l'esprit lors de l'interprétation des résultats ci-après.

⁽⁵³⁾ Étant donné que les retraites publiques constituent la principale composante du revenu des retraités dans tous les pays de l'UE, le fait que les transferts représentent des parts différentes des revenus de la population prise dans son ensemble et qu'ils aient des impacts variables sur le risque de pauvreté monétaire dans les pays de l'UE peut s'expliquer simplement par l'importance de la proportion des retraités dans chaque population.

⁽⁵⁴⁾ Il convient de souligner que l'analyse est toujours basée sur le revenu équivalent individuel. Cela signifie qu'en Belgique, par exemple, la part de 30 % ne désigne pas les bénéficiaires de pensions de retraite, mais plutôt les personnes vivant dans des ménages dont les revenus comprennent des prestations de retraite.

⁽⁵⁵⁾ L'addition des proportions respectives des bénéficiaires de retraites et de transferts hors retraites donne un résultat supérieur à la proportion totale des bénéficiaires, tous transferts confondus, étant donné que certains cumulent des prestations des deux catégories.

⁽⁵⁶⁾ Voir cependant la note méthodologique sur le PCM à l'annexe 2.

également une hausse de la part des transferts, de l'ordre de 3 ou 4 points de pourcentage cette fois: il s'agit de l'Allemagne, du fait des transferts hors retraites, et de l'Italie, du fait des retraites uniquement.

De manière générale, l'évolution des «parts des transferts» à la fin des années 1990 a suivi celle des proportions de bénéficiaires. Deux pays se démarquent toutefois nettement: en Belgique et en Grèce, la part des transferts dans le revenu disponible a augmenté au fil des années alors que la proportion de bénéficiaires a diminué, quoiqu'à partir d'un niveau très différent. Cette évolution traduit l'importance croissante des transferts dans les revenus des bénéficiaires dans ces pays.

Les retraites comptent pour plus de la moitié de l'ensemble des transferts sociaux. Elles représentent une part plus importante dans les pays du Sud de l'Europe, avec près de 90 % de la totalité des transferts en Grèce et en Italie et deux tiers au Portugal et en Espagne. Cela s'explique à la fois par la plus forte proportion de bénéficiaires de retraites et par le niveau plus faible d'autres prestations, comme nous le verrons plus loin.

Ensemble, les autres transferts représentent moins de la moitié de la totalité des transferts. Leur part ne dépasse nettement celle des retraites que dans trois pays: au Danemark, en Irlande et en Finlande (avec 67 %).

Tableau 8.1. Les transferts sociaux en Europe: indicateurs généraux

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Proportion de bénéficiaires en 1997																	
Tous transferts sociaux	88	85	81	49	58	78	88	51	86	80	85	88	93	87	81	78	73
Évolution 1994-1997	-1	0	2	-3	-3	2	-2	3	3	-1	3	6	0	1	..
Transferts hors retraites	68	75	60	20	34	60	81	19	66	65	69	68	83	71	64	60	52
Évolution 1994-1997	-2	1	1	-2	-4	2	-3	-2	1	-1	4	5	-2	0	..
Retraites	30	20	28	36	33	28	22	40	29	19	36	36	33	30	28	30	31
Évolution 1994-1997	3	0	2	0	1	2	0	5	2	-1	-1	3	1	1	..
Share in disposable income 1997																	
Tous transferts sociaux	42	36	32	25	32	33	33	32	33	32	33	28	53	40	36	35	33
Évolution 1994-1997	5	1	3	1	0	0	-5	4	2	-1	0	2	-1	1	..
Transferts hors retraites	20	22	13	3	12	14	22	5	14	17	13	9	35	21	18	16	13
Évolution 1994-1997	3	0	3	0	-1	0	-4	-1	1	0	1	0	-2	0	..
Retraites	21	14	20	22	20	19	11	27	19	15	19	19	18	19	17	19	20
Évolution 1994-1997	2	0	0	1	1	0	-1	5	1	0	-1	2	1	1	..

Source: PCM, 1994 et 1997. Notes: la période de référence va de 1994 à 1996 pour le Luxembourg et de 1995 à 1997 pour l'Autriche. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays. L'évolution est exprimée en points de pourcentage et n'est pas indiquée pour la Finlande ni pour la Suède.

Les transferts ont un poids différent selon que l'on se trouve dans le bas ou le haut de l'échelle des revenus (voir tableau 8.2). Sauf en Grèce et en Italie, ils représentent une part plus importante que les rémunérations ou d'autres revenus tirés du marché du travail dans le budget des personnes à faibles revenus (entre 50 et 80 % environ). Leur part oscille entre 26 et 63 % pour les personnes disposant de revenus moyens, entre 15 et 30 % pour celles ayant des revenus élevés et entre 8 et 25 % pour celles appartenant à la tranche des revenus très élevés. En moyenne dans l'UE, le rapport entre les «parts des transferts» dans les bas revenus et dans les revenus très élevés est de 3:1, résultat que l'on retrouve dans la plupart des pays de l'UE. L'Italie se distingue en ce sens qu'elle affiche à la fois la part la plus faible des transferts dans les bas revenus et la plus élevée dans les revenus très élevés, ce qui donne un rapport réduit de 1,8:1. Dans ce pays, les transferts représentent une part identique pour les revenus faibles et moyens. En revanche, les «parts des transferts» varient beaucoup plus entre les groupes de revenus et donnent des rapports de 4:1, voire plus, au Danemark, en Finlande, en Irlande et au Royaume-Uni.

Cette baisse constante des «parts des transferts» plus on grimpe dans l'échelle des revenus est surtout due aux transferts hors retraites dans la population d'âge actif. Le rapport entre les «parts des transferts» hors retraites dans les bas revenus et dans les revenus très élevés est d'environ 10:1 en moyenne dans l'UE. En général, les transferts hors retraites représentent moins de 10 % des revenus des personnes appartenant aux catégories des revenus élevés ou très élevés. Leur part dans le budget des personnes à bas revenus varie fortement: elle est particulièrement élevée en Belgique, en Irlande et en Finlande (de 60 à 70 %) et, dans une moindre mesure, en Suède et au Royaume-Uni (50 %), mais elle est très faible en Grèce et en Italie (9 %). Les «parts des transferts» hors retraites dans les bas revenus est aussi inférieure à la moyenne européenne au Portugal, en Espagne, en Autriche et au Luxembourg (de 20 à 30 %).

En revanche, on ne relève pas de baisse significative et systématique de la part des retraites à mesure que les revenus augmentent, ce qui reflète le caractère assurantiel et de remplacement des rémunérations de la plupart des régimes de retraite européens. Dans la majorité des pays, on ne note pas de différences significatives entre les

catégories de revenus quant à la part des retraites et, dans certains pays (comme au Luxembourg et aux Pays-Bas), celles-ci sont légèrement plus importantes pour les revenus moyens et même les revenus élevés que pour les bas revenus. Les seules exceptions sont le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni, où les retraites représentent des parts nettement plus faibles (la moitié, voire moins) pour les revenus élevés et très élevés, ce qui dénote la plus grande place qu'occupent les revenus du capital (retraites privées) dans le budget des retraités aisés dans ces pays.

Tableau 8.2. Part des transferts dans le revenu disponible, dans 4 catégories de revenus

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Tous les transferts sociaux (ensemble de la population)																	
bas revenus	78	68	60	40	48	56	70	35	50	55	57	49	77	61	67	58	55
revenus moyens	44	43	34	26	35	35	37	36	38	34	34	26	63	46	35	38	36
revenus élevés	22	15	18	17	26	21	12	26	20	22	20	17	30	23	19	21	21
revenus très élevés	24	12	17	13	21	8	20	15	22	18	16	19	18	14	17	17	17
Transferts hors retraites (population d'âge actif)																	
bas revenus	59	44	45	9	29	40	63	9	30	48	30	20	68	53	50	40	34
revenus moyens	22	28	13	3	13	15	26	4	16	20	15	10	47	26	16	18	14
revenus élevés	9	9	5	1	7	5	5	2	6	7	7	5	17	8	8	7	6
revenus très élevés	7	6	2	0	3	4	2	2	2	5	4	3	9	4	3	4	3
Retraites (populaton ayant l'âge de la retraite)																	
bas revenus	81	89	81	71	74	77	75	79	64	61	78	77	86	77	85	77	80
revenus moyens	83	69	83	74	73	79	62	83	82	84	69	60	84	83	68	76	78
revenus élevés	72	44	64	61	56	79	40	65	59	79	60	52	74	66	52	62	64
revenus très élevés	59	33	56	51	41	71	36	55	58	73	66	54	77	59	47	56	55

Source: PCM, 1994 et 1997. Notes: la période de référence va de 1994 à 1996 pour le Luxembourg et de 1995 à 1997 pour l'Autriche. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays. L'évolution est exprimée en points de pourcentage et n'est pas indiquée pour la Finlande ni pour la Suède. Les «bas revenus» se situent sous 60 % du revenu médian, les «revenus moyens» entre 60 et 120 %, les «revenus élevés» entre 120 et 180 % et les «revenus très élevés» au-dessus de 180 % du revenu médian.

L'importance des transferts sociaux apparaît davantage lorsque l'on examine, comme au tableau 8.3, leur poids dans les revenus de ceux qui en bénéficient.

Tableau 8.3. Poids des transferts sociaux dans le revenu disponible des bénéficiaires

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Tous les transferts sociaux	48	42	40	51	55	43	38	61	38	41	38	32	57	46	44	45	45

Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1997. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays

Dans l'ensemble, le poids des transferts dans les revenus des bénéficiaires est supérieur de quelque 4 à 9 points de pourcentage à leurs parts respectives dans les revenus de l'ensemble de la population, la moyenne européenne s'élevant à 45 %. La différence est toutefois beaucoup plus frappante dans le cas des pays qui affichent les parts les plus faibles: en Grèce, en Espagne et en Italie, les «parts des transferts» dans les revenus des bénéficiaires dépassent en fait la moyenne européenne. Par exemple, l'Italie enregistre, avec 61 %, la valeur la plus élevée d'Europe. Cela signifie que, dans ces trois pays, un pourcentage plus faible de bénéficiaires de transferts sociaux est davantage tributaire de ceux-ci que dans les autres pays européens.

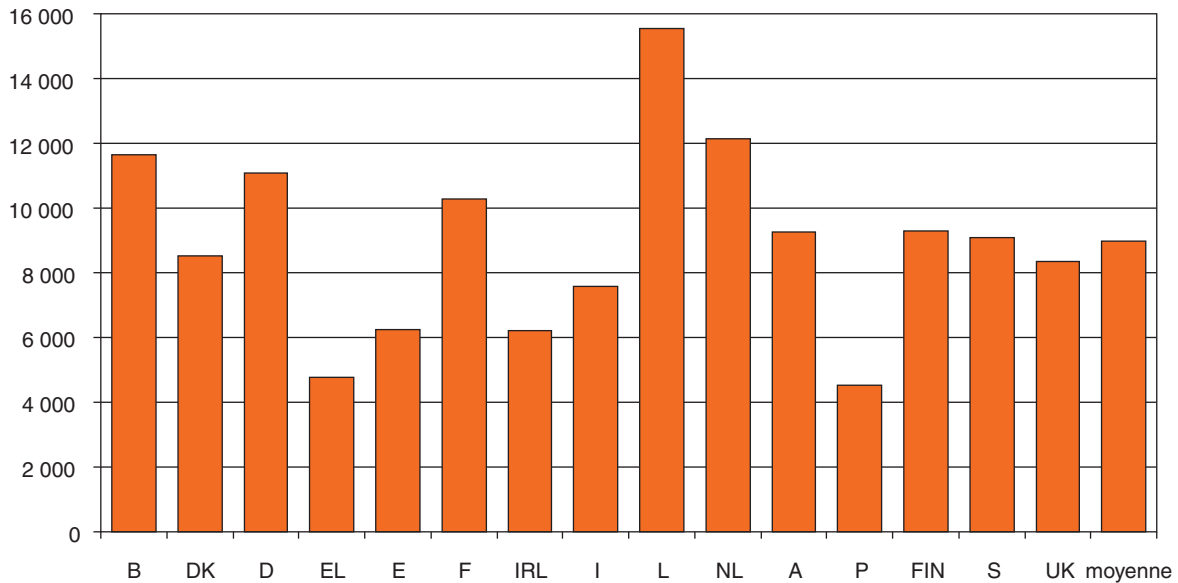
8.1.1. Retraites

En Europe, les retraites représentent, en moyenne, 79 % des revenus de ceux qui les perçoivent. Le pourcentage est le plus faible au Royaume-Uni et en Irlande (environ 70 %) et le plus élevé en Belgique et en Finlande (84 et 91 % respectivement).

Tableau 8.4. Poids des retraites dans le revenu disponible des bénéficiaires

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Retraites	84	76	82	75	75	81	71	80	77	89	73	72	91	80	72	79	79

Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1997. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays

Figure 8.1. Montant moyen des retraites en SPA en 1997


Comme le montre la figure 8.1, les écarts entre les pays européens concernant le montant moyen réel des retraites exprimé en SPA ne reflètent qu'en partie ceux relevés pour les revenus moyens de l'ensemble de la population (voir chapitre 3). Comme pour les revenus globaux, le montant moyen des retraites est le plus faible au Portugal et en Grèce (quelque 4 500 SPA) et le plus élevé au Luxembourg (15 500 SPA). L'Espagne, l'Irlande et l'Italie affichent aussi des résultats inférieurs à la moyenne européenne. En revanche, les pensions de retraite sont au-dessus de la moyenne (entre 10 000 et 11 500 SPA) en France, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique.

8.1.2. Transferts hors retraites

Dans les pays européens, les multiples composantes des systèmes de protection sociale diffèrent tant sur le plan de la réglementation que de leur importance relative. On distingue schématiquement quatre groupes de pays.

- Au Danemark, en Finlande, en Suède et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas, les transferts universels auxquels ont droit tous les résidents jouent un rôle important. Ils sont combinés à des prestations supplémentaires relativement généreuses.
- Dans les autres pays européens continentaux, les régimes de protection sociale sont caractérisés par la prépondérance des assurances sociales liées aux rémunérations. Ces prestations couvrent la grande majorité de la population et sont complétées par des régimes plus limités ciblés sur la population à bas revenus.
- En Irlande et au Royaume-Uni, les transferts relevant d'un régime assurantiel sont moins développés, tandis que les transferts ciblés (souvent sous condition de ressources) y tiennent une place beaucoup plus grande que dans d'autres pays.⁵⁷
- Dans les pays du Sud de l'Europe, la couverture de la population par des transferts tant de nature assurantielle que ciblée est plus faible que dans les autres pays européens. Les transferts de remplacement en cas d'inactivité (chômage, maladie ou invalidité) y sont les plus importants.

Il ressort de la figure 8.2 que la structure des transferts hors retraites varie fortement d'un pays de l'UE à l'autre, en raison tant des différences entre les régimes de protection sociale que des particularités structurelles des pays (par exemple, le taux de chômage est faible au Luxembourg mais élevé en Espagne). Environ 30 % des transferts hors retraites sont des prestations liées au chômage; celles-ci sont les plus importantes en Irlande et en Espagne. Les prestations de maladie et d'invalidité représentent un quart des transferts et occupent une place majeure dans les quatre pays du Sud de l'Europe. Ensemble, les allocations de chômage et les

⁽⁵⁷⁾ Le régime des allocations de chômage irlandais est toutefois plus proche de ceux en place sur le continent européen.

prestations de maladie et d'invalidité peuvent être considérées comme des transferts de remplacement purs et simples: ils totalisent 90 % de l'ensemble des transferts hors retraites en Espagne et près de 80 % en Italie. En revanche, l'aide sociale et les allocations de logement sont à considérer comme des composantes du régime de transferts davantage destinées aux personnes ayant des bas revenus: elles représentent 12 % en moyenne en Europe, contre 20 % ou plus en France, en Suède et au Royaume-Uni. Enfin, les prestations familiales (qui comptent pour environ un tiers des transferts hors retraites en moyenne dans l'UE) sont particulièrement importants en Autriche et au Luxembourg (54 % des transferts).

En ce qui concerne les bénéficiaires, les transferts hors retraites représentent un quart de leur revenu disponible (voir tableau 8.5). C'est dans les pays du Sud de l'Europe que les niveaux sont les plus divergents: l'Espagne enregistre l'une des parts moyennes les plus élevées des transferts hors retraites dans le revenu disponible individuel, l'Italie occupe une position intermédiaire, tandis que le Portugal et la Grèce obtiennent les parts les plus faibles en Europe. Selon le pays, les différentes composantes des transferts hors retraites pèsent plus ou moins lourd dans le revenu des bénéficiaires. Les allocations de chômage sont assez importantes en Espagne, en Irlande et en Finlande, mais pratiquement négligeables en Grèce. Les prestations de maladie et d'invalidité jouent un plus grand rôle en Belgique, en Espagne et en Finlande, mais beaucoup moins au Portugal. C'est en Allemagne et aux Pays-Bas que les prestations familiales pèsent le plus lourd dans les revenus des bénéficiaires; elles ont en revanche moins de poids en Suède. Les indemnités d'éducation pèsent davantage au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède. Il en va de même pour les allocations de logement au Portugal et au Royaume-Uni. Enfin, les prestations d'aide sociale occupent une plus grande place dans le budget des bénéficiaires en Belgique, en Italie, en Suède et, surtout, aux Pays-Bas.

Figure 8.2. Composition des transferts hors retraites en 1997

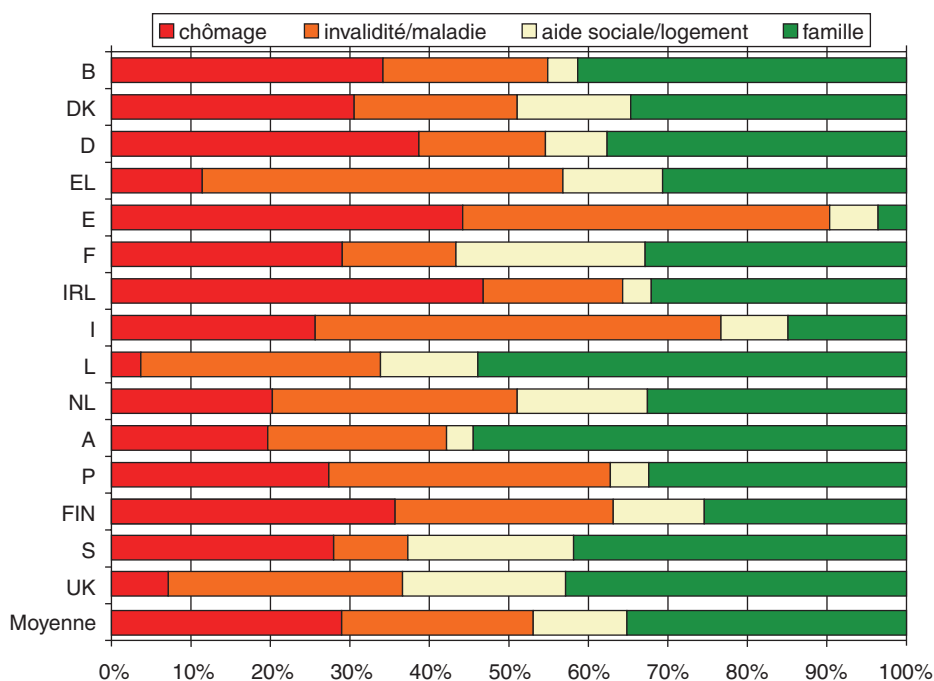


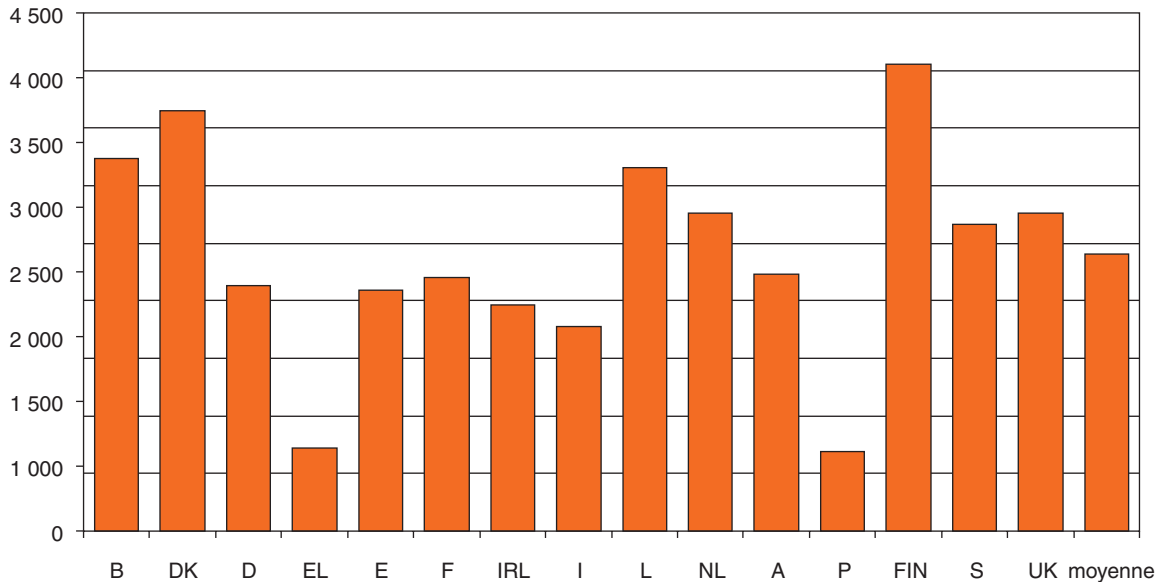
Tableau 8.5. Poids des transferts hors retraites dans le revenu disponible des bénéficiaires en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15
Transferts hors retraites	28	29	21	15	34	24	28	23	19	27	19	13	43	30	27	25
Prestations de chômage	28	25	26	4	32	21	32	23	20	28	17	27	32	22	18	24
Maladie et invalidité	14	10	9	10	14	11	10	9	11	9	12	4	16	13	14	11
Prestations familiales	31	37	42	34	38	18	29	29	33	45	33	23	38	9	38	32
Indemnités d'éducation	5	20	14	4	6	9	11	12	7	21	9	7	12	20	17	14
Allocations de logement	6	9	10	7	13	11	13	11	5	9	5	22	11	11	18	11
Aide sociale	31	22	24	9	13	22	2	28	6	56	15	11	11	29	n.a.	19
Autres	11	16	n.a.	14	9	5	3	19	39	n.a.	4	9	4	8	24	11

Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1997. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays

En moyenne, le montant des transferts hors retraites en Europe ne représente qu'un quart de celui des retraites, soit quelque 2 400 SPA (voir figure 8.3). C'est au Portugal et en Grèce que les montants sont les plus faibles (environ 700 SPA); ils sont les plus élevés au Danemark et en Finlande (de 3 700 à 4 000 SPA), suivis par la Belgique et le Luxembourg (environ 3 200 SPA). Les montants dépassent aussi la moyenne au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Suède.

Figure 8.3. Montant moyen des transferts hors retraites en SPA en 1997



8.2. Effets redistributifs: viser l'«efficacité»

Comment les transferts sociaux sont-ils répartis entre les différents niveaux de l'échelle des revenus? Contribuent-ils à redistribuer les ressources des tranches plus riches aux tranches plus pauvres de la population? De manière générale, les transferts (comme toute autre composante du revenu) peuvent être distribués de quatre façons différentes:

- de façon «régressive», suivant la distribution courante des gains: les tranches plus riches perçoivent une part plus importante des transferts;
- de façon «proportionnelle»: chaque tranche de revenu perçoit la même part des transferts;
- de façon «progressive»: des parts plus élevées des transferts reviennent aux tranches de revenus plus faibles, comme c'est le cas avec les prestations sous conditions de ressources;
- de façon plus favorable à la classe moyenne: les tranches correspondant aux revenus moyens perçoivent une part plus élevée des transferts que le haut ou le bas de la distribution.

On peut émettre l'hypothèse que les effets redistributifs des transferts sociaux sont plus faibles dans des pays où les programmes sociaux reposent majoritairement sur des régimes liés aux rémunérations que dans ceux qui appliquent des modalités plus universalistes d'octroi des transferts. De même, on peut supposer que ces effets sont plus importants dans des pays où les transferts sous conditions de ressources jouent un rôle plus important. Dans ce dernier cas, une part globale plus limitée des transferts dans le revenu disponible serait compensée par un ciblage accru des démunis.

Le tableau 8.6 montre qu'ensemble, tous les transferts sociaux sont répartis de façon plutôt proportionnelle, les groupes de revenus plus élevés étant légèrement favorisés: les 20 % les plus pauvres perçoivent quelque 18 % de tous les transferts, les 20 % les plus riches en touchent 23 % et les 60 % disposant de revenus moyens se partagent les 59 % restants. Cette répartition se retrouve dans la majorité des pays de l'UE, avec quelques exceptions notables: au Danemark et en Irlande, les 20 % les plus pauvres perçoivent un pourcentage des transferts supérieur à leur part dans la population (environ 25 %), tandis que les 20 % les plus riches en reçoivent moins (environ 15 %). À première vue, ces régimes semblent plus «ciblés» sur les bas revenus que dans d'autres pays. En revanche, les pays du Sud de l'Europe (exception faite de l'Espagne) présentent une répartition beaucoup plus «régressive», en ce sens que 30 % des transferts reviennent au quintile le plus riche, contre de 9 à 14 % seulement au quintile le plus pauvre.

Dans l'ensemble, ces particularités n'ont guère changé à la fin des années 1990. Dans la moitié des pays environ, les parts des transferts revenant aux groupes de revenus supérieurs ont diminué (mais seulement en Belgique et en Grèce dans des proportions considérables). Au Danemark et, dans une moindre mesure, en Allemagne, les revenus moyens ont vu leur part de transferts se réduire au profit des tranches tant plus pauvre que plus riche. Une baisse de la part de transferts revenant aux pauvres, parallèlement à l'augmentation de celle revenant aux riches (évolution qui va dans le sens d'une plus grande concentration des revenus) n'est observée qu'au Portugal.

Tableau 8.6. Distribution des transferts sociaux en 1997 et évolution entre 1994 et 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Parts en %																	
20 % inférieurs	17	28	18	13	13	17	25	9	15	18	18	14	19	20	18	18	16
60 % moyens	56	57	58	60	65	57	60	64	64	53	59	54	64	61	61	59	59
20 % supérieurs	26	15	24	27	22	27	15	28	21	29	23	32	18	19	21	23	24
Évolution entre 1994 et 1997																	
20 % inférieurs	0	3	2	3	-1	1	0	0	1	-1	2	-2	0	1	..
60 % moyens	5	-6	-4	3	1	-1	-2	1	0	1	1	-1	-2	0	..
20 % supérieurs	-4	2	1	-6	0	-1	2	-1	-1	1	-3	2	1	-1	..

Source: PCM, 1994 et 1997. Notes: la période de référence va de 1994 à 1996 pour le Luxembourg et de 1995 à 1997 pour l'Autriche. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays. L'évolution est exprimée en points de pourcentage et n'est pas indiquée pour la Finlande ni pour la Suède.

Les résultats ci-dessus s'expliquent en grande partie par l'importance, dans les différents pays, des régimes publics de retraite qui, dans une large mesure, sont liés aux rémunérations. Le tableau 8.7 examine donc séparément la distribution des retraites (parmi la population ayant l'âge de la retraite) et des transferts hors retraites (parmi la population d'âge actif). Comme on pouvait s'y attendre, les retraites favorisent de façon plus ou moins grande les revenus plus élevés dans les quinze États membres de l'UE. La part revenant au quintile le plus riche dépasse la proportion de celui-ci dans la population (20 %) dans tous les pays, de 43 % au Portugal à 24 % au Danemark. Dans un certain nombre de pays, à savoir au Danemark, en Allemagne, en Italie, au Luxembourg et en Suède, les retraites semblent aussi favoriser légèrement les revenus moyens. Le seul pays où les 20 % les plus pauvres perçoivent plus de 14 % de la totalité des retraites est le Danemark. Les retraites sont donc en grande partie distribuées de façon régressive, suivant ainsi la distribution inégale des rémunérations (passées).

Tableau 8.7. Distribution des retraites et des transferts hors retraites en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Retraites (population ayant l'âge de la retraite)																	
20 % inférieurs	9	17	10	7	11	9	14	10	12	11	11	9	13	13	12	11	10
60 % moyens	52	59	59	57	60	56	56	60	61	54	54	48	57	61	57	57	58
20 % supérieurs	38	24	31	36	28	35	30	30	28	34	35	43	31	26	31	32	32
Transferts hors retraites (population d'âge actif)																	
20 % inférieurs	28	31	34	30	23	30	39	20	29	30	24	17	25	31	27	28	29
60 % moyens	54	54	55	60	63	55	56	56	59	54	61	66	64	59	59	58	57
20 % supérieurs	18	15	11	9	14	15	5	23	12	16	14	17	12	10	14	14	14

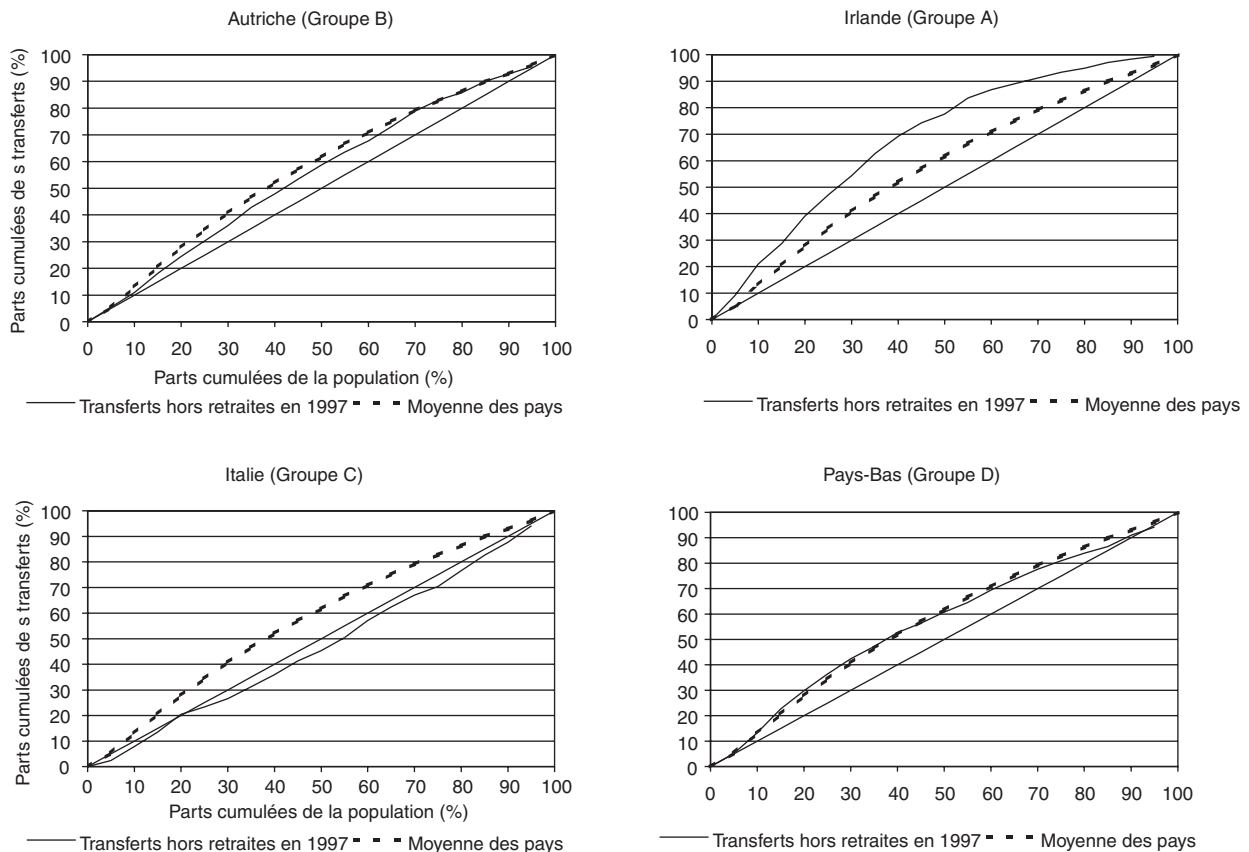
Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1997. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays

En revanche, les transferts hors retraites paraissent, dans l'ensemble, distribués de façon progressive, c'est-à-dire plus favorable aux bas revenus. En moyenne dans l'UE, 29 % de l'ensemble des transferts hors retraites reviennent au quintile le plus pauvre, 57 % aux revenus moyens et 14 % au quintile supérieur. En d'autres termes, ils exercent un impact redistributif sur la répartition sinon très inégale des rémunérations et d'autres sources de revenus. Des courbes de concentration des transferts hors retraites permettent d'illustrer ces traits caractéristiques (voir la figure 8.4) pour quatre pays «types» représentant les groupes décrits ci-dessous. Les graphiques présentent les parts des transferts hors retraites par rapport aux parts de la population (classées par ordre d'importance du revenu disponible). On peut ainsi distinguer quatre groupes de pays:

- Le Danemark, la Finlande et l'Irlande: ces trois pays présentent la répartition la plus ciblée des transferts hors retraites, bien au-delà de la moyenne de l'UE;

- l'Autriche et l'Espagne sont caractérisés par une répartition quasi «proportionnelle» des transferts hors retraites, témoignant d'un apport égal. Cela s'explique en partie par l'importance des prestations familiales en Autriche et des allocations de maladie en Espagne;
- au Portugal et en Italie, les transferts hors retraites sont légèrement plus favorables aux groupes de revenus plus élevés;
- les huit pays restants suivent très étroitement la moyenne légèrement ciblée de l'UE qui est décrite ci-dessus.

Figure 8.4. Courbes de concentration des transferts hors retraites dans quatre pays «types» de l'UE en 1997



Toutefois, les transferts hors retraites n'ont pas tous les mêmes effets redistributifs. Il semble logique que les prestations familiales ou de maladie soient réparties de façon beaucoup plus égale que, par exemple, les allocations d'aide sociale. Le tableau 8.8 présente la distribution des différentes composantes des transferts hors retraites pour l'ensemble de l'UE. On remarque que tant les indemnités de chômage que les prestations familiales sont distribuées comme les transferts hors retraites en général, c'est-à-dire de façon légèrement ciblée sur les tranches de revenus plus faibles. Les indemnités d'éducation sont aussi ciblées sur les bas revenus, de manière encore plus marquée que les indemnités de chômage ou les prestations familiales. Les prestations de maladie et d'invalidité ne sont pas ciblées sur les bas revenus, mais sont plutôt réparties également dans l'échelle des revenus de la population d'âge actif, les groupes de revenus moyens étant favorisés. Enfin, les allocations de logement et les prestations d'aide sociale sont, sans surprise, les plus ciblées: quelque deux tiers de l'aide sociale sont perçus par le quintile le plus pauvre de la population d'âge actif.

Tableau 8.8. Distribution des composantes des transferts hors retraites dans la population d'âge actif en moyenne de l'UE en 1997

	chômage	maladie et invalidité	famille	éducation	logement	aide sociale	autres
20 % inférieurs	29	17	30	46	52	67	38
60 % moyens	56	66	57	49	45	29	51
20 % supérieurs	15	17	13	6	3	4	11

Source: PCM, 1994 et 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1996. Les chiffres présentés correspondent à la moyenne pondérée de l'UE.

Ce n'est pas parce qu'un type de transfert n'est pas fortement ciblé qu'il n'intervient pas dans la redistribution des revenus. D'une part, la répartition des revenus (du marché) est, au départ, très inégale dans tous les pays européens, de sorte qu'un transfert proportionnel ou même légèrement «régressif» (ciblé sur les groupes les plus aisés) s'ajoutant à la rémunération entraîne une redistribution du revenu disponible vers les groupes de revenus plus faibles. D'autre part, certains transferts, qui sont très ciblés sur les tranches de revenus les plus pauvres, ne contribuent que très peu à la redistribution des revenus et à la lutte contre la pauvreté, simplement parce qu'ils représentent une part très faible.

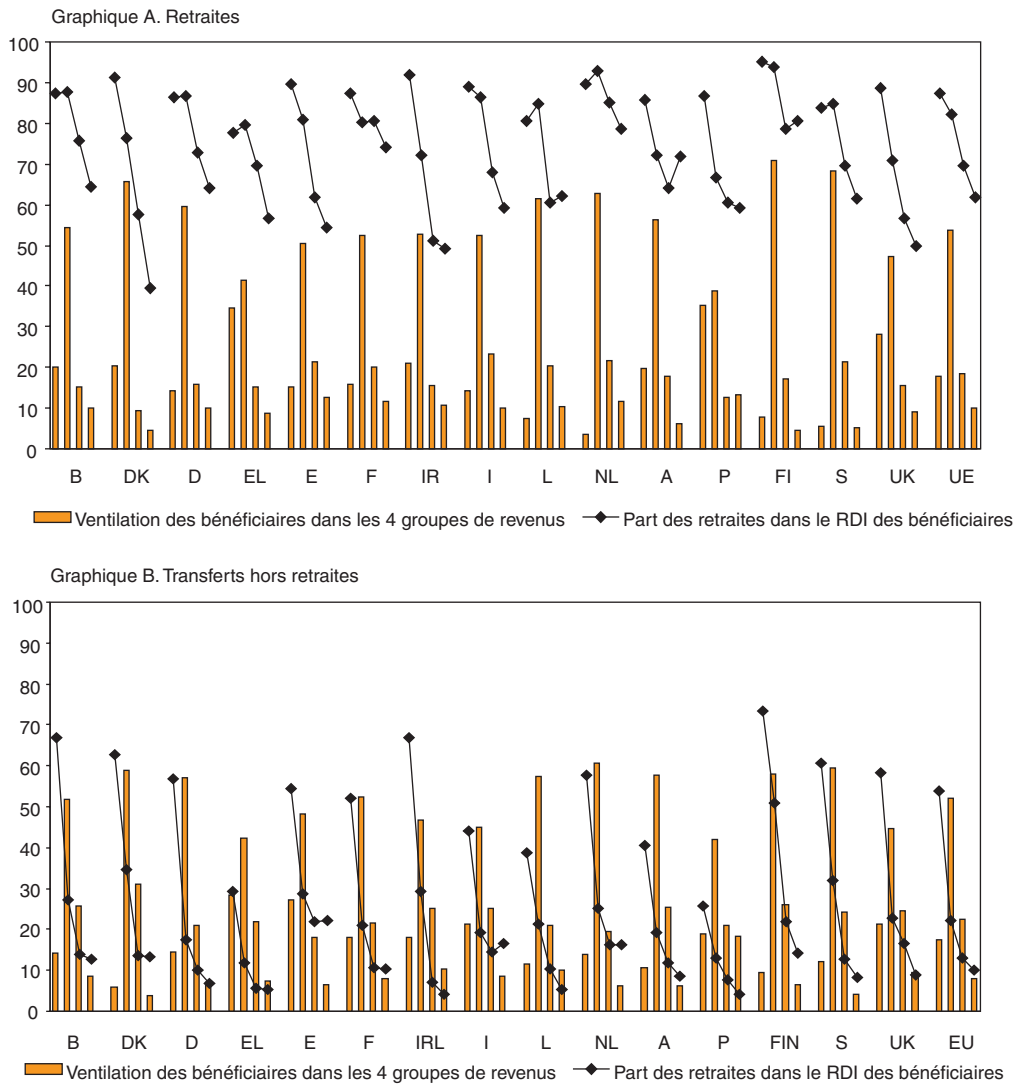
Pour évaluer l'efficacité des transferts sociaux, il est donc important d'examiner aussi les parts des transferts parvenant aux personnes qui, dans la population d'âge actif, sont exposées au risque de pauvreté monétaire, c'est-à-dire qui disposent de moins de 60 % du revenu médian, avant la perception d'un quelconque transfert hors retraites. On constate que la majorité de ces transferts hors retraites, soit 56 %, revient à des personnes d'âge actif vivant dans des ménages qui, avant transferts, étaient menacés de pauvreté monétaire. Le pourcentage est beaucoup plus élevé (environ 70 %) en Irlande et en Finlande, mais plus faible (moins de 50 %) en Italie et en Autriche. Parmi les différentes composantes des transferts hors retraites, les prestations d'aide sociale, les indemnités d'éducation et les allocations de chômage semblent toucher davantage les personnes menacées de pauvreté monétaire avant transferts que, notamment, les prestations familiales. Il convient cependant de noter que la part élevée d'un transfert donné (par exemple les indemnités de chômage) revenant aux personnes menacées de pauvreté monétaire dans un pays peut aussi s'expliquer par le fait que certains groupes à risque (comme les chômeurs) affichent un risque de pauvreté monétaire plus important et sont plus nombreux dans ce pays.

Tableau 8.9. Part des transferts hors retraites revenant aux personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian avant transferts en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne UE-15	
Transferts hors retraites	53	62	49	47	57	54	67	42	53	63	43	48	69	59	64	55	56
Prestations de chômage	62	44	53	32	51	47	69	34	41	46	46	44	62	53	59	50	51
Maladie et invalidité	53	72	61	64	58	42	58	52	74	72	55	51	71	21	59	42	58
Prestations familiales	28	18	26	35	38	39	51	17	28	27	25	29	35	27	46	31	33
Indemnités d'éducation	72	57	43	42	35	50	32	45	10	65	29	14	50	57	55	44	53
Allocations de logement	40	26	82	27	59	53	52	14	16	25	22	44	48	46	51	40	53
Aide sociale	72	33	83	56	59	70	43	64	36	94	30	12	56	83	..	56	75
Autres	16	42	..	26	40	23	41	40	91	..	30	34	5,1	35	59	37	52

Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1997. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays

La figure 8.5 résume les effets de redistribution et de ciblage des retraites et des transferts hors retraites par rapport à la ventilation des bénéficiaires, ainsi que la part des transferts revenant aux quatre groupes de revenus («faibles», «moyens», «élevés» et «très élevés»). Dans la plupart des pays, la part des retraites et des transferts hors retraites dans le revenu disponible individuel diminue à mesure que le niveau de vie augmente. En ce qui concerne les transferts hors retraites, le caractère ciblé en Irlande et en Finlande s'oppose clairement au ciblage plus faible en Espagne et en Italie.

Figure 8.5. Retraites et transferts hors retraites dans les quatre groupes de revenus en 1997


Source: PCM, 1997. Note: Les chiffres du Luxembourg se rapportent à 1996. Les quatre rectangles présentés pour chaque pays désignent les «bas revenus» (moins de 60 % de la médiane), les revenus «moyens» (de 60 à 120 % de la médiane), les revenus élevés (de 120 à 180 % de la médiane) et les revenus «très élevés» (plus de 180 % de la médiane)

8.3. Réduction du risque de pauvreté par les transferts sociaux

Le présent point examine dans quelle mesure les transferts sociaux et leurs diverses composantes contribuent à atténuer le risque de pauvreté monétaire. Le tableau 8.10 compare les taux et les écarts de risque de pauvreté monétaire avant et après transferts dans l'ensemble de la population, dans la population ayant l'âge de la retraite et dans la population d'âge actif. Il convient avant tout de formuler deux mises en garde. Premièrement, l'analyse ci-dessous compare la situation en matière de revenu disponible final à une situation hypothétique qui pourrait survenir en l'absence de transferts. Cette méthode ne tient pas compte d'effets comportementaux probables ni d'effets politiques sur la distribution avant transferts.⁵⁸ Deuxièmement, l'analyse ne prend pas en considération l'impact de la fiscalité (impôts sur le revenu et cotisations de sécurité sociale) qui pourrait jouer un plus grand rôle de redistribution et de réduction de la pauvreté dans certains pays que dans d'autres.⁵⁹ Les résultats ci-dessous ne donnent par conséquent qu'une première indication de l'efficacité des transferts en termes de diminution du risque de pauvreté monétaire.

⁽⁵⁸⁾ Par exemple, on peut considérer que des prestations familiales relativement élevées peuvent inciter à quitter le marché du travail, ce qui, en fait, accroît les risques de pauvreté monétaire.

⁽⁵⁹⁾ Ainsi, l'analyse ne tient pas compte de l'effet de déductions fiscales et d'autres réglementations en la matière liées à la situation familiale. Ces systèmes favorisent généralement les groupes de revenus élevés dans des pays comme la France, l'Allemagne et le Luxembourg, et les groupes de revenus faibles dans les pays du Sud de l'Europe, en Autriche et en Belgique.

En moyenne dans l'UE, les transferts sociaux réduisent de plus de la moitié le taux de risque de pauvreté monétaire et divisent par deux environ l'écart de risque de pauvreté monétaire dans l'ensemble de la population, résultats qui se vérifient dans les quinze États membres de l'UE. Cela tient cependant en grande partie à l'importance des régimes publics de retraites. Si ceux-ci n'existaient pas, tant les taux que les écarts de risque de pauvreté monétaire avoisineraient en fait 100 % dans la population ayant l'âge de la retraite dans certains pays, étant donné que les retraites publiques constituent la seule composante majeure des revenus de ces personnes. Hormis les pensions minimales, la grande majorité des retraites peuvent être considérées comme des substituts des rémunérations, de sorte que les observations ci-dessous ne concernent que l'impact des transferts hors retraites sur la population d'âge actif.

Tableau 8.10. Indicateurs de risque de pauvreté monétaire avant et après transferts

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne EU-15	
Indicateurs relatifs à tous les transferts sociaux (ensemble de la population)																	
taux de risque avant	46	38	39	38	43	43	41	42	42	38	40	39	52	45	44	42	42
taux de risque après	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15	17
écart de risque avant	74	72	68	64	66	64	66	70	57	71	60	62	86	67	72	68	68
écart de risque après	31	21	28	35	36	26	19	38	22	28	26	30	21	28	33	28	31
Indicateurs relatifs aux retraites (population ayant l'âge de la retraite)																	
taux de risque avant	86	78	81	80	69	87	66	78	76	85	76	72	77	86	77	78	79
taux de risque après	21	19	14	35	16	17	21	15	9	5	20	35	8	6	28	18	18
écart de risque avant	85	78	85	80	81	79	77	83	80	87	80	81	109	78	75	83	82
écart de risque après	25	13	33	36	21	27	15	27	22	29	24	28	11	14	24	23	27
Indicateurs relatifs aux transferts hors retraites (population d'âge actif)																	
taux de risque avant	25	23	20	20	27	25	29	20	23	23	20	23	39	28	25	25	23
taux de risque après	12	6	12	19	18	14	15	18	10	11	10	17	9	10	15	13	14
écart de risque avant	58	60	48	39	48	45	56	43	35	58	38	41	68	53	60	50	50
écart de risque après	33	29	29	35	38	27	19	40	23	30	28	32	23	32	38	30	34

Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1996. «UE15» désigne la moyenne pondérée, «moyenne» la moyenne non pondérée des pays. Taux de risque de pauvreté monétaire: pourcentage de personnes sous 60 % du revenu disponible médian. Écart de risque de pauvreté monétaire: distance moyenne entre le revenu des pauvres et le seuil de risque de pauvreté monétaire, exprimée en pourcentage de ce seuil.

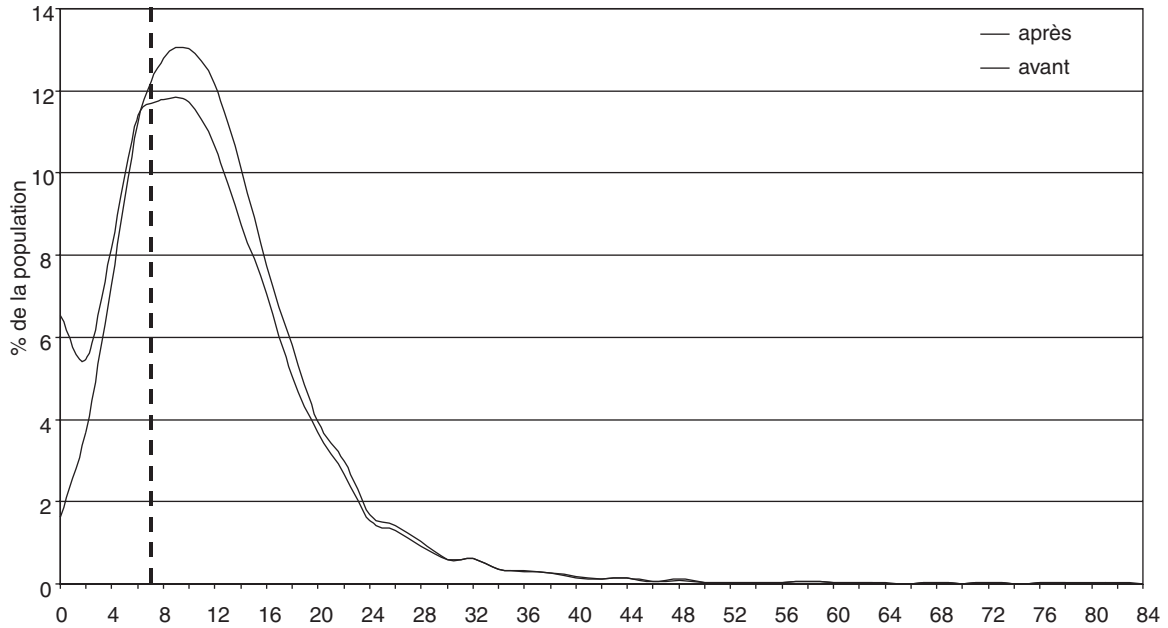
Le tableau 8.10 montre que les transferts hors retraites réduisent pratiquement de moitié le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire et diminuent l'écart par rapport au seuil de risque de pauvreté monétaire (l'intensité) d'environ 40 % dans la population d'âge actif. Selon l'importance relative des prestations universelles ou sous condition de ressources, quatre groupes de pays se dégagent:

- dans sept pays, l'action combinée des différents transferts hors retraites diminue de façon relativement importante tant le nombre de personnes concernées par le risque de pauvreté monétaire que l'intensité de celui-ci: c'est le cas en Belgique, en Allemagne, en Espagne⁶⁰, en France, aux Pays-Bas, en Finlande et au Royaume-Uni;
- dans un deuxième groupe de pays (Danemark, Suède, Luxembourg et Autriche), les transferts hors retraites réduisent essentiellement le nombre de personnes menacées de pauvreté monétaire, mais contribuent beaucoup moins à combler l'écart;
- l'Irlande est le seul pays où les transferts hors retraites ont plus d'impact sur l'écart que sur le taux de risque de pauvreté monétaire;
- dans les trois pays restants (Grèce, Italie et Portugal), les transferts hors retraites n'ont qu'un impact limité sur le risque de pauvreté monétaire. Les taux de réduction s'échelonnent de 6 à 24 % seulement.

L'impact global combiné des transferts hors retraites dans l'ensemble de l'UE est illustré à la figure 8.6, qui présente la totalité de la distribution avant et après transferts, de même que le seuil de risque de pauvreté monétaire moyen dans l'UE pour la population d'âge actif. On peut voir que les transferts hors retraites ont le plus d'impact sur les tranches inférieure et moyenne de la distribution, en réduisant le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire et en comblant l'écart de risque de pauvreté monétaire.

⁽⁶⁰⁾ L'Espagne se situe en fait entre ce groupe de pays et le quatrième.

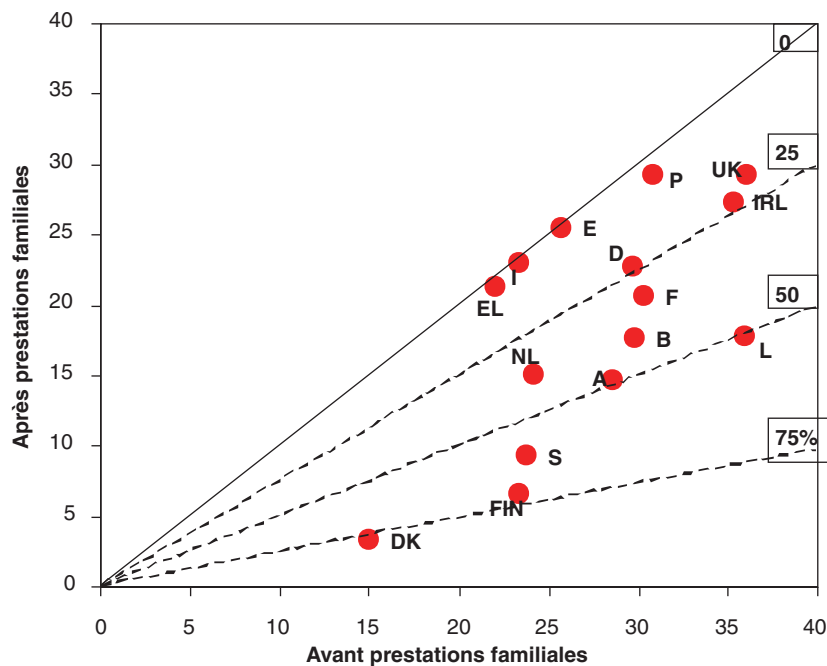
Figure 8.6. Distribution des revenus dans l'UE15 avant et après la perception des transferts hors retraites dans la population d'âge actif en 1997



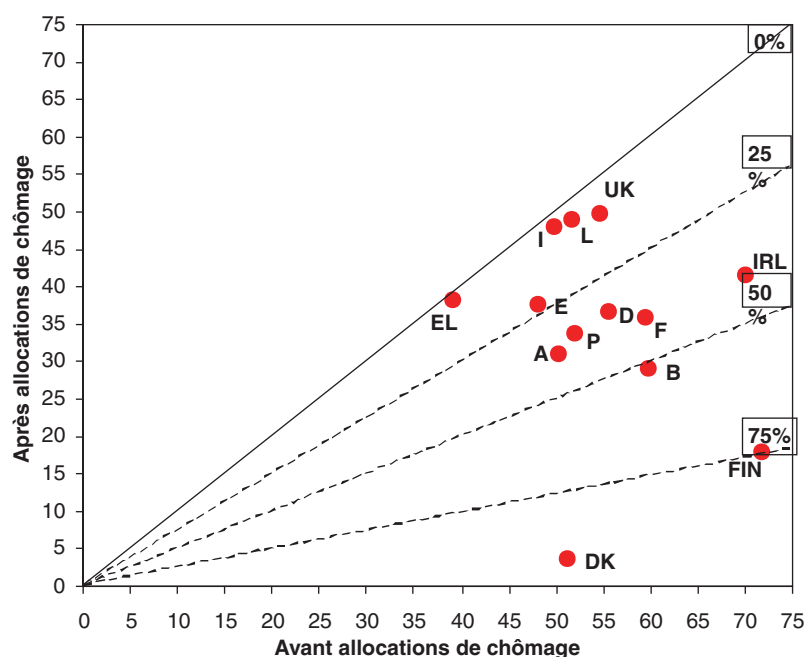
Nous poursuivons en analysant plus en détail l'impact sur le risque de pauvreté monétaire de deux des principaux types de transferts hors retraites dans les populations concernées: a) l'impact des prestations familiales sur le risque de pauvreté monétaire encouru par les enfants et b) l'impact des allocations de chômage sur le risque de pauvreté monétaire chez les chômeurs.

Les figures 8.7 et 8.8 présentent les taux de risque de pauvreté monétaire avant transferts en abscisse et les taux de risque de pauvreté monétaire après transferts en ordonnée. L'impact des transferts sur le risque de pauvreté monétaire correspond à la distance, sur une ligne verticale, par rapport à la diagonale, qui représente une situation de statu quo. Les pointillés désignent des taux de réduction du risque de pauvreté monétaire de, respectivement, 25, 50 et 75 %.

Figure 8.7. Impact des allocations de chômage sur le risque de pauvreté monétaire des chômeurs



Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1996

Figure 8.8. Impact des allocations de chômage sur le risque de pauvreté monétaire des chômeurs


Source: PCM, 1997. Notes: les données du Luxembourg se rapportent à 1996

Le risque de pauvreté monétaire des enfants *avant* la perception des prestations familiales est le plus élevé au Royaume-Uni, en Irlande, en France et au Luxembourg (35 % environ). Il est le plus faible (moins de 25 %) dans les trois pays nordiques ainsi qu'aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne. Le classement des pays diffère nettement *après* la prise en compte des prestations familiales: ainsi, le risque de pauvreté monétaire des enfants est maintenant supérieur à la moyenne en Italie et en Espagne, mais inférieur à la moyenne au Luxembourg. En ce qui concerne la réduction du risque de pauvreté monétaire encouru par les enfants, on distingue à nouveau quatre groupes de pays:

- les taux de réduction sont les plus élevés au Danemark et en Finlande, avec 75 % environ;
- le risque de pauvreté monétaire est diminué de moitié ou presque par les prestations familiales en Suède, en Autriche et dans les pays du Benelux;
- les taux de réduction sont moins élevés (25 % environ) au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et en France;
- dans les quatre pays du Sud de l'Europe, les prestations familiales n'ont pas d'incidence significative sur le niveau de risque de pauvreté monétaire des enfants, les taux de réduction étant proches de zéro.

Les taux de risque de pauvreté monétaire sont plus élevés pour les chômeurs que pour les enfants, tant avant et après la perception des prestations de chômage. À nouveau, le Danemark et la Finlande se distinguent par les taux de réduction de loin les plus élevés, tandis que, dans deux des pays du Sud de l'Europe (en Grèce et en Italie), la baisse du risque de pauvreté monétaire est négligeable. Le Portugal et l'Espagne enregistrent des taux légèrement supérieurs de réduction du risque de pauvreté monétaire par les prestations de chômage, de l'ordre de 25 à 35 %. Au Royaume-Uni et au Luxembourg, les allocations de chômage jouent aussi un rôle mineur, n'atténuant le risque de pauvreté monétaire des chômeurs que dans une très faible mesure. Tous les autres pays sont proches de la moyenne européenne, avec des taux d'environ 30 %.

Nous nous intéressons enfin aux répercussions des transferts sociaux sur le risque de pauvreté monétaire de longue durée. Le tableau 8.11 ventile l'ensemble de la population selon le nombre d'années de risque de pauvreté monétaire et indique la durée moyenne de la période d'exposition à ce risque sur la base des revenus avant et après transferts. Le tableau inclut les effets de tous les transferts sociaux, c'est-à-dire des retraites et des transferts hors retraites.

Si les transferts sociaux n'existaient pas, le pourcentage de personnes menacées de pauvreté monétaire à un moment donné augmenterait d'environ 20 points de pourcentage, de 30 % actuellement à 50 % en moyenne dans l'UE. L'impact serait principalement ressenti par les personnes exposées à de longues périodes de risque de pauvreté monétaire (trois années sur quatre): au lieu des 13 % actuels, plus d'un tiers de la population connaîtrait le risque de pauvreté monétaire pendant trois ans ou plus. On peut donc dire que les transferts

Tableau 8.11. Impact des transferts sociaux sur le risque de pauvreté monétaire de longue durée

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne EU-13	
Partis de la population par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire <i>avant transferts sociaux</i>																	
0 année	41	43	54	46	41	46	46	44	51	52	48	46			46	47	47
1 année	10	15	10	13	12	9	8	13	8	9	14	12			10	11	11
2 années	6	7	6	9	9	6	8	9	7	5	10	9			8	8	7
3 années	7	6	7	10	13	7	9	9	34	7	28	8			7	12	9
4 années	35	28	24	22	25	32	29	25	..	27	..	24			29	27	26
durée moyenne	2,2	1,7	2,1	2,3	2,2	2,3	2,3	2,2	..	2,0	..	2,5			2,2	2,2	2,2
Partis de la population par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire <i>avant transferts sociaux</i>																	
0 année	67	80	76	62	62	72	68	66	78	79	78	62			66	70	70
1 année	13	11	11	13	14	10	11	13	11	10	11	13			12	12	12
2 années	7	4	5	8	10	5	7	8	6	4	6	6			8	7	7
3 années	6	3	5	9	8	5	7	6	4	4	5	7			7	6	6
4 années	7	2	4	7	6	7	7	6	..	3	..	12			6	6	6
durée moyenne	3,1	2,8	3,0	2,8	2,9	3,1	3,1	2,8	..	3,1	..	2,8			3,0	3,0	3,0

Source: PCM, 1994-1997. Notes: pas de données disponibles pour la Finlande et la Suède; données de 1994 pour l'Autriche et de 1997 pour le Luxembourg. UE13 désigne la moyenne pondérée, moyenne la moyenne non pondérée des pays. Les variations sont exprimées en points de pourcentage et ne sont pas indiquées pour la Finlande et la Suède.

sociaux réduisent la durée moyenne de l'exposition au risque de pauvreté monétaire en Europe de 3 à 2,2 ans. Il s'avère que cette réduction du risque de pauvreté monétaire de longue durée est particulièrement marquée au Danemark, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche, mais plus faible en Grèce et au Portugal.

8.4. Conclusions

L'analyse a permis de dégager les points suivants.

Les transferts constituent une importante source de revenu disponible pour les Européens, en particulier ceux qui disposent de revenus faibles. Les retraites et les transferts hors retraites pèsent plus lourd dans les pays du Nord que dans ceux du Sud de l'Europe. On constate cependant que ces types de transferts ont un poids similaire dans l'ensemble de l'Europe lorsqu'on ne considère que ceux qui en bénéficient.

Parmi les transferts hors retraites, les allocations de chômage sont prépondérantes en Espagne et en Irlande; il en va de même pour les prestations de maladie et d'invalidité dans les pays du Sud de l'Europe, pour l'aide sociale et les allocations de logement en France, en Suède et au Royaume-Uni et pour les prestations familiales en Autriche et au Luxembourg.

Les transferts sociaux publics ont bel et bien des effets de redistribution des revenus, mais celle-ci s'opère surtout des jeunes aux plus âgés, des personnes occupées à celles qui ne travaillent pas ou des adultes isolés aux familles avec enfants. La redistribution des riches aux pauvres ne représente qu'un objectif, et souvent pas le plus important, des systèmes européens de transferts. Il ressort néanmoins que les transferts hors retraites, en particulier, sont davantage destinés aux niveaux inférieurs de l'échelle des revenus, principalement au Danemark, en Finlande et en Irlande; c'est moins le cas en Italie et au Portugal.

Parmi les transferts hors retraites, ce sont les allocations de logement et l'aide sociale qui sont les plus ciblées, les allocations de chômage, les prestations familiales et les indemnités d'éducation favorisant légèrement les bas revenus. En revanche, les allocations de maladie et d'invalidité sont réparties également entre les différents niveaux de la distribution des revenus.

Les transferts sociaux contribuent en outre à atténuer le risque de pauvreté monétaire en réduisant de plus de la moitié le nombre de personnes menacées et en divisant par deux l'intensité du risque de pauvreté monétaire. Les transferts hors retraites ont également le même impact dans la population d'âge actif (avec respectivement, 50 et 40 % en moins). Sur ce plan, le Danemark, la Suède, le Luxembourg et l'Autriche cherchent essentiellement à faire chuter le nombre de personnes touchées par le risque de pauvreté monétaire, tandis que l'Irlande s'attache surtout à en réduire l'intensité.

De manière générale ainsi que pour certains groupes à risque (les enfants et les chômeurs), on constate que la réduction du risque de pauvreté monétaire est considérable au Danemark et en Finlande, mais plutôt minime dans les pays du Sud de l'Europe.

Les transferts sociaux réduisent nettement le nombre de personnes menacées de pauvreté monétaire de longue durée et ramènent la durée d'exposition à ce risque de 3 à 2,2 ans.

9. Profils des pays

Le présent chapitre résume les principaux résultats et les grandes évolutions en matière de pauvreté monétaire et d'exclusion sociale pour chacun des États membres de l'UE. Il indique dans quelle mesure les éléments observés dans chaque pays s'écartent des grandes lignes générales décrites dans le premier chapitre.

9.1. Belgique

En Belgique, le niveau de revenu médian est supérieur à la moyenne européenne (il est le troisième par ordre d'importance après celui relevé au Luxembourg et au Danemark) et a augmenté de plus de 6 % entre 1994 et 1997. Malgré cette situation favorable, l'inégalité des revenus y est plus importante qu'en moyenne, tandis que le taux de risque de pauvreté monétaire est proche du taux moyen (15 %). Les revenus relatifs des personnes situées sous le seuil de risque de pauvreté monétaire ont légèrement baissé, de près de 2 points de pourcentage. En termes de niveaux de revenus relatifs, les personnes proches de l'âge de la retraite (de 55 à 64 ans) sont nettement plus aisées en Belgique qu'ailleurs. Avec l'Autriche et le Royaume-Uni, la Belgique affiche l'écart le plus élevé entre hommes et femmes en ce qui concerne le risque de pauvreté monétaire: celui des femmes est supérieur de 22 % à celui des hommes. L'augmentation de l'intensité de travail dans le ménage y protège davantage du risque de pauvreté monétaire que dans n'importe quel autre pays de l'UE: alors que le taux de risque de pauvreté monétaire des personnes vivant dans un ménage à très faible intensité de travail avoisine 40 %, il descend à moins de 10 % en cas d'intensité moyenne ou partielle et à moins de 3 % en cas d'intensité élevée ou maximale.

Près d'un Belge sur trois a connu le risque de pauvreté monétaire au moins une fois entre 1994 et 1997, ce qui correspond à la moyenne des pays de l'UE. Parallèlement, 13 % des citoyens belges vivaient dans un ménage menacé de pauvreté monétaire pendant au moins trois ans sur la période analysée. La Belgique est l'un des quelques États membres de l'UE (après l'Allemagne et les Pays-Bas) où les probabilités de subir un risque persistant de pauvreté monétaire sont les plus réduites en Europe pour les personnes ayant un faible niveau d'études, par rapport à celles ayant terminé des études de niveau moyen ou élevé.

Dans l'ensemble, la pauvreté non monétaire est inférieure à la moyenne de l'UE en Belgique et a diminué depuis 1994, pour s'établir à 13 % en 1997. Près de 16 % des Belges ont des difficultés à subvenir à leurs besoins fondamentaux, alors que 23 % font état de problèmes liés à l'environnement dans leur quartier. Les ménages d'isolés sont nettement plus menacés de pauvreté d'existence, en particulier les hommes de moins de 30 ans: le taux de pauvreté non monétaire de ce groupe est égal à plus du double de celui de l'ensemble de la population. Après les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne, la Belgique présente le quatrième taux relatif de pauvreté d'existence le plus élevé pour les familles monoparentales. Les taux de pauvreté d'existence persistante et au moment x y sont légèrement inférieurs aux moyennes des pays de l'UE.

En moyenne, un citoyen belge sur quatre était soit menacé de pauvreté monétaire, soit démuné en termes de conditions de vie au cours de la période 1994-1997, la proportion grimpant à 39 % lorsque l'on considère les personnes ayant connu l'une des deux formes de pauvreté pendant au moins un an. L'incidence du risque de pauvreté monétaire combiné à la pauvreté non monétaire se chiffrait à 6 % en moyenne, alors que 5 % de la population étaient menacés à la fois de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence persistantes. Les personnes concernées par le risque de pauvreté monétaire indiquent un état de santé général meilleur qu'en moyenne dans l'UE: au lieu de 30 %, seulement 21 % font état de problèmes de santé chroniques. Parmi les personnes menacées de pauvreté monétaire, la part des répondants mécontents de leur situation financière et de leurs conditions de logement est aussi plus faible en Belgique.

Près de 90 % des Belges vivent dans des ménages percevant des transferts sociaux quels qu'ils soient; la part de ces transferts dans le revenu disponible s'élève à 42 % dans l'ensemble de la population et à 78 % dans la tranche des bas revenus, chiffres parmi les plus élevés d'Europe. C'est en outre en Belgique que cette part des transferts a le plus augmenté entre 1994 et 1997 (+ 5 %); avec la Grèce, la Belgique est le seul pays qui conjugue une telle augmentation à une baisse du pourcentage des bénéficiaires de transferts. Cela dénote l'importance croissante des transferts sociaux dans les revenus de ceux qui les perçoivent. Ensemble, les transferts sociaux étaient répartis de façon relativement égale entre les différents niveaux de l'échelle des revenus en Belgique: entre 1994 et 1997, la part des transferts revenant aux plus aisés a baissé au profit des groupes de revenus moyens. Comme en moyenne dans l'UE, les retraites représentent la moitié des transferts; elles comptent pour 84 % des revenus des retraités, ce qui est la part la plus élevée après celle enregistrée en Finlande. Concernant les transferts hors retraites, les deux composantes principales sont les prestations familiales et les allocations de chômage (respectivement 41 et 34 % du total des transferts hors retraites). Bien que l'aide sociale n'occupe qu'une place minimale (4 %, ce qui est le résultat le plus faible avec celui de l'Autriche), ces prestations équivalent à un tiers des revenus de ceux qui en bénéficient, proportion la plus élevée après celle des Pays-Bas. Les transferts hors retraites sont légèrement ciblés sur les bas revenus en

Belgique. En particulier, la part des prestations de chômage et d'éducation qui revient aux pauvres (environ 60 % et 70 %, respectivement) est supérieure à la moyenne de l'UE. En Belgique, les transferts hors retraites ont pour effet de réduire, dans des proportions assez importantes, tant l'intensité du risque de pauvreté monétaire que le nombre de personnes menacées par celui-ci. Leur impact auprès des chômeurs est plus important que dans la plupart des autres pays (sauf Danemark et Finlande), par le biais des allocations de chômage.

9.2. Danemark

Le Danemark enregistre à la fois le deuxième niveau de revenu médian le plus élevé et les indicateurs les plus faibles en matière d'inégalité des revenus et de risque de pauvreté monétaire (taux égal à 8 %). Entre 1994 et 1997, les revenus des ménages ont augmenté plus vite que les revenus moyens dans l'UE, accroissement qui a légèrement favorisé les tranches de revenus plus élevés. Comme dans les deux autres pays nordiques, de hautes études ne sont pas nécessairement synonymes de niveaux de revenus relatifs nettement élevés. Toutefois, le risque de pauvreté monétaire parmi les personnes ayant un faible niveau d'études est pratiquement deux fois plus important que pour l'ensemble de la population, ce qui dépasse la moyenne de l'UE. Au Danemark, les personnes âgées (65 ans ou plus) et les exploitants agricoles sont aussi concernés par un risque de pauvreté monétaire élevé et supérieur à la moyenne de l'UE. En outre, les ménages de femmes isolées affichent de très hauts taux de risque de pauvreté monétaire, en particulier les femmes jeunes (plus d'une sur deux est sous le seuil de risque de pauvreté monétaire). En revanche, les ménages ayant des enfants (y compris les familles nombreuses) sont exceptionnellement peu menacés au Danemark.

Parallèlement aux taux transversaux de risque de pauvreté monétaire, la part des Danois menacés de pauvreté monétaire à n'importe quel moment de la période 1994-1997 est la moins élevée d'Europe (19 %), tandis que seulement 5 % de la population étaient concernés par le risque persistant de pauvreté monétaire. Par rapport aux autres pays, les taux de rentrée sont relativement faibles au Danemark: 19 % des personnes antérieurement menacées de pauvreté monétaire basculent de nouveau sous le seuil une année après avoir échappé à la précarité. Les personnes ayant un faible niveau d'études courent un risque de devenir pauvres à n'importe quel moment qui, même s'il est le plus faible dans l'UE, est 1,4 fois plus élevé que celles qui ont un diplôme de niveau moyen ou élevé. En revanche, le risque relatif de pauvreté monétaire persistante pour la même sous-population y est plus important qu'en Allemagne, au Benelux et au Royaume-Uni.

La pauvreté non monétaire se profile de façon similaire au risque de pauvreté monétaire au Danemark: avec 8 %, le taux global de pauvreté d'existence ne s'élève qu'à la moitié de la moyenne de l'UE, ce qui représente une amélioration de 29 % par rapport à 1994. Cette amélioration est la plus marquée dans les dimensions primaire et secondaire (respectivement + 38 et 43 %). Comme en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas, les isolés et les familles monoparentales sont relativement plus menacés de pauvreté d'existence que l'ensemble de la population. L'analyse longitudinale de la pauvreté non monétaire donne des résultats identiques: la part des personnes frappées par la pauvreté d'existence de longue durée au Danemark est la plus faible (7 %) de l'UE.

Le Danemark ayant les taux de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence les plus faibles de l'UE, il est logique que la combinaison des deux mesures donne aussi les résultats les moins élevés dans ce pays: une personne sur 100 seulement a connu les deux formes de pauvreté à la fois. Le chiffre passe à 12 % si l'on considère les individus qui ont été soit menacés de pauvreté monétaire, soit frappés de pauvreté d'existence pendant trois années au moins, alors qu'un Danois sur trois a connu le risque de pauvreté monétaire et/ou la pauvreté d'existence pendant au moins un an. Les personnes menacées de pauvreté monétaire sont moins démunies sous l'angle des conditions de vie qu'en moyenne dans l'UE pour tous les éléments considérés, bien que les mesures subjectives décrivent une situation légèrement différente: au lieu des 30 % en moyenne dans l'UE, 42 % des Danois menacés de pauvreté monétaire font état de problèmes de santé chroniques, plaçant ainsi le Danemark à la deuxième place après le Royaume-Uni.

Même si, au Danemark, la part des transferts sociaux dans le revenu disponible (36 %) est proche de la moyenne de l'UE, les bénéficiaires de ces transferts y sont plus nombreux que dans la plupart des pays (85 % de la population). En outre, l'ensemble des transferts semble davantage ciblé sur les bas revenus que dans n'importe quel autre pays de l'UE, hormis en Irlande. Entre 1994 et 1997, les groupes de revenus les plus faibles mais aussi les plus élevés ont vu leur part des transferts augmenter, au détriment des revenus moyens. Les retraites totalisent 40 % de l'ensemble des transferts, pour seulement 20 % de bénéficiaires, ces pourcentages étant nettement inférieurs aux moyennes européennes correspondantes. Néanmoins, la part des retraites publiques dans le revenu disponible est plus élevée pour les bas revenus et plus faible pour les revenus élevés et très élevés que dans n'importe quel autre pays de l'UE, ce qui dénote la plus grande place des revenus du capital (retraites privées) dans le budget des retraités aisés au Danemark. Les transferts hors retraites représentent une part légèrement plus importante des revenus des bénéficiaires qu'en moyenne dans l'UE, en particulier les indemnités d'éducation. Les prestations de maladie et d'invalidité sont aussi plus ciblées sur les personnes menacées de pauvreté monétaire que dans d'autres pays de l'UE: c'est moins le cas des prestations

familiales et de l'aide sociale. Dans l'ensemble, les transferts hors retraites sont plus ciblés au Danemark (comme en Finlande et en Irlande) que dans d'autres pays. Par conséquent, ils réduisent davantage le risque de pauvreté monétaire que dans d'autres États membres de l'UE. Ils visent essentiellement à réduire le nombre de personnes en situation précaire. Ainsi, la baisse du taux de risque de pauvreté monétaire chez les enfants (au moyen des prestations familiales) et les chômeurs (au moyen des allocations de chômage) dépasse 75 %, ce qui est le résultat le plus élevé dans l'UE. Ensemble, les transferts sociaux font beaucoup plus chuter le risque de pauvreté monétaire de longue durée au Danemark que dans d'autres pays de l'UE (de 34 à 5 %).

9.3. Allemagne

En Allemagne, le revenu médian est supérieur à la moyenne de l'UE et a augmenté de 9 % entre 1994 et 1997, au même rythme que dans l'ensemble de l'UE. La part des personnes dans le groupe des revenus moyens a augmenté au détriment de celles des groupes de revenus inférieur et supérieur. Dans l'ensemble, l'inégalité des revenus et le risque de pauvreté monétaire (taux de 15 %) sont légèrement en dessous des moyennes européennes correspondantes. Les personnes âgées (65 ans ou plus) disposent pratiquement du même niveau de revenu moyen que la population totale, le rapport entre les deux figurant parmi les plus élevés de l'UE. Les femmes âgées vivant seules sont légèrement moins aisées. Parallèlement, les niveaux de revenu des familles ayant deux enfants ou plus s'échelonnent entre 67 et 87 % seulement de celui de l'ensemble de la population, ce qui est moins élevé que dans la plupart des pays de l'UE. L'Allemagne est le seul pays européen où les cadres et les chefs d'entreprise affichent un niveau de revenu inférieur à celui de l'ensemble de la population, alors que celui des indépendants avec salariés est plus de deux fois plus important. En ce qui concerne les types de ménages, les taux de risque de pauvreté monétaire sont les plus élevés en Allemagne (et dépassent la moyenne de l'UE) pour les familles monoparentales et celles ayant trois enfants ou plus (50 % environ).

En Allemagne, les taux de risque de pauvreté monétaire au moment *x* et persistant (respectivement 24 et 9 %) sont légèrement plus faibles qu'en moyenne dans l'UE (28 et 12 %). Les taux de sortie et de rentrée indiquent que, dans ce pays, le risque de pauvreté monétaire est plutôt un phénomène de courte durée: l'un des taux de sortie après un an les plus élevés se conjugue à un taux de rentrée moyen.

Dans l'ensemble, la pauvreté non monétaire a diminué de 18 % en Allemagne entre 1994 et 1996 et correspond à 70 % environ de la moyenne de l'UE. En 1996, 13 % des citoyens allemands avaient des difficultés à subvenir à leurs besoins élémentaires. En revanche, la part des personnes privées de certaines commodités de logement comme l'eau chaude courante ou une baignoire séparée avait diminué de moitié par rapport à 1994. Pour les jeunes hommes et les chômeurs de longue durée, le risque relatif de pauvreté d'existence globale est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble de l'UE (respectivement 1,6 et 2,3 fois plus élevé).

Les statistiques de la pauvreté d'existence relatives à la population menacée de pauvreté monétaire en Allemagne sont en général inférieures aux moyennes européennes correspondantes, hormis en ce qui concerne les problèmes de bruit: 38 % des personnes en situation précaire font état de problèmes de ce type près de leur habitation. L'état de santé général et les problèmes de santé chroniques des Allemands menacés de pauvreté monétaire est proche de la moyenne de l'UE (13 % et 32 %, respectivement).

Les parts des transferts sociaux et des bénéficiaires de transferts ont légèrement augmenté entre 1994 et 1997 en Allemagne pour avoisiner les moyennes européennes. Les transferts sont répartis de façon assez égale entre les catégories de revenus. De 1994 à 1997, les tranches des bas revenus, mais aussi des revenus très élevés, ont vu leur part des transferts augmenter au détriment des tranches de revenus moyens. Plus de 60 % des transferts sont des pensions de retraite, pourcentage qui dépasse la moyenne de l'UE. Les retraites publiques représentent de 56 à 83 % des revenus des retraités, même dans les tranches plus aisées. Parmi les transferts hors retraites, les prestations de chômage (40 %) sont plus importantes en Allemagne qu'en moyenne dans l'UE. Avec 16 %, les prestations de maladie et d'invalidité représentent une part moins élevée que dans la plupart des pays. Les transferts hors retraites sont légèrement ciblés sur les revenus plus faibles. En particulier, la part des allocations de logement revenant aux personnes menacées de pauvreté monétaire (plus de 80 %) est plus importante que dans n'importe quel autre pays de l'UE et la part de l'aide sociale versée à ce même groupe est aussi considérable. Les transferts hors retraites ont un impact proche de la moyenne de l'UE en termes d'atténuation du risque de pauvreté monétaire; il est cependant un peu inférieur à la moyenne en ce qui concerne les enfants.

9.4. Grèce

Alors que le revenu médian a connu un accroissement plus rapide que la moyenne des pays européens, il se classe, par son niveau, en avant-dernière position dans l'UE (devant celui du Portugal). L'accroissement des revenus s'est opéré de façon égale dans les différentes catégories de revenus. Avec les deux pays de la péninsule ibérique, la Grèce affiche le plus haut niveau d'inégalité des revenus. De même, le taux global de risque de pauvreté monétaire (23 %) figure parmi les plus élevés. Les jeunes Grecs (moins de 18 ans)

présentent un niveau de revenu relatif identique à celui de la population dans son ensemble, obtenant ainsi le rapport entre les deux le plus élevé dans l'UE. En revanche, les personnes âgées (65 ans ou plus) enregistrent, avec 76 %, le rapport le plus faible dans l'UE. Le plus haut niveau de revenu relatif (égal au double de celui de la population) est atteint par les hommes isolés, ce qui est aussi le rapport le plus élevé dans l'UE. En revanche, il n'est que de 68 % pour les femmes âgées isolées. Les parents isolés ont le même niveau de revenu et aussi le même taux de risque de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population, particularité qu'on ne retrouve pas ailleurs. Le niveau d'études et la classe sociale sont des déterminants importants en Grèce tant des niveaux de revenus relatifs que du risque de pauvreté monétaire. Avoir un niveau d'études faible plutôt qu'élevé fait passer le taux de pauvreté monétaire de 5 à 33 %. Les agriculteurs connaissent un risque de pauvreté monétaire de 52 %, contre moins de 4 % pour les cadres et les salariés non manuels.

Avec le Portugal, la Grèce affiche le taux de pauvreté monétaire au moment x le plus élevé de l'UE, ce qui correspond aux très hauts taux transversaux de risque de pauvreté monétaire. De même, seul le Portugal obtient des taux de risque persistant de pauvreté monétaire supérieurs à ceux de la Grèce. Bien que 40 % des Grecs exposés au risque de pauvreté monétaire en 1994 s'en étaient sortis en 1995, la moitié d'entre eux ont de nouveau basculé dans la précarité dans les deux années suivantes (28 % après un an et 23 % après deux ans). Le risque persistant de pauvreté monétaire est très inégal selon le niveau d'études des individus: les personnes ayant un faible niveau sont six fois plus exposées que les autres au risque d'être pauvre pendant au moins trois ans.

Après le Portugal, la Grèce affiche le taux global de pauvreté non monétaire le plus élevé de l'UE. Bien que ce taux soit en baisse depuis 1994, près d'un Grec sur trois était pauvre en termes non monétaires en 1997. Par rapport à la moyenne de l'UE égale à 23 %, la part de la population ayant du mal à subvenir à ses besoins élémentaires est nettement plus importante en Grèce (60 %). Contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres pays, la pauvreté d'existence y touche plus ou moins toutes les catégories sociales. Sans surprise, la part des personnes frappées de pauvreté non monétaire au moins une année au cours de la période de quatre ans est très élevée (41 %), tout comme le taux de pauvreté d'existence persistante (24 %).

Plus du tiers de la population grecque a connu soit la pauvreté monétaire, soit la pauvreté d'existence pendant au moins trois ans sur la période considérée (ce qui est la proportion la plus élevée après celle du Portugal), tandis que plus de la moitié de la population a connu l'une des deux formes de pauvreté entre 1994 et 1997. Les chiffres concernant la «pauvreté manifeste» (situation de risque de pauvreté monétaire conjuguée à la pauvreté d'existence) placent aussi la Grèce en deuxième position du classement européen: les taux de, respectivement, 21 et 9 % pour la pauvreté manifeste au moment x et persistante sont presque les plus élevés également. Bien que, pour la plupart des éléments des conditions de vie, la part des personnes menacées de pauvreté monétaire soit très importante, cela ne se vérifie pas dans toutes les dimensions. 96 % des personnes en situation précaire sur le plan monétaire sont incapables de remplacer leur mobilier usagé, ce qui est le pourcentage le plus élevé dans l'UE. De même, elles sont 51 % à ne pas pouvoir se permettre de consommer de la viande tous les deux jours, soit un taux près de quatre fois supérieur à la moyenne de l'UE. En revanche, proportionnellement moins de personnes en situation de risque de pauvreté monétaire se sont plaintes de leur logement, tandis que les problèmes de santé chroniques sont aussi comparativement moins répandus.

En Grèce, le pourcentage de bénéficiaires de transferts sociaux et la part des transferts dans les revenus sont moins élevés que dans n'importe quel autre pays de l'UE (49 et 25 %, respectivement). Ces valeurs faibles sont entièrement dues aux transferts hors retraites, alors que les retraites y ont davantage d'importance que dans la plupart des autres pays européens. Si le nombre des bénéficiaires de transferts a diminué entre 1994 et 1997, la part des transferts dans les revenus a, elle, un peu augmenté. Malgré le faible pourcentage de bénéficiaires, le poids des transferts dans leur budget dépasse la moyenne européenne, ce qui indique que le petit nombre de bénéficiaires y est davantage tributaire des transferts sociaux que dans les autres pays d'Europe, ce phénomène se retrouvant aussi en Espagne et en Italie. En Grèce, les transferts favorisent légèrement les revenus plus aisés, même si la part des transferts revenant aux plus riches a nettement diminué de 1994 à 1997 au profit des groupes de revenus tant faibles que moyens. Les retraites comptent pour près de 90 % de l'ensemble des transferts sociaux, ce qui est le taux le plus élevé de l'UE. Elles y favorisent davantage les revenus moyens et élevés que dans la plupart des autres pays. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, les prestations de maladie et d'invalidité sont les principales composantes des transferts hors retraites (environ 50 %). Tous les autres transferts ont une importance minime en Grèce; par exemple, les allocations de chômage et d'éducation y comptent pour moins de 5 % des revenus des bénéficiaires, proportion la plus faible de l'UE. Par conséquent, la Grèce affiche, avec l'Italie, la plus faible réduction du risque de pauvreté monétaire au moyen des transferts hors retraites (- 5 %). En ce qui concerne le risque de pauvreté monétaire de longue durée, la diminution est un peu plus importante, même si elle demeure toujours nettement sous la moyenne européenne.

9.5. Espagne

Dans l'UE, l'Espagne affiche, après le Portugal et la Grèce, le plus faible niveau de revenu médian, alors que les indicateurs relatifs aux inégalités y sont parmi les plus élevés et que les indicateurs globaux du risque de

pauvreté monétaire dépassent la moyenne de l'UE (taux de risque de pauvreté monétaire de 20 % et écart de risque de pauvreté monétaire de 29 %). Les revenus se sont accrus de quelque 5 % entre 1994 et 1997. Le niveau de revenu des chômeurs de courte durée est similaire à celui de l'ensemble de la population (ce qui n'est pas le cas des chômeurs de longue durée). L'Espagne est le seul pays, avec la Grèce, où les parents isolés affichent le même niveau de revenu que la population totale. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, les niveaux de revenu des hommes isolés dépassent largement ceux de l'ensemble de la population (de deux tiers en Espagne), l'écart étant plus important que dans l'UE en général. Par ailleurs, de hautes études, surtout lorsque tous les adultes du ménage sont concernés, sont synonymes d'un niveau de revenu relatif très élevé et d'un taux de risque de pauvreté monétaire très faible (4 %).

En Espagne, les chiffres longitudinaux du risque de pauvreté monétaire sont très similaires à ceux relevés dans d'autres pays du Sud de l'Europe: un taux de risque de pauvreté monétaire au moment x très élevé (35 %) et un taux de risque persistant quelque peu plus modéré (15 %), se combinent à de hauts taux de sortie après un an, bien qu'une proportion importante de personnes retombent dans la précarité par la suite. Le risque persistant de pauvreté monétaire semble étroitement lié à la situation professionnelle: pour les travailleurs manuels, ce risque est pratiquement huit fois plus grand que pour les autres catégories professionnelles.

Comme dans d'autres pays du Sud de l'Europe, les taux de pauvreté non monétaire sont supérieurs aux moyennes européennes dans toutes les dimensions, sauf pour les commodités de logement, pour lesquelles la situation paraît plus favorable: seulement 2 % des Espagnols ne disposent pas de commodités de logement élémentaires telles que l'eau chaude courante ou des toilettes avec chasse d'eau. Plutôt que d'identifier les groupes confrontés à un risque très élevé de pauvreté d'existence, on peut relever les sous-populations présentant des risques relatifs inférieurs à la moyenne de l'UE: il s'agit des ménages dont tous les membres adultes ont terminé de hautes études et des travailleurs non manuels. Plus d'un citoyen espagnol sur trois a connu la pauvreté non monétaire au moins une fois au cours des quatre années de la période de référence et 19 % l'ont subie pendant au moins trois années sur les quatre, chiffre 1,5 fois plus élevé que la moyenne des pays de l'UE.

La combinaison du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence donne des résultats similaires aux deux formes de pauvreté considérées séparément: les indicateurs espagnols se classent après ceux du Portugal et de la Grèce. La part de la population ayant connu le risque de pauvreté monétaire et/ou la pauvreté d'existence entre 1994 et 1997 est proche de 50 %, alors que 27 % ont été frappés de façon persistante par l'une de ces deux formes. Moins d'une personne sur dix ont cumulé les deux formes de pauvreté pendant au moins trois ans, alors que le taux de pauvreté «manifeste» au moment x s'élève à 18 %. La situation de la population espagnole menacée de pauvreté monétaire et concernée par la pauvreté d'existence primaire est nuancée: alors que, parmi celle-ci, la part des personnes qui ne peuvent s'offrir des vacances hors de chez elles une fois par an ou qui n'ont pas les moyens de remplacer le mobilier usagé est bien supérieure à la moyenne de l'UE, l'habillement et la consommation de viande un jour sur deux sont moins problématiques pour les citoyens espagnols qu'en moyenne dans l'UE. Comme dans d'autres pays du Sud de l'Europe, les personnes menacées de pauvreté monétaire se disent en meilleure santé que dans d'autres pays plus aisés.

Avec la Grèce et l'Italie, l'Espagne affiche la part la plus faible de bénéficiaires de transferts sociaux de l'UE (58 % de la population). Si le pourcentage des bénéficiaires de transferts hors retraites a considérablement chuté entre 1994 et 1997, celui des personnes percevant une pension de retraite a légèrement augmenté. La part des transferts dans les revenus n'est cependant pas inférieure de beaucoup à la moyenne de l'UE et ces transferts représentent même une part nettement supérieure à la moyenne européenne des revenus des bénéficiaires. Les retraites comptent pour deux tiers de l'ensemble des transferts sociaux, proportion plus élevée que dans la plupart des autres pays. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, les prestations de maladie et d'invalidité forment la principale composante des transferts hors retraites, même si les allocations de chômage sont aussi très importantes: ensemble, ces deux types de prestations peuvent être considérés comme des transferts de remplacement purs et simples et représentent 90 % des transferts hors retraites, ce qui est, de loin, le plus fort pourcentage relevé dans l'UE. Ces deux types de transferts ont, par conséquent, un certain impact sur l'atténuation du risque de pauvreté monétaire en Espagne, bien que cet impact soit inférieur à la moyenne de l'UE (tout en dépassant les valeurs enregistrées pour les autres pays du Sud de l'Europe). Les autres transferts hors retraites (comme les prestations familiales) n'occupent qu'une place minime et n'ont pas d'incidence sur l'atténuation du risque de pauvreté monétaire.

9.6. France

Le niveau de revenu médian relevé en France correspond à la moyenne de l'UE. Il a augmenté d'environ 9 % entre 1994 et 1997. En France, l'inégalité des revenus et l'incidence du risque de pauvreté monétaire sont proches des niveaux moyens correspondants (taux de risque de pauvreté monétaire de 16 % et écart de risque de pauvreté monétaire de 21 %). Par rapport à d'autres pays, le niveau de revenu relatif des jeunes (de 18 à 24 ans) est moins élevé: il se monte à 82 % de celui de l'ensemble de la population. Le risque de pauvreté monétaire parmi les

ressortissants de pays non membres de l'UE (pays tiers) est trois fois supérieur à celui frappant l'ensemble de la population; il est en outre plus élevé que dans d'autres pays pour lesquels cette information est disponible.

Les taux de risque de pauvreté monétaire au moment x et persistant cadrent bien avec les statistiques transversales et correspondent aux moyennes de l'UE. Des taux de sortie et de rentrée comparativement faibles indiquent que la population menacée de pauvreté monétaire est assez stable. Les familles nombreuses comptant au moins trois enfants et les travailleurs manuels constituent des groupes à risque spécifiques en matière de pauvreté monétaire persistante; ces derniers courent un risque six fois plus grand que les autres d'être pauvres sur une longue période.

La plupart des indices de la pauvreté non monétaire sont proches des moyennes de l'UE, sauf dans la dimension relative à la détérioration du logement, ce qui indique qu'une plus grande proportion de la population française rencontre des problèmes liés au logement occupé et à son environnement. La France figure dans le groupe de pays où les ressortissants de pays tiers courent un risque de pauvreté d'existence très élevé: la part des personnes frappées de pauvreté d'existence parmi la population étrangère y est égale à plus du double de celle relevée dans l'ensemble de la population. Parallèlement aux statistiques transversales, les indices du risque de pauvreté d'existence au moment x et persistant (respectivement 24 et 13 %) correspondent aux moyennes européennes.

Conformément aux indices transversaux du risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence, la combinaison des deux formes de pauvreté donne des résultats proches des moyennes européennes correspondantes: 6 % de la population ont été à la fois menacés de pauvreté monétaire et frappés de pauvreté d'existence pendant trois ans au moins, la moyenne sur la période s'élevant à 7 %. Moins de 40 % ont connu l'une ou l'autre forme de pauvreté pendant un an au moins, chiffre légèrement inférieur à la moyenne des pays de l'UE. Proportionnellement, plus de Français menacés de pauvreté monétaire vivent dans des quartiers touchés par la criminalité et le vandalisme qu'en moyenne dans l'UE; ils sont aussi plus nombreux à se plaindre du bruit aux environs de leur habitation. Par ailleurs, ils sont plus isolés que dans la plupart des autres pays de l'UE: 16 % ne rencontrent pas d'amis, pas même une fois par mois.

L'importance des transferts sociaux en France correspond à la moyenne de l'UE. La part des bénéficiaires a augmenté entre 1994 et 1997, principalement en raison de l'accroissement des transferts hors retraites. Pris ensemble, tous les transferts sont distribués de façon relativement égale, quoique favorisant légèrement les groupes plus aisés, même si les bas revenus ont vu leur part des transferts augmenter avec les années. Cet avantage profitant aux revenus élevés est uniquement dû aux retraites, qui représentent la moitié environ des transferts sociaux. Les retraites pèsent davantage dans le revenu total des retraités qu'en moyenne dans l'UE, surtout dans les tranches de revenus élevés (de 70 à 80 %). Parmi les transferts hors retraites, les prestations de maladie et d'invalidité sont moins importantes que dans la plupart des pays de l'UE, tandis que l'aide sociale et les allocations de logement totalisent un quart des prestations- la valeur la plus élevée dans l'UE. Néanmoins, le poids des différents transferts dans les revenus des bénéficiaires est soit proche de la moyenne de l'UE, soit moins élevé. Les allocations de chômage et les prestations de maladie/invalidité mises à part, les différents transferts hors retraites, notamment les prestations familiales et l'assistance sociale, sont plus ciblés sur la population pauvre que dans d'autres pays. Ensemble, les transferts hors retraites réduisent tant le taux que l'écart de risque de pauvreté monétaire de quelque 40 % et la totalité des transferts sociaux diminue de deux tiers le risque de pauvreté monétaire de longue durée; ces résultats correspondent aux moyennes européennes.

9.7. Irlande

L'Irlande a enregistré l'accroissement de loin le plus rapide des revenus dans l'UE (26 % entre 1994 et 1997), le niveau de revenu médian demeurant néanmoins sous la moyenne européenne. La part des personnes ayant les revenus les plus faibles a toutefois augmenté tandis que celle des personnes ayant les revenus les plus élevés a diminué. L'inégalité des revenus et le pourcentage de personnes menacées de pauvreté monétaire y sont supérieurs aux moyennes de l'UE (taux de risque de pauvreté monétaire de 20 %). Toutefois, un grand nombre de ces personnes se situent à la limite du seuil de risque de pauvreté monétaire. Étant donné que l'écart de risque de pauvreté monétaire est le plus faible (15 %) et que le niveau d'inégalité parmi la population pauvre est le plus bas d'Europe, l'indicateur synthétique du risque de pauvreté monétaire est logiquement inférieur à la moyenne de l'UE en Irlande (entre le niveau de l'Autriche et celui de l'Allemagne). Avec un niveau de revenu avoisinant les 60 % de celui de l'ensemble de la population, les personnes âgées isolées sont dans une situation plus défavorable que dans les autres pays européens. Cela se traduit par des taux de risque de pauvreté monétaire très élevés, surtout pour les femmes âgées. Les niveaux de revenu sont multipliés par trois, de 50 % à 150 % du niveau général, lorsque l'on passe des ménages ayant l'intensité de travail la plus faible à ceux affichant l'intensité la plus élevée; si l'on considère les moyennes de l'UE, le niveau n'est même pas multiplié par deux. Par ailleurs, le risque relatif de pauvreté monétaire touchant les hauts diplômés est l'un des plus réduits d'Europe.

Avec respectivement 31 et 15 %, les proportions de personnes exposées au risque de pauvreté monétaire au moment x et persistant sont légèrement supérieures aux moyennes de l'UE. Si, dans la plupart des pays, la

probabilité de sortir de la pauvreté monétaire diminue au fil du temps (c'est-à-dire que les taux de sortie sont les plus élevés après un an et les plus faibles après trois ans), ce phénomène n'est pas observé en Irlande, où le taux de sortie se maintient tout juste au-dessus de 20 % pendant les deuxième et troisième années. (Il est légèrement supérieur à 32 % la première année.) Les travailleurs manuels et les personnes ayant un faible niveau d'études sont beaucoup plus exposés à la pauvreté persistante que le reste de la population.

Grâce à la troisième plus forte diminution de la pauvreté non monétaire globale dans l'UE depuis 1994 (-22 %), le niveau de celle-ci en 1997 correspondait, en Irlande, à la moyenne européenne. Toutefois, la part de la population privée de biens durables (téléviseur couleur, magnétoscope, etc.) est nettement plus élevée (16 %) que la part moyenne dans l'UE. Les ménages ayant un faible niveau d'études et les personnes ayant connu le chômage dans le passé courent les risques relatifs de pauvreté d'existence les plus élevés (respectivement 1,6 et 2,3). L'analyse longitudinale de la pauvreté d'existence donne des résultats similaires à la moyenne des pays de l'UE: l'indice de pauvreté d'existence au moment *x* s'élève à 26 %, tandis que 13 % des Irlandais ont connu la pauvreté d'existence durant au moins trois années sur les quatre.

En Irlande, la part des personnes touchées par la pauvreté «manifeste» (qui sont à la fois menacées de pauvreté monétaire et frappées de pauvreté d'existence) correspond à la moyenne de l'UE sur l'ensemble de la période; il en va de même pour la proportion de la population dans cette situation de façon persistante (7 %). 22 % d'Irlandais ont été soit démunis en termes de conditions de vie, soit exposés au risque de pauvreté monétaire durant au moins trois années sur les quatre, alors que ceux qui ont connu l'une ou l'autre situation à n'importe quel moment entre 1994 et 1997 étaient deux fois plus nombreux. Le pourcentage d'Irlandais menacés de pauvreté monétaire et faisant état de moisissures dans leur habitation est le troisième par ordre d'importance dans l'UE (20 %); de même, les privations de biens durables (comme le fait de posséder une voiture ou d'avoir le téléphone) sont supérieures à la moyenne de l'UE en Irlande. En revanche, la population exposée au risque de pauvreté monétaire se dit dans un meilleur état de santé général que dans la plupart des autres pays de l'UE (seulement 7 % estiment être en mauvaise ou très mauvaise santé). Il en va de même en ce qui concerne les contacts sociaux: seulement une personne menacée de pauvreté monétaire sur cent indique rencontrer des parents ou des amis moins d'une fois par mois.

Globalement, la part des transferts sociaux dans les revenus des Irlandais correspond à la moyenne de l'UE (33 %), tandis que la part des bénéficiaires de ces transferts dans la population est supérieure à la moyenne. L'Irlande a enregistré la plus forte diminution des parts de transferts entre 1994 et 1997 (-5 points de pourcentage), qui est presque totalement due aux transferts hors retraites. Les transferts sociaux sont beaucoup plus importants pour les bas revenus (70 %) que pour les revenus élevés ou très élevés (de 8 à 12 %), l'écart entre les deux étant le plus important dans l'UE. En outre, les transferts semblent plus ciblés sur les bas revenus que dans d'autres pays de l'UE, sauf au Danemark. Les retraites ne représentent qu'un tiers de l'ensemble des transferts sociaux, ce qui est la proportion la plus faible, avec celle relevée en Finlande. Comme au Danemark et au Royaume-Uni, les retraites publiques comptent pour une part plus importante dans le revenu disponible des personnes à revenus faibles et plus réduite dans celui des personnes à revenus élevés ou très élevés que dans le reste de l'UE. En ce qui concerne les prestations hors retraites, les allocations de chômage ont un poids considérable en Irlande, où elles représentent quasiment la moitié des transferts hors retraites (part la plus élevée dans l'UE), alors que l'aide sociale et les allocations de logement ne totalisent que 4 % (un des résultats les plus faibles dans l'UE). Les allocations de chômage pèsent aussi davantage dans le budget de ceux qui les perçoivent que dans d'autres pays de l'UE, surtout dans le groupe des bas revenus. Avec plus de 40 % revenant au quintile (20 % de la population) le plus pauvre et 5 % au quintile le plus riche, les transferts hors retraites sont, ensemble, davantage ciblés sur les revenus faibles que dans n'importe quel autre pays de l'UE. Ils diminuent de moitié le taux de risque de pauvreté monétaire (l'évolution est la même en moyenne dans l'UE). L'Irlande est cependant le seul pays de l'UE où les transferts réduisent encore davantage (à savoir de deux tiers) l'écart de risque de pauvreté monétaire.

9.8. Italie

En Italie, le niveau de revenu médian est inférieur à la moyenne de l'UE. Il a augmenté d'environ 7 % entre 1994 et 1997. L'inégalité des revenus y avoisine la moyenne de l'UE, tandis que le risque de pauvreté monétaire y est supérieur à la moyenne (taux égal à 19 %), surtout si l'on considère l'inégalité des revenus comparativement plus forte au sein de la population menacée de pauvreté monétaire (écart égal à 31 %). Les personnes âgées (de 65 ans ou plus) enregistrent un taux de risque de pauvreté monétaire (15 %) moins élevé que n'importe quelle autre tranche d'âge en Italie. Un chômeur de longue durée sur deux est sous le seuil de risque de pauvreté monétaire, cette proportion étant l'une des plus élevées dans l'UE. De même, les ménages présentant une intensité de travail minimale affichent un taux de risque de pauvreté monétaire très élevé.

Le taux élevé de risque de pauvreté monétaire au moment *x* classe l'Italie à la cinquième place après le Portugal, la Grèce, l'Espagne et le Royaume-Uni. Le taux de risque persistant (13 %) est, lui, légèrement supérieur à la moyenne de l'UE. Comme en Grèce, la part des personnes qui échappent au risque de pauvreté monétaire après

un an est élevé; elles sont cependant à peu près aussi nombreuses à se retrouver de nouveau dans cette situation par la suite. La taille de la famille semble avoir une incidence sur le risque persistant de pauvreté monétaire: les familles nombreuses (couples ayant trois enfants ou plus) confrontées au risque de pauvreté monétaire de longue durée sont plus de trois fois plus nombreuses que les familles n'ayant pas plus de deux enfants.

Alors qu'en Italie, le taux de pauvreté non monétaire globale correspond à la moyenne de l'UE, l'examen des différentes dimensions prises séparément donne un aperçu plus détaillé de la situation: proportionnellement plus d'Italiens ont des difficultés à subvenir à leurs besoins élémentaires, alors qu'ils sont moitié moins nombreux qu'en moyenne dans l'UE à se plaindre de la détérioration de leur logement. Les statistiques longitudinales de la pauvreté d'existence correspondent aux moyennes de l'UE: le taux de pauvreté d'existence au moment x est de 25 %, contre 12 % pour la pauvreté non monétaire pendant au moins trois années sur les quatre.

La combinaison des indices du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence donne, en Italie, des résultats comparables aux moyennes de l'UE: 6 % des Italiens ont connu les deux formes de pauvreté durant au moins trois ans entre 1994 et 1997 et 21 % ont été frappés soit par l'une, soit par l'autre de façon persistante durant la même période. Conformément aux chiffres susmentionnés, la proportion de personnes menacées de pauvreté monétaire et parvenant difficilement à subvenir à leurs besoins élémentaires est nettement plus élevée pour la plupart des éléments considérés. Comme dans d'autres pays du Sud de l'Europe, les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire se disent en meilleure santé qu'en moyenne dans l'UE: seulement 14 % font état de problèmes de santé graves et chroniques, ce qui est le pourcentage le plus faible dans l'UE.

En Italie, les bénéficiaires de transferts sociaux représentent une part considérablement moins importante de la population que dans la plupart des pays de l'UE, malgré une augmentation entre 1994 et 1997 (due exclusivement aux retraites). Malgré le faible pourcentage de bénéficiaires, la part des transferts est proche de la moyenne de l'UE et, par ailleurs, leur poids dans les revenus des bénéficiaires est le plus élevé dans l'UE, ce qui indique qu'un plus faible pourcentage de personnes percevant des transferts sociaux sont davantage tributaires de ceux-ci que dans les autres pays européens. Cette situation est similaire à celle de la Grèce et de l'Espagne. Cependant, les transferts semblent favoriser les groupes de revenus moyens et élevés. Les retraites totalisent quelque 84 % des transferts sociaux, ce qui est le pourcentage le plus élevé après celui relevé en Grèce. Les retraites comptent pour plus de 55 % des revenus des personnes âgées dans toutes les catégories de revenus, mais ont le plus de poids pour les revenus moyens. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, les prestations de maladie et d'invalidité sont la principale composante des transferts hors retraites (51 %). Ces derniers sont distribués de façon régressive en Italie, c'est-à-dire légèrement ciblée sur les groupes plus riches; avec le Portugal, elle est le seul pays à présenter cette particularité. De même, moins de la moitié des transferts hors retraites parvient aux pauvres avant transferts (ce qui est la plus petite part dans l'UE), la proportion étant particulièrement réduite pour les prestations familiales et les allocations de logement. Voilà pourquoi l'Italie affiche, avec la Grèce, la diminution la plus faible du risque de pauvreté monétaire imputable aux transferts hors retraites (-10 %). En revanche, les transferts sociaux en général font davantage reculer le risque de pauvreté monétaire de longue durée, la réduction étant proche de la moyenne de l'UE.

9.9. Luxembourg

Le Luxembourg affiche le niveau de revenu médian de loin le plus élevé: il dépasse de quelque 40 % le niveau moyen de l'UE et est pratiquement égal au triple du revenu médian au Portugal. Entre 1994 et 1996, le niveau de revenu a stagné, tandis que les parts des personnes appartenant aux groupes de revenus faibles, élevés et très élevés semblent s'être réduites au profit des tranches de revenus moyens. Le niveau d'inégalité des revenus est légèrement inférieur à la moyenne de l'UE. Les indicateurs relatifs au risque de pauvreté monétaire figurent parmi les plus faibles d'Europe (taux de risque de pauvreté monétaire de 12 % et écart de risque de pauvreté monétaire de 17 %). Le revenu moyen des indépendants avec salariés est supérieur de deux tiers à celui de l'ensemble de la population, ce qui est l'un des résultats les plus élevés dans l'UE. En revanche, les chômeurs, surtout de longue durée, disposent d'un revenu égal aux deux tiers seulement du niveau de l'ensemble de la population. Le Luxembourg affiche également un écart considérable entre les tranches d'âge: avec 18 %, le taux de risque de pauvreté monétaire des jeunes de moins de 18 ans est deux fois plus élevé que celui des personnes âgées de 65 ans ou plus.

Conformément aux chiffres transversaux, la part de la population menacée de pauvreté monétaire au moment x est moins importante (23 %) au Luxembourg qu'en moyenne dans l'UE; il en va de même en ce qui concerne le risque persistant de pauvreté monétaire (8 %).

Après le Danemark, le Luxembourg obtient les indicateurs de pauvreté non monétaire les plus favorables dans l'UE: avec une amélioration de 24 % depuis 1994, seulement 8 % de la population étaient démunis en termes de conditions de vie en 1996. Autre trait commun avec le Danemark, les ressortissants de pays non membres

de l'UE sont nettement plus menacés de pauvreté non monétaire: au Luxembourg, ils courent un risque plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Dans la ligne des résultats susmentionnés, la part de la population menacée à la fois de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence est inférieure à la moyenne des pays de l'UE. Néanmoins, les réponses aux questions d'appréciation subjective sont beaucoup plus proches des moyennes européennes, principalement en ce qui concerne l'état de santé. De plus, la part de la population se trouvant en situation de risque de pauvreté et rencontrant des gens moins fréquemment qu'une fois par mois est deux fois plus élevée que la moyenne des pays de l'UE.

Au Luxembourg, la part des bénéficiaires de transferts sociaux est supérieure à la moyenne de l'UE, la part des transferts dans les revenus étant proche de la moyenne. Ces deux parts ont augmenté entre 1994 et 1997. Toutefois, les transferts occupent une place moins importante dans les revenus des bénéficiaires que dans la plupart des autres pays de l'UE. Ils sont répartis de façon relativement égale entre les niveaux de l'échelle des revenus, combinant une distribution plutôt régressive des retraites à une répartition assez progressive des autres transferts. Les retraites totalisent près de 60 % de l'ensemble des transferts, pourcentage qui dépasse la moyenne de l'UE. La part des retraites dans le budget des retraités à revenus moyens y est supérieure à la moyenne de l'UE (82 %), alors qu'elle est plus faible dans le budget des retraités aux bas revenus (64 %). Avec l'Autriche, le Luxembourg est le seul pays où les prestations familiales représentent plus de la moitié de l'ensemble des transferts hors retraites (54 %). Bien que la part des allocations de chômage soit négligeable et la plus faible dans l'UE (4 %), ces prestations représentent 20 % des revenus des bénéficiaires, niveau proche de la moyenne de l'UE. En revanche, les pourcentages respectifs des indemnités d'éducation (10 %), des allocations de logement (16 %) et des prestations d'aide sociale (36 %) que perçoivent les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire figurent parmi les plus faibles dans l'UE. Ensemble, les transferts hors retraites ont néanmoins une incidence un peu plus importante sur l'atténuation du risque de pauvreté monétaire qu'en moyenne dans l'UE; ils contribuent davantage à réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté monétaire qu'à faire baisser l'intensité de ce risque. L'atténuation (par les prestations familiales) du risque de pauvreté monétaire chez les enfants est plus élevée que dans la plupart des pays; elle l'est moins en ce qui concerne les chômeurs (par les allocations de chômage). Comme au Danemark, en Autriche et aux Pays-Bas, c'est au Luxembourg que, dans l'UE, les transferts sociaux ont le plus d'impact en termes d'atténuation du risque de pauvreté monétaire de longue durée.

9.10. Pays-Bas

Aux Pays-Bas, le niveau de revenu médian est proche de la moyenne de l'UE. Il a augmenté de quelque 13 % entre 1994 et 1997. Le niveau d'inégalité est inférieur à la moyenne de l'UE, tout comme le taux global de risque de pauvreté monétaire (taux égal à 11 %). L'écart de risque de pauvreté monétaire (21 %) est proche de la moyenne européenne. Les Pays-Bas sont le seul pays où les agriculteurs ont un niveau de revenu moyen équivalant celui de l'ensemble de la population. Le taux de risque de pauvreté monétaire des isolés de moins de 30 ans est très élevé (plus de 50 %), alors que les indicateurs sont très faibles pour les adultes isolés d'âge moyen. Les parents isolés affichent des taux de risque de pauvreté monétaire largement supérieurs à la moyenne de l'UE.

Les Pays-Bas occupent l'avant-dernière place dans l'UE, devant le Danemark, par leur faible taux de pauvreté monétaire. De même, seulement 7 % demeurent sous le seuil de risque de pauvreté monétaire pendant trois ans ou plus. Bien que le taux de sortie après un an soit élevé, la proportion de personnes basculant à nouveau dans la pauvreté est l'une des plus élevées d'Europe (37 % dans les deux années qui suivent). Les très hauts risques relatifs de pauvreté monétaire persistante relevés pour les parents isolés confirment la situation précaire de ce sous-groupe, déjà épinglée par les statistiques transversales.

Après le Danemark et le Luxembourg, les Pays-Bas affichent le plus faible taux de pauvreté non monétaire globale dans l'UE (10 %), en partie en raison des très faibles taux de pauvreté d'existence dans les dimensions primaire et secondaire: seule une fraction limitée de la population néerlandaise éprouve des difficultés à subvenir à ses besoins élémentaires et à acquérir les biens d'équipement durables nécessaires au ménage. Les groupes courant un risque relativement élevé de pauvreté d'existence sont les ménages d'isolés (surtout les jeunes adultes) et les familles monoparentales, qui affichent le risque relatif le plus élevé de l'UE (2,4). Comme les statistiques transversales, les indices de la pauvreté d'existence au moment x et persistante sont nettement en dessous des moyennes européennes correspondantes.

Les faibles résultats des Pays-Bas en termes de combinaison du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence classent ce pays en avant-dernière position, devant le Danemark et avec l'Autriche: seulement 3 % de la population ont connu les deux formes de pauvreté pendant au moins trois ans de 1994 à 1997. Ils sont 7 % à avoir été touchés par la pauvreté manifeste au moment x au cours de la période. Par rapport à la moyenne de l'UE, les Néerlandais menacés de pauvreté monétaire sont plus nombreux à faire état de problèmes dans leur quartier: 39 % d'entre eux se plaignent du bruit et 25 % de la criminalité ou du vandalisme.

Aux Pays-Bas, les parts des transferts sociaux et des bénéficiaires de ces transferts sont proches des moyennes correspondantes de l'UE. Ces transferts paraissent distribués de façon assez égale entre les différents niveaux de l'échelle des revenus. Les retraites comptent pour 47 % de l'ensemble des transferts et sont versées à 19 % de la population, chiffres inférieurs aux moyennes de l'UE. Autre particularité relevée uniquement aux Pays-Bas, la part des retraites dans le budget des retraités aux revenus moyens, élevés ou très élevés est beaucoup plus importante que dans celui des retraités à bas revenus: elle va de 73 à 84 %, contre 61 %, respectivement. En revanche, les transferts hors retraites sont davantage ciblés sur les revenus faibles aux Pays-Bas. 72 % des allocations de maladie et d'invalidité, 65 % des indemnités d'éducation et, surtout, 94 % de l'aide sociale sont perçus par ceux que l'on pourrait considérer comme menacés de pauvreté monétaire si l'on ne tenait pas compte des transferts. Les deux derniers types de prestations ont en outre davantage de poids dans les revenus des bénéficiaires que dans d'autres pays de l'UE. Ensemble, les transferts hors retraites ont un impact supérieur à la moyenne en termes de réduction du taux et de l'écart de risque de pauvreté monétaire. De plus, les transferts sociaux aux Pays-Bas ont, comme au Danemark, en Autriche et au Luxembourg, le plus d'impact dans l'UE en termes d'atténuation du risque de pauvreté monétaire de longue durée.

9.11. Autriche

En Autriche, le niveau de revenu médian est supérieur à la moyenne de l'UE. Il a stagné durant les trois années de la période 1995-1997. La tranche des revenus très élevés a vu sa part des revenus diminuer au profit des revenus moyens et des revenus élevés. L'inégalité des revenus y est plus faible que dans d'autres pays de l'UE (sauf au Danemark, en Finlande et en Suède) et tant le taux de risque de pauvreté monétaire (13 %) que l'écart de risque de pauvreté monétaire (21 %) sont inférieurs aux moyennes européennes correspondantes. Le niveau de revenu des chômeurs de courte durée est similaire à celui de l'ensemble de la population (ce n'est pas le cas des chômeurs de longue durée). Avec la Belgique et le Royaume-Uni, l'Autriche affiche l'écart le plus important entre hommes et femmes sur le plan du risque de pauvreté monétaire: celui des femmes est supérieur de 23 % à celui des hommes. Le taux de risque de pauvreté monétaire des jeunes (de 18 à 24 ans) est plus faible que dans n'importe quel autre pays de l'UE. En revanche, les personnes âgées, en particulier les femmes isolées, courent un risque dépassant la moyenne européenne.

En Autriche, les taux de risque de pauvreté monétaire au moment *x* et persistant sont pratiquement égaux à ceux du Luxembourg (24 et 8 % respectivement) et, partant, sont sous les moyennes européennes correspondantes.

De même, les indices de la pauvreté non monétaire sont inférieurs aux moyennes des pays de l'UE: le taux de pauvreté d'existence globale se monte à 12 % et la proportion de personnes faisant état de problèmes dans leur logement et ses environs est aussi nettement plus faible qu'en moyenne. Le travailleurs étrangers augmente le risque de pauvreté non monétaire: en Autriche, les ressortissants étrangers courent un risque 2,2 fois plus grand que l'ensemble de la population. Les indices longitudinaux de la pauvreté d'existence globale sont inférieurs aux moyennes de l'UE: le taux de pauvreté d'existence au moment *x* est de 20 %, tandis que 9 % des Autrichiens subissent cette forme de pauvreté de façon persistante.

L'Autriche vient en avant-dernière position, devant le Danemark et avec les Pays-Bas, par ses résultats quasiment les plus faibles de l'UE pour la combinaison du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté non monétaire: seulement 3 % de la population ont connu les deux formes de pauvreté pendant au moins trois ans sur la période 1994-1997. Ils sont plus nombreux (mais toujours bien moins qu'en moyenne dans l'UE) à avoir été menacés de pauvreté monétaire *ou* à avoir connu la pauvreté d'existence de façon persistante sur cette même période (15 %). Les taux de pauvreté relatifs aux conditions de vie pour les personnes menacées de pauvreté monétaire sont plus faibles dans la plupart des cas, même si relativement plus de répondants se plaignent de problèmes de santé chroniques en Autriche qu'en moyenne dans l'UE.

Bien que la part des transferts sociaux dans le revenu disponible avoisine la moyenne de l'UE (33 %), celle des bénéficiaires de ces transferts est plus importante que dans la plupart des pays (85 %). De 1994 à 1997, la proportion de bénéficiaires a augmenté, en raison exclusivement des transferts hors retraites. Ensemble, les transferts sont distribués de façon relativement égale entre les différents niveaux de l'échelle des revenus en Autriche; de 1994 à 1997, les revenus très élevés ont perdu des parts des transferts au profit des revenus moyens et faibles. Presque 60 % des transferts sont des pensions de retraite, pourcentage supérieur à la moyenne de l'UE. Celles-ci favorisent légèrement les revenus élevés, comme dans la plupart des pays de l'UE. Avec le Luxembourg, l'Autriche est le seul pays où les prestations familiales représentent plus de la moitié des transferts hors retraites (54 %). En revanche, la part de l'aide sociale y est la plus faible dans l'UE, à égalité avec la Belgique. Les parts des différents types de transferts revenant aux personnes considérées comme pauvres avant le versement des transferts sont en général inférieures à 50 % et légèrement plus faibles qu'en moyenne dans l'UE, surtout en ce qui concerne les allocations de logement et l'aide sociale (22 % et 30 %, respectivement). Ensemble, les transferts hors retraites sont répartis de façon presque proportionnelle entre les niveaux de l'échelle des revenus, comme en Espagne. La lutte contre la pauvreté au moyen des transferts

hors retraites est centrée sur la diminution du nombre de personnes menacées de pauvreté monétaire, tandis que la réduction de l'écart de risque de pauvreté monétaire est inférieure à la moyenne de l'UE. L'Autriche affiche, comme le Danemark, le Luxembourg et les Pays-Bas, les meilleurs résultats en Europe en termes d'atténuation du risque de pauvreté monétaire de longue durée par les transferts sociaux.

9.12. Portugal

Si les revenus des ménages ont augmenté plus rapidement qu'en moyenne dans l'UE entre 1994 et 1997, le Portugal affiche toujours le plus faible niveau de revenu médian de l'UE: il est inférieur de quelque 40 % à la moyenne européenne et est pratiquement égal au tiers du niveau de revenu médian du Luxembourg. Le Portugal obtient les résultats les plus élevés en matière d'inégalité des revenus et de risque de pauvreté monétaire (taux égal à 24 %), bien que l'intensité du risque de pauvreté monétaire corresponde à peu près à la moyenne de l'UE (écart égal à 24 %). Par rapport à l'ensemble de la population, les hommes isolés disposent de revenus moyens beaucoup plus élevés (134 %) que les femmes âgées isolées (59 %). Le Portugal est en outre le seul État membre de l'UE où le niveau de revenu des couples ayant deux enfants est nettement supérieur au niveau moyen de l'ensemble de la population. Comme dans d'autres pays méditerranéens, et principalement en Grèce, le niveau d'études et la classe sociale sont des critères importants qui déterminent tant les niveaux de revenus relatifs que ceux du risque de pauvreté monétaire. Avoir fait de hautes études ou être cadre ou chef d'entreprise permet de disposer de revenus supérieurs au double du niveau moyen de l'ensemble de la population, ce qui est le rapport le plus élevé dans l'UE, et réduit les taux de risque de pauvreté monétaire à des valeurs négligeables. En revanche, les taux de risque de pauvreté monétaire y sont les plus élevés de l'UE pour les agriculteurs (50 %), les indépendants sans salariés (29 %), les inactifs (32 %) et les personnes âgées (37 %).

Après la Grèce, le Portugal affiche la plus forte proportion de personnes menacées de pauvreté monétaire durant la période considérée (36 %). Près d'un Portugais sur cinq (19 %) a connu ce risque pendant au moins trois années entre 1994 et 1997, ce qui est la proportion la plus élevée dans l'UE. Elle s'explique très certainement par les taux de sortie les plus réduits des pays européens. Parmi les personnes exposées au risque de pauvreté monétaire persistant, celles ayant un faible niveau d'études étaient particulièrement menacées.

Malgré une légère baisse depuis 1994, le Portugal affichait le taux de pauvreté non monétaire globale le plus élevé de l'UE en 1997: 34 % de la population portugaise étaient démunis en termes de conditions de vie non monétaires. Entre autres, ce sont les dimensions relatives à la détérioration du logement et aux problèmes d'environnement dans le quartier qui posent particulièrement problème au Portugal: 42 % des répondants se plaignent de la détérioration de leur logement (fuites dans la toiture, humidité et moisissures), ce qui est plus de trois fois supérieur à la moyenne de l'UE. Comme en Grèce, la pauvreté d'existence frappe indifféremment les différentes sous-populations au Portugal: aucun groupe spécifique n'enregistre un risque de pauvreté d'existence particulièrement élevé par rapport à celui de l'ensemble de la population. Conformément aux très hauts taux transversaux de pauvreté non monétaire, près d'un Portugais sur deux a été démuné pendant au moins un an au cours de la période de quatre ans et environ un tiers de la population a subi des privations non monétaires de façon persistante.

Le Portugal est le seul pays où la proportion de la population qui a été menacée à la fois de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence pendant trois ans au moins est supérieure à 10 %. De même, un pourcentage très élevé (38 %) de Portugais ont connu les deux formes de pauvreté pendant au moins une année entre 1994 et 1997. Les taux de pauvreté d'existence parmi la population exposée au risque de pauvreté monétaire sont les plus élevés dans l'UE pour presque chaque élément considéré. Par ailleurs, le Portugal s'écarte des autres pays du Sud de l'Europe en ce qui concerne l'état de santé indiqué par les personnes menacées de pauvreté monétaire: les chiffres correspondants sont supérieurs à la moyenne des pays de l'UE.

Le Portugal enregistre à la fois l'une des parts les plus faibles des transferts sociaux dans les revenus et une proportion de bénéficiaires de transferts parmi les plus élevées dans l'UE. De 1994 à 1997, les pourcentages de personnes percevant tant des retraites que des transferts hors retraites ont augmenté plus que dans d'autres pays européens. C'est aussi au Portugal que les transferts sociaux ont le moins de poids dans les revenus de ceux qui en bénéficient, contrairement aux trois autres pays du Sud de l'Europe, où la part globale des transferts est faible, mais où ceux-ci représentent des parts importantes des revenus des bénéficiaires. Au Portugal, les transferts favorisent légèrement les groupes de revenus plus élevés et, de 1994 à 1997, les groupes des bas revenus et des revenus moyens ont vu leur part de l'ensemble des transferts se réduire au profit des groupes plus aisés. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, les retraites forment la principale composante des transferts (deux tiers). Leur distribution est très régressive au Portugal: 9 % reviennent au quintile le plus pauvre, contre 43 % au plus riche. Comme dans les trois autres pays du Sud de l'Europe, quoique dans une moindre mesure, les allocations de maladie et d'invalidité représentent la principale composante des transferts hors retraites (35 %). Les allocations de chômage et les prestations familiales sont d'égale importance (de l'ordre de 30 % dans les deux cas), même si ces dernières ont un poids très faible dans le budget des bénéficiaires (4 %, chiffre le plus faible dans l'UE). En revanche, les allocations de logement pèsent plus lourd dans les revenus de ceux qui les

perçoivent au Portugal que partout ailleurs (22 %). Les transferts hors retraites sont répartis de façon régressive au Portugal, c'est-à-dire favorisant légèrement les revenus plus élevés; après l'Italie, c'est le seul pays à présenter cette particularité. Deux types de transferts ne parviennent que dans des proportions très faibles à la population menacée de pauvreté monétaire avant transferts (moins de 15 %) : il s'agit des indemnités d'éducation et de l'aide sociale. L'atténuation du risque de pauvreté monétaire au moyen des transferts sociaux hors retraites est très réduite au Portugal (25 %); elle n'est plus faible qu'en Grèce et en Italie. On note une exception concernant la lutte contre la pauvreté monétaire des chômeurs au moyen des allocations de chômage, qui atteint la moyenne de l'UE. En revanche, les transferts sociaux ont, au Portugal, l'impact le plus faible de tous les pays de l'UE en termes de réduction du risque de pauvreté monétaire de longue durée.

9.13. Finlande

En Finlande, le niveau de revenu médian est légèrement inférieur à la moyenne de l'UE. Néanmoins, les indicateurs relatifs à l'inégalité des revenus et au risque de pauvreté monétaire sont les plus faibles après ceux du Danemark (taux de risque de pauvreté monétaire de 8 % et écart de risque de pauvreté monétaire de 12 %). Comme en Irlande et dans les deux autres pays nordiques uniquement, les niveaux de revenus des hommes isolés ne dépassent pas le niveau moyen de l'ensemble de la population. En Finlande, les écarts entre classes sociales en termes de niveau de revenus sont moins importants qu'ailleurs. Comme dans les deux autres pays nordiques, avoir fait de hautes études n'est pas nécessairement synonyme de niveaux de revenus relatifs nettement plus élevés. Dans les différentes tranches d'âge, le risque de pauvreté monétaire est particulièrement élevé chez les jeunes (de 18 à 24 ans), caractéristique qu'on ne retrouve par ailleurs qu'en Suède. Les ressortissants de pays non membres de l'UE sont près de quatre fois plus menacés de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population, ce qui est le rapport de risque relatif le plus élevé de tous les pays pour lesquels cette information est disponible. Le taux de risque de pauvreté monétaire est également élevé et supérieur à la moyenne de l'UE dans le cas des hommes et des femmes isolés de moins de 30 ans. En revanche, les ménages avec enfants (y compris les familles monoparentales et nombreuses) sont moins menacés de pauvreté monétaire en Finlande qu'ailleurs, exception faite du Danemark.

Globalement, le taux de pauvreté non monétaire (14 %) y est légèrement inférieur à la moyenne de l'UE. La Finlande affiche la plus faible proportion de population dans l'UE (5 %) à faire état de problèmes de détérioration du logement (fuites dans la toiture, humidité ou moisissures). Les ressortissants de pays tiers, les chômeurs et les personnes inactives courent un risque nettement plus grand d'être démunis sur le plan des conditions de vie en Finlande. Il en va de même pour les ménages de jeunes isolés, qui enregistrent un risque global deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Les taux de pauvreté d'existence parmi la population menacée de pauvreté monétaire sont inférieurs aux moyennes européennes dans la plupart des dimensions, sauf en ce qui concerne l'environnement: 23 % se plaignent de la pollution dans leur quartier (deuxième résultat le plus élevé dans l'UE). De même, près d'un pauvre sur quatre vit dans un quartier touché par la criminalité ou le vandalisme, ce qui est l'une des plus fortes proportions dans l'UE.

En ce qui concerne les transferts sociaux, la Finlande enregistre, de loin, les niveaux les plus élevés de l'UE tant en termes de parts de ces transferts dans les revenus que de proportions de bénéficiaires.⁶¹ Comptant pour 77 % des revenus de la population à bas revenus, les transferts sociaux y sont plus importants que dans n'importe quel autre pays de l'UE; en outre, la part correspondant à ce sous-groupe y est quatre fois supérieure à celle des revenus très élevés (un tel rapport n'est relevé qu'au Danemark, en Irlande et au Royaume-Uni). En Finlande, les transferts sociaux sont répartis relativement également entre les différents niveaux de l'échelle des revenus. Les retraites ne représentent qu'un tiers de ces transferts, ce qui est la plus faible proportion, à égalité avec l'Irlande. Elles y occupent cependant une plus grande place dans les revenus des retraités (toutes tranches de revenus confondues) qu'ailleurs. En ce qui concerne la composition des transferts hors retraites, les allocations de chômage sont plus importantes qu'en moyenne dans l'UE, les prestations familiales étant, elles, moins importantes. Les allocations de chômage, les prestations de maladie/invalidité et les allocations familiales pèsent davantage dans les revenus des bénéficiaires qu'en moyenne dans l'UE. Dans l'ensemble, les prestations hors retraites sont davantage ciblées en Finlande (comme au Danemark et en Irlande) que dans d'autres pays. En particulier, au moins deux tiers des allocations de chômage et des prestations de maladie/invalidité reviennent aux personnes menacées de pauvreté monétaire avant transferts. Ensemble, les transferts hors retraites réduisent tant le taux que l'écart de risque de pauvreté monétaire, et ce dans des proportions supérieures à celles relevées dans d'autres pays de l'UE. Les taux de risque de pauvreté monétaire des enfants et des chômeurs sont diminués de 75 % grâce, respectivement, aux prestations familiales et aux allocations de chômage.

⁶¹⁾ Pour la lecture des résultats décrits dans ce paragraphe, il est bon de garder à l'esprit la mise en garde relative aux données de la Finlande indiquant la surestimation des transferts sociaux dans ce pays (voir annexe méthodologique).

9.14. Suède

En Suède, le niveau de revenu médian correspond à la moyenne de l'UE. Avec les deux autres pays nordiques, la Suède affiche les plus faibles indicateurs d'inégalité des revenus des pays de l'UE, ceux relatifs au risque de pauvreté monétaire étant aussi inférieurs à la moyenne européenne. Les personnes âgées de 55 à 64 ans disposent de revenus moyens relatifs plus élevés que les autres tranches d'âge, tandis que ceux des hommes isolés ne dépassent pas le niveau moyen de l'ensemble de la population. Comme dans les deux autres pays nordiques, un haut niveau d'études n'est pas nécessairement synonyme de niveaux de revenus relatifs nettement plus élevés. Les indépendants sans salariés, les agriculteurs et les travailleurs manuels affichent les plus faibles ratios de revenus relatifs moyens dans l'UE, entre 60 et 80 % du niveau de l'ensemble de la population. Ces trois catégories sociales enregistrent en outre les taux de risque de pauvreté monétaire les plus élevés dans l'UE (respectivement 31, 44 et 30 %). Dans les différentes tranches d'âge, le risque de pauvreté monétaire touche particulièrement les jeunes (de 18 à 24 ans), caractéristique qu'on ne retrouve par ailleurs qu'en Finlande. En revanche, la Suède présente l'un des plus faibles taux de risque de pauvreté monétaire dans la population âgée. Le risque de pauvreté relatif des chômeurs de courte durée y est plus élevé que dans n'importe quel autre pays de l'UE.

En Suède, la part des transferts sociaux dans les revenus et celle des bénéficiaires de transferts dans la population sont supérieures aux moyennes européennes. Dans l'ensemble, les transferts sociaux sont distribués assez également, c'est-à-dire que ni les plus pauvres, ni les plus riches n'en perçoivent une proportion beaucoup plus importante. Les retraites comptent pour environ la moitié de la totalité des transferts, ce qui correspond à la moyenne européenne. Elles favorisent légèrement les revenus moyens et les revenus élevés, mais dans une moindre mesure que dans la plupart des autres pays de l'UE. Parmi les transferts hors retraites, l'aide sociale et les allocations de logement sont plus importantes que dans d'autres pays de l'UE (exception faite de la France et du Royaume-Uni), tandis que les allocations de maladie et d'invalidité ne représentent à peine que 10 % du total, résultat le plus faible dans l'UE. Tant l'aide sociale que les indemnités d'éducation pèsent davantage dans le budget des bénéficiaires suédois qu'en moyenne dans l'UE (de 20 à 30 %), alors que les allocations familiales ont un poids inférieur à la moyenne (approximativement 10 %). Si l'on considère l'ensemble des transferts hors retraites, on constate qu'ils sont légèrement ciblés sur les groupes de revenus plus faibles. L'atténuation du risque de pauvreté monétaire par les transferts hors retraites y est supérieure à la moyenne de l'UE, l'accent étant davantage mis sur la réduction du nombre de personnes exposées à ce risque et un peu moins sur la suppression de l'écart de risque de pauvreté monétaire.

9.15. Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, le niveau de revenu médian dépasse la moyenne de l'UE d'environ 15 %. Entre 1994 et 1997, il a augmenté plus rapidement qu'en moyenne dans l'UE, la hausse de 18 % ayant légèrement favorisé les revenus faibles et élevés au détriment des revenus moyens et très élevés. Malgré cela, les indicateurs relatifs à l'inégalité des revenus et au risque de pauvreté monétaire y sont parmi les plus élevés de l'UE (taux de risque de pauvreté monétaire de 22 % et écart de risque de pauvreté monétaire de 31 %). Si les revenus moyens des plus jeunes (moins de 18 ans) sont inférieurs de 17 % à la moyenne nationale, ceux des adultes âgés de 25 à 54 ans sont de 12 à 20 % plus élevés, ces résultats étant, respectivement, parmi les plus faibles et les plus élevés dans l'UE. Le niveau de revenu relatif des chômeurs de courte durée est supérieur à la moyenne européenne, puisqu'il atteint 96 % du niveau de l'ensemble de la population. Les ménages qui ne comptent pas de retraités ni d'enfants parmi leurs membres affichent des niveaux de revenus moyens plus élevés, par rapport à celui de l'ensemble de la population, que dans n'importe quel autre pays de l'UE, tandis que les ménages ayant trois enfants ou plus disposent de revenus moyens moins élevés. Les parents isolés sont tout aussi désavantagés: ils présentent le niveau de revenu relatif le plus faible dans l'UE, avec à peine plus de la moitié du niveau de l'ensemble de la population. Dans les différentes tranches d'âge, les plus jeunes (moins de 18 ans) et les plus âgés (plus de 65 ans) enregistrent les taux de risque de pauvreté monétaire les plus élevés au Royaume-Uni (respectivement 30 et 32 %). Dans ce pays, parmi les groupes ayant des taux de risque de pauvreté monétaire inférieurs à la moyenne de l'UE figurent les cadres et les chefs d'entreprise, les indépendants avec salariés, les personnes qui n'ont jamais été au chômage ou qui l'ont été plus de cinq ans auparavant, les hommes isolés et les ménages composés de deux adultes ou plus mais sans enfant.

Conformément aux statistiques transversales, le Royaume-Uni enregistre un taux de risque de pauvreté monétaire au moment x supérieur à la moyenne (32 %), de même qu'un taux de risque persistant relativement élevé (14 %). Les familles monoparentales et nombreuses sont plus susceptibles de connaître de longues périodes de pauvreté. Les couples ayant trois enfants ou plus sont trois fois plus menacés que ceux qui n'ont pas plus de deux enfants.

Alors que le taux de pauvreté non monétaire globale correspond à la moyenne de l'UE au Royaume-Uni, ce pays affiche la plus faible proportion de la population (0,2 %) ne disposant pas de commodités telles que l'eau chaude courante ou les toilettes avec chasse d'eau. Comme dans la plupart des autres pays européens, le chômage et l'inactivité augmentent le risque de pauvreté d'existence globale, tout comme le fait d'appartenir à

une famille monoparentale. Conformément aux indices transversaux, les taux de pauvreté d'existence au moment x et persistante au Royaume-Uni avoisinent les moyennes européennes correspondantes.

Le profil de la pauvreté non monétaire au sein de la population pauvre au Royaume-Uni ne diffère guère de celui relevé en moyenne dans l'UE pour la plupart des dimensions. 22 % des personnes menacées de pauvreté monétaire vivent dans des quartiers touchés par la criminalité ou le vandalisme; elles sont aussi nombreuses à n'être pas satisfaites de leurs conditions de logement. Les indicateurs relatifs à l'état de santé général sont ambigus: alors que 13 % seulement des personnes menacées de pauvreté monétaire se disent en mauvaise ou très mauvaise santé, 42 % se plaignent de problèmes de santé chroniques.

Au Royaume-Uni, la part des transferts sociaux dans les revenus et celle des bénéficiaires de transferts dans la population sont proches des moyennes européennes. Entre 1994 et 1997, les retraites ont affiché une tendance à la hausse et les transferts hors retraites, une tendance à la baisse (aussi bien pour les parts de revenus que pour les parts de bénéficiaires). Avec une part égale à 67 % des revenus pour les groupes de revenus faibles, les transferts sociaux sont cinq fois plus importants que pour les revenus très élevés au Royaume-Uni (un rapport de cet ordre n'est relevé qu'au Danemark, en Irlande et en Finlande). Les transferts sont répartis de façon assez égale entre les différentes tranches de revenus bien que les tranches de revenus moyens aient vu leurs parts diminuer un peu entre 1994 et 1997. Les retraites comptent pour près de la moitié de l'ensemble des transferts, ce qui correspond à peu près à la moyenne européenne. Comme au Danemark, les parts des retraites publiques dans le revenu disponible sont plus élevées pour les bas revenus (au-dessus de 85 %), mais plus faibles pour les revenus élevés et très élevés (en dessous de 52 %) que dans le reste de l'UE. Parmi les transferts hors retraites, les prestations familiales forment, avec 44 %, la composante principale, mais les prestations de maladie/invalidité et les allocations de logement sont également importantes (au-dessus de la moyenne de l'UE). En revanche, les allocations de chômage (7 %) y représentent une part plus faible que dans n'importe quel autre pays, exception faite du Luxembourg. La part des prestations familiales et des allocations de logement revenant aux pauvres avant transferts est aussi plus importante (plus de 50 %) que dans la plupart des autres pays européens.

10. Conclusions et recommandations

Le présent rapport a analysé les caractéristiques et l'évolution du risque de pauvreté monétaire et de l'exclusion sociale dans les États membres de l'UE sur la base de données provenant du panel communautaire de ménages, en particulier de données tirées de la base «Utilisateurs» couvrant les quatre premières vagues de l'enquête, de 1994 à 1997⁶².

Le dernier point de chaque chapitre et le résumé présentent déjà de façon succincte les principaux résultats obtenus. Nous nous en tenons donc ici aux principales conclusions pertinentes pour l'action politique et la recherche.

La pauvreté monétaire est probablement l'aspect le plus important de l'exclusion sociale. La pauvreté non monétaire ou d'existence est aussi répandue que le risque de pauvreté monétaire, mais ne touche pas nécessairement la même population. Les écarts entre les pays relevés pour les différentes dimensions non monétaires de la pauvreté d'existence montrent bien que ces dimensions ne sont pas seulement liées aux capacités individuelles découlant des ressources, dont les rémunérations, mais dépendent aussi de facteurs géographiques, comme le fait de vivre dans un milieu urbain ou rural ou de rencontrer des problèmes de pollution de l'environnement, ainsi que de l'action des pouvoirs publics en matière de mise à disposition d'infrastructures sociales (les logements sociaux, par exemple). La conclusion à en tirer est que toute politique sociale qui vise à accroître les capacités et à faire reculer l'exclusion sociale doit être étroitement coordonnée à d'autres politiques, en particulier celles ayant trait aux investissements publics dans les infrastructures sociales. Ces politiques doivent, à leur tour, toujours tenir compte des problématiques de l'exclusion et de l'inclusion sociales.

Préconiser l'adoption d'une approche multidimensionnelle de l'exclusion sociale implique également de tenir compte de variables telles que le bien-être subjectif et les relations sociales. Il ressort toutefois de notre analyse qu'il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on étudie ces dimensions, qui sont particulièrement tributaires du contexte dans lequel elles s'inscrivent et relèvent peut-être de facteurs culturels. Ainsi, la satisfaction ou le bonheur (voire la santé) sont des termes qui sont connotés différemment dans les pays, de sorte que l'évaluation de ces concepts dans le cadre de l'analyse de la pauvreté d'existence ou du risque de pauvreté monétaire doit faire la part de ces disparités entre les pays. De même, le fait d'être membre d'une organisation est étroitement lié aux différentes cultures politiques, de sorte qu'à ce niveau également, les disparités entre les pays sont importantes. Pour le chercheur, ces résultats signifient que, lors de la conception d'enquêtes futures, il conviendra d'accorder davantage d'attention aux instruments qui permettent d'analyser les stratégies individuelles mises en œuvre en réaction à différentes situations de la vie et dans différents contextes sociaux. L'étude de cas qualitative est nécessaire à cet égard pour compléter les perspectives dégagées des analyses quantitatives s'appuyant sur les enquêtes.

L'étude du risque de pauvreté monétaire et de l'exclusion sociale dans une perspective multidimensionnelle nécessite en outre de tirer parti de l'arsenal de mesures disponibles pour l'analyse des revenus, même dans un cadre plus classique. On obtient d'autres résultats, bien plus différenciés et plus pertinents pour l'action politique, sur les différents pays pris séparément ainsi que comparés entre eux lorsqu'on ne se limite pas à examiner le taux de risque de pauvreté monétaire, mais que l'on considère aussi l'écart entre les différentes tranches de revenus (mesuré par le ratio P90/P10), la concentration des revenus (mesurée par l'indice S80/S20 ou le coefficient de Gini), l'écart de risque de pauvreté monétaire, le degré d'inégalité parmi les pauvres (mesuré par l'indice de Sen) ou le degré de risque de pauvreté monétaire (mesuré par l'approche floue).

Comme nous avons pu le constater dans l'ensemble de l'UE et séparément dans chaque État membre, le risque de pauvreté monétaire touche une plus large fraction de la population que ne l'indique la mesure transversale; en outre, tant le risque de pauvreté monétaire que la pauvreté d'existence ont tendance à s'installer (c'est-à-dire à affecter les mêmes individus dans la durée), certains individus concentrant une part disproportionnée du risque. Ces résultats devraient éveiller l'attention des responsables politiques et des analystes des problématiques sociales sur le fait que l'exclusion sociale n'est pas seulement une caractéristique structurelle de nos sociétés – de la même façon que le chômage ou l'absence de plein emploi, éléments auxquels le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence sont étroitement liés – mais

⁶² À partir de la BDU du PCM, cinquième vague (version de décembre 2001).

aussi une réalité sociale profondément enracinée. Pour le statisticien, le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence ne peuvent pas être complètement éradiqués. Toutefois, il convient de redoubler d'efforts pour corriger les inégalités et réduire ainsi le risque global de pauvreté monétaire et ses répercussions très négatives, en particulier pour ceux qui se retrouvent pris au piège de la pauvreté.

Autre constat récurrent, les facteurs relatifs aux ressources, en particulier le niveau d'études, la classe sociale et l'emploi, sont des déterminants du cheminement vers l'exclusion sociale (y compris le risque persistant de pauvreté monétaire, la pauvreté d'existence persistante et la pauvreté d'existence multiple); un engagement politique et stratégique en faveur de l'éducation, de la formation et de l'emploi reste donc – ou devrait rester – une priorité pour les systèmes nationaux de protection sociale et pour l'agenda social européen. Des politiques ciblées et axées sur ceux qui présentent des besoins accrus sur une certaine durée, comme les familles monoparentales, les ménages d'isolés âgés ou les ménages avec enfants à charge, doivent s'ajouter aux politiques sociales plus générales, sans pour autant s'y substituer.

Annexe 1: glossaire

Risque de pauvreté au moment x: degré maximal de risque de pauvreté (monétaire ou d'existence) auquel une personne a été exposée au cours de la période de référence. Ce concept est l'équivalent du risque de pauvreté durant n'importe quelle année de la période de référence dans l'approche classique. Le taux de risque de pauvreté au moment x correspondant représente la valeur moyenne pour la population.

Pauvreté d'existence primaire (D1): concerne des éléments tels que l'alimentation et l'habillement, la possibilité de prendre des vacances au moins une fois par an, le remplacement du mobilier usagé et les retards de paiement (voir chapitre 6 pour une énumération détaillée).

Taux de risque de pauvreté transversal: taux de risque de pauvreté se rapportant à une année donnée.

Indice de pauvreté d'existence courante (PEC): combine des éléments des dimensions primaire et secondaire en une échelle simplifiée de la pauvreté non monétaire. Cet indice est utilisé au chapitre 7 pour analyser la pauvreté d'existence persistante et le risque persistant de pauvreté monétaire. La version pondérée tient compte des différences entre les États membres concernant la pertinence de certains éléments.

Indice de pauvreté d'existence: (voir «indice de risque relatif de pauvreté d'existence»)

Pauvreté d'existence: désavantage relatif concernant des dimensions essentielles non monétaires ou liées aux conditions d'existence. Dans le présent rapport, la pauvreté d'existence est définie sur la base de 24 critères tirés du PCM (voir «dimensions de la pauvreté non monétaire»).

Dimensions de la pauvreté non monétaire: 24 éléments inclus dans le PCM ont été identifiés comme pertinents pour déterminer la pauvreté d'existence. Ces éléments ont été regroupés en cinq dimensions distinctes sur la base de l'analyse en composantes principales: pauvreté d'existence primaire (D1), pauvreté d'existence secondaire (D2), commodités du logement (D3), détérioration du logement (D4), problèmes liés à l'environnement (D5) (voir chapitre 6 pour une description détaillée).

Revenu disponible: revenu annuel net total du ménage, toutes sources confondues (rémunérations, revenu d'une activité indépendante, revenu du capital, transferts publics et privés et autres sources de revenu), déduction faite des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Le revenu (disponible) total est ensuite rapporté au nombre de personnes composant le ménage (voir «revenu équivalent»).

Taux d'entrée: pourcentage moyen d'individus qui n'étaient pas exposés au risque de pauvreté une année donnée mais qui, l'année suivante, sont passés en dessous du seuil de risque de pauvreté considéré.

Problèmes liés à l'environnement (D5): problèmes de bruit, de pollution, de vandalisme et de manque d'espace ou de lumière (voir chapitre 6 pour une énumération détaillée).

Revenu équivalent: revenu ajusté pour tenir compte des économies d'échelle au sein d'un ménage. Les membres du ménage sont pondérés différemment selon leur âge. L'échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE, qui est employée dans le présent rapport, attribue une pondération de 1 au premier adulte du ménage, de 0,5 aux autres adultes et de 0,3 aux enfants.

Taux de sortie: pourcentage moyen d'individus qui étaient exposés au risque de pauvreté une année donnée mais qui, l'année suivante, sont passés au dessus du seuil de risque de pauvreté considéré.

Mesures «floues»: autre approche méthodologique qui fait correspondre à chaque individu un certain degré de risque de pauvreté monétaire (ou d'existence), contrairement à la dichotomie classique entre ceux qui sont exposés au risque de pauvreté et ceux qui ne le sont pas. La mesure est conçue de façon à ce que la moyenne nationale soit identique au taux de risque de pauvreté monétaire (voir annexe 2 pour une description détaillée).

Coefficient de Gini: mesure de l'inégalité ou de la concentration dans la répartition des revenus. Le coefficient de Gini est dérivé de la *courbe de Lorenz* qui représente graphiquement les pourcentages cumulés de la population, des plus pauvres aux plus riches, avec les pourcentages cumulés des revenus qui leur correspondent. Le coefficient de Gini mesure l'aire délimitée par la courbe de Lorenz et la bissectrice du triangle. Si les revenus étaient également répartis, le tracé serait une diagonale à 45° («ligne d'égalité»).

parfaite») et le coefficient de Gini serait égal à 0. En revanche, si l'unité la plus riche concentrait la totalité des revenus, la courbe de Lorenz épouserait l'axe horizontal et puis l'axe vertical pour atteindre la part de 100 % des revenus («ligne d'inégalité parfaite»); le coefficient de Gini serait égal à 100. Plus le coefficient de Gini est élevé, plus la répartition des revenus est inégale.

Détérioration du logement (D4): existence de problèmes tels que des fuites dans la toiture, de l'humidité ou des moisissures au niveau des châssis de fenêtres ou des sols (voir chapitre 6 pour une énumération détaillée).

Commodités du logement (D3): fait de disposer dans le logement d'une baignoire ou d'une douche, de toilettes intérieures avec chasse d'eau et de l'eau courante, commodités généralement considérées comme indispensables (voir chapitre 6 pour une énumération détaillée).

Seuil de risque de pauvreté monétaire: niveau de revenu minimal sous lequel les individus sont dits exposés au risque de pauvreté monétaire. Dans la majeure partie du présent rapport, le seuil de risque de pauvreté monétaire correspond à 60 % du revenu équivalent (disponible) médian de l'ensemble de la population. Le seuil de 70 % est également employé au chapitre 7.

Risque de pauvreté monétaire: situation où le revenu équivalent disponible est inférieur au seuil de risque de pauvreté monétaire.

Taux de pauvreté latente: combine le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence et correspond à la moyenne de la valeur supérieure des deux indices flous pour chaque individu.

Modèle de régression logistique: plusieurs caractéristiques considérées comme liées aux taux d'entrée et de sortie ont été intégrées dans un modèle d'analyse multivariée tenant compte simultanément des principaux facteurs. Les rapports de cotes estimés pour chaque catégorie peuvent être interprétés comme la tendance de chacune de celles-ci, prises séparément, à diminuer ou augmenter les taux d'entrée ou de sortie.

Taux de pauvreté manifeste: combine le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence et correspond à la moyenne de la valeur inférieure des deux indices flous pour chaque individu. Ce taux peut être interprété comme exprimant l'ampleur d'une situation de dénuement conjuguant risque de pauvreté monétaire et pauvreté d'existence.

Taux moyen de risque de pauvreté monétaire: taux moyen transversal de risque de pauvreté monétaire au cours de la période de référence.

Médiane: mesure synthétique d'une distribution (des revenus) qui sépare celle-ci en deux parties égales: la moitié des individus dispose d'un revenu inférieur et l'autre moitié d'un revenu supérieur.

Rapport de cotes: exprime l'avantage ou le désavantage relatif de certains groupes concernant une variable donnée. Les rapports de cotes indiquent le ratio du taux d'entrée/de sortie par rapport au groupe de référence spécifié (généralement celui qui affiche le taux d'entrée/de sortie le plus faible). Cet instrument est également utilisé pour exprimer les résultats de modèles de régression logistique; ils traduisent alors les probabilités estimées d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (voir annexe 3 pour des résultats détaillés).

Pauvreté d'existence persistante (voir risque de pauvreté persistante).

Risque de pauvreté persistante: deuxième degré le plus faible du risque de pauvreté auquel un individu peut être exposé au cours de la période de référence. Dans l'approche classique, ce concept correspond à une situation de risque de pauvreté pendant trois des quatre années considérées, y compris la dernière. Le *taux de risque de pauvreté persistante* correspondant représente la valeur moyenne pour la population.

Ratio de l'écart de (risque de) pauvreté monétaire: mesure de l'intensité du risque de pauvreté monétaire, qui s'exprime par la différence entre le revenu médian des personnes menacées de pauvreté monétaire et le seuil de risque de pauvreté monétaire, en pourcentage du seuil de risque de pauvreté monétaire.

Taux de (risque de) pauvreté monétaire (headcount ratio): mesure de l'incidence du risque de pauvreté monétaire défini comme le nombre de personnes ayant un revenu équivalent inférieur à un seuil de risque de pauvreté donné, en pourcentage de la population totale.

Indice de risque relatif de pauvreté d'existence: correspond au risque de pauvreté d'existence d'un groupe donné divisé par le risque général de pauvreté d'existence et multiplié par 100.

Indice (ou indicateur) de pauvreté d'existence relative: indique, pour chaque individu, la prévalence des privations relatives aux 24 éléments du PCM pris comme critères dans le présent rapport. L'importance relative de ces éléments dans les différents États membres a été prise en compte, de même que les chevauchements entre critères à l'intérieur de chacune des cinq dimensions de la pauvreté non monétaire (voir chapitre 6 et annexe 2 pour une description détaillée).

Taux de pauvreté d'existence relative: est égal à la moyenne de l'indice correspondant. Il est calculé de façon à ce que la moyenne de l'indice global soit égale au taux moyen de pauvreté monétaire dans l'UE. Outre l'indice global, des indices distincts sont présentés au chapitre 6 pour chaque dimension de la pauvreté non monétaire ou d'existence.

Indice de risque relatif de pauvreté monétaire: mesure relative qui divise le taux de risque de pauvreté monétaire d'un groupe donné par le taux de risque de pauvreté monétaire global de la population (multiplié par 100). Le risque relatif de pauvreté monétaire correspond au pourcentage d'individus d'un groupe k qui sont exposés au risque de pauvreté monétaire, divisé par l'effectif de ce groupe. (Cela vaut également pour l'indice de pauvreté d'existence relative.)

Pauvreté d'existence secondaire (D2): concerne des éléments moins susceptibles d'être considérés comme indispensables, tels qu'une voiture, un téléphone, un téléviseur couleur, un magnétoscope, un four à micro-ondes et un lave-vaisselle (voir chapitre 6 pour une énumération détaillée).

Indice de Sen: mesure synthétique de la pauvreté monétaire qui combine l'incidence et l'intensité du risque de pauvreté monétaire avec la distribution des revenus au sein de la population menacée de pauvreté. Il correspond au taux de risque de pauvreté monétaire multiplié par la somme de l'écart de risque de pauvreté monétaire et du coefficient de Gini calculé sur la population menacée de pauvreté, pondéré par 1 moins l'écart de risque de pauvreté monétaire. Il s'écrit:

$S = P * \{P + (1-P) * G_q\}$, où P est le taux de risque de pauvreté, P est l'écart de risque de pauvreté mesuré par rapport au seuil et G_q est le coefficient de Gini des personnes exposées au risque de pauvreté.

Abréviations des pays

B	Belgique
DK	Danemark
D	Allemagne
EL	Grèce
E	Espagne
F	France
IRL	Irlande
I	Italie
L	Luxembourg
NL	Pays-Bas
A	Autriche
P	Portugal
FIN	Finlande
S	Suède
UK	Royaume-Uni

Annexe 2: méthodologie

La présente annexe vise à décrire plus précisément certaines parties du cadre méthodologique de l'étude, en particulier la logique «floue» appliquée à l'analyse du risque de pauvreté, ainsi que les analyses par régression logistique employées au chapitre 5 pour explorer la sortie, l'entrée et les transitions en matière de risque de pauvreté monétaire. Elle donne également des informations générales sur le Panel communautaire des ménages (PCM).

Analyse du degré de risque de pauvreté monétaire par la logique floue

L'approche choisie pour étudier le degré de risque de pauvreté monétaire constitue une application de la théorie mathématique des «ensembles flous» (*fuzzy sets*), de sorte que l'indice élaboré sur cette base est le plus souvent qualifié, dans la littérature, d'indice «flou» (*fuzzy poverty index*) de la pauvreté. Cette mesure peut être construite de telle manière que le risque de pauvreté global corresponde exactement au dénombrement (*headcount*), mais ne se limite pas à une classification dichotomique entre ceux qui sont exposés au risque de pauvreté et ceux qui ne le sont pas.

En substance, cette approche s'appuie sur le principe qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre une personne dont le revenu est supérieur d'un euro au seuil de risque de pauvreté monétaire et une personne dont le revenu se situe juste en dessous de ce seuil. Toutes deux peuvent être considérées comme exposées au risque de pauvreté monétaire, quoiqu'à des degrés légèrement différents. Si le taux classique basé sur le dénombrement des personnes exposées au risque de pauvreté est surtout utile pour décrire le risque de pauvreté à un niveau agrégé, le degré de risque de pauvreté met explicitement en évidence les chances qu'une personne accède à un niveau de vie acceptable minimal dans un pays donné. Cette propriété de donner un poids significatif aux changements de situation en matière de revenus fait de cette approche une solution alternative plus appropriée qu'une mesure dichotomique pour examiner les évolutions dans une perspective longitudinale. En outre, le degré de risque de pauvreté peut aisément être généralisé pour mesurer, dans les dimensions non monétaires, l'intensité des privations que subissent les individus dans un pays donné.

Les mesures du degré de risque de pauvreté à l'échelle individuelle et des niveaux de risque de pauvreté associés au sein de sous-groupes de la population ont été élaborées comme suit.

Un indice de revenu est affecté à chaque individu en fonction du rang et de la part de la personne dans la répartition du revenu équivalent. Plus précisément, il s'agit de la part du revenu équivalent total reçue par l'ensemble des individus moins exposés au risque de pauvreté que la personne considérée. C'est une mesure relative, qui reflète le degré de risque de pauvreté monétaire.

Par une transformation fonctionnelle appropriée, l'indice ci-dessus est employé pour définir un indice de risque de pauvreté monétaire, qui décrit la situation relative des individus au niveau microéconomique. Tout comme dans la mesure classique (0-1), sa moyenne pour l'ensemble des individus d'un groupe fournit une mesure alternative du niveau de risque de pauvreté du groupe concerné.

Afin de conserver une comparabilité maximale avec la mesure classique et de mettre en évidence les écarts socioéconomiques à l'intérieur des pays, la forme et l'échelle fonctionnelles de l'indicateur «flou» ont été choisies de façon à ce que, pour l'ensemble du pays concerné, il donne exactement la même proportion de risque de pauvreté que la mesure classique.

Du fait de ce choix, les mesures «floue» et classique donnent exactement les mêmes informations au niveau national global. Toutefois, la première décrit de façon plus réaliste la situation relative (tant en termes de niveau que de degré de risque de pauvreté) à l'échelle des individus et des groupes cibles dans la population nationale.

Des choix doivent être faits concernant la forme fonctionnelle de la distribution (la «fonction d'appartenance») de l'indice de risque de pauvreté monétaire et la façon dont il se rapporte à la mesure classique.

Élaboration de l'indice de risque de pauvreté monétaire pour l'analyse par la logique floue

L'indice de risque de pauvreté monétaire (q_i) affecté à chaque individu i est fonction du rang et de la part de la personne dans la répartition du revenu équivalent. On utilise pour ce faire le modèle suivant⁶³. Dans un premier temps, un indice de revenu est établi.

⁶³ Pour une description plus complète de la méthodologie et quelques résultats empiriques, voir Betti, G. et V. Verma (1998), 'Measuring the degree of poverty in a dynamic and comparative context: a multi-dimensional approach using fuzzy set theory', Université de Sienne, Dipartimento di Metodi Quantitativi, Document de travail n° 22.

$$V_i = \sum_{j=i+1}^n v_j, i = 1 \text{ to } n-1; V_n = 0 \quad (1)$$

où $v_j = \frac{y_j}{\sum_{i=1}^n y_i}$ est la part du revenu équivalent total (y_j) qui revient à un individu de rang j dans une distribution

ascendante du revenu. V_i varie de $V_1 \equiv 1$ pour l'individu le plus pauvre à $V_n = 0$ pour le plus riche. Il s'agit de la part du revenu équivalent total perçue par l'ensemble des individus moins exposés au risque de pauvreté que la personne concernée.

Sur la base de l'indice de revenu, l'indice de risque de pauvreté monétaire se définit comme suit:

$$q_i = V_i^{(\alpha/H)} \quad (2)$$

Comme dans Cheli (1995),⁶⁴ nous avons défini le paramètre α de telle façon que, pour l'ensemble de la population (nationale), la moyenne de l'indice q , c'est-à-dire \bar{q} , soit égale à la proportion de la population exposée au risque de pauvreté (H pour *headcount ratio*) selon l'approche classique. De façon empirique, les valeurs élevées de q_i sont généralement concentrées à l'extrémité inférieure de la distribution des revenus, ce qui rend l'indice du risque de pauvreté monétaire sensible à la part du revenu reçu par les tranches les plus pauvres de la population.⁶⁵

La valeur de α déterminée au niveau national est utilisée pour l'analyse au niveau de sous-groupes à l'intérieur d'un pays. Cela signifie que, selon la configuration de la distribution des revenus (en particulier à l'extrémité inférieure) dans le sous-groupe par rapport à la distribution globale dans le pays, le taux «flou» moyen de pauvreté monétaire \bar{q} de ce sous-groupe peut différer du taux H classique basé sur le dénombrement. Des deux, c'est le taux calculé selon la logique floue qui traduit le mieux la situation réelle du sous-groupe en termes de risque de pauvreté monétaire.

Le tableau A2.1 de l'annexe 3 présente, pour chaque pays et pour chaque vague, les valeurs établies empiriquement (au moyen de données du PCM) du paramètre de telle façon que, au niveau national, la moyenne de l'indice «flou» soit égale à la proportion de la population exposée au risque de pauvreté en fonction d'un seuil de risque de pauvreté fixé à 60 % de la médiane.

Cette approche apporte une réelle valeur ajoutée à l'étude des variations de la situation relative des individus en termes de risque de pauvreté monétaire dans une perspective longitudinale. Elle prend en considération les «distances» parcourues (vers le haut ou vers le bas) par les individus sur l'échelle des revenus et ne se limite pas à dire s'ils ont franchi, dans un sens ou dans l'autre, le seuil de risque de pauvreté monétaire (choisi essentiellement de façon arbitraire) (voir chapitre 5).

Indices longitudinaux de risque de pauvreté monétaire pour l'analyse par la logique floue

Soit un panel d'individus (j) sur une période de ($t=1$ à T) années, $s_{j,t}$ exprime la propension au risque de pauvreté d'un individu j au moment t , comme défini précédemment. Selon l'approche classique, $s_{j,t}$ ne peut prendre que deux valeurs: 1 (pour les pauvres) et 0 (pour les non-pauvres). Ici, la mesure varie dans la plage (1-0), en fonction du niveau et de la position de l'individu dans la distribution des revenus.

La propension d'un individu au «risque de pauvreté monétaire au moment x » (c'est-à-dire pendant au moins une année sur la période choisie) est exprimée par l'indice transversal le plus élevé:

$$s_j^{(A)} = \max(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

⁶⁴ Cheli B. (1995), 'Totally Fuzzy and Relative Measures in Dynamics Context', *Metron* 53 (3/4), p. 183-205.

⁶⁵ Il faut, pour remplir cette condition, des valeurs de $\alpha > 1$ (dans la fourchette 1,7-3,1 et, en majorité, dans la fourchette 2,1-2,6 en ce qui concerne nos données). À noter que, avec $\alpha = H, \bar{q} = (1+G)/2$, où G est le coefficient de Gini de la distribution des revenus, qui est généralement de 3 à 5 fois supérieur au taux H. Des valeurs plus élevées de α contribuent à concentrer la distribution de q à l'extrémité inférieure.

La propension d'un individu au «risque de pauvreté monétaire persistant» (c'est-à-dire pendant toutes les années de la période choisie) est exprimée par l'indice transversal le plus faible :

$$s_j^{(P)} = \min(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

Le risque de pauvreté monétaire transitoire (c'est-à-dire pendant certaines années seulement de la période) correspond, par définition, à la différence entre les deux indices susmentionnés :

$$s_j^{(T)} = s_j^{(A)} - s_j^{(P)} = \max(s_{j,t}) - \min(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

Pour une période de T=4 ans, Eurostat recommande que l'on considère comme persistant un risque de pauvreté monétaire observé pendant au moins trois des quatre années, y compris la dernière, soit :

$$s_j^{(P-1)} = \text{next min}(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

où *nextmin* désigne le deuxième plus petit indice transversal.

Les taux de risque de pauvreté monétaire au moment *x*, persistant et transitoire s'obtiennent simplement en calculant la moyenne (avec les pondérations appropriées) des indicateurs correspondants au niveau des individus pour l'ensemble de la population considérée. Par exemple, le taux de risque de pauvreté monétaire au moment *x* s'écrit :

$$\bar{s}^{(A)} = \frac{\sum_j w_j \cdot s_j^{(A)}}{\sum_j w_j}$$

où w_j désigne la pondération de la personne (j) dans l'échantillon et la somme porte sur tous les individus de la population concernée. De même, le taux de risque de pauvreté monétaire persistant (qui s'entend, comme le risque de pauvreté monétaire, pour au moins (T-1) des T années) est égal à :

$$\bar{s}^{(P-1)} = \frac{\sum_j w_j \cdot s_j^{(P-1)}}{\sum_j w_j}$$

Élaboration d'indices de pauvreté non monétaire

Construire des indices synthétiques en regroupant des indicateurs catégoriels mesurant les privations relatives à différents éléments implique de prendre des décisions quant à l'affectation de valeurs numériques aux catégories ordonnées, à la pondération et à l'échelle des mesures.

La méthode la plus évidente consiste à attribuer (par exemple) une valeur de 1 à la présence (et de 0 à l'absence) d'un des éléments de dénuement retenus (ou des valeurs équidistantes dans une fourchette comprise entre 1 et 0 pour les polytomies ordonnées).

En ce qui concerne les pondérations et l'échelle affectées aux différents éléments, il convient de tenir compte à la fois de facteurs statistiques et de facteurs de contenu. Nous avons d'abord examiné des mesures simples basées sur la présence ou le dénombrement d'éléments de dénuement. Ensuite, nous avons examiné les éléments de dénuement pondérés en proportion directe de leur prévalence (et ajusté l'indicateur de la pauvreté d'existence pour qu'il corresponde au taux de pauvreté monétaire) séparément pour chaque pays. Fondamentalement, les premières fournissent des mesures absolues communes à tous les pays, les secondes des mesures purement relatives de la pauvreté d'existence dans chaque pays.

Le chapitre 6 utilise une autre approche statistique, basée sur la logique floue, qui tient compte de la manière dont les éléments sont répartis dans la population et de la relation entre éléments d'un même groupe (dimension de la pauvreté d'existence). D'abord, la pondération a été déterminée par la capacité de la variable à opérer une «discrimination» entre les individus faisant partie de la population, c'est-à-dire par sa dispersion mesurée sur la base du coefficient de variation. Cela signifie que, pour les proportions faibles, la pondération varie en rapport inverse de la racine carrée de la proportion (p). Ainsi, les privations qui ne touchent qu'une petite frange de la population, et sont donc de nature à être considérées comme plus déterminantes, se voient affecter des pondérations plus importantes; à l'inverse, celles qui concernent de plus larges fractions de la population, et sont donc de nature à être considérées comme moins déterminantes, ont des pondérations plus faibles. Il convient cependant de noter que la contribution de ces p valeurs différentes au niveau moyen de la pauvreté non monétaire dans la population pour l'élément concerné est directement proportionnelle à la racine carrée de la proportion p. La deuxième particularité de ce système de pondération est qu'il limite l'influence

des caractéristiques fortement corrélées avec les autres critères retenus dans l'analyse. La pondération de la variable i dans la dimension k est l'inverse d'une mesure moyenne de ses corrélations avec l'ensemble des autres variables de la dimension. Ainsi, les résultats ne sont pas affectés par l'inclusion ou l'exclusion arbitraires d'éléments fortement corrélés avec d'autres éléments du groupe. Cela vise à prendre en compte le fait que l'ensemble spécifique d'éléments inclus dans le PCM ne constitue qu'une sélection parmi tous les éléments possibles de types similaires qui auraient pu être retenus.

Il s'avère que, numériquement, cette dernière approche et le système de pondération précédemment mentionné donnent des résultats très similaires, du moins en ce qui concerne l'ensemble de données PCM disponible. Cette robustesse des résultats par rapport au choix du système de pondération (qui implique nécessairement une certaine part de jugement subjectif) est rassurante.

Application de la logique floue à l'élaboration d'indices de pauvreté d'existence

Différentes remarques peuvent être formulées en ce qui concerne l'application de la logique floue à l'élaboration des différents indices (ainsi que d'un indice global) de la pauvreté non monétaire.

Affectation de scores de privation pour les différents critères

Les 24 éléments retenus sont de simples dichotomies de type «oui/non». En principe, certains d'entre eux peuvent donner lieu à plus de deux catégories ordonnées (par exemple certaines rubriques du PCM concernant le degré de satisfaction sur différents aspects de la vie, qui ne sont pas pris en considération dans la présente étude). La première étape consiste à affecter des valeurs numériques aux critères ordinaux. Dans le cas des dichotomies, on peut affecter un score de privation égal à 1 aux ménages concernés par la privation et un score de 0 aux autres. De même, des valeurs équidistantes dans la plage 1-0 peuvent être assignées dans le cas de polytomies ordonnées:

$$s_{j(m)} = \frac{M - m}{M - 1},$$

où l'individu j obtient un score de m pour M catégories ordonnées, $m=1$ correspondant à une privation maximale et $m=M$ à une privation minimale. Dans le cas de dichotomies, l'absence de l'élément considéré donne un score de 1 et sa présence un score de 0, comme indiqué ci-dessus.

Indicateurs synthétiques pour les dimensions essentielles

Ensuite, les différents indicateurs à l'intérieur de chaque grande dimension (par exemple logement, environnement, etc.) sont combinés pour former un indice décrivant le degré de privation propre à la dimension concernée. Le score de privation d'un individu j pour l'élément i de la dimension d étant exprimé par $s_{j,di}$ comme défini ci-dessus, le score moyen de cet individu pour l'ensemble des éléments de la dimension s'obtient par la moyenne pondérée:

$$s_{j,d} = \sum_i (w_{di} \cdot s_{j,di})$$

où les pondérations w_{di} sont définies pour les éléments (i) d'une dimension donnée ou d'un groupe d'éléments donné (d). Ces pondérations sont communes à tous les individus (j) de la population; elles ont été calculées séparément pour chaque pays en fonction des considérations statistiques suivantes, qui tiennent compte de la manière dont les éléments sont répartis dans la population. D'autres modèles sont possibles et des considérations de fond peuvent également être prises en compte dans certains cas.

D'abord, la pondération est déterminée par la capacité de la variable à opérer une «discrimination» entre les individus faisant partie de la population, c'est-à-dire par sa dispersion, que nous considérons comme proportionnelle au coefficient de variation. Cela signifie que, pour les proportions faibles, la pondération varie en rapport inverse de la racine carrée de la proportion (p). Ainsi, les privations qui ne touchent qu'une petite frange de la population, et sont donc de nature à être considérées comme plus déterminantes, se voient affecter des pondérations plus importantes; à l'inverse, celles qui concernent de plus larges fractions de la population, et sont donc de nature à être considérées comme moins déterminantes, ont des pondérations plus faibles. Il convient cependant de noter que la contribution de ces p valeurs différentes au niveau moyen de la pauvreté non monétaire dans la population pour l'élément concerné est directement proportionnelle à la racine carrée de la proportion p . En d'autres termes, les privations qui touchent une plus petite frange de la

population sont considérées comme plus intenses au niveau de l'individu, mais, évidemment, leur contribution au niveau moyen de dénuement dans l'ensemble de la population est proportionnellement plus faible.

Pour éviter les redondances, il convient de limiter l'influence des caractéristiques qui sont fortement corrélées avec les autres critères retenus dans l'analyse. La pondération de la variable i dans la dimension k est l'inverse d'une mesure moyenne de ses corrélations avec l'ensemble des autres variables de la dimension. Ainsi, les résultats ne sont pas affectés par l'inclusion ou l'exclusion arbitraires d'éléments fortement corrélés avec d'autres éléments du groupe.

Les pondérations sont ajustées de telle sorte que leur somme pour l'ensemble des éléments de la dimension soit égale à 1,0.

En résumé, la pondération affectée à un élément est directement proportionnelle à la variabilité de celui-ci dans la population et inversement proportionnelle à ses corrélations avec d'autres éléments de la dimension; les différentes pondérations sont calculées de telle sorte que leur somme pour l'ensemble des éléments de la dimension soit égale à 1,0:

$$\sum_i w_{di} = 1$$

Indicateur synthétique de la pauvreté non monétaire ou d'existence globale

L'indicateur global de la pauvreté non monétaire ou d'existence que connaît un individu (j) s'obtient en calculant la moyenne pondérée des indices de privation le concernant pour les différentes dimensions (d):

$$s_{j...} = \sum_d (w'_d \cdot s_{j,d}),$$

où les pondérations w'_d de la dimension sont proportionnelles à la moyenne pondérée (à l'aide des pondérations des critères w_{di} définies ci-dessus) des coefficients de variation des critères de la dimension. Ici également, les pondérations sont ajustées de telle sorte que leur somme pour l'ensemble des dimensions soit égale à 1,0:

$$\sum_d w'_d = 1$$

Mise à l'échelle des indices de pauvreté non monétaire ou d'existence

Pour chaque individu de la population, les indices de privation correspondant aux différents critères et, en raison des contraintes, les indices agrégés au niveau des dimensions et l'indice global varient dans la plage (0-1). Un indice de 1,0 signifie que tous les éléments de la dimension sont manquants pour l'individu en question; de même, un indice global égal à 1,0 indique, pour l'individu concerné, l'absence des 24 éléments retenus dans l'analyse. Une telle situation paraît plutôt extrême pour définir les plus pauvres en termes de conditions d'existence et tendrait à le devenir encore davantage si l'on augmentait le nombre de critères pris en compte. Il est plus raisonnable de définir «les plus démunis» comme ceux qui sont privés d'une certaine proportion $C < 1$ ou plus des éléments considérés. Les résultats figurant dans la présente étude sont basés sur une proportion de $C = 0,6$: en d'autres termes, les individus qui ne disposent pas de 60 % (soit 15 sur 24) ou plus des éléments sont considérés comme «les plus démunis».

Il convient de souligner que la valeur choisie pour le paramètre C n'a absolument aucune incidence sur les variations observées pour les critères, dimensions, pays ou sous-groupes démographiques étudiés. Elle influence néanmoins les résultats numériques lorsque l'on confronte et que l'on combine les indices monétaires et non monétaires pour analyser la pauvreté globale sous toutes ses facettes (voir chapitre 7). Le choix de la valeur 0,6 présente non seulement l'avantage d'être «raisonnable» à nos yeux, mais aussi de permettre d'ajuster l'indice global de la pauvreté non monétaire ou d'existence pour que sa moyenne soit égale au taux de risque de pauvreté monétaire de l'ensemble de l'UE-15.

Indices longitudinaux de pauvreté non monétaire au niveau individuel

Soit un panel d'individus sur une période de ($t=1$ à T) années, $s_{j,t}$ est l'indice de pauvreté non monétaire ou d'existence de l'individu j au moment t . Sur la base des résultats élémentaires de la théorie des ensembles flous, la propension d'un individu à souffrir de pauvreté non monétaire au moment x (c'est-à-dire pendant au moins une année sur la période choisie) est exprimée par l'indice transversal le plus élevé:

$$s_j^{(A)} = \max(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

La propension d'un individu à souffrir de pauvreté non monétaire persistante (pendant toutes les années de la période choisie) est exprimée par l'indice transversal le plus faible:

$$s_j^{(P)} = \min(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

La pauvreté non monétaire transitoire (pendant certaines années seulement de la période) correspond, par définition, à la différence entre les deux indices susmentionnés:

$$s_j^{(T)} = s_j^{(A)} - s_j^{(P)} = \max(s_{j,t}) - \min(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

Pour une période de T=4 ans, Eurostat recommande que l'on considère comme persistante une pauvreté non monétaire observée durant au moins trois des quatre années, y compris la dernière, soit:

$$s_j^{(P-1)} = \text{next min}(s_{j,t}) \quad t = 1 - T$$

où *nextmin* désigne le deuxième plus petit indice transversal.

Les formules ci-dessus correspondent à l'indice de pauvreté non monétaire global. Il suffit de remplacer les différentes valeurs $s_{j,t}$ par celles relatives aux dimensions pour obtenir les mêmes mesures pour chacune des dimensions de la pauvreté non monétaire.

Taux longitudinaux de pauvreté non monétaire

Les taux de pauvreté non monétaire au moment x, persistante, transitoire, etc. s'obtiennent simplement en calculant la moyenne (avec les pondérations appropriées) des mesures correspondantes au niveau des individus pour la population considérée. Ce calcul est possible au niveau d'un pays ou de l'UE ou pour des sous-groupes précis dans des pays ou dans l'UE. La pauvreté non monétaire peut être considérée globalement ou relativement aux différentes dimensions.

Analyse transversale: combinaison du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence

Le tableau 7.7 du chapitre 7 présente des informations concernant quatre types de mesures pour chaque vague et leurs moyennes pour les vagues 1 à 4:

- P_m taux de risque de pauvreté monétaire,
- P_e taux de pauvreté d'existence globale,
- M taux de pauvreté manifeste, qui exprime la propension à la fois au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence,
- L taux de pauvreté latente, qui exprime la propension soit au risque de pauvreté monétaire, soit à la pauvreté d'existence.

Les mesures M et L sont des combinaisons des mesures relatives au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence.

La première (M) correspond à la situation de personnes exposées à la fois au risque de pauvreté monétaire et à la pauvreté d'existence, ce que l'on peut considérer comme un degré de pauvreté «manifeste» ou «plus intense». La deuxième (L) correspond à la situation des personnes concernées soit par l'un, soit par l'autre, ce que l'on peut considérer comme un degré de pauvreté «latent» ou «moins intense».

Une fois que les propensions au risque de pauvreté monétaire (P_m) et à la pauvreté d'existence (P_e) ont été définies au niveau individuel, les mesures combinées correspondantes sont obtenues directement et peuvent être agrégées pour produire les moyennes et les taux correspondants pour la population.

La propension à la pauvreté «manifeste» de l'individu *i* correspond à l'intersection (la plus petite) des deux mesures P_m et P_e:

$$M_i = \min[P_i, D_i]$$

De même, la propension à la pauvreté «latente» de l'individu *i* correspond à l'union (la plus grande) des deux mesures P_m et P_e:

$$L_i = \max[P_i, D_i]$$

Au niveau longitudinal, les taux de pauvreté persistante et au moment x pour les mesures combinées de la pauvreté manifeste et de la pauvreté latente sont calculés exactement de la même façon que ceux concernant le risque de pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence (voir points précédents).

Précisions concernant les régressions logistiques

Deux régressions logistiques ont été effectuées aux fins de l'analyse de l'entrée dans le risque de pauvreté (voir chapitre 5). Elles reposent toutes deux sur un seuil de risque de pauvreté monétaire fixé à 70 % du revenu médian; des covariables dynamiques ont été employées pour l'une de ces régressions.

Les résultats des deux modèles de régression logistique donnent les coefficients, les probabilités et les niveaux de signification pour les interactions monodirectionnelles ainsi que les transitions. Ils sont présentés dans les tableaux A5.1 et A5.2 à l'annexe 3.

Résumé de la méthodologie du PCM

Les informations figurant dans le présent rapport sont tirées des résultats du panel communautaire de ménages (PCM). Les indicateurs établis pour des pays individuels à partir d'autres sources de données ou d'autres méthodologies peuvent différer des résultats présentés ici.

Le PCM⁶⁶ est une enquête basée sur un **questionnaire harmonisé**, qui interroge chaque année un panel représentatif de ménages et d'individus dans chaque État membre de l'UE. Il porte sur un large éventail de thèmes tels que le revenu (revenu d'activité ou autre et transferts sociaux), la santé, les études, le logement, la démographie et l'emploi. La structure longitudinale du PCM permet de suivre et d'interroger les mêmes ménages sur plusieurs années consécutives.

Les enquêtes annuelles couvrent plus de 60 000 ménages (environ 130 000 personnes) dans toute l'Europe. Les **échantillons** de départ ont soigneusement été élaborés pour assurer une certaine représentativité nationale. Les taux d'attrition n'ont généralement eu qu'un impact limité dans le temps⁶⁷.

Comme il est difficile de collecter des données fiables sur les revenus actuels, le PCM collecte des données sur les revenus des membres actuels du ménage pour l'année précédente (par exemple les revenus de 1996 pour les membres du ménage en 1997). Le **revenu disponible total du ménage** s'entend comme l'ensemble des revenus monétaires perçus, toutes sources confondues, par chaque membre du ménage ou par le ménage dans son ensemble et comprend les revenus du travail (salarié et indépendant), les revenus privés de la propriété et des investissements, ainsi que tous les transferts sociaux directement perçus (y compris les pensions de vieillesse), déduction faite des impôts et des cotisations sociales. La BDU contient, pour chaque vague, une liste exhaustive des composantes du revenu et des autres variables⁶⁸.

Les données suivent un long processus de validation bilatérale commençant par les procédures mises en œuvre par les unités nationales de collecte des données et incluant les contrôles de qualité prévus par Eurostat. À l'issue de ce processus, les données sont approuvées pour utilisation par l'État membre.

Si nécessaire, les données manquantes au niveau détaillé sont **imputées** par Eurostat au moyen de méthodes arrêtées de commun accord⁶⁹. Dans certains cas, cela comprend la conversion de données nettes en données brutes ou inversement.

Les données collectées dans le cadre du PCM sont **pondérées** par Eurostat selon des méthodes définies de commun accord⁷⁰ de manière à refléter le plan de sondage initial, les taux de réponse et la structure de la population. Les pondérations sont calculées de la même façon depuis le lancement du PCM. Il est cependant apparu, à la suite de la diffusion de la BDU de la cinquième vague, que certaines pondérations étaient extrêmes et augmentaient avec le temps. Il a donc été décidé d'utiliser, pour la BDU de la sixième vague, des pondérations élaborées suivant une méthodologie révisée.

⁽⁶⁶⁾ Eurostat (1996), 'European Community Household Panel: Methods Volume 1', *Detailed Tables*, Eurostat, Luxembourg.

⁽⁶⁷⁾ Eurostat (2002) 'PAN185/02: Sample attrition between Waves 1 and 4 in the European Community Household Panel (research undertaken by ESRI)', *Document de groupe de travail*, Eurostat, Luxembourg.

⁽⁶⁸⁾ Eurostat (2001) 'PAN166/2001-12: ECHP UDB Description of variables', *Document BDU*, Eurostat, Luxembourg et Eurostat (2001) 'PAN167/2001-12: ECHP UDB Construction of variables', *Document BDU*, Eurostat, Luxembourg.

⁽⁶⁹⁾ Pour plus de détails à ce sujet, voir Eurostat (2001) 'PAN164/2001-12: Imputation of income in the ECHP', *Document BDU*, Eurostat, Luxembourg.

⁽⁷⁰⁾ Pour plus de détails à ce sujet, voir Eurostat (2001) 'PAN165/2001-12: Construction of weights in the ECHP', *Document BDU*, Eurostat, Luxembourg.

Afin de refléter les différences de taille et de composition des ménages, les chiffres des revenus sont exprimés par «équivalent-adulte». En d'autres termes, le revenu disponible total du ménage est divisé par sa taille équivalente selon l'**échelle d'équivalence** «OCDE modifiée». Cette échelle affecte une pondération de 1,0 au chef de ménage, de 0,5 à chaque autre membre âgé de 14 ans ou plus et vivant dans le ménage et de 0,3 à chaque enfant. Le chiffre ainsi obtenu est attribué à chaque membre du ménage. L'hypothèse implicite de partage des revenus entre les membres du ménage peut affecter en particulier l'exactitude des indicateurs ventilés selon le sexe des individus.

Dans les tableaux, une cellule vide ou une entrée «..» ou «,» indique que les données ne sont pas disponibles pour cet indicateur / ce pays, contrairement à la présentation habituelle d'Eurostat, selon laquelle les deux points («:») signalent que les données ne sont pas disponibles ou que l'échantillon comprenait moins de 20 individus, la lettre «u» indique que la fiabilité est faible (échantillon comptant de 20 à 49 individus ou entre 10 et 20 % d'observations manquantes) et la lettre «s» signale une estimation.

Les **estimations UE-15** correspondent à la moyenne pondérée par la population des valeurs nationales disponibles. Les pays représentant la majorité de la population de l'UE ont communiqué des données pour la plupart des années, de sorte qu'il est peu probable que les estimations UE-15 soient fortement affectées par l'absence de données sur certains pays. En ce qui concerne le **Royaume-Uni**, on note une rupture de la série entre 1996 et 1997. Jusqu'en 1996, les calculs reposaient sur le PCM; à compter de 1997, c'est le panel national, converti au format du PCM, qui est employé. Les données ainsi obtenues sont provisoires.

À partir de 1995, les données d'enquête de l'**Allemagne** couvrent aussi la population des migrants, de sorte que les indicateurs calculés au moyen des données de 1995 et des années ultérieures ne sont pas cohérents avec ceux établis sur la base des données de 1994. Le panel national a été converti au format du PCM. Les données ainsi obtenues sont provisoires.

Dans l'attente du résultat de la vérification des informations fournies concernant les pensions, les données pour la Belgique doivent être considérées comme provisoires.

Les données pour le **Luxembourg** ne sont actuellement disponibles que jusqu'en 1996⁷¹.

Après leur adhésion à l'UE, l'**Autriche**, a fourni des données à partir de 1995, la **Finlande** a fourni des données à partir de 1996. À partir de 1997, la **Suède** a fourni des données provenant de l'enquête nationale sur les conditions de vie.

L'ajustement pour tenir compte des revenus provenant des transferts sociaux en Finlande n'a été possible que sur une base brute (pour les autres pays, il est effectué sur une base nette). Cela a un impact conséquent sur la précision de certains indicateurs calculés et inclus dans le présent rapport (voir, en particulier, le chapitre 8), qui pourraient ne pas être strictement comparables. Leur interprétation et les conclusions tirées doivent donc être traitées avec prudence.

La tranche d'âge des 18-24 ans comprend de nombreux **étudiants** aux études à plein temps qui, dans plusieurs États membres, vivent dans des ménages distincts de celui de leurs parents, mais subsistent grâce à des transferts en nature émanant de ceux-ci. Ces revenus ne font pas partie du concept de revenu utilisé pour établir le revenu disponible total des ménages, ce qui peut affecter l'interprétation des indicateurs calculés sur la base de cette mesure.

En l'absence d'accord sur la mesure des loyers **loyers fictifs imputés aux propriétaires occupant leur logement**, cet élément n'est pas inclus dans le concept de revenu utilisé pour établir le revenu disponible total des ménages, ce qui peut affecter l'interprétation des indicateurs calculés sur la base de cette mesure.

⁽⁷¹⁾ Dans la base de données de la vague 6 (version décembre 2002), des données sont désormais disponibles pour le Luxembourg.

Annexe 3: Tableaux

Liste des tableaux figurant dans la présente annexe

<u>N°</u>	<u>Référence</u>	<u>Intitulé</u>
1	A4.1	Valeurs du paramètre α pour chaque pays et dans chaque vague
2	A4.2	Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale individuelle (60 % de la médiane)
3	A4.3	Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale du ménage (60 % de la médiane)
4	A4.4	Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale individuelle (50 % de la médiane)
5	A4.5	Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale du ménage (50 % de la médiane)
6	A5.1	Modèle de régression logistique donnant les probabilités d'entrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil égal à 70 % de la médiane)
7	A5.2	Modèle de régression logistique donnant les probabilités de sortie d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil égal à 70 % de la médiane)
8	A6.1	Répartition des résultats négatifs entre les indicateurs des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997
9	A6.2	Pondérations des 24 indicateurs des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997
10	A6.3	Pondérations des 5 dimensions des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997
11	A7.1a	Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence, avec un seuil égal à 60 % (figure 7.9)
12	A7.1b	Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence, avec un seuil égal à 60 % (ancienne définition)
13	A7.2a	Pauvreté d'existence persistante par risque de pauvreté monétaire persistant (seuil de 60 %). par pays (figure 7.10)
14	A7.2b	Pauvreté d'existence persistante par risque de pauvreté monétaire persistant (seuil de 60 %), par pays (ancienne définition)
15	A7.3a	Pourcentage de répondants ressentant des difficultés économiques dans une situation de risque de pauvreté monétaire persistant ou de pauvreté d'existence persistante, par pays et avec un seuil égal à 60 % (figure 7.15)
16	A7.3b	Pourcentage de répondants ressentant des difficultés économiques dans une situation de risque de pauvreté monétaire persistant ou de pauvreté d'existence persistante, par pays et avec un seuil égal à 60 % (ancienne définition)
17	A7.4a	Ampleur des difficultés économiques pour les personnes menacées de pauvreté monétaire persistante selon la pauvreté d'existence (figure 7.16)
18	A7.4b	Ampleur des difficultés économiques pour les personnes menacées de pauvreté monétaire persistante selon la pauvreté d'existence (ancienne définition)
19	A8.1	Nombre de bénéficiaires de transferts (personnes, non pondérées) et taille d'échantillon en 1997

Tableau A4.1. Valeurs du paramètre α pour chaque pays et dans chaque vague

Pays	1994		1995		1996		1997	
	HCR	α	HCR	α	HCR	α	HCR	α
B	17	2,5	18	2,5	17	2,4	15	2,5
DK	10	2,0	12	1,9	10	2,0	8	2,0
D	17	2,6	17	2,5	16	2,3	15	2,2
EL	23	2,6	22	2,4	21	2,4	23	2,3
E	20	2,4	20	2,4	19	2,7	20	2,6
F	16	2,4	16	2,1	17	2,0	16	2,1
IRL	18	2,2	19	2,1	19	2,1	20	2,0
I	21	2,5	20	2,4	19	2,4	19	2,5
L	16	2,3	12	2,3	12	2,2		
NL	10	2,5	11	2,7	12	2,7	11	2,3
A			13	2,2	14	2,1	13	2,1
P	23	2,7	23	2,5	22	2,5	24	2,3
FIN					8	2,0	8	2,1
S							9	2,2
UK	20	2,2	21	2,2	20	2,2	22	2,2

Tableau A4.2. Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale individuelle (60 % de la médiane)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Sexe																
Hommes	13	7	13	22	19	16	19	18	12	10	11	22	8	9	19	15
Femmes	17	8	16	23	20	17	21	19	12	11	14	26	8	9	24	16
Âge																
<18	17	3	24	21	25	20	27	22	18	15	15	30	6	9	30	19
18-24	21	17	15	22	22	26	18	26	15	27	11	18	21	29	27	21
25-34	7	7	12	17	17	12	10	18	9	11	10	16	8	11	16	12
35-44	10	2	11	15	19	11	18	17	9	8	10	19	6	7	15	12
45-54	15	3	8	19	18	12	17	17	10	6	9	18	6	5	11	12
55-64	14	6	15	26	18	16	14	17	11	6	11	23	5	4	13	13
>=65	21	22	14	36	15	18	23	15	9	4	22	37	8	6	31	19
Nationalité																
UE	13	9	11	23	18	14	16	17	10	9	12	22	8	9	19	14
Pays tiers	33	4	23	(26)	(35)	55	,	(7)	20	(28)	25	,	31	28	36	28
Niveau d'études																
Élevé	6	3	5	5	7	5	2	4	3	3	7	1	4	12	11	5
Moyen	9	9	11	12	11	10	9	10	5	9	9	11	10	8	17	10
Faible	21	15	17	33	22	21	24	21	13	12	20	25	10	9	26	19
Classe sociale																
jamais travaillé	33	23	29	26	28	29	31	30	17	25	27	35	23	,	50	29
Cadres et chefs d'entreprise	3	1	,	4	3	4	1	4	,	1	2	2	1	,	1	2
Salariés non manuels	4	6	5	3	4	4	5	3	3	6	5	4	6	,	10	5
Indépendants avec salariés	13	11	,	12	15	23	11	18	13	26	17	15	8	8	12	14
Indépendants sans salariés	15	7	9	20	26	22	18	28	,	14	22	29	13	30	22	20
Exploitants agricoles	(45)	28	,	51	30	26	14	29	,	19	30	50	14	44	,	30
Travailleurs manuels	13	6	11	20	18	14	19	15	13	11	10	18	9	30	22	15
Précarité d'emploi des personnes																
>= 6 mois de chômage	32	1	40	37	38	42	46	51	,	,	38	35	17	,	54	36
<6 mois de chômage	16	12	17	22	19	25	14	21	,	19	11	22	17	21	29	19
chômage dans 12 dern, mois	19	5	23	35	28	22	27	33	,	,	11	24	8	,	31	22
chômage dans 5 dern, années	5	5	8	12	14	12	8	13	13	9	9	16	4	7	8	9
jamais au chômage	4	3	5	14	9	6	6	10	6	4	7	16	3	5	7	7
Inactifs	20	19	17	30	19	21	23	18	13	12	18	32	12	14	31	20
moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

**Tableau A4.3. Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale du ménage
(60% de la médiane)**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Ménages d'isolés																
Homme de moins de 30 ans	,	41	34	,	,	27	,	,	,	54	29	,	47	38	46	39
Homme de 30 à 40 ans	11	8	16	6	15	13	33	14	6	3	16	25	13	11	9	13
Homme de 65 ans ou +	19	24	11	19	5	22	34	16	,	2	10	42	9	9	40	19
Femme de moins de 30 ans	,	56	36	,	,	38	,	,	,	58	(24)	,	42	47	44	46
Femme de 30 à 64 ans	19	11	22	23	15	11	27	19	17	7	22	33	10	8	26	18
Femme de 65 ans ou plus	25	27	27	41	9	28	66	24	15	5	36	53	19	10	52	29
Adultes sans enfants																
2 adultes dont au moins 1 >= 65 ans	20	17	8	36	18	14	8	13	9	4	18	39	3	4	19	15
2 adultes <65 ans	9	2	8	17	15	10	8	10	8	6	5	21	7	5	7	9
> 2 adultes	6	3	5	16	13	10	3	14	2	5	6	14	6		7	8
Ménages avec enfants																
Parents isolés avec 1 enfant ou +	30	9	47	24	30	33	41	25	26	44	28	40	9	12	66	31
2 adultes + 1 enfant	6	0	8	13	15	8	14	14	8	7	11	12	4	5	13	9
2 adultes + 2 enfants	12	3	11	14	21	9	12	20	9	7	8	13	4	5	17	11
2 adultes + 3 + enfants ou +	20	6	55	26	33	31	37	30	22	18	24	58	8	11	36	28
> 2 adultes avec enfants	23	0	10	37	25	31	19	28	17	16	12	28	4		16	19
Niveau d'études du ménage																
élevé pour tous les adultes	11	5	24	4	4	8	5	21	5	6	12	5	4	12	15	9
élevé pour au moins un adulte	6	2	4	9	9	8	3	5	4	2	5	1	4	6	12	5
moyen pour tous les adultes	11	10	14	11	9	10	13	10	5	12	10	8	12	8	32	12
moyen pour au moins un adulte	11	6	7	24	17	14	14	16	6	11	12	21	6	5	16	12
faible pour tous les adultes	29	19	29	38	28	31	37	26	21	18	29	28	12	13	36	26
Intensité de travail du ménage																
Nulle	39	14	40	36	44	44	64	31	31	,	31	47	19	,	50	38
<25%	43	21	46	45	33	41	33	64	(73)	,	32	36	17	,	73	40
25-50%	9	17	27	38	24	30	20	27	7	,	17	30	13	,	41	23
50-75%	8	4	16	17	15	17	11	15	10	,	9	26	4	,	18	13
75-100%	2	0	5	13	6	14	4	9	,	,	8	7	3	,	10	7
Maximale	3	3	4	12	5	4	3	5	7	,	7	16	3	,	7	6
Moyenne nationale (= 100)	15	8	15	23	20	16	20	19	12	11	13	24	8	9	22	15

Tableau A4.4. Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale individuelle (50 % de la médiane)

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Sexe																
Hommes	9	4	6	16	13	9	9	13	5	6	7	14	3	5	14	9
Femmes	11	4	9	17	14	10	9	13	6	7	8	16	3	4	17	10
Âge																
<18	12	2	8	16	19	12	14	16	9	8	9	19	2	4	23	11
18-24	17	11	11	15	16	18	8	19	9	19	9	11	12	21	23	15
25-34	5	5	7	13	12	6	6	14	4	6	5	8	4	7	11	7
35-44	7	2	5	11	15	6	10	13	4	5	6	13	3	4	12	8
45-54	10	1	5	14	13	7	7	11	5	4	6	12	2	3	9	7
55-64	9	4	10	19	12	8	6	11	5	4	7	17	2	2	10	8
>=65	11	6	8	27	6	11	5	9	5	2	11	23	2	1	19	10
Nationalité																
UE	8	5	7	17	12	8	7	12	5	5	7	14	4	5	13	9
Pays tiers	24	2	12	(26)	(34)	37	,	(7)	11	(25)	12	,	11	14	28	17
Niveau d'études																
Élevé	4	2	3	3	4	3	1	4	1	2	3	1	2	9	8	3
Moyen	6	6	7	9	8	5	4	7	3	6	6	6	5	4	12	6
Faible	12	5	11	24	15	12	10	14	6	7	12	16	3	4	18	11
Classe sociale																
jamais travaillé	20	13	18	17	17	18	13	21	9	18	17	24	11		41	18
Cadres et chefs d'entreprise	2	1	,	1	3	4	1	3	,	0	1	1	1	4	1	2
Salariés non manuels	3	3	4	2	3	3	2	2	2	4	3	2	2	,	6	3
Indépendants avec salariés	11	7	,	7	12	13	4	14	9	6	12	9	3	5	9	9
Indépendants sans salariés	7	5	7	14	22	13	10	22	,	9	8	14	7	22	17	12
Exploitants agricoles	(39)	23	,	42	22	16	5	22	,	12	23	38	5	35	,	22
Travailleurs manuels	8	3	5	15	12	7	9	10	5	6	6	10	5	23	15	9
Précarité d'emploi des personnes																
>= 6 mois de chômage	24	0	27	32	27	32	27	42	,	,	25	31	7	,	42	26
<6 mois de chômage	10	8	10	16	12	13	2	18	,	10	8	11	9	10	21	11
chômage dans 12 dern, mois	16	4	10	30	21	13	13	27	,	,	8	12	5	,	26	15
chômage dans 5 dern, années	2	3	4	6	10	3	1	8	8	4	4	8	2	4	5	5
jamais au chômage	2	2	3	10	7	3	3	7	3	2	4	10	2	3	5	4
Inactifs	12	8	10	22	11	12	9	12	6	8	10	21	4	8	21	12
moyenne nationale (= 100)	10	4	8	17	14	10	9	13	6	6	8	15	3	5	16	9

**Tableau A4.5. Taux de risque de pauvreté monétaire d'après la situation sociale du ménage
(50% de la médiane)**

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	Moyenne
Ménages d'isolés																
Homme de moins de 30 ans	,	36	23	,	,	22	,	,	,	41	17	,	30	31	38	30
Homme de 30 à 40 ans	6	5	9	6	12	9	21	12	2	1	7	24	7	9	6	9
Homme de 65 ans ou +	10	8	3	18	1	14	3	4	,	2	2	33		1	26	10
Femme de moins de 30 ans	,	44	30	,	,	30	,	,	,	37	(20)	,	32	40	35	35
Femme de 30 à 64 ans	14	7	13	14	11	4	7	13	12	4	14	28	4	3	19	11
Femme de 65 ans ou plus	12	8	17	32	6	17	14	11	9	4	16	42	3	2	36	15
Adultes sans enfants																
2 adultes dont au moins 1 >= 65 ans	9	4	4	26	4	8	4	9	4	2	11	21	1	1	10	8
2 adultes <65 ans	7	1	5	12	11	6	4	8	4	4	4	17	2	3	6	6
> 2 adultes	4	0	3	11	8	7	1	10		4	4	10	2		6	5
Ménages avec enfants																
Parents isolés avec 1 enfant ou +	14	3	38	19	24	22	34	20	24	23	17	29	4	5	56	22
2 adultes + 1 enfant	4	0	6	8	11	4	4	10	1	4	6	8	1	2	9	5
2 adultes + 2 enfants	9	2	7	10	15	4	7	14	4	4	3	11	2	2	13	7
2 adultes + 3 + enfants ou +	17	2	10	16	25	22	21	18	12	8	16	44	1	4	25	16
> 2 adultes avec enfants	19		2	30	19	16	6	21	6	11	8	13	2		13	13
Niveau d'études du ménage																
élevé pour tous les adultes	8	2	8	3	3	6	3	14	4	4	3	5	2	9	11	6
élevé pour au moins un adulte	4	1	3	5	6	2	2	4		2	3	0	0	2	8	3
moyen pour tous les adultes	7	7	9	8	7	6	7	7	3	7	6	6	6	4	26	8
moyen pour au moins un adulte	6	2	3	18	12	7	5	11	5	6	8	6	3	2	10	7
faible pour tous les adultes	19	7	17	28	19	20	18	18	9	10	16	19	4	6	27	16
Intensité de travail du ménage																
Nulle	29	10	32	24	33	32	42	23	15	,	22	34	7	,	43	27
<25%	32	17	28	39	23	36	14	55	(49)	,	12	32	10	,	67	30
25-50%	7	7	9	32	17	17	8	20	5	,	9	15	6	,	35	14
50-75%	4	4	4	11	11	8	3	9	4	,	5	15	1	,	10	7
75-100%	1	0	3	11	5	3	2	6	,	,	6	6	2	,	8	4
Maximale	2	1	2	9	4	2	1	4	3	,	5	11	2	,	5	4
Moyenne nationale (= 100)	10	4	8	17	14	10	9	13	6	6	8	15	3	5	16	9

Tableau A5.1. Modèle de régression logistique donnant les probabilités d'entrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil égal à 70 % de la médiane) (n = 195 871)

Variable	B	Probabilités	Sig
Pays			
NL	0,56	1,75	***
B	0,66	1,93	***
L	0,51	1,67	***
F	0,66	1,93	***
IRE	0,61	1,84	***
I	1,19	3,29	***
EL	1,23	3,42	***
E	1,01	2,74	***
P	0,84	2,32	***
A	0,78	2,18	***
D	0,43	1,54	***
UK	0,85	2,34	***
Année			
Année	0,03	1	n.s.
Sexe (groupe de référence: hommes) *			
Femmes	0,10	1,10	***
Âge (groupe de référence: 45-54 ans)*			
17-24	0,66	1,93	***
25-34	-0,04	1	n.s.
35-44	-0,10	0,90	**
55-64	0,12	1,13	***
65+	0,48	1,62	***
Situation sur le marché du travail (groupe de référence: personnes occupées)*			
Au chômage	0,81	2,24	***
Inactifs	0,33	1,39	***
Taille du ménage			
Nombre d'adultes	0,00	1	n.s.
Nombre d'enfants	0,33	1,39	***
Changement de la taille du ménage			
Changement du N d'adultes	0,11	1,12	***
Changement du N d'enfants	0,09	1,09	**
Changement de la situation professionnelle			
Emploi - Chômage	1,20	3,32	***
Emploi - Inactivité	0,56	1,74	***
Chôm,- In,/In,- Chôm,	0,35	1,42	***
Inact./Chôm,- Emploi	0,05	1,00	n.s.
Changement concernant les prestations sociales			
Étaient dépendants les 2 fois	1,17	3,21	***
Sont devenus dépendants	2,03	7,63	***
Ne sont plus dépendants	0,91	2,49	***
Constante	-1,81		***

* du chef de ménage

signification: >=0,05 n.s. <0,001***. <0,01**.<0,05 *

Mc Faddens R^2 = 0,080. df = 32

Tableau A5.2. Modèle de régression logistique donnant les probabilités de sortie d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil égal à 70 % de la médiane) (n = 65 520)

Variable	B	Probabilités	Sig
Pays			
NL	-0,25	0,78	***
B	-0,35	0,70	***
L	-0,73	0,48	***
F	-0,80	0,45	***
IRE	-0,54	0,58	***
I	-0,88	0,42	***
EL	-0,98	0,38	***
E	-0,55	0,58	***
P	-1,12	0,33	***
A	-0,56	0,57	***
D	-0,65	0,52	***
UK	-0,54	0,58	***
Année			
Année	-0,13	0,88	***
Sexe (groupe de référence: hommes) *			
Femmes	-0,05	1	n.s
Âge (groupe de référence: 45-54 ans)*			
17-24	-0,04	1,00	n.s
25-34	0,20	1,22	***
35-44	0,07	1,07	**
55-64	-0,07	1,00	n.s
65+	-0,61	0,54	***
Situation sur le marché du travail (groupe de référence: personnes occupées)*			
Au chômage	-0,58	0,56	***
Inactifs	-0,52	0,59	***
Taille du ménage			
Nombre d'adultes	0,06	1,06	***
Nombre d'enfants	-0,25	0,78	***
Changement de la taille du ménage			
Changement du N d'adultes	0,03	1	n.s
Changement du N d'enfants	-0,12	0,88	***
Changement de la situation professionnelle			
Emploi - Chômage	-0,51	0,60	***
Emploi - Inactivité	-0,22	0,80	***
Chôm,- In,/In,- Chôm,	0,19	1,21	**
Inact./Chôm,- Emploi	0,40	1,49	***
Changement concernant les prestations sociales			
Étaient dépendants les 2 fois	-1,23	0,29	***
Sont devenus dépendants	-0,69	0,50	***
Ne sont plus dépendants	0,49	1,64	***
Constante	-0,48	0,62	***

* du chef de ménage

signification: >=0,05 n.s. <0,001***. <0,01**.<0,05 *

Mc Faddens R^2 = 0,080. df = 32

Tableau A6.1. Répartition des résultats négatifs entre les indicateurs des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997

	B	DK	D*	EL	E	F	IRL	I	L*	NL	A	P	FIN	S	UK*
POSSÉDEZ-VOUS:															
UNE VOITURE/CAMIONNETTE (À USAGE PRIVÉ)	7	10	10	18	14	4	14	3	3	5	6	23	7		10
UN TÉLÉVISEUR COULEUR?	1	0	0	2	0	1	1	1	0	0	1	5	1		1
UN MAGNÉTOSCOPE?	4	2	7	19	12	6	7	8	4	3	7	28	5		3
UN FOUR À MICRO-ONDES?	6	5	8	25	19	6	11	11	5	3	8	43	4		3
UN LAVE-VAISSELLE?	11	7	14	38	29	11	25	19	6	4	17	48	8		16
UN TÉLÉPHONE?	1	1	1	3	6	1	9	3	0	0	2	15	2		4
Y-A-T'IL DANS VOTRE LOGEMENT?															
UNE BAIGNOIRE/DOUCHE?	2	1	1	3	1	2	2	1	1	1	2	10	2	1	0
DES TOILETTES INTÉRIEURES AVEC CHASSE D'EAU?	2	0	1	4	1	2	1	1	1	0	3	9	2		0
L'EAU CHAUDE COURANTE?	2	0	3	71	2	1	2	2	2	0	1	15	2		0
DU BRUIT VENANT DES VOISINS OU DE L'EXTÉRIEUR?	26	16	36	23	33	25	15	37	20	32	24	24	24		27
TROP PEU D'ESPACE?	14	15	13	29	27	15	19	20	9	11	15	33	18		22
TROP PEU DE LUMIÈRE?	8	3	5	9	17	9	4	11	5	5	6	19	6		8
DES FUITES DANS LA TOITURE?	5	3	3	14	11	4	4	5	4	3	4	17	3		3
DE L'HUMIDITÉ DANS LES MURS, LES SOLS OU LES FONDATIONS, ETC.?	12	5	7	16	23	16	10	4	8	10	10	37	4		18
DES MOISSISSURES DANS LES CHÂSSIS DE FENÊTRES OU LES SOLS?	7	4	4	7	6	11	8	5	4	9	5	29	3		10
DE LA POLLUTION OU D'AUTRES PROBLÈMES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT?	12	8	13	17	13	16	9	23	13	12	7	19	18		13
Y-A-T-IL DES PROBLÈMES DE CRIMINALITÉ OU DE VANDALISME DANS LE QUARTIER?	18	10	11	10	19	21	15	20	11	19	6	21	19	11	25
LE MÉNAGE A-T-IL LES MOYENS:															
DE CHAUFFER SUFFISAMMENT LE LOGEMENT?	3	2	1	40	50	6	7	19	3	2	2	65	5		7
DE S'OFFRIR UNE SEMAINE DE VACANCES PAR AU HORS DE LA MAISON?	21	14	14	54	49	32	36	39	18	12	23	64	44		34
DE REMPLACER LE MOBILIER USAGÉ, LE CAS ÉCHÉANT?	27	20	24	82	54	34	22	62	18	18	41	73	41		34
D'ACHETER DES VÊTEMENTS NEUFS PLUTÔT QUE DE SECONDE MAIN?	7	3	14	30	10	9	8	15	6	11	9	41	16		12
DE MANGER DE LA VIANDE, DE LA VOLAILLE OU DU POISSON TOUS LES DEUX JOURS SI VOUS LE SOUHAITEZ?	3	1	4	30	2	4	3	6	4	2	6	7	7		6
DE RECEVOIR DES AMIS OU DES PARENTS POUR PRENDRE UN VERRE OU PARTAGER UN REPAS AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS?	10	4	12	43	12	11	13	17	7	7	11	19	16		11
LE MÉNAGE A-T-IL ÉTÉ DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉGLER À TEMPS:															
LE LOYER DU LOGEMENT CES 12 DERNIERS MOIS?	3	1	2	6	1	5	5	2	1	2	1	3	7	4	5
LES FACTURES COURANTES (ÉLECTRICITÉ, EAU, GAZ, ETC.) CES 12 DERNIERS MOIS?	6	2	2	30	5	9	8	5	4	2	1	3	11		8
LES ÉCHÉANCES DE PRÊTS À TEMPÈRAMENTS OU D'AUTRES REMBOURSEMENTS DE PRÊTS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS?	3	2	1	2	5	3	4	2	2	1	1	2	5		3

Source: PCM.

* Les données de l'Allemagne, du Luxembourg et du Royaume-Uni se rapportent à 1996.

Tableau A6.2. Pondérations des 24 indicateurs des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997

	B	DK	D*	EL	E	F	IT	IRL	L*	NL	A	P	FIN	UK*
D1: LE MÉNAGE A-T-IL LES MOYENS:														
DE CHAUFFER SUFFISAMMENT LE LOGEMENT?	0,16	0,16	0,19	0,15	0,09	0,18	0,14	0,17	0,15	0,18	0,20	0,05	0,30	0,19
DE S'OFFRIR UNE SEMAINE DE VACANCES PAR AU HORS DE LA MAISON?	0,12	0,11	0,12	0,11	0,08	0,11	0,10	0,11	0,12	0,11	0,10	0,05	0,11	0,10
DE REMPLACER LE MOBILIER USAGÉ, LE CAS ÉCHÉANT?	0,11	0,10	0,10	0,05	0,08	0,10	0,07	0,11	0,12	0,11	0,09	0,04	0,11	0,10
D'ACHETER DES VÊTEMENTS NEUFS PLUTÔT QUE DE SECONDE MAIN?	0,13	0,13	0,11	0,17	0,17	0,14	0,14	0,14	0,13	0,11	0,12	0,10	0,15	0,14
DE MANGER DE LA VIANDE, DE LA VOLAILLE OU DU POISSON TOUS LES DEUX JOURS SI VOUS LE SOUHAITEZ?	0,17	0,17	0,15	0,18	0,22	0,17	0,18	0,18	0,13	0,17	0,14	0,25	0,19	0,16
DE RECEVOIR DES AMIS OU DES PARENTS POUR PRENDRE UN VERRE OU PARTAGER UN REPAS AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS?	0,13	0,13	0,12	0,14	0,15	0,14	0,14	0,15	0,13	0,13	0,12	0,16	0,15	0,14
LE MÉNAGE A-T-IL ÉTÉ DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉGLER À TEMPS LE LOYER, LES FACTURES COURANTES OU DES MENSUALITÉS DE PRÊTS À TEMPÉRMENT	0,17	0,21	0,21	0,20	0,21	0,16	0,23	0,15	0,23	0,19	0,24	0,34		0,16
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
D2: POSSÉDEZ-VOUS:														
UNE VOITURE/CAMIONNETTE (À USAGE PRIVÉ)	0,15	0,15	0,15	0,16	0,18	0,18	0,19	0,14	0,17	0,15	0,18	0,16	0,17	0,17
UN TÉLÉVISEUR COULEUR?	0,22	0,18	0,22	0,23	0,27	0,20	0,19	0,26	0,20	0,19	0,19	0,27	0,16	0,15
UN MAGNÉSCOPE?	0,14	0,15	0,14	0,13	0,14	0,15	0,14	0,16	0,12	0,15	0,15	0,14	0,14	0,16
UN FOUR À MICRO-ONDES?	0,15	0,16	0,14	0,14	0,12	0,14	0,15	0,14	0,11	0,14	0,15	0,12	0,16	0,17
UN LAVE-VAISSELLE?	0,16	0,17	0,13	0,11	0,11	0,15	0,14	0,14	0,13	0,17	0,19	0,19	0,18	0,16
UN TÉLÉPHONE?	0,17	0,19	0,22	0,22	0,18	0,20	0,19	0,15	0,27	0,19	0,19	0,19	0,18	0,16
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
D3: Y-A-T-IL DANS VOTRE LOGEMENT?														
UNE BAIGNOIRE/DOUCHE?	0,32	0,32	0,31	0,41	0,32	0,31	0,31	0,32	0,30	0,34	0,31	0,33	0,35	0,31
DES TOILETTES INTÉRIEURES AVEC CHASSE D'EAU?	0,36	0,33	0,33	0,41	0,35	0,35	0,34	0,33	0,38	0,34	0,34	0,34	0,32	0,30
L'EAU CHAUDE COURANTE?	0,32	0,36	0,36	0,18	0,33	0,34	0,35	0,35	0,32	0,32	0,34	0,33	0,33	0,39
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
D4: DES FUITES DANS LA TOITURE?														
DE L'HUMIDITÉ DANS LES MURS, LES SOLS OU LES FONDATIONS, ETC.?	0,31	0,32	0,32	0,30	0,29	0,30	0,33	0,30	0,33	0,32	0,31	0,29	0,31	0,31
DES MOISSISSURES DANS LES CHÂSSIS DE FENÊTRES OU LES SOLS?	0,33	0,32	0,34	0,39	0,38	0,33	0,35	0,33	0,33	0,32	0,33	0,33	0,32	0,32
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
D5: DU BRUIT VENANT DES VOISINS OU DE L'EXTERIEUR?														
TROP PEU D'ESPACE?	0,16	0,16	0,14	0,17	0,15	0,16	0,15	0,17	0,17	0,14	0,17	0,18	0,16	0,16
TROP PEU DE LUMIÈRE?	0,21	0,19	0,21	0,19	0,21	0,22	0,22	0,22	0,18	0,21	0,20	0,19	0,21	0,19
DE LA POLLUTION OU D'AUTRES PROBLÈMES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT?	0,23	0,24	0,24	0,25	0,24	0,25	0,26	0,23	0,22	0,26	0,22	0,22	0,26	0,24
Y-A-T-IL DES PROBLÈMES DE CRIMINALITÉ OU DE VANDALISME DANS LE QUARTIER?	0,21	0,19	0,19	0,19	0,20	0,19	0,18	0,19	0,18	0,20	0,21	0,20	0,18	0,22
	0,19	0,21	0,22	0,21	0,20	0,18	0,20	0,19	0,24	0,19	0,20	0,21	0,19	0,18
	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

Source: PCM.

* Les données de l'Allemagne, du Luxembourg et du Royaume-Uni se rapportent à 1996.

Tableau A6.3. Pondérations des 5 dimensions des conditions de vie dans les États membres de l'UE en 1997

	B	DK	D*	EL	E	F	IT	IRL	L*	NL	A	P	FIN	UK*
D1	0,20	0,23	0,21	0,09	0,19	0,19	0,16	0,21	0,15	0,17	0,21	0,17	0,18	0,16
D2	0,26	0,29	0,25	0,32	0,24	0,28	0,33	0,29	0,32	0,34	0,28	0,23	0,30	0,26
D3	0,15	0,12	0,18	0,13	0,19	0,15	0,16	0,13	0,18	0,11	0,14	0,15	0,13	0,20
D4	0,17	0,14	0,17	0,16	0,15	0,16	0,16	0,15	0,14	0,16	0,15	0,13	0,17	0,18
D5	0,22	0,22	0,20	0,29	0,23	0,22	0,19	0,21	0,22	0,22	0,22	0,33	0,23	0,21
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Source: PCM.

* Les données de l'Allemagne, du Luxembourg et du Royaume-Uni se rapportent à 1996.

Tableau A7.1a Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence avec un seuil égal à 60 % (figure 7.9)

	% risque persistant de pauvreté monétaire	% pauvreté d'existence
B	11	8
DK	4	2
D	10	10
EL	15	8
E	11	10
F	10	7
IRL	13	10
I	10	7
L	8	9
NL	6	5
A	9	8
P	16	12
UK	13	15

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence lors de la dernière vague et lors de 2 des 3 années d'enquête précédentes (A, L, D et UK: dernière vague et 1 des 2 vagues précédentes).

Tableau A7.1b Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence avec un seuil égal à 60 % (ancienne définition)

	% risque persistant de pauvreté monétaire	% pauvreté d'existence
B	13	8
DK	5	2
D	13	13
EL	16	8
E	13	10
F	12	7
IRL	16	10
I	12	7
L	10	11
NL	8	5
A	11	8
P	18	12
UK	16	19

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence pendant 3 années sur les 4 (A, L, D et UK: pendant 2 années sur 3).

Tableau A7.2a Pauvreté d'existence persistante par risque de pauvreté monétaire persistant (seuil de 60 %), par pays (figure 7.10)

	% chevauchement
B	39
DK	5
D	38
EL	26
E	32
F	32
IRL	36
I	31
L	38
NL	27
A	22
P	35
UK	44

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence lors de la dernière vague et lors de 2 des 3 années d'enquête précédentes (A, L, D et UK: dernière vague et 1 des 2 vagues précédentes).

Tableau A7.2b Pauvreté d'existence persistante par risque de pauvreté monétaire persistant (seuil de 60 %), par pays (ancienne définition)

	% chevauchement
B	35
DK	5
D	42
EL	26
E	34
F	29
IRL	33
I	31
L	41
NL	27
A	22
P	34
UK	50

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence pendant 3 années sur les 4 (A, L, D et UK: pendant 2 années sur 3).

Tableau A7.3a Pourcentage de répondants ressentant des difficultés économiques dans une situation de risque de pauvreté monétaire persistant ou de pauvreté d'existence persistante, par pays et avec un seuil égal à 60 % (figure 7.15)

	% risque persistant de pauvreté monétaire	% pauvreté d'existence persistante
B	31	54
DK	27	72
D	22	37
EL	88	93
E	69	63
F	44	72
IRL	61	75
I	49	65
L	34	49
NL	39	68
A	39	59
P	70	82
UK	39	67

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence lors de la dernière vague et lors de 2 des 3 années d'enquête précédentes (A, L, D et UK: dernière vague et 1 des 2 vagues précédentes).

Tableau A7.3b Pourcentage de répondants ressentant des difficultés économiques dans une situation de risque de pauvreté monétaire persistant ou de pauvreté d'existence persistante, par pays et avec un seuil égal à 60 % (ancienne définition)

	% risque persistant de pauvreté monétaire	% pauvreté d'existence persistante
B	30	54
DK	24	72
D	19	32
EL	87	93
E	68	63
F	41	72
IRL	58	75
I	48	65
L	29	42
NL	37	68
A	39	59
P	68	82
UK	36	60

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence pendant 3 années sur les 4 (A, L, D et UK: pendant 2 années sur 3).

Tableau A7.4a Ampleur des difficultés économiques pour les personnes menacées de pauvreté monétaire persistante selon la pauvreté d'existence (figure 7.16)

	% pas pauvreté d'existence persistante	% pauvreté d'existence persistante
B	26	39
DK	25	50
D	6	47
EL	84	99
E	59	91
F	31	74
IRL	49	84
I	37	75
L	27	47
NL	29	67
A	32	65
P	59	89
UK	19	63

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence lors de la dernière vague et lors de 2 des 3 années d'enquête précédentes (A, L, D et UK: dernière vague et 1 des 2 vagues précédentes).

Tableau A7.4b Ampleur des difficultés économiques pour les personnes menacées de pauvreté monétaire persistante selon la pauvreté d'existence (ancienne définition)

	% pas pauvreté d'existence persistante	% pauvreté d'existence persistante
B	25	40
DK	23	50
D	6	37
EL	83	98
E	59	85
F	28	74
IRL	47	81
I	36	76
L	20	43
NL	27	64
A	32	63
P	57	89
UK	17	56

Définition de «persistant»: exposé au risque de pauvreté monétaire/à la pauvreté d'existence pendant 3 années sur les 4 (A, L, D et UK: pendant 2 années sur 3).

Tableau A8.1. Nombre de bénéficiaires de transferts (personnes, non-pondérées) et taille d'échantillon, en 1997

	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU
Taille d'échantillon	7,820	6,167	15,688	13,328	17,838	15,632	9,711	19,834	2,572	12,474	8,683	14,350	10,853	12,552	12,148	177,078
Tous transferts	6,870	5,195	13,158	6,954	10,432	12,466	8,566	9,771	2,239	10,120	7,633	12,517	10,081	10,982	9,713	134,458
Retraites	1,831	1,097	3,284	5,468	6,278	3,794	2,238	7,351	631	2,122	3,144	5,644	3,650	3,400	2,854	52,155
Hors retraites	5,579	4,575	10,921	2,640	5,921	9,961	7,732	3,909	1,838	8,456	6,232	9,252	9,226	9,185	8,051	101,640
Prestations de chômage	1,697	1,295	2,985	762	2,796	2,434	2,482	972	71	1,246	1,167	951	3,850	2,989	686	26,312
Prestations familiales	4,773	3,104	9,295	1,348	670	6,832	6,352	1,156	1,674	6,687	5,351	7,781	6,301	6,523	6,182	72,355
Maladie et invalidité	914	652	628	523	2,191	1,642	957	1,655	249	1,288	847	1,671	2,819	2,801	1,753	20,341
Indemnités d'éducation	431	775	314	22	99	920	596	235	92	671	456	460	1,894	1,915	767	9,555
Aide sociale	84	321	517	193	169	542	1,599	123	30	433	77	72	1,007	822	„	5,959
Allocations de logement	65	709	898	98	117	3,896	120	108	507	532	576	31	1,654	2,612	811	12,227
Autres	195	234	„	168	938	414	897	127	52	„	141	427	353	42	1,209	5,145

Source PCM,

* Chiffres du Luxembourg se rapportent à 1996

Annexe 4: liste des graphiques et des tableaux figurant dans le corps de l'ouvrage

Liste des graphiques figurant dans le corps de l'ouvrage

<u>N°</u>	<u>Réf.</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Page</u>
1	3.1	Cadre de l'exclusion sociale dans l'Union européenne	21
2	4.1	Niveaux de revenu médians dans les États membres de l'UE en 1997, en SPA	30
3	4.2	Variations des proportions de la population dans les catégories de revenus entre 1994 et 1997	32
4	4.3	Écart entre les revenus extrêmes dans l'UE-15, en 1997	34
5	4.4	Répartition des revenus au Danemark, au Portugal et moyenne des pays en 1997	35
6	4.5	Courbes de Lorenz de concentration des revenus en 1997	37
7	4.6	Seuil de risque de pauvreté et revenu médian des pauvres en 1997, en SPA	39
8	4.7	Indice de Sen et risque de pauvreté monétaire dans l'UE en 1997	41
9	4.8	Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale selon l'âge et le sexe en 1997	42
10	4.9	Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale selon le sexe et l'âge dans les ménages d'isolées en 1997	43
11	4.10	Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale en fonction du niveau d'instruction et d'études des membres adultes du ménage en 1997	44
12	4.11	Différences de revenu par rapport à la moyenne nationale en fonction de la classe sociale en 1997	45
13	4.12	Risque de pauvreté monétaire selon la nationalité et le niveau d'études en 1997	49
14	4.13	Risque de pauvreté selon la situation en matière de chômage en 1997	50
15	4.14	Risque de pauvreté monétaire selon l'intensité de travail du ménage en 1997	51
16	4.15	Risque de pauvreté monétaire selon la composition du ménage en 1997	51
17	5.1A	Proportions de personnes sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (60 % du revenu médian) pendant N années	57
18	5.1B	Proportions de personnes sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian) pendant N années	57
19	5.2	Proportions attendues de personnes menacées de N années de pauvreté monétaire (seuil de 70 %) par pays, si chaque année était indépendante des autres	58
20	5.3	Proportion d'individus menacés de N années de pauvreté monétaire (seuil de 70 %), en % du nombre total d'années passées en situation de risque de pauvreté monétaire	59
21	5.4	Taux de sortie d'un état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 % du revenu médian) N années après 1994	63
22	5.5	Taux de sortie d'un état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) N années après 1994	63
23	5.6	Taux de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 % du revenu médian) N années après en être sorti en 1995	64
24	5.7	Taux de rentrée dans l'état de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) N années après en être sorti en 1995	64
25	5.8	Rapport de cotes selon le niveau d'études (niveau faible/niveau moyen ou élevé) de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (60 % du revenu médian)	66
26	5.9	Rapport de cotes selon le niveau d'études (niveau faible/niveau moyen ou élevé) de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)	66
27	5.10	Rapport de cotes entre les travailleurs manuels et non manuels de passer N années sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)	67
28	5.11	Rapport de cotes entre les familles monoparentales et les couples n'ayant pas plus de deux enfants de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)	68
29	5.12	Rapport de cotes, par pays, entre les couples âgés et les couples n'ayant pas plus de deux enfants de passer N années sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)	68

N°	Réf.	Intitulé	Page
30	5.13	Rapport de cotes entre les couples avec 3 enfants ou plus et ceux avec 2 enfants ou moins de passer N années sous le seuil de pauvreté monétaire (70 % du revenu médian)	69
31	5.14	Proportions d'entrées dans une situation de risque de pauvreté monétaire du fait d'une baisse des revenus ou d'une hausse des besoins entre 1994 et 1996	70
32	5.15	Proportions de sorties d'une situation de risque de pauvreté monétaire du fait d'une hausse des revenus ou d'une baisse des besoins entre 1994 et 1996	71
33	5.16	Types de revenus en baisse au moment de l'entrée dans une situation de risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1996	72
34	5.17	Types de revenus en augmentation à la sortie d'une situation de risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1996	72
35	5.18	Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) en raison d'un changement de la situation professionnelle entre 1994 et 1995	73
36	5.19	Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) à la suite d'un changement concernant la dépendance à l'égard des prestations sociales entre 1994 et 1995	74
37	5.20	Probabilités d'entrer ou de sortir d'une situation de risque de pauvreté monétaire (seuil de 70 % du revenu médian) en cas de changement de la taille du ménage entre 1994 et 1995	74
38	6.1	Taux de pauvreté non monétaire et de risque de pauvreté monétaire	79
39	6.2	Profil de la pauvreté non monétaire	81
40	6.3	Indice de pauvreté d'existence et taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) d'après la situation sociale du ménage	86
41	6.4	Variations de l'indice de pauvreté non monétaire entre 1994 et 1997	88
42	7.1	Écart entre les personnes situées sous le seuil de risque de pauvreté monétaire (60 % de la médiane) et les autres en termes de pourcentage d'individus privés d'au moins un élément par dimension	97
43	7.2	Pauvreté d'existence primaire (3 éléments au moins) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)	100
44	7.3	Pauvreté d'existence secondaire (3 éléments au moins) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)	101
45	7.4	Difficultés économiques par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)	101
46	7.5	Privations multiples (au moins un élément de 2 ou +/3 ou + des dimensions) subies par les personnes menacées de pauvreté monétaire (seuil de 60 %) dans la vague 4	102
47	7.6	Privations multiples (au moins un élément dans 3 dimensions ou plus) par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire (60 % du revenu médian)	103
48	7.7	Pourcentage de répondants sous la barre des 60 % du revenu médian qui se retrouvent aussi sous le seuil correspondant de pauvreté d'existence courante dans la vague 4 du PCM	105
49	7.8	Pourcentage de personnes sous le seuil de pauvreté d'existence correspondant à 60 % du revenu médian dans la vague 4, par nombre d'années de risque de pauvreté monétaire	105
50	7.9	Risque de pauvreté monétaire persistante et pauvreté d'existence persistante par rapport au seuil de 60 %	106
51	7.10	Pauvreté d'existence persistante et risque persistant de pauvreté monétaire (seuil de 60 %)	106
52	7.11	Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon la situation de la personne de référence en matière de chômage	107
53	7.12	Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon la classe sociale de la personne de référence du ménage (pour l'Espagne, le Portugal et la Grèce, les petits exploitants sont regroupés avec les travailleurs manuels)	108

N°	Réf.	Intitulé	Page
54	7.13	Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon que la personne de référence est ou non séparée/divorcée	109
55	7.14	Pauvreté d'existence persistante (seuil de 60 %) selon que le ménage est monoparental ou non	109
56	7.15	Pourcentage de répondants rencontrant des difficultés économiques selon le type de pauvreté par pays (seuil de 60 %)	110
57	7.16	Ampleur des difficultés économiques parmi les répondants exposés au risque persistant de pauvreté monétaire, en fonction de la pauvreté d'existence persistante	111
58	7.17	Mesures transversales du risque de pauvreté monétaire et de la pauvreté d'existence	112
59	7.18	Ratio des taux transversaux de pauvreté "manifeste" (M) et "latente" (L) par les taux (moyens) de risque de pauvreté monétaire/pauvreté d'existence (X)	113
60	7.19	Taux de risque persistant de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence persistante	115
61	7.20	Taux de risque de pauvreté monétaire et de pauvreté d'existence au moment x	116
62	8.1	Montant moyen des retraites en SPA en 1997	122
63	8.2	Composition des transferts hors retraites en 1997	123
64	8.3	Montant moyen des transferts hors retraites en SPA en 1997	124
65	8.4	Courbes de concentration des transferts hors retraites dans quatre pays "types" de l'UE en 1997	126
66	8.5	Retraites et transferts hors retraites dans les quatre groupes de revenus en 1997	128
67	8.6	Distribution des revenus dans l'UE15 avant et après la perception des transferts hors retraites dans la population d'âge actif en 1997	130
68	8.7	Impact des prestations familiales sur le risque de pauvreté monétaire des enfants	130
69	8.8	Impact des allocations chômage sur le risque de pauvreté monétaire des chômeurs	131

Liste des tableaux figurant dans le corps de l'ouvrage

N°	Réf.	Intitulé	Page
1	4.1	Niveaux de revenu médians en 1994 et 1997, en SPA	31
2	4.2	Répartition des revenus dans les États membres, en percentiles de la médiane, en 1997	34
3	4.3	Parts et concentration des revenus par quintiles en 1997	36
4	4.4	Taux de bas revenus selon les différents seuils en 1997	38
5	4.5	Profil de la pauvreté monétaire dans les États membres de l'UE	40
6	4.6	Récapitulatif des résultats en matière de prospérité, d'inégalité et de risque de pauvreté monétaire dans les États membres par rapport à la moyenne de l'UE en 1997	41
7	4.7	Revenus moyens selon l'âge et le sexe, en % de la moyenne	43
8	4.8	Revenu moyen des hommes et des femmes vivant seuls, en % de la moyenne nationale en 1997	44
9	4.9	Revenu moyen par niveau d'études, en % de la moyenne nationale, en 1997	45
10	4.10	Revenu moyen et classe sociale, en % de la moyenne nationale, en 1997	46
11	4.11	Revenu moyen selon la durée de chômage, en % de la moyenne nationale, en 1997	46
12	4.12	Revenu moyen selon l'intensité de travail, en % de la moyenne nationale, en 1997	47
13	4.13	Revenu moyen des ménages de + de 1 adulte, en % de la moyenne nationale, en 1997	47
14	4.14	Risque de pauvreté monétaire selon la situation sociale individuelle	48
15	4.15	Risque de pauvreté monétaire selon la situation sociale du ménage	52
16	4.16	Risque relatif de pauvreté monétaire mesuré par la logique floue selon la situation sociale individuelle en 1997	53
17	4.17	Risque relatif de pauvreté monétaire mesuré par la logique floue selon la situation sociale du ménage en 1997	54

N°	Réf.	Intitulé	Page
18	5.1	Taux moyen de risque de pauvreté monétaire (A), proportion d'individus exposés pendant 1 an ou plus au risque de pauvreté monétaire entre 1994 et 1997 (B) et ratio (B/A)	56
19	5.1A	Taux transversaux et indices longitudinaux "flous" du risque de pauvreté monétaire avec le seuil de 60 % du revenu médian national	61
20	5.1B	Taux de risque de pauvreté monétaire moyen, au moment x et persistant pour la période 1994-1997, y compris les estimations pour les pays dont une année est manquante (Autriche et Luxembourg)	62
21	6.1	Comparaison du taux de pauvreté d'existence, du taux de risque de pauvreté monétaire et du revenu médian	80
22	6.2	Indice de pauvreté non monétaire: variations par pays et par dimension en 1997	80
23	6.3	Indice relatif de la pauvreté non monétaire ou d'existence selon la situation sociale du ménage en 1997, par rapport à l'indice de pauvreté d'existence de l'ensemble de la population nationale	82
24	6.4	Indice relatif de la pauvreté non monétaire ou d'existence selon la situation sociale de la personne en 1997, par rapport à l'indice de pauvreté d'existence de l'ensemble de la population nationale	83
25	6.5	Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence par rapport au taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) selon la situation sociale du ménage	84
26	6.6	Indice de la pauvreté non monétaire ou d'existence, par rapport au taux de risque de pauvreté monétaire (moyenne simple de l'UE en 1997) selon la situation sociale de la personne	85
27	6.7	Coefficients de variation des indices de pauvreté d'existence et de risque de pauvreté monétaire entre les sous-groupes de la population dans les différents pays (enquête de 1997)	87
28	6.8	Évolution de l'indice de transversal de pauvreté d'existence, par pays et par dimension, entre 1994 et 1997	87
29	6.9	Indicateurs de pauvreté d'existence persistante et au moment x et comparaison avec le taux de risque de pauvreté monétaire longitudinal	89
30	6.10	Comparaison des indicateurs de pauvreté d'existence moyenne, au moment x et persistante aux taux de risque de pauvreté monétaire sur la période 1994-1997, y compris les estimations pour les pays dont les données ne portent que sur 3 ans (UK, A, D et L pour les variables non monétaires et A et L pour les variables monétaires)	91
31	7.1	Ampleur de la pauvreté d'existence primaire pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague	94
32	7.2	Ampleur de la pauvreté d'existence concernant les éléments secondaires pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague	95
33	7.3	Ampleur de la pauvreté d'existence concernant la détérioration du logement pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague	95
34	7.4	Ampleur de la pauvreté d'existence en matière de commodités de logement pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague	96
35	7.5	Ampleur de la pauvreté d'existence concernant les problèmes d'environnement pour les personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian dans la quatrième vague	96
36	7.6	Niveaux de pauvreté d'existence en termes de santé, de contacts sociaux et de degré de satisfaction des personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian en 1996	99
37	7.7	Taux transversaux de pauvreté "manifeste" (M) et "latente" (L): ratio par rapport aux taux de risque de pauvreté/pauvreté d'existence	112
38	7.8	Taux persistant (P) et au moment x (A) des différentes mesures du risque de pauvreté monétaire de la pauvreté d'existence	114
39	8.1	Les transferts sociaux en Europe: indicateurs généraux	120
40	8.2	Parts des transferts dans le revenu disponible, dans 4 catégories de revenus	121
41	8.3	Poids des transferts sociaux dans le revenu disponible des bénéficiaires	121

<u>N°</u>	<u>Réf.</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Page</u>
42	8.4	Poids des retraites dans le revenu disponible des bénéficiaires	121
43	8.5	Poids des transferts hors retraites dans le revenu disponible des bénéficiaires en 1997	123
44	8.6	Distribution des transferts sociaux en 1997 et évolution entre 1994 et 1997	125
45	8.7	Distribution des retraites et des transferts hors retraites en 1997	125
46	8.8	Distribution des composantes des transferts hors retraites dans la population d'âge actif en moyenne de l'UE en 1997	126
47	8.9	Part des transferts hors retraites revenant aux personnes disposant de moins de 60 % du revenu médian avant transferts en 1997	127
48	8.10	Indicateurs de risque de pauvreté monétaire avant et après transferts sociaux	129
49	8.11	Impact des transferts sociaux sur le risque de pauvreté monétaire de longue durée	132